LA
GUERRE DE FRANCE

— 1870-1871 —

II.

LA DEUXIÈME ARMÉE DE LA LOIRE ET LE GÉNÉRAL CHANZY.

I. *La première armee de la Loire*, par le général d'Aurelle de Paladines. — II. *Orléans*, par le général Martin des Pallières. — III. *La deuxième armée de la Loire*, par le général Chanzy. — IV. *La Guerre en province*, par M. Ch. de Freycinet. — V. *Opérations des armées allemandes depuis la bataille de Sedan jusqu'à la fin de la guerre*, par W. Blume, major au grand état-major prussien, traduction du capitaine Costa de Cerda. — VI. *Guerre des frontières du Rhin, 1870-1871*, par le colonel Rüstow, traduction du colonel Savin de Larclause, 2 vol. — VII. *La Campagne de 1870*, par le correspondant du *Times*, etc.

Un des plus dramatiques spectacles est la marche de cette invasion qui depuis le 4 août 1870 s'étendait avec une méthodique, une implacable puissance, et dont la rentrée des Prussiens à Orléans marquait un progrès nouveau (1). En quatre mois, l'invasion s'était répandue dans plus de vingt-cinq départemens. A travers une confusion apparente, un ordre rigoureux présidait à ces vastes opérations, à ce débordement militaire d'une nation sur une nation. Après ces quatre mois de combats, l'ennemi avait en France quatorze corps d'armée, sans compter la garde prussienne, plusieurs divisions de réserve appelées d'Allemagne, la cavalerie organisée en divisions

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre.

indépendantes, les sections employées aux chemins de fer, les « troupes d'étape » destinées au service des communications. Autour de Paris, six corps d'armée, la garde, une division wurtembergeoise, trois divisions de cavalerie, en maintenant un étroit blocus, répondaient de la grande ville assiégée, et les batailles du 30 novembre, du 2 décembre, même en ébranlant les lignes d'investissement, venaient d'en montrer toute la solidité. Après la chute de Strasbourg, le général de Werder, avec ses troupes formant le XIV[e] corps, avait pu s'avancer à travers les Vosges, rejetant les détachemens français sur Besançon et descendant jusqu'à Dijon, où il était entré le 31 octobre, où il se maintenait, bataillant autour de lui, poussant même des partis jusqu'à Autun. Après la chute de Metz, les forces d'investissement avaient été scindées. Deux corps d'armée, le I[er] et le VIII[e], prenaient la route du nord sous les ordres du général de Manteuffel, qui réduisait Amiens par les armes le 29 novembre, et cinq jours après allait enlever Rouen sans combat. L'autre partie de l'armée de Metz était celle qui s'était précipitée avec le prince Frédéric-Charles vers la Loire et vers Orléans; un dernier corps enfin, le VII[e], tiré aussi de Metz, occupait une position intermédiaire à Châtillon-sur-Seine, prêt à se porter vers Paris ou vers Dijon, vers le nord ou sur la Loire.

Voilà quel ensemble de forces on avait à combattre avec des soldats improvisés. On résistait sans doute tant qu'on pouvait à ce redoutable ennemi, on lui infligeait quelquefois des pertes cruelles, on le fatiguait, on l'étonnait, et on allait l'étonner encore; malheureusement c'était la lutte de la puissance organisée, de la discipline victorieuse, d'une direction unique et supérieure contre la désorganisation, le désordre et l'incohérence des directions.

Au moment où l'armée allemande, perçant les lignes françaises, rentrait à Orléans dans la nuit du 4 au 5 décembre, que devenait cette armée de la Loire engagée depuis quatre jours dans la plus rude et la plus inégale des luttes? Elle était coupée et dispersée en tronçons épars. Pendant que les stratégistes de Tours livraient indignement à l'iniquité des passions populaires le nom d'un chef d'armée, qu'ils représentaient comme un déserteur quittant le champ de bataille avec 200,000 hommes et laissant le gouvernement « sans nouvelles, » le vieux soldat était occupé à ramener ses troupes ou ce qui lui en restait à travers la Sologne (1). Il s'efforçait, avec Mar-

(1) M. Gambetta, dans sa dépêche du 5 décembre adressée à tous les préfets de France, racontait complaisamment l'histoire d'un voyage qu'il avait fait ou plutôt qu'il aurait voulu faire à Orléans dans l'après-midi du 4 décembre. Il assurait qu'il avait dû s'arrêter en avant de Beaugency, à la hauteur de La Chapelle, la voie étant occupée par un parti de uhlans et couverte de madriers, de telle sorte que la circula-

tin des Pallières, de régulariser cette douloureuse retraite, de rallier ses divisions, de prévenir les paniques, et malgré la plus énergique vigilance il ne pouvait empêcher plus de six mille fuyards, soldats ou officiers, de quitter les rangs, de se précipiter en désordre jusqu'à Vierzon, où il n'y avait pas même moyen de les retenir. Ces malheureux s'écoulaient comme un torrent sur les routes de Bourges ou d'Issoudun. C'était là le 15e corps. — Le 18e et le 20e corps, laissés du côté de Gien et tout aussi ébranlés, se hâtaient de repasser la Loire après un assez vif combat d'arrière-garde, et avaient fort heureusement le temps de se mettre à l'abri en coupant tous les ponts. Le 16e et le 17e corps, demeurés sur la rive droite de la Loire, à l'ouest d'Orléans, se repliaient sur Beaugency, en partie désorganisés eux-mêmes, quoique vigoureusement maintenus par le général Chanzy, qui restait désormais livré à ses propres inspirations. Ce qui achevait d'aggraver cette situation, c'est que beaucoup de soldats du 16e et du 17e corps, débandés ou égarés à Orléans, avaient suivi les divisions qui avaient passé la Loire, tandis qu'une brigade du 15e corps, avec le général Peytavin, avait pris par la rive droite pour ne s'arrêter qu'à Blois, de sorte qu'un instant tout se trouvait confondu.

Le général d'Aurelle aurait-il réussi dans de telles conditions à réaliser le projet qu'il avait de réorganiser son armée derrière la Sauldre en rappelant à lui tous les corps, même ceux qui étaient sur la rive droite de la Loire et qui auraient passé le fleuve à Beaugency ou à Blois? Ce n'était vraiment pas facile; cette tentative de concentration nouvelle eût été infailliblement troublée par l'ennemi qui ne tardait pas à se mettre de toutes parts sur les traces des divisions françaises en retraite. Toujours est-il que le général d'Aurelle n'avait pas même le temps de songer sérieusement à cette réorga-

tion se serait trouvée barrée dès ce moment, — quatre heures et demie. Or il résulte de l'ordre de marche des convois, tel qu'il a été conservé, que la circulation n'a été interrompue qu'après cinq heures et demie entre Orléans et Tours. Le dernier train expédié d'Orléans est parti à cinq heures vingt minutes et est arrivé à destination. C'est attesté par un ordre d'un colonel d'artillerie expédiant le convoi et par l'inspection du chemin de fer. Comment le train portant M. Gambetta n'a-t-il pas pu passer à La Chapelle à quatre heures et demie, lorsque le train d'Orléans parti à cinq heures vingt minutes a pu passer? C'est là la question. Parlons franchement : M. Gambetta aura entendu la canonnade au loin, peut-être quelques coups de fusil plus rapprochés, et il se sera dit prudemment qu'il se devait à la France, que ce n'était pas son affaire d'aller au feu. Ce n'était pas son métier, rien n'est plus vrai, et de fait on ne l'a pas vu un seul instant dans une affaire quelconque, auprès d'un des généraux; mais ce n'était pas non plus son métier de prétendre diriger des opérations auxquelles il n'entendait rien. Ce n'était pas surtout son droit d'accuser ceux qui étaient devant l'ennemi, d'insulter ou de laisser insulter des chefs militaires que les plus graves blessures ne défendaient pas quelquefois contre les plus indignes outrages.

nisation, puisque dès le 6 décembre il n'était plus rien; on lui signifiait de Tours que son commandement était supprimé, qu'il y avait désormais deux armées de la Loire, — la première, composée du 15e, du 18e et du 20e corps sous le général Bourbaki arrivé depuis peu, la deuxième armée, confiée au général Chanzy, qui restait sur la rive droite avec le 16e, le 17e et le 21e corps. Il n'y avait peut-être pas moyen d'agir autrement, c'était une fatalité qu'on subissait. Il fallait cependant une étrange légèreté pour en prendre si lestement son parti sans consulter les généraux, pour se figurer que ce qu'on n'avait pas pu faire avec une armée entière, facile à concentrer dans de bonnes positions quand on était à Orléans, on allait pouvoir le tenter plus heureusement après la défaite, avec deux fractions d'armées séparées par un fleuve, réduites à une action indépendante et isolée. Il fallait vivre à Tours au milieu de toutes les vaines surexcitations, ne rien voir de ce qui se passait et s'acharner aux illusions de la stratégie la plus aventureuse pour se hâter, sans perdre un instant, de donner à des corps désorganisés toute sorte d'ordres de mouvemens qui poussaient à bout la patience du général Martin des Pallières et provoquaient sa démission. Il fallait enfin ne plus savoir ce qu'on faisait pour demander à Bourbaki de reprendre immédiatement « une vigoureuse offensive, » lorsque le général Bourbaki ne voyait rien de plus pressé et de plus utile que de ramener ses corps délabrés jusqu'à Bourges pour les sauver d'une complète dissolution.

La vérité, la cruelle vérité qu'on aurait dû avoir le courage de s'avouer, c'est que tout était à recommencer avec ces deux armées, dont l'une avait besoin de se reconstituer entièrement, tandis que l'autre un peu moins éprouvée, subitement ralliée par un chef énergique, allait essayer de disputer le terrain et d'arrêter l'ennemi, en illustrant sa retraite par une résistance inattendue. C'était une campagne nouvelle qui s'ouvrait, qui allait se dérouler à l'ouest d'Orléans, à travers la Beauce et le Perche, jusqu'à la Sarthe, — en attendant que Bourbaki de son côté fût en mesure de ramener au combat ses forces réorganisées.

I.

La situation était ainsi en effet le 6 décembre au soir. L'armée de la Loire n'existait plus. Pour le moment, Bourbaki, sur la rive gauche, ne pouvait rien. Chanzy, livré à lui-même sur la rive droite, s'était successivement replié vers Beaugency et vers Marchenoir; c'est là qu'il recevait le commandement de ce groupe de forces qui prenait le nom de « deuxième armée de la Loire. » Il

n'avait qu'une pensée au milieu de la déroute dont il avait sous les yeux le navrant spectacle : rallier ses soldats, défendre ses positions pied à pied, tenir tête à l'ennemi, et l'homme était fait heureusement pour ne point rester au-dessous de cette vigoureuse résolution.

C'était un vrai soldat, jeune encore, étranger à la politique, animé de patriotisme et de passion militaire. Depuis un mois à peine, il avait été rappelé d'Afrique, où il avait fait sa carrière et où il était encore général de brigade au commencement de la guerre. Dès son arrivée à l'armée de la Loire, on lui avait donné à commander une division du 16e corps, puis le 16e corps tout entier, et aussitôt il avait déployé les ressources d'un chef habile, la décision, le coup d'œil, l'esprit d'initiative, l'expérience militaire. Plein de fermeté devant tous les contre-temps comme devant le péril, le général Chanzy avait surtout un mérite : il ne manquait pas de confiance, il ne se laissait ni intimider ni déconcerter, et c'était assurément une qualité précieuse pour un capitaine dans un pareil moment. Entraîné dans la défaite commune après les derniers combats qu'il avait soutenus lui-même depuis quelques jours et après la chute d'Orléans, il n'avait pu préserver entièrement ses troupes de la contagion des paniques. Une de ses divisions, la dernière engagée, s'était précipitée en partie sur la route de Blois et ne s'était arrêtée qu'à Mer, d'où le général Barry faisait savoir que « les hommes ne pouvaient plus faire un pas en avant, » que c'était « une division à recomposer. » Les troupes de la division Maurandy avaient également souffert et avaient devancé le mouvement général de retraite sur Beaugency. Quant aux autres forces du 16e et du 17e corps, Chanzy les ramenait pas à pas, sans se décourager, et résolu à ne céder qu'à la dernière extrémité les positions défensives où il ne croyait point impossible de tenter encore la fortune des armes. Quelles étaient ces positions? Le cabinet militaire de Tours s'est figuré avoir été l'inspirateur du général Chanzy dans ces heures critiques. Le fait est que Chanzy ne puisait qu'en lui-même ses inspirations, et que dès l'après-midi du 5 décembre il avait écrit à Tours : « Pour reconstituer les 16e et 17e corps, j'ai pris le parti de venir occuper aujourd'hui une ligne s'étendant de Lorges à Beaugency... Je tiendrai sur cette ligne jusqu'à ordre contraire... » C'était là le plan de Chanzy, c'était le terrain désigné pour l'instant comme la dernière limite du mouvement de retraite et comme le théâtre d'une tentative nouvelle de résistance.

Le terrain était d'ailleurs bien choisi. Dans ces plaines de la Beauce et du Blaisois qui s'étendent de la Loire au Loir, et qui offrent si peu de ressources défensives, la forêt de Marchenoir est

comme une barrière naturelle de plus de 20 kilomètres. Entre la forêt et la Loire, il y a un espace assez resserré de 11 kilomètres, où le sol est un peu plus accidenté, où les fermes et les villages se pressent. Cette trouée était en réalité la porte de la Touraine à garder et à défendre. C'est là que le général Chanzy se proposait d'arrêter l'ennemi, en appuyant la droite de son armée à la Loire par Beaugency et en couvrant sa gauche par la forêt de Marchenoir, tandis qu'il s'établissait lui-même au centre des positions, à Josnes. Il aurait eu besoin, il est vrai, de quelques jours pour reconstituer ses forces, et il avait à peine quelques heures. Ce n'était pas en quelques heures qu'il pouvait réparer tous les désordres, refaire ses divisions appauvries par quatre journées de combat et par la démoralisation de la défaite, ramener à lui ceux de ses soldats qui s'étaient dispersés en Sologne ou même vers Blois. On avait eu heureusement l'idée d'envoyer en avant de Beaugency, sous les ordres du général Camô, une division d'un 19e corps en formation; d'un autre côté, le 21e corps, conduit par le général Jaurès, arrivait à point pour occuper les défilés de la forêt de Marchenoir, de sorte que Chanzy pouvait disposer encore d'un certain ensemble de forces, et, si le moral des troupes était affaibli, il comptait bien suppléer à tout par sa propre énergie aussi bien que par la vigueur de ses lieutenans, dont l'un, l'amiral Jauréguiberry, venait de prendre le commandement du 16e corps.

Les Allemands, qu'on dit toujours si prévoyans, si pénétrans, ne se rendaient pas compte des mouvemens de l'armée française, et ce qui se passait du côté de Chanzy leur était encore plus inconnu que le reste. Après avoir laissé un jour de repos à ses troupes, le prince Fréderic-Charles, établi lui-même à Orléans, lançait le IIIe corps prussien du côté de Gien et quelques forces en Sologne à la poursuite de nos malheureux soldats en retraite; il chargeait en même temps une division d'infanterie hessoise et une division de cavalerie de suivre la Loire par la rive gauche, tandis que sur la rive droite le grand-duc de Mecklembourg, reprenant un commandement indépendant, devait s'avancer vers Tours par Beaugency et Blois, avec les Bavarois, avec la 17e et la 22e division d'infanterie et deux divisions de cavalerie. Le grand-duc en réalité ne savait pas ce qu'il avait devant lui; il croyait peut-être faire une promenade militaire jusqu'à Tours, lorsque dès ses premiers pas, le 7 décembre au matin, il rencontrait une résistance imprévue. C'était le commencement de la lutte improvisée par Chanzy.

Ainsi, après trois jours de trêve, les Allemands retrouvaient devant eux une partie de cette armée, qu'ils croyaient avoir dispersée. Les forces du général Chanzy, distribuées entre la Loire et la

forêt de Marchenoir, occupaient une série de positions, Messas, en avant de Beaugency, Beaumont, Cravant, Poisly, Saint-Laurent-des-Bois, aux defilés de la forêt, vers la gauche. Les Allemands de leur côté s'avançaient sur un front assez étendu entre Meung-sur-Loire et Ouzouer-le-Marché. A vrai dire, la lutte avait recommencé le 6 décembre par quelques engagemens de peu d'importance, qui avaient eu lieu autour de Meung. Le 7, elle s'animait singulièrement; toute la journée, on se battait sur toute la ligne, à Saint-Laurent-des-Bois, où une attaque prussienne était vigoureusement repoussée, à Cravant, à Beaumont, à Messas. Sur quelques points, le feu avait été des plus violens. En réalité, les Allemands n'avaient pas gagné de terrain, Chanzy restait sur ses positions, et le soir il pouvait écrire à Tours avec une confiance virile : « Il se peut que nous soyons attaqués demain; je compte que nous nous en tirerons comme aujourd'hui. »

Ce qu'il y avait de plus clair, c'est que le grand-duc pouvait mesurer désormais la résistance qu'il allait rencontrer à la vivacité des combats qu'il venait de soutenir dans la journée, et de son côté Chanzy, sentant l'orage approcher, attendait de pied ferme l'effort que l'ennemi ne pouvait manquer de renouveler contre lui. Le 8 en effet, la lutte devenait plus sérieuse; elle s'engageait dès les premières heures du jour, moins vive peut-être sur notre gauche, vers la forêt de Marchenoir, plus opiniâtre et plus acharnée sur notre aile droite, où les Allemands tendaient visiblement à percer notre ligne, à séparer nos divisions de la Loire pour déborder l'armée française et s'ouvrir la route de Tours. Aiguillonné par les difficultés mêmes qui suspendaient sa marche, le grand-duc ne pouvait ni ne voulait s'arrêter, il se sentait piqué au jeu. Depuis neuf heures du matin jusqu'au soir, l'action se concentrait autour et en avant de Villorceau, dans ces positions de Cernay, de Cravant, de Beaumont, que Français et Allemands se disputaient avec une égale ténacité. L'amiral Jauréguiberry, chargé de toute la défense de l'aile droite, tenait tête intrépidement à l'ennemi, si bien qu'à la nuit tombante, au prix des plus sanglans efforts, on s'était maintenu, et cette fois encore le général Chanzy, sous la première impression du combat, pouvait écrire à Tours : « Attaqués de nouveau sur tout notre front, nous avons tenu toute la journée. Tous les corps ont été engagés depuis Saint-Laurent-des-Bois jusqu'à Beaugency. Nous couchons sur les positions de cette nuit... » Malheureusement le commandant de la deuxième armée ne savait qu'une partie de la vérité quand il écrivait ce bulletin, où respirait la confiance.

Tout aurait été pour le mieux effectivement dans cette journée du 8 sans un de ces contre-temps qui déconcertent toutes les pré-

visions d'un chef militaire, et viennent annuler d'un seul coup le succès le plus vaillamment conquis. D'où venait ce contre-temps? Il venait tout simplement de Tours, d'une de ces interventions irréfléchies, décousues, irritantes, par lesquelles le gouvernement exerçait sa trop féconde initiative. Le commandant en chef avait donné l'ordre au général Camô d'occuper fortement avec sa division le ravin de Vernon, en avant de Beaugency, à l'extrême droite de l'armée, et de s'y défendre à tout prix. Inquiet de ne recevoir aucune nouvelle de ce côté, il avait expédié des officiers qui ne rentraient qu'à onze heures du soir et qui lui apprenaient que non-seulement le général Camô n'était plus sur ses positions, mais qu'il avait quitté Beaugency, que ce mouvement s'était accompli sur un ordre direct du ministère de la guerre, confirmé par un officier du génie envoyé tout exprès. Ni le commandant en chef ni l'amiral Jauréguiberry n'en savaient rien. C'était bien la peine d'avoir eu, quelques jours auparavant, la bonne idée d'envoyer le général Camô, — pour lui donner un tel ordre au moment du combat! Ce contre-temps, qui découvrait la droite de l'armée, inspirait au général Chanzy une vive et amère surprise, qu'il ne cachait pas du reste et qu'il laissait très suffisamment percer en écrivant d'un ton assez sec au ministre de la guerre, à onze heures et demie du soir: « ... Je viens seulement d'apprendre que le général Camô, contrairement aux ordres formels que je lui avais donnés, et prétendant obéir à ceux que vous lui auriez adressés directement par un capitaine du génie envoyé de Tours, s'était retiré dans l'après-midi de Beaugency, qui a été occupé à la nuit par une troupe mecklembourgeoise se glissant le long de la Loire. Je regrette vivement cet incident, qui a terni le succès de la journée. » Le résultat était en effet tel que le disait le commandant en chef, l'ennemi s'était glissé à Beaugency, qu'il occupait avec la 17e division d'infanterie. Vainement le général Chanzy se hâtait de prendre des mesures pour faire enlever de nouveau la ville par l'amiral Jauréguiberry et par le général Tripart, qui remplaçait le général Camô, blessé d'une chute de cheval: il n'était plus temps, le mal était fait; les avantages de la journée du 8 se trouvaient ainsi compromis.

Beaugency une fois perdu, il ne restait plus qu'à se replier, à se retrancher dans des positions nouvelles, si l'on voulait continuer cette lutte pleine d'émouvantes et obscures péripéties. Malgré tout, le général Chanzy ne se décourageait pas. Il se disait que la ténacité à la guerre est souvent le meilleur moyen de lasser la mauvaise fortune, il s'efforçait de relever le moral de ses soldats en leur montrant, par ce qu'ils venaient de faire, qu'ils pouvaient résister à l'ennemi; il suppléait à tout, réduit un instant à faire commander

une division par un simple colonel faute de généraux. Chanzy en un mot était résolu à ne céder le terrain qu'à la dernière extrémité. Même après la perte de Beaugency, il ne reculait qu'à une courte distance, établissant l'aile droite de son armée au vallon de Tavers, le long de la Loire, rectifiant la disposition de ses troupes sur le reste de la ligne, et se tenant prêt à repousser toute attaque. Le 9 décembre, on se battait de nouveau; le 10, on se battait encore. Du matin au soir, on était aux prises sans qu'il y eût un désavantage sensible pour les Français. L'aile droite de notre armée se maintenait à Tavers malgré le plus violent assaut, et au centre ou sur la gauche les divisions du 17e et du 21e corps trouvaient encore le moyen de tenter des retours offensifs sur le village d'Origny, qu'on reprenait, ou à travers les débouchés de la forêt de Marchenoir. On était au quatrième jour de cette lutte nouvelle,—sans parler des combats d'Orléans, —et l'ennemi pendant ces quatre jours avait perdu plus de 4,000 hommes. Les Allemands commençaient à être stupéfaits de cette résistance, qu'ils avaient si peu prévue. Un correspondant anglais, qui était dans leur camp, reproduisait assez naïvement cette impression en prétendant que c'était fort singulier, que les Français reparaissaient toujours plus nombreux, qu'ils s'entendaient à choisir leurs positions et qu'ils avaient un général qui savait les défendre. « Ils ont maintenant combattu pendant huit jours sur dix, ajoutait-il, et des troupes de nouvelle formation qui peuvent accomplir cela contre des vétérans sans être défaites le dixième jour ont tout droit d'espérer que la chance tourne en leur faveur. »

Le général Chanzy, malgré tous les contre-temps, avait accompli ce tour de force d'arrêter brusquement une armée victorieuse, de se hérisser de feux et de baïonnettes dans un mouvement qui était après tout une retraite. M. de Freycinet ne manque pas d'opposer Chanzy à d'Aurelle, en essayant de montrer, par la résistance de la deuxième armée de la Loire, ce qu'aurait pu faire la première armée réunie aux derniers jours de novembre autour d'Orléans. D'abord le général Chanzy agissait beaucoup de lui-même, sans attendre les inspirations de Tours; le gouvernement n'avait pas eu le temps de lui tracer des plans d'opérations, et c'était fort heureux, puisque la seule fois où le cabinet militaire de Tours se mêlait des affaires de l'armée, c'était pour les compromettre, comme à Beaugency. En outre le commandant de la deuxième armée, habile à choisir ses positions, se bornait à se défendre, et se défendait avec une surprenante vigueur. Cette courte campagne sur la ligne de la Loire à Marchenoir montre effectivement d'une certaine manière ce qui aurait pu être fait à Orléans, si, au lieu de jeter les généraux

dans les aventures d'une périlleuse offensive, on les eût laissés libres de n'écouter que leur propre inspiration, d'attendre l'ennemi dans les positions qu'ils avaient préparées, où ils s'étaient fortifiés. Le général Chanzy se soutenait depuis quatre jours, dans des conditions bien moins favorables, précisément par la tactique qui aurait pu être suivie avec succès à Orléans, et opposait une redoutable et meurtrière défensive qui dans d'autres circonstances, s'il eût été secondé, aurait pu finir par un vigoureux et victorieux retour offensif. Malheureusement ce qui eût été possible à Orléans, quoique toujours difficile, devenait impossible huit jours après à Josnes ou à Marchenoir. Le général Chanzy était à bout de ressources; en arrêtant et en épuisant l'ennemi, il s'épuisait lui-même, et d'heure en heure il voyait sa situation s'aggraver, l'orage grossir devant lui et autour de lui.

Le danger était sérieux en effet. Au premier moment, Chanzy, comme beaucoup de chefs militaires toujours portés à s'exagérer les forces qu'ils ont devant eux, croyait avoir sur les bras l'armée entière du prince Frédéric-Charles. C'était une erreur encore le 7 et le 8. Ce n'est qu'en apprenant ces deux journées de combats que le quartier-général de Versailles commençait à s'inquiéter de voir le grand-duc de Mecklembourg ainsi arrêté dans sa marche, et donnait immédiatement au prince Frédéric-Charles l'ordre de reprendre la direction supérieure des opérations sur la Loire, qui lui avait été un instant retirée. Alors seulement le prince Frédéric-Charles rappelait à lui le III[e] corps prussien qu'il avait expédié vers Gien et Briare; il jetait sur la rive gauche de la Loire le IX[e] corps, qui, avec la division hessoise et la cavalerie, devait pousser jusqu'en face de Blois, au-delà s'il le fallait, et lui-même, prenant le X[e] corps, qu'il avait gardé à Orléans, il se portait sur Beaugency à l'appui du grand-duc. Les premiers détachemens de l'artillerie du X[e] corps arrivaient juste pour se mêler à l'action de l'après-midi du 9, et le lendemain le corps tout entier commençait à entrer en ligne. A partir de ce moment, les divisions de Mecklembourg, si vigoureusement tenues en échec jusque-là, n'étaient plus seules, l'armée allemande se trouvait augmentée, fortifiée de troupes aguerries et reposées. L'arrivée sur le terrain du prince Frédéric-Charles, à laquelle l'intrépide commandant de la deuxième armée avait cru trop tôt, et qu'il avait du reste provoquée par son indomptable résistance, cette arrivée changeait étrangement les conditions de la lutte. Une autre circonstance toute fortuite, dont le général Chanzy ne se doutait pas, servait avec un malheureux à-propos les chefs prussiens, ne fût-ce qu'en leur révélant ce qui restait toujours obscur pour eux. Dans la nuit du 9 au 10, les Allemands interceptaient

un ordre de mouvement parti de l'état-major français. Ils étaient dès lors fixés sur les forces de Chanzy, sur la disposition de ses troupes, sur ses desseins. Rien ne pouvait être plus précieux pour l'ennemi et plus dangereux pour nous.

Ce n'est pas tout. Chanzy, en tenant tête sans pâlir aux différens corps qu'il avait devant lui, ne cessait de tourner ses regards vers la rive gauche de la Loire, par où l'ennemi pouvait s'avancer, déborder son aile droite et menacer même sa retraite, s'il arrivait à forcer le passage du fleuve. Le commandant de l'armée française ne négligeait rien pour conjurer ce péril; il suivait la marche des Prussiens avec la vigilance la plus active, et il multipliait les ordres les plus énergiques pour la défense de la Loire, afin qu'on repoussât à outrance toute tentative de l'ennemi, sans trop se hâter cependant de couper des ponts qui pouvaient être utiles aux mouvemens de l'armée française elle-même. Il avait laissé à Blois le général Barry, qui n'avait plus que des débris de sa division, et il avait envoyé le général Maurandy au-delà de la Loire pour occuper le parc de Chambord avec des francs-tireurs. Par malheur, tout ce qui se passait hors de la vue du commandant en chef allait un peu à l'aventure, et le général Chanzy ne savait même pas toujours si ses ordres étaient exécutés. A dire vrai, la contradiction, l'effarement et le décousu régnaient partout, et naturellement le désordre conduisait à l'impuissance. Dès le 9, lorsque Chanzy maintenait encore si vaillamment sa ligne de bataille sur la rive droite, les Allemands, qui ne cessaient de s'avancer par la rive gauche, arrivaient à Chambord, enlevaient le parc et le château presque par surprise, et les forces françaises se rejetaient vers Amboise, tandis que l'ennemi paraissait aussitôt devant Blois.

Ici c'était une autre affaire. Il y avait un comité de défense avec lequel les généraux avaient à s'entendre. Pour le premier moment, on s'était mis à l'abri en coupant le pont, et, cela fait, on se débattait dans une confusion stérile et agitée. Il y avait à concilier les intérêts d'une grande ville menacée d'un bombardement et le salut de l'armée; il y avait à organiser une résistance avec des soldats qui n'étaient plus des soldats, qui n'étaient que des débandés et des fuyards ramassés sur toutes les routes. D'un bord à l'autre du fleuve, on se défiait et on parlementait tour à tour avec l'ennemi. La chute de Blois n'était plus évidemment qu'une question d'heures, de sorte que, dès le 10 décembre, le général Chanzy, avec ses troupes exténuées de fatigue et de misère, se trouvait avoir à soutenir devant lui le choc d'une armée renforcée, et d'un autre côté il était menacé par Blois. Vainement il s'efforçait de communiquer son feu et son énergie, demandant à tous la fermeté et le sang-

froid, rudoyant quelquefois les propagateurs de paniques, il ne sentait pas moins le danger croissant de la situation.

Dans cette extrémité, il y avait, il est vrai, un moyen qui aurait pu tout sauver, et ce moyen, le commandant en chef de la deuxième armée de la Loire le connaissait bien : c'eût été une diversion tentée sur la rive gauche ou sur un point quelconque de la ligne de la Loire par l'armée du général Bourbaki. Assurément, si le 18e et le 20e corps avaient pu se porter de nouveau sur Gien, ils auraient retenu le IIIe corps prussien, que le prince Frédéric-Charles rappelait à Orléans, et le prince lui-même eût hésité peut-être à s'engager contre Chanzy. Si, à défaut de ce mouvement, le général Bourbaki avait pu se jeter avec quelques divisions dans la direction de Blois par Romorantin, il eût arrêté les Allemands et dégagé la deuxième armée. Si tout cela eût été possible, bien des malheurs auraient été épargnés, c'est évident; mais c'était impossible dans l'état de décomposition et de démoralisation des corps de Bourbaki ramenés à Bourges. On avait de la peine à rattraper ces malheureuses troupes, qui s'enfuyaient sur tous les chemins jusqu'à Limoges. La débandade était complète pendant que le gouvernement annonçait gravement au pays dans ses dépêches que « la retraite s'effectuait en bon ordre, » que l'armée avait repris « d'excellentes positions. » Assailli, menacé de toutes parts, et d'ailleurs peu au courant de l'état moral des corps qui en ce moment atteignaient à peine Bourges, Chanzy s'adressait au gouvernement comme au général Bourbaki, dépeignant en traits saisissans l'extrémité où il se trouvait, précisant ce qu'il y avait à faire. Le 10 au soir, il disait : « Le mouvement qu'il est possible et indispensable de faire pour rétablir, coûte que coûte, notre situation est le suivant : marcher de Bourges sur Vierzon, pousser le gros de la première armée par Romorantin sur Blois, prendre position entre la Loire et le Cher pour intercepter les communications de l'ennemi entre Orléans et son armée, engagée sur Tours, de façon à couper cette dernière de sa base d'opération. Si ce mouvement se fait, je me charge de tenir sur la rive droite de la Loire... » Au général Bourbaki lui-même, il écrivait quelques heures après : « Établi entre la forêt de Marchenoir et la Loire, je lutte depuis cinq jours du matin au soir avec le gros des forces du prince Charles. L'ennemi n'a que peu de monde à Orléans, un corps qui ne dépasse pas bien certainement 20,000 hommes du côté de Vierzon, et un autre de 12,000 à 15,000 qui menace Blois, Tours... Marchez donc carrément et sans perdre une minute; ma position est des plus critiques, et vous pouvez me sauver. »

On ne répondait pas à cet ardent appel. M. Gambetta avait beau se démener, aller de Josnes à Bourges, du camp de Chanzy au camp

de Bourbaki, il se donnait à peu de frais des airs de factotum de la guerre, il s'agitait pour s'agiter. Le général Bourbaki craignait de prêter le flanc à l'ennemi dans la marche qu'on lui demandait, de se laisser aller à une fausse manœuvre, que le prince Frédéric-Charles lui ferait expier, et en cela, lui aussi, il se faisait peut-être illusion sur l'ubiquité des Allemands et sur l'immensité de leurs moyens militaires, car enfin le prince Frédéric-Charles ne pouvait pas être partout. S'il se portait en force sur Bourbaki, c'est qu'il aurait lâché prise du côté de Chanzy, qui à son tour pouvait lui faire expier la dispersion de ses troupes; s'il restait attaché à la poursuite de Chanzy, il ne pouvait pas être en mesure d'accabler Bourbaki. Ce n'était là d'ailleurs qu'une considération presque spéculative. La vraie raison était l'impossibilité de reprendre la campagne avec des corps en dissolution qu'on ne pourrait pas même peut-être maintenir au feu, et, dans les momens où on le pressait trop, le général Bourbaki avait la loyauté de répondre au gouvernement : « Si vous voulez sauver l'armée, il faut la mettre en retraite. Si vous lui imposez une offensive qu'elle est incapable de soutenir dans les conditions actuelles, vous vous exposez à la perdre. Dans le cas où votre intention serait de prendre ce dernier parti, je suis si profondément convaincu des conséquences pouvant en résulter que je vous prierais de confier cette tâche à un autre. » On en était là.

II.

Resté seul au combat, sans ressources, sans espoir de secours, au milieu d'un réseau de forces ennemies qui se tendait de plus en plus autour de lui, le général Chanzy n'avait plus qu'un parti à prendre, subir la nécessité, se retirer de ce terrain qu'il disputait depuis cinq jours, et il pouvait d'autant moins hésiter qu'il n'avait plus même ce dernier prétexte d'avoir à couvrir Tours, que le gouvernement venait de quitter pour se réfugier à Bordeaux. Cette retraite, le commandant de la deuxième armée l'avait prévue, il s'y tenait prêt; mais il ne voulait la commencer qu'après avoir tout épuisé, et il n'entendait pas l'exécuter en vaincu fugitif. Il voulait se replier en homme résolu à se faire respecter et qui va chercher des positions nouvelles. Il avait choisi comme point de retraite la ligne du Loir et Vendôme, avec la pensée, s'il y était contraint, d'aller s'appuyer à la Sarthe et au Mans. Le 11 au matin commençait ce mouvement qui devait s'accomplir en pivotant sur la gauche de l'armée placée à Marchenoir. Ce n'était pas la moins difficile de ces opérations qui se poursuivaient depuis quelques jours, puisque l'armée, quittant définitivement la Loire, dont elle

se couvrait jusque-là, exposée désormais à être tournée, était réduite à se retirer à travers des plaines où elle ne pouvait pas même dissimuler sa marche, où elle n'allait plus trouver jusqu'au Loir une seule position défensive.

Chanzy avait tout à la fois à tromper par son attitude et par ses démonstrations l'adversaire qu'il avait devant lui, à se tenir en garde du côté de la Loire, qu'il abandonnait, et à se prémunir contre un mouvement de l'ennemi, qui, en dépassant par le nord la forêt de Marchenoir, pouvait aller le devancer sur la route d'Orléans au Mans. Il fallait autant de dextérité que d'énergie pour se tirer d'affaire. Heureusement, selon l'aveu du major Blume, les Allemands en avaient assez, eux aussi, après ces dix journées, durant lesquelles « ils avaient lutté sans relâche, combattant depuis le point du jour jusqu'au coucher du soleil et passant les nuits aux avant-postes, presque toujours à portée de fusil de l'ennemi. » Ils étaient fatigués, ils cherchaient un moment de repos, et Chanzy avait si habilement pris ses dispositions qu'il se dérobait devant eux; un instant, au camp prussien on ne savait pas ce qu'il était devenu. Trois jours après, il était sur le Loir, ayant eu à faire les marches les plus pénibles de la campagne, par un temps affreux, sous des pluies torrentielles, à travers des chemins où hommes et chevaux avaient de la peine à se tenir debout. Ce n'est que dans la nuit du 11 au 12 que les Allemands apprenaient avec quelque précision le mouvement de Chanzy, et alors ils se mettaient à sa poursuite. Le grand-duc de Mecklembourg était chargé de gagner, par le nord de la forêt de Marchenoir, Morée et Fréteval, dans cette partie supérieure du Loir, tandis que le prince Frédéric-Charles, appelant le IIIe corps prussien, qui venait d'arriver à Orléans, ralliant le IXe et le Xe corps, se portait lui-même directement sur Vendôme.

Le choix de Vendôme et de la ligne du Loir s'expliquait tout naturellement de la part du général Chanzy. C'était une retraite sans aucun doute, mais c'était une retraite qui gardait le caractère d'une opération de guerre calculée avec autant d'habileté que de prévoyance. Par là le commandant de la deuxième armée menaçait les Allemands, s'ils se laissaient aller à s'enfoncer trop avant vers le sud, il restait à portée de Paris, prêt à saisir l'occasion, s'il y avait quelque effort prochain à renouveler, — et à la dernière extrémité il avait sa retraite ouverte vers le Mans. Certes, même à cette heure où il n'était plus déjà sur la Loire, il eût été bien servi encore par cette diversion qu'il demandait sur la rive gauche, et il ne se bornait pas à insister sur la nécessité d'une diversion, il se plaignait qu'on perdît la tête à Tours, qu'on se hâtât de tout déménager, lorsqu'il était de la dernière importance que les services militaires, le che-

min de fer, le télégraphe restassent organisés; « je ne m'explique pas la panique de Tours, » écrivait-il. M. Gambetta croyait avoir tout dit en rejetant sur les chefs militaires qu'il avait frappés la faute de la désorganisation des corps de Bourbaki, et en flattant Chanzy, en lui écrivant : « Vous avez fait des prodiges depuis quinze jours pour vous suffire à vous-même; continuez à tenir en échec des forces bien supérieures. » Le général Chanzy devait trouver assez prétentieusement futiles et fort peu décisives ces banales flatteries terminées par un si étrange encouragement à la persévérance. Il n'avait pas besoin qu'on lui dît de tenir, il n'était pas homme à se payer de mots. Pourrait-il tenir? C'était là la question. Il ne demandait pas mieux, il espérait encore pouvoir disputer le terrain, et il prenait ses dispositions en conséquence.

Sans doute la ligne du Loir, vallée étroite et bordée de mamelons assez élevés, offrait de précieux moyens de défense. Sans doute aussi Vendôme était un point important à garder, puisque c'était en quelque sorte un nœud de communications, de routes allant d'Angers à Châteaudun, de Blois au Mans par Saint-Calais, de Tours à Chartres par Château-Renault, Cloyes et Bonneval, sans parler du chemin de fer qui relie Tours à Paris par Châteaudun et Dourdan. Le général Chanzy le savait bien lorsqu'il avait pris cette direction. Cependant, si Vendôme était un point stratégique utile à conserver, c'était aussi une position difficile à défendre contre une attaque venant de Blois, parce que la ville, placée en partie sur la rive gauche du Loir, est dominée par des hauteurs que l'artillerie ne peut protéger efficacement des hauteurs opposées de la rive droite. Si on porte la défense sur le plateau même de la rive gauche, alors on est exposé, en cas de retraite, à se replier par des rampes dangereuses, à travers les rues étroites de la ville, en ayant à passer les ponts jetés sur les deux bras de la rivière. D'un autre côté, le général Chanzy ne pouvait se méprendre sur l'état moral des troupes auxquelles il avait à demander un nouvel effort. La retraite qu'il venait de faire s'était accomplie aussi bien que possible, c'est-à-dire sans désastre, dans les conditions les plus difficiles, les plus cruelles; mais enfin cette malheureuse armée, aux prises avec l'ennemi depuis le 1er décembre, éprouvée par le feu, par les fatigues, par les privations, par les marches les plus pénibles, cette armée restait profondément atteinte; elle était à cette heure de détente dangereuse qui suit les efforts violens. Les traînards, encombrant les chemins ou dispersés dans les fermes isolées, se laissaient prendre sans résistance pour ne pas continuer la campagne, et ils allaient ainsi grossir ces listes de prisonniers dont les Allemands se faisaient des trophées. Nombre de soldats et même d'officiers ne

ralliaient pas leurs corps. Il y en avait qui rentraient tout simplement dans leurs foyers. L'ordre se relâchait partout. Chanzy voyait le mal, et il ne négligeait rien pour le guérir ou pour en arrêter les progrès. Tantôt il employait la sévérité, tantôt il s'étudiait à relever ses soldats par un ordre du jour qui était à la fois un stimulant viril et un avertissement. « Ce que vous venez de faire, leur disait-il, malgré des privations forcées, des fatigues incessantes, le froid, la neige, la boue de vos bivouacs, vous le continuerez, puisqu'il s'agit de sauver la France, de venger notre pays envahi par des hordes de dévastateurs. Pour nos nouveaux efforts, il faut l'ordre, l'obéissance, la discipline; mon devoir est de l'exiger de tous, je n'y faillirai pas... »

Malgré tout ce qu'il y avait de critique dans une situation où, pour se mesurer avec des difficultés croissantes, on n'avait plus que des forces diminuées et singulièrement ébranlées, le général Chanzy ne se décidait pas moins à essayer de résister sur cette ligne nouvelle qu'il venait à peine d'atteindre. Dès son arrivée à Vendôme, il plaçait ses troupes de façon à garder dans tous les cas sa retraite assurée par le Perche, en se préparant à recevoir l'attaque qui pouvait venir par la route de Blois. Le 21ᵉ corps restait sur la rive droite du Loir, au-dessus de Vendôme, allant de Busloup à Saint-Hilaire par Fréteval, qui était à la gauche de l'armée le point essentiel à défendre contre le grand-duc de Mecklembourg. Les meilleures troupes du 16ᵉ et du 17ᵉ corps, appuyées par de la cavalerie, étaient sur le plateau de la rive gauche, en avant de Vendôme, surveillant la route de Blois, occupant la bonne position de Bel-Essort et gardant les approches du village de Sainte-Anne. Enfin le général Barry, qui avait quitté Blois le 12 avec tout ce qu'il avait pu réunir, était arrivé à Saint-Amand sur le chemin de fer de Tours à Vendôme. Le général Barry ne savait trop où il en était ni ce qu'il devait faire; il ne pouvait représenter avec ses bataillons incohérens qu'une aile droite bien faible pour l'armée, et il craignait d'être tourné lui-même par les Prussiens, qu'on disait déjà maîtres de la ligne ferrée à Château-Renault, au-dessous de Saint-Amand. L'ennemi, sans être aussi rapproché et aussi entreprenant que le craignait le général Barry, n'était cependant pas bien loin. La grande préoccupation des Allemands était d'en finir avec cette résistance de Chanzy, qu'on retrouvait toujours, et en réalité le quartier-général de Versailles ne laissait pas de s'inquiéter de l'ensemble de cette situation. Il s'en inquiétait si bien que d'un côté il envoyait de nouvelles troupes à Orléans pour permettre au prince Frédéric-Charles de marcher avec toutes ses forces sur Vendôme, et que d'un autre côté il détachait de l'armée d'investissement de Paris une di-

vision de cavalerie avec quelques bataillons de landwehr pour les porter vers l'ouest, dans la direction du Mans, de sorte que Chanzy allait se trouver plus que jamais menacé. Le 14 et le 15 décembre, la lutte s'engageait de nouveau sur les bords du Loir. C'était la bataille de Vendôme, qu'on avait à livrer avant d'avoir pu même reconstituer à demi l'armée.

C'était à la vérité moins une bataille rangée qu'une tentative de défense désespérée, une série d'engagemens sur cette ligne du Loir, — à Fréteval, où les troupes du grand-duc se heurtaient contre le 21e corps français, — en avant de Vendôme, où les divisions du 16e et du 17e corps recevaient le choc des premières colonnes du prince Frédéric-Charles. Un instant, dans l'après-midi du 15, la mêlée devenait sérieuse, et après tout cette malheureuse armée, qui était toujours au feu, avait assez énergiquement résisté pour ne pas s'avouer vaincue, pour pouvoir passer la nuit sur le plateau qu'elle occupait depuis la veille. Elle avait en définitive repoussé l'attaque allemande. On avait cependant perdu la meilleure position, celle de Bel-Essort, la défense de Vendôme devenait par le fait aussi périlleuse que difficile, et le général Chanzy se trouvait dans la situation la plus grave, la plus délicate.

Que pouvait-il, que devait-il faire? Attendrait-il un second combat pour le lendemain? Il sentait que son armée succombait à la lassitude, que, si l'ennemi recommençait la lutte avec des forces nouvelles, il n'aurait à lui opposer que des bataillons épuisés. Sur ce point, il ne pouvait nourrir la moindre illusion, il le voyait, et ses chefs de corps les plus énergiques lui avouaient avec tristesse qu'il n'y avait plus à compter sur une résistance sérieuse de leurs soldats. Tout ce qui était possible, il l'avait fait; il s'était maintenu le soir sur ses positions, peut-être un peu pour ne pas paraître céder un terrain qu'on n'avait pas pu lui enlever, surtout aussi parce qu'il craignait qu'une retraite pendant la nuit ne devînt un désastre, une vraie débandade, et cette nuit même ne faisait qu'ajouter aux souffrances de ses troupes, obligées de camper dans la boue et la neige, au milieu de l'humidité et du froid, sans pouvoir allumer un feu de bivouac. Aller au-delà était impossible, il fallait prendre un parti, le temps pressait. Chanzy se décidait à repasser le Loir, et la retraite commençait avant le jour. Tout était d'ailleurs assez bien combiné pour que les premiers mouvemens, protégés par un brouillard du matin, pussent être dérobés à l'ennemi. Successivement les corps se repliaient, s'écoulaient à travers la ville et passaient la rivière. Quand les Allemands s'aperçurent de cette sorte d'évasion vers neuf heures du matin, l'armée française était en sûreté, les ponts venaient de sauter. Il restait une dernière inquiétude : il s'a-

gissait de sauver par le chemin de fer de Tours le matériel et les approvisionnemens de toute sorte accumulés à Vendôme. Un convoi considérable avait été formé : pourrait-il échapper à l'ennemi? Il put partir, lui aussi, entraîné par deux puissantes locomotives soufflant à toute vapeur, et il disparut à l'horizon, se dérobant aux regards qui le suivaient avec anxiété!

Ainsi on quittait Vendôme et cette ligne du Loir, où l'on avait à peine fait une halte de deux jours; on s'en allait vers Le Mans par toutes les routes du Perche, le 21e corps se dirigeant par Droué, Vibraye, vers la vallée de L'Huisne, qui aboutit à la Sarthe, le 16e et le 17e corps s'acheminant par Montoire, par Saint-Calais, le général Barry suivant autant qu'il le pouvait le mouvement à l'aile droite. Cette région accidentée et touffue du Perche où l'on s'engageait, et qui eût été dans d'autres circonstances si favorable à une défense énergique, à une guerre de partisans, ne facilitait pas pour le moment la retraite déjà un peu troublée d'une armée régulière. Elle offrait sans doute l'avantage de gêner l'ennemi, s'il était tenté de nous poursuivre; elle avait aussi l'inconvénient de rendre la marche de nos soldats plus lente, plus pénible, plus confuse, et, par une fatalité de plus, les autorités départementales, sans consulter même les chefs militaires, avaient fait couper les chemins un peu partout sous prétexte d'arrêter l'invasion. En réalité, c'étaient nos propres corps qui étaient les premiers à souffrir de ces destructions prématurées et imprévoyantes. Le matériel, l'artillerie, se perdaient dans les fondrières boueuses, et on avait la plus grande peine à les en retirer. Une des divisions du 21e corps, celle du général Goujard, passait toute une nuit, une nuit glacée et obscure, à se débattre avec ces difficultés; elle ne pouvait arriver à Droué qu'au matin, après douze heures de marche, et le résultat de cette perte de temps était que cette division, au moment où elle allait se remettre en route après avoir pris un peu de repos, se trouvait tout à coup assaillie par l'ennemi, qui se jetait à l'improviste sur le village. Il fallut toute la vigueur du général Goujard lui-même pour ramener au feu ses soldats prêts à se débander, pour repousser les assaillans et sauver peut-être l'aile gauche d'un désastre. Le 17e corps, de son côté, avait, lui aussi, à soutenir un combat d'arrière-garde sur la route de Saint-Calais, à Épuisay. Sauf ces engagemens, les Allemands semblaient mettre peu d'ardeur dans la poursuite. Soit fatigue, soit parti-pris de ne point aller au-delà d'une certaine limite, ils ne troublaient pas sérieusement la marche de nos troupes; mais ce qui rendait surtout la retraite difficile et périlleuse, c'était la démoralisation croissante de l'armée dès qu'on s'était engagé dans tous ces fourrés du Perche, sur toutes ces routes qui conduisaient au Mans.

Ce que le général Chanzy avait prévu, ce qu'il avait voulu prévenir, arrivait presque aussitôt. Cette armée, qui la veille encore tenait assez fermement au feu, conduite par des chefs énergiques, s'abandonnait pour ainsi dire elle-même dans sa retraite. La configuration du terrain favorisait la dispersion et le désordre. Le nom seul du Mans exerçait une sorte de fascination sur ces malheureux soldats, qui presque sans souliers, les pieds endoloris par la neige et par la fatigue, retrouvaient des forces, se jetaient dans tous les chemins détournés et doublaient les étapes pour arriver plus vite. Le Mans, selon le mot du général Chanzy lui-même, était pour eux le repos, le bien-être, tout au moins un répit de quelques jours. Des régimens presque entiers se laissaient entraîner sans regarder derrière eux, sans s'inquiéter de ce que devenait le reste de l'armée. Les hommes se déchargeaient de leurs armes et les jetaient pêle-mêle dans les voitures des convois, il y avait jusqu'à des officiers qui abandonnaient leurs troupes sans autorisation. Ce n'était pas sans doute l'histoire de toute l'armée; il y avait cependant assez de débandés et de fuyards pour que des régimens de gendarmerie, envoyés sur tous les chemins, ne pussent arrêter ce torrent désordonné qui s'en allait vers Le Mans. Ces quatre jours de retraite étaient assurément la plus cruelle épreuve au lendemain d'une série de combats qui n'avaient pas été sans gloire. Pendant quatre jours, le général Chanzy s'efforçait de disputer ses divisions à la panique, de lutter contre la désorganisation qu'il avait sous les yeux. Ce n'est que le 20 décembre que l'armée arrivait enfin sur la Sarthe, échappant à la tyrannie de sa propre démoralisation au moins autant qu'à la poursuite de l'ennemi.

Quant aux Allemands en effet, ils s'étaient arrêtés après les premières démonstrations; ils avaient grand besoin eux-mêmes de reprendre haleine, de reconstituer leurs forces, de coordonner leur situation avant de s'engager plus profondément dans l'ouest, et par le fait il y avait entre les deux armées une sorte de trêve de quelques jours, durant laquelle on allait de part et d'autre se préparer à des luttes nouvelles.

III.

On était au 20 décembre. Au moment où les soldats de la Loire et de Vendôme arrivaient ainsi au Mans, les uns encore en bon ordre et allant prendre leurs positions, les autres formant une masse incohérente répandue dans la ville, il n'y avait point certes à s'y méprendre, c'était une armée à reconstituer entièrement, et le général Chanzy était le premier à savoir ce qu'il avait à faire. Dès son

arrivée, sans perdre une heure, il écrivait au gouvernement : « Je trouve ici un encombrement de corps de toute sorte, sans direction aucune. Il me faut quelques jours pour remédier à cette situation. Je prépare un projet de réorganisation de l'armée, je vous demande instamment d'attendre que je vous soumette ce projet avant de prendre des dispositions qui pourraient augmenter les difficultés au milieu desquelles je me trouve. J'ai tout intérêt à avoir au plus vite une bonne et belle armée. Autorisez-moi à agir pour arriver à ce résultat... » En se repliant vers l'ouest, Chanzy n'entendait nullement en effet aller s'immobiliser autour du Mans. Refoulé sans avoir été rompu dans sa ligne de retraite, ramené un peu en désordre, mais sans avoir cessé de combattre, vers des positions qu'il avait après tout choisies d'avance, il ne songeait qu'à prendre quelques jours pour remettre son armée sur pied, pour se retrouver en mesure de faire face aux événemens. On n'en doutait pas au camp ennemi; un correspondant anglais qui suivait les Allemands écrivait qu'on s'attendait à voir les Français abandonner leurs positions du Loir pour se reporter à une ou deux journées de marche dans une situation aussi forte. Par le fait, Le Mans devenait pour la deuxième armée de la Loire une nouvelle base d'opération sur laquelle le commandant en chef comptait s'appuyer, avec la pensée de se défendre ou d'attaquer lui-même selon les circonstances. Au point où en était la France, il sentait le prix du temps, et, s'il réclamait une complète liberté d'action, c'est parce qu'il comprenait bien que de Bordeaux, puisque le gouvernement était à Bordeaux, on ne pouvait qu'ajouter à ses embarras, — parce qu'il connaissait mieux que personne les difficultés de l'œuvre militaire qu'il avait à poursuivre.

La première de toutes les difficultés était dans la nature même de ces forces que Chanzy tenait sous sa main et qu'il avait hâte de réorganiser. Ces armées de province, elles faisaient sans doute de leur mieux, et on pouvait s'en servir utilement, mais à la condition de ne pas se faire illusion et de les prendre telles qu'elles étaient. Un des historiens de la guerre, le colonel Rüstow, résume le caractère de cette campagne et de ces combats en disant que « les légions françaises improvisées allaient bravement au feu, » — que les Allemands l'emportaient toujours cependant par leur solide constitution, par leur puissante cohésion, et que, lorsque les commandans français, malgré toute leur activité, voyaient leurs bataillons se briser contre cette force, ils n'avaient plus qu'à ordonner la retraite. Oui, et la retraite commencée en bon ordre s'achevait quelquefois en désordre. Ce n'était pas le courage qui manquait à ces hommes, c'était l'organisation qui était insuffisante pour en faire

des soldats. Ils n'avaient ni l'esprit militaire, ni ce sentiment de solidarité qui fait une armée, ni l'habitude de l'obéissance et de la discipline, ni la plus simple idée des nécessités de la guerre. Il faut lire le navrant récit que fait le général Goujard d'une de ses premières étapes lorsqu'il allait rejoindre le 21e corps avec ce qu'on nommait la division de Bretagne. Il était arrivé à Saint-Calais et avait pris position sur les hauteurs, à l'ouest de la ville. La journée avait été dure, la nuit était glaciale, la neige tombait en abondance. Que se passait-il? Peu d'instans après l'arrivée, le camp était presque désert : soldats et officiers s'étaient hâtés d'aller chercher un refuge en ville. Le lendemain matin, au moment du départ, sauf les marins toujours fidèles au poste, la division offrait le plus misérable aspect. Le désordre était partout, les compagnies diminuées n'avaient plus tous leurs officiers, — et ce qu'il y a de plus caractéristique, c'est que ces malheureux ne se doutaient même pas de la gravité de cette désertion nocturne presque devant l'ennemi; ils trouvaient cela tout simple, tant l'esprit militaire s'était altéré en France!

Voilà la vérité telle qu'elle reparaissait aux heures de crises un peu violentes dans ces armées de province. Naturellement, en ce temps-là, les esprits légers, les stratégistes de fantaisie, les préfets à proclamations retentissantes, ne cessaient de trouver que tous les soldats étaient des héros, que ce corps d'officiers était une pépinière de tacticiens de génie méconnus, et que les généraux qui se laissaient battre étaient seuls des traîtres. Ce qu'il faut dire en propres termes, c'est que ces armées, sans être assurément une illusion, sans manquer de dévoûment et de bonne volonté, n'ont existé en certains momens que par les chefs qui les commandaient. Qu'eût été la deuxième armée de la Loire sans le général Chanzy? C'est par son chef qu'elle tenait cinq jours à Marchenoir, qu'elle se battait à Vendôme, qu'elle échappait à une dissolution complète dans sa retraite du Mans, et c'est par lui encore qu'elle arrivait assez rapidement à se reconstituer sur la Sarthe. En peu de jours effectivement, par des efforts infatigables, le général Chanzy avait fait le plus pressé. Il parvenait à remettre un peu d'ordre partout, à réorganiser ses divisions, et il distribuait son armée dans les positions qu'il avait choisies autour du Mans, qu'il protégeait par des travaux de défense. Il ne pouvait pas épargner à ses troupes les rigueurs d'une saison implacable, les misères du bivouac dans la neige et dans la boue; mais il s'était empressé de leur rendre un peu de bien-être, de les vêtir et de les nourrir. En un mot, Chanzy croyait bientôt avoir retrouvé une armée. Restait à savoir ce qu'il ferait maintenant avec cette armée, et ici se retrouvait une autre

difficulté qui a pesé sur toute la campagne, qui n'a point été certainement étrangère aux désastres définitifs de la France, celle des rapports du gouvernement avec les généraux, de l'intervention incessante, obstinée, du cabinet de Tours ou de Bordeaux dans les opérations de la guerre.

Chose assez étrange, les événemens qui depuis un mois avaient eu pour résultat de fractionner les forces de la France ne paraissaient pas avoir causé un déplaisir trop sensible au gouvernement, qui avait tout l'air de voir dans cette combinaison un moyen de plus d'exercer son omnipotence, de rester le directeur suprême d'opérations multiples. Était-ce étourderie, était-ce préoccupation jalouse d'une dictature infatuée? Toujours est-il que le gouvernement semblait éviter tout ce qui aurait pu favoriser une intelligence des généraux entre eux ou des chefs militaires de province avec Paris, et il les laissait dans une ignorance presque complète de tout ce qui se passait en dehors de leur sphère d'action. Au lieu de les associer à la responsabilité de toutes les résolutions dans une si effroyable crise, il les consultait à peine. Le gouvernement troublait souvent les généraux par les immixtions les plus futiles, et il ne leur disait pas ce qu'ils auraient eu le plus sérieux intérêt à connaître. Il se contentait de leur envoyer des dépêches qui pouvaient les tromper comme elles trompaient tout le monde, ou un bulletin confus qui n'était qu'un ramassis de nouvelles prises dans tous les journaux européens. Le général d'Aurelle s'était déjà plaint de cette situation faite à un général en chef, qui était obligé de conduire des opérations de guerre sans rien savoir de ce qui se passait sur d'autres points de la France. Le général Chanzy écrivait bientôt à son tour au ministre de la guerre : « Je vous ferai observer qu'il est indispensable pour la suite de mes opérations que je sois tenu constamment au courant des mouvemens des autres armées, surtout de celles des généraux Bourbaki et Faidherbe. Les renseignemens contenus dans les dépêches me sont complétement insuffisans. » Chanzy, et c'était bien simple, tenait à savoir ce que faisaient Bourbaki et Faidherbe, de même qu'il désirait plus vivement encore avoir la pensée du général Trochu, puisqu'en définitive Paris restait le grand et suprême objectif de la guerre qu'on poursuivait en province.

Avant tout, c'eût été manifestement une nécessité de premier ordre pour les généraux de ne rien ignorer d'abord, puis de pouvoir s'entendre et lier leurs opérations. C'était en vérité ce qu'ils ne pouvaient obtenir. Le gouvernement, qui croyait représenter à lui seul l'unité d'action et qui ne représentait que l'incohérence, se prêtait aussi peu que possible à ces communications directes sans

lesquelles on ne pouvait agir que de la manière la plus décousue et la plus stérile; il les décourageait ou il les neutralisait fort légèrement, quelquefois avec une sorte de puérilité ridicule, témoin ce bizarre incident de la mission du capitaine de Boisdeffre. A ce moment même, le général Trochu, qui de son côté tenait, lui aussi, à s'entendre directement avec les chefs militaires de province, envoyait un de ses aides-de-camp, M. de Boisdeffre, en mission auprès du général Chanzy, et il lui remettait six pigeons, au moyen desquels le commandant de la deuxième armée pourrait entrer en rapport avec le gouverneur de Paris. Le capitaine de Boisdeffre, parti en ballon le matin du 22 décembre, tombait le même jour à Beaufort, dans le département de Maine-et-Loire, et aussitôt le préfet, sous la forme d'une réquisition officielle, s'emparait des pigeons qu'il portait avec lui. Comment un préfet se croyait-il autorisé à violer un dépôt confié à un officier par le chef du gouvernement? Quel intérêt pouvait-il y avoir au-dessus de l'intérêt de la défense? Ce n'est pas tout, le général Chanzy se plaignait naturellement, il demandait qu'on lui rendît au moins quatre pigeons, et on lui répondait de la façon la plus étrange, par toute une théorie sur les difficultés de l'envoi des pigeons, par des explications embarrassées dont le dernier mot était qu'il devait commencer par envoyer ses dépêches à Bordeaux. Il n'y avait plus à insister sur les pigeons faits prisonniers par le préfet de Maine-et-Loire!

Cependant le général Chanzy ne pouvait s'en tenir là, surtout en présence des communications que lui apportait le capitaine de Boisdeffre, et qui dépeignaient la situation de Paris dans sa gravité croissante. Le général Trochu, parlant à un compagnon de guerre, ne dissimulait rien. Il n'était nullement injuste pour l'esprit de sacrifice de la population parisienne, pour l'armée, toujours prête à combattre, pour la garde nationale elle-même; mais il représentait une trouée comme impossible sans le secours des armées de province, et la question des subsistances comme le danger imminent. Le général Trochu fixait, avec une précision qui n'a été que trop justifiée, l'heure où devait expirer la résistance, si bien que le général Chanzy pouvait écrire au gouvernement de Bordeaux : « En mettant en œuvre toutes les ressources, Paris pourra tenir jusqu'à la fin de janvier; mais à partir du 20 janvier, il faudra traiter, les jours suivans suffisant à peine pour préparer l'approvisionnement de cette population... » Si on voulait définitivement tenter un suprême effort pour secourir Paris, il n'y avait donc plus un instant à perdre; chaque heure qui s'écoulait était une chance de moins, et le commandant de la deuxième armée, justement préoccupé de ces révélations, n'écoutant que son patriotisme, sa pré-

voyance militaire, prenait auprès du gouvernement l'initiative d'une proposition qu'on ne lui avait pas demandée, dont l'insuccès allait montrer une fois de plus de quelle étrange façon cette malheureuse guerre était conduite.

Le général Chanzy partait de ce point, qu'on connaissait désormais la limite de la résistance de Paris, que le moment d'agir était venu, qu'on ne pouvait arriver à un résultat que si toutes les forces dont on disposait concouraient simultanément à un but unique, d'après un plan arrêté, et ce plan, il le déroulait avec netteté, avec précision dans une lettre qu'il adressait au ministre de la guerre.

« Il me paraît indispensable, disait-il, que la première, la deuxième armée et celle aux ordres du général Faidherbe se mettent en marche en même temps : *la deuxième armée*, du Mans pour venir s'établir sur l'Eure entre Évreux et Chartres, couvrant sa base et ses lignes d'opération, qui sont la Bretagne et les lignes ferrées d'Alençon à Dreux, du Mans à Chartres; *la première armée*, de Châtillon-sur-Seine pour venir s'établir entre la Marne et la Seine, de Nogent à Château-Thierry, prenant sa base et ses lignes d'opération sur la Bourgogne, la Seine, l'Aube et la Marne; *l'armée du nord*, d'Arras pour venir s'établir de Compiègne à Beauvais, avec sa base d'opération sur les places du nord et sa ligne principale par le chemin de fer de Paris à Lille...

« Nos trois principales armées une fois sur les positions indiquées, se mettre en communication avec Paris et combiner dès lors les efforts de chaque jour avec des sorties vigoureuses de l'armée de Paris de façon à obliger les troupes d'investissement à se maintenir tout entières dans leurs lignes. Le résultat sera dès lors dans le succès d'une des attaques extérieures, et, si ce succès est obtenu, si l'investissement peut être rompu sur un point, un ravitaillement de Paris peut devenir possible, l'ennemi peut être refoulé et contraint d'abandonner une partie de ses lignes, et de nouveaux efforts combinés entre les armées de l'extérieur et de l'intérieur peuvent dans la lutte suprême aboutir à la délivrance... »

Les armées de province, telles qu'elles étaient composées, auraient-elles suffi à cette tâche? Je ne sais; c'était du moins un plan simple, rationnel, habilement conçu et répondant aux pressantes exigences de la situation de Paris. M. Gambetta ne répondait pas moins avec une certaine désinvolture au général Chanzy :

« Nous avons examiné votre plan avec l'attention la plus scrupuleuse. Il se rapproche sensiblement de celui que nous avions conçu nous-mêmes. Il s'en écarte toutefois par un point, la direction suivie par le général Bourbaki. En effet, au lieu de faire marcher ce général par Châ-

tillon-sur-Seine et *Bar-le-Duc* (1), nous avons jugé plus avantageux de le faire opérer dans l'extrême est, de manière à amener la levée du siége de Belfort, à occuper les Vosges et à couper les lignes ferrées venant de l'Allemagne. Cette action nous semble à la fois plus sûre et plus menaçante que celle que vous avez en vue... »

Oui, certes l'action était sûre et surtout facile. Notez bien que, sans s'être concerté avec son compagnon du Mans, le général Bourbaki lui-même avait d'abord proposé pour son armée un mouvement à peu près semblable à celui qu'indiquait Chanzy. C'est le gouvernement, M. de Freycinet l'assure, qui avait le mérite de s'être montré plus habile que les généraux, d'avoir imaginé la campagne de l'est, et M. Gambetta, en puissant stratégiste qu'il était, avait bien raison de se prédire à lui-même la victoire dans sa lettre au général Chanzy, de prétendre que la Prusse n'avait dû « ses succès qu'à nos fautes, » mais « qu'une expérience cruellement acquise nous apprendrait à en éviter le retour. » Malgré une si parfaite assurance, Chanzy était tellement pénétré du danger de cette marche vers l'est dans une pareille saison, de la nécessité de concentrer tous les efforts sur Paris, qu'il s'obstinait encore à faire une dernière tentative pour ramener le gouvernement. « Je trouverais bonne l'opération dans l'est de Bourbaki, disait-il, si le résultat pouvait en être plus immédiat pour Paris. Ces considérations puissantes me font toujours insister pour l'adoption et l'exécution à bref délai du plan que je vous ai proposé. » Cette fois on répondait à Chanzy avec une certaine mauvaise humeur, en lui faisant assez aigrement la leçon sur sa propre situation, en lui disant avec une imperturbable outrecuidance qu'il n'y avait pas lieu « de prendre à la lettre l'échéance du général Trochu, » qu'on avait d'autres renseignemens, qu'il ne devait pas se laisser affecter par les dépêches du gouverneur de Paris. De quoi se mêlait-il, qu'avait-il affaire de se mettre en rapport avec le général Trochu? Il n'avait qu'à écouter le gouvernement de Bordeaux, à ouvrir comme lui son âme « à l'espoir que devait faire naître un plan d'ensemble bien conçu et bien coordonné pour un effort suprême et décisif. » Ce plan, c'est celui qui qui a été suivi, — et qui a si bien réussi! Jusqu'au bout, ces merveilleux stratégistes tenaient à ne pas se démentir, et peu s'en faut encore qu'ils ne se laissent décerner dans les banquets du radicalisme les ovations des triomphateurs pour avoir sauvé la France!

Je ne parle pas de ce fait d'un jeune tribun d'audience s'improvi-

(1) Le général Chanzy se borne à faire remarquer qu'on a voulu dire probablement *Bar-sur-Seine*.

sant dictateur d'une nation, ne doutant de rien, donnant des leçons à tout le monde, surtout aux chefs militaires, et confondant Bar-le-Duc avec Bar-sur-Seine, comme il avait confondu un mois auparavant Épinay-sur-Orge avec Épinay-sur-Seine. Je veux seulement préciser ici deux ou trois circonstances où éclate la responsabilité de ce gouvernement de l'infatuation agitatrice et stérile. Ainsi voilà une situation militaire sur laquelle deux généraux expérimentés ont la même opinion, puisque sans s'être concertés ils proposent un plan à peu près semblable. N'importe, on leur dit que leur plan ne serait pas efficace, qu'on a un autre plan beaucoup plus sûr qui va « démoraliser l'armée allemande, » et on précipite une armée française dans les neiges des montagnes de l'est! Autre fait. Voici un général, commandant d'une place assiégée, qui, non plus cette fois dans quelque proclamation banale, mais dans le secret, dans une intimité virile de chef militaire à chef militaire, dit sincèrement, nettement : « Nous résisterons jusqu'au 20 janvier, pas une heure au-delà! » On n'en tient compte, on aime mieux se fier aux renseignemens du premier venu, et on répond à celui qui a reçu ces confidences qu'il ne doit pas « se laisser affecter par les dépêches du général Trochu, » qu'il ne faut pas « prendre à la lettre l'échéance du général Trochu! » Je demande simplement ce qu'ont fait de plus, comme imprévoyance et comme incapacité, ceux qui ont commencé la guerre. Chanzy devait sourire tristement en recevant les dépêches qu'on lui adressait, en voyant une telle légèreté unie à tant d'arrogance au moment où allaient se décider les destinées de la France. Quant à lui, il n'avait plus qu'à se renfermer dans son rôle de chef de la deuxième armée, prêt à jouer sa difficile partie dans l'ouest, et à se porter de nouveau sur l'ennemi ou à l'attendre dans ses positions du Mans, à l'abri desquelles il commençait à se refaire.

IV.

Chanzy, au milieu de ces délibérations intimes, n'avait pas perdu son temps en effet; il s'était établi au Mans, qui devenait pour lui ce qu'avait été Orléans pour le général d'Aurelle, et qui, sans être plus qu'Orléans une forte position militaire, ne laissait pas de se prêter à une sérieuse action défensive. Le Mans avait l'avantage d'être dans l'ouest le centre d'un réseau de chemins de fer rayonnant vers Tours, Angers, Rennes, Brest, Cherbourg, enfin vers Paris. Placée presque au confluent de la Sarthe et de l'Huisne, dans une sorte de triangle, la ville est entourée de coteaux qui bordent les vallées des deux rivières et qui peuvent devenir pour elle une protection. En avant du Mans, sur ce terrain accidenté et boisé, il y a plusieurs plateaux qui

semblent naturellement indiqués pour la défense. L'un, celui de Sargé, s'étend au nord, dans la direction de l'Eure, et en l'occupant on garde l'intervalle des deux rivières, l'ouverture du triangle. Un autre, le plus important peut-être, le plateau d'Auvours, domine à la fois la vallée de l'Huisne et la ligne du chemin de fer de Paris, en même temps que la route de Saint-Calais. De ce poste avancé, on tient les communications de l'Huisne par les ponts de Champagné et d'Yvré-l'Évêque, et on peut surveiller l'ennemi arrivant par le Perche. Plus bas enfin, en se repliant vers Le Mans, un dernier plateau moins étendu est traversé par trois routes qui, partant du rond-point de Pontlieue aux portes de la ville, conduisent à La Flèche par Arnage, à Tours par Château-du-Loir, à Vendôme par Parigné-l'Évêque et Grand-Lucé. C'est sur ces plateaux, mis autant que possible en défense, que le général Chanzy disposait ses forces. Jaurès était à Sargé avec le 21e corps; le général Goujard avec sa division de Bretagne et une partie du 17e corps occupaient Auvours; le reste du 17e corps et le 16e corps étaient en avant de Pontlieue. Par ces dispositions, on se croyait en mesure de garder efficacement la vallée de l'Huisne et les routes du Perche, c'est-à-dire Le Mans.

Ce n'était là du reste, aux yeux du général Chanzy, que le dernier retranchement de la défense. Tout en s'appliquant à s'établir et à se fortifier dans ses positions, le chef de la deuxième armée n'entendait nullement s'interdire une action plus étendue. Bien au contraire, à peine campé autour du Mans, il s'occupait d'organiser tout un système d'opérations avancées par des francs-tireurs, par des reconnaissances incessantes de cavalerie légère, par des colonnes mobiles de l'armée. A partir du 23 décembre, on était en campagne. Le général Rousseau, détaché du 21e corps, remontait par le chemin de fer de Paris vers La Ferté-Bernard, appuyé par les francs-tireurs de Lipowski et par Cathelineau, qui occupait avec ses volontaires la forêt de Vibraye. Le général de Jouffroy, qui commandait une division du 17e corps, se lançait avec une colonne volante en plein Perche. Le général de Curten, qui avait réuni quelques troupes à Poitiers et qu'on envoyait à Chanzy, devait seconder le général de Jouffroy en manœuvrant lui-même sur le Loir. Le général Barry, qui était resté avec ce qu'il avait de troupes vers Château-du-Loir et Chahaignes, avait son rôle dans ces opérations. La pensée du général Chanzy était de regagner du terrain, de se rouvrir un passage, s'il le pouvait, de sonder l'ennemi, et surtout de préserver le chemin de fer du Mans à Tours, qui pouvait lui être si précieux. Du 23 décembre aux premiers jours de janvier, on était en mouvement, rencontrant souvent l'ennemi et allant assez loin. A la fin de décembre, le général de Jouffroy paraissait en face de Vendôme, le

général de Curten allait jusqu'au-delà du Loir. Pendant ce temps, que faisait l'ennemi? Quelles dispositions prenait-il de son côté?

Les Allemands, après la bataille de Vendôme, n'avaient pas perdu de vue l'armée de Chanzy, ils l'avaient suivie dans la première étape de sa retraite; mais ils s'étaient arrêtés presque aussitôt, d'abord pour réparer leurs forces par un repos dont ils sentaient autant que nous la nécessité, et puis parce qu'avant de s'engager dans l'ouest ils tenaient à voir se débrouiller les événemens. Ils avaient l'œil sur Bourges, et se demandaient ce que devenait Bourbaki avec son armée. Tant que la situation n'était pas éclaircie de ce côté, ils ne voulaient pas s'éloigner trop de la Loire. Une halte de quelques jours leur donnait le temps de se reposer et de démêler plus distinctement ce qui allait se passer. Pour le moment, aussitôt après le 15 décembre, le prince Frédéric-Charles s'était replié sur Orléans avec une partie de ses troupes du IIIe et du IXe corps; le grand-duc de Mecklembourg était allé camper à Chartres avec sa fraction d'armée, observant la ligne de Paris au Mans, jusque vers Nogent-le-Rotrou. Il n'était resté à Vendôme que quelques forces du Xe corps pour couvrir les abords du Loir et surveiller le Perche, tandis que la plus grande partie de ce corps, sous le général Voghts-Rhetz, allait se présenter devant Tours sans l'occuper et sans pousser plus loin ses entreprises. Durant ces quelques jours, les Allemands se tenaient assez tranquilles et se bornaient à des courses d'éclaireurs dans le rayon de leurs cantonnemens.

Cette immobilité d'ailleurs, il faut bien l'avouer, ne cachait ni trouble ni hésitation chez eux. Ils avaient l'orgueil de leur force, la confiance des victorieux. Ils voyaient bien qu'ils n'étaient pas au bout, qu'ils allaient encore avoir à faire quelques rudes efforts; mais ils se croyaient en mesure de tenir tête à toutes les difficultés, dussent-ils avoir à poursuivre Bourbaki dans l'est et Chanzy dans l'ouest; c'était en effet ce qui se préparait. Assurément, si la marche de Bourbaki vers l'est avait eu ce résultat heureux de jeter de l'indécision dans les conseils allemands et d'attirer le prince Frédéric-Charles, Chanzy, resté seul en face du grand-duc de Mecklembourg, aurait pu se promettre quelque succès. Il n'en était rien. C'est au contraire en pleine connaissance de ce mouvement que le quartier-général de Versailles, fixé désormais, se décidait à déployer toutes ses forces, à frapper les grands coups, envoyant le général de Manteuffel dans l'est, tandis que le prince Frédéric-Charles, n'ayant plus rien à craindre sur la Loire, devait se lancer, et cette fois à fond, sur Chanzy. Ainsi de toutes parts on sentait l'approche de la crise suprême. Le bombardement de Paris venait de commencer; à

l'est et à l'ouest, les armées marchaient pour se rencontrer, on touchait à des événemens décisifs.

C'est le 1er janvier 1871 que le prince Frédéric-Charles recevait définitivement de Versailles l'ordre de reprendre la campagne par une vigoureuse offensive contre l'ouest, et il se remettait aussitôt en mouvement, laissant une division hessoise à Orléans, se reportant lui-même sur le Loir avec toutes ses troupes, qui, réunies de nouveau aux forces du grand-duc de Mecklembourg, menaçaient Le Mans d'un formidable assaut concentrique. Dès le 6 janvier, les Allemands étaient en pleine marche. Tandis que le grand-duc de Mecklembourg restait chargé de descendre par la ligne du chemin de fer et de gagner la vallée de l'Huisne, le IXe corps prussien, arrivé à Fréteval, devait s'avancer par Danzé et Épuisay; le IIIe corps, débouchant par Vendôme, devait gagner Azay et la route de Saint-Calais; le Xe corps, placé plus bas sur le Loir, avait sa direction par Montoire. Les forces que le prince Frédéric-Charles conduisait à cette entreprise nouvelle devaient atteindre près de 80,000 hommes : c'était beaucoup contre une armée peut-être plus nombreuse, mais d'une incohérence à désoler les chefs les plus habiles. Ce terrain du Perche et de l'Huisne, où les Allemands s'engageaient, était justement celui que sillonnaient depuis quelques jours nos colonnes mobiles, de sorte qu'on devait inévitablement se heurter à chaque pas. A mesure que l'ennemi s'avançait, les chocs se multipliaient et devenaient de plus en plus vifs. On se battait un peu sur tous les points, à Courtalin, à Nogent-le-Rotrou, sur la ligne de Paris, à Vancé, à Sougé, à Courtiras, à Chahaignes, dans la région du Loir, et quelques-uns de ces combats, comme celui d'Azay, étaient des plus meurtriers pour les Prussiens. Cette agitation, encore à demi obscure, semblait même assez grave au général Chanzy pour qu'il crût devoir envoyer l'amiral Jauréguiberry à Château-du-Loir, en le chargeant de prendre la direction de tous ces détachemens mobiles qui erraient dans le Perche. Malheureusement les colonnes, un peu éparses, ne pouvaient que se replier en se battant, serrées de tous côtés par les masses allemandes, qui gagnaient du terrain d'heure en heure, si bien que le 9 janvier la situation prenait tout à coup un caractère des plus sérieux.

On n'en pouvait plus douter : l'ennemi s'avançait sur Le Mans de toutes parts. Déjà il se montrait à Connerré et à Thorigné sur l'Huisne, à Ardenay sur la route de Saint-Calais, à Grand-Lucé, à Parigné-l'Évêque sur les routes de Vendôme ou de Tours. Il chassait devant lui tout ce qu'il rencontrait, et ce qu'il y avait de plus grave, c'est que les troupes françaises, fatiguées et harcelées, commençaient à s'émouvoir; elles rentraient dans nos lignes un peu en dés-

ordre. On abandonnait des postes qu'on aurait pu occuper encore et qui restaient livrés à l'ennemi. Chanzy, voyant le cercle se resserrer autour de lui, se raidissait de toute son énergie, et s'efforçait de réagir contre ce commencement de démoralisation avant la bataille. « Nul ne doit songer à la retraite sur Le Mans, disait-il, sans avoir tenu jusqu'à la dernière extrémité... La retraite ne mène à rien, elle n'est que le principe d'un désordre que nous devons éviter à tout prix. Il faut donc que, dès demain, dans toutes les directions et sur tous les points à la fois, on reprenne l'offensive. » La cavalerie devait se reporter sur Grand-Lucé, qu'elle avait abandonné sans résistance. Le général de Colomb, qui commandait le 17e corps, devait reprendre Ardenay sur la route de Saint-Calais. Le général Jaurès devait attaquer l'ennemi sur l'Huisne à Thorigné et à Connerré. Ces résolutions étaient certes d'un esprit viril, et Chanzy avait d'autant plus de mérite à garder toute sa fermeté, qu'il se trouvait malade en ce moment. Par le fait, il n'avait pas besoin de s'occuper d'une offensive devenue difficile, il avait bien assez de se défendre. L'ennemi marchait de lui-même à notre rencontre, il dessinait de plus en plus ses mouvemens; il se rapprochait en se concentrant. Pendant toute la journée du 10, on se battait sur l'Huisne, sur la route de Saint-Calais, en avant du plateau d'Auvours, sur le front de Pontlieue. Au fond, la situation ne changeait pas sensiblement, on n'avançait pas, on ne reculait pas, on restait en présence. Le soir même, Chanzy envoyait au gouvernement une dépêche où il dépeignait la gravité de la crise, où il faisait passer tout le feu de son âme. « Les armées du prince Charles et du grand-duc de Mecklembourg, disait-il, ont redoublé d'efforts aujourd'hui sur l'Huisne et au sud-est du Mans. Pressées de tous côtés, nos colonnes ont dû battre en retraite sur les positions défensives qui leur avaient été assignées à l'avance. L'action a été des plus vives à Montfort, à Champagné, à Parigné-l'Évêque, à Changé, à Jupilles. Nous sommes évidemment en présence d'un effort des plus sérieux de l'ennemi et d'une ferme volonté de sa part d'en finir avec la deuxième armée. Nous allons lutter comme à Josnes. J'ordonne partout la résistance à outrance. Je défends formellement toute retraite... »

Le vrai mot de cette situation critique, c'est que, sans avoir réellement perdu ni gagné de terrain dans la journée du 10, l'armée française se trouvait enfermée tout entière dans les lignes du Mans, ayant à recevoir d'un instant à l'autre l'assaut de 80,000 hommes. Tout se préparait pour l'action au camp allemand. L'armée du grand-duc de Mecklembourg devait continuer à descendre par l'Huisne pour forcer les passages de la rivière et menacer de tourner Jaurès. Le IIIe corps prussien, appuyé par le IXe corps, était

chargé d'aborder les positions d'Auvours. Le xe corps devait s'avancer sur notre aile droite dans la direction de Pontlieue. Au camp français, toutes les dispositions de combat étaient prises. La défense avait été distribuée entre l'amiral Jauréguiberry à droite, le général de Colomb, qui avait avec lui le général Goujard au centre, et le général Jaurès sur la gauche, au-delà de l'Huisne. Le choc décisif était inévitable ; le prince Frédéric-Charles semblait l'avoir fixé pour le 12, il éclatait le 11. Le matin, la neige avait cessé de tomber, le temps était froid et clair. A neuf heures la lutte s'engageait, à midi elle était générale, le feu couvrait l'arc de cercle de nos positions. En définitive, à quatre heures du soir, la bataille n'était pas perdue, et elle avait même été marquée par un héroïque, un émouvant épisode qui se passait à Auvours.

Une division un peu affaiblie du 17e corps occupait le plateau; battue par l'artillerie allemande, bientôt assaillie brusquement, elle n'opposait qu'une courte résistance, elle s'enfuyait en désordre, descendant vers le pont de l'Huisne dans une inexprimable confusion, et laissant le plateau aux mains des Prussiens. A la vue de cette débâcle, le général Goujard, qui gardait le pont d'Ivré-l'Évêque, n'avait pas de peine à mesurer le danger de la situation. Il comprenait que sa propre division pouvait être entraînée par la panique, et il voyait l'ennemi maître d'une position d'où il dominait et menaçait tous les alentours. Arrêter à tout prix la déroute et reprendre le plateau abandonné était une nécessité suprême. Le général Goujard n'hésitait pas. Il faisait aussitôt braquer deux canons chargés à mitraille sur la foule des fuyards en menaçant de faire feu ; il ralliait un instant ces malheureux, puis, rassemblant les forces qu'il avait autour de lui, un bataillon d'infanterie, les mobilisés de Rennes et de Nantes, il se disposait à marcher. Il y avait là encore des zouaves pontificaux qui avaient été fort éprouvés la veille, et à qui le général Goujard adressait ces simples mots : « allons, messieurs, en avant pour Dieu et la patrie ! le salut de l'armée l'exige.» Et tous ces braves gens s'élançaient au bruit des trompettes qui sonnaient la charge. Les Allemands attendaient de pied ferme. On s'était approché à vingt pas de distance sans qu'un coup de fusil eût été tiré, lorsqu'une formidable décharge abattait les premiers rangs des assaillans; mais rien ne put briser l'élan de cette vaillante troupe. On se battait corps à corps. Le général Goujard, conduisant l'attaque, eut lui-même son cheval percé de six balles. Un bataillon de chasseurs, qui était à peu de distance, accourait prendre part à la lutte, et en fin de compte on avait reconquis le plateau d'Auvours. C'était là le côté héroïque de la bataille, et en considérant sa situation le général Chanzy avait le droit de la trouver bonne ;

il n'avait pas été entamé malgré les énergiques efforts de l'ennemi sur tout le front de nos lignes.

On en était encore là vers six heures du soir. Le général Chanzy prenait déjà ses dispositions pour le lendemain, lorsqu'à huit heures il recevait la nouvelle la plus grave et la plus douloureuse. Une des positions les plus importantes à l'aile droite de l'armée, celle de la Tuilerie, qui couvrait le rond-point de Pontlieue, avait été abandonnée presque sans combat par des mobilisés de Bretagne saisis de panique à la vue d'une colonne prussienne qui s'avançait sur eux. L'amiral Jauréguiberry, informé le premier de ce cruel accident, s'était hâté de donner l'ordre de reprendre au plus vite la position; mais il télégraphiait bientôt au général en chef : « Je reçois des nouvelles désolantes. On n'a pu réussir à reprendre la Tuilerie. Les hommes, au premier coup de fusil, se sont débandés... » Vainement en effet un officier des plus énergiques, le général Le Bouëdec, avait essayé de réunir quelques troupes en avant de Pontlieue et de les enlever par sa vigueur. Les compagnies, à peine formées, se dispersaient; les hommes épuisés de fatigue, effarés d'un combat de nuit, s'arrêtaient et se couchaient sur la neige. La démoralisation recommençait et se communiquait avec une effrayante rapidité. Que faire cependant? La perte de la Tuilerie laissait la position de la droite de l'armée complétement découverte. Avant la fin de la nuit, Chanzy essayait encore de provoquer une tentative, il comptait comme toujours sur l'amiral Jauréguiberry, dont il connaissait l'énergie; il lui écrivait : « Au jour, vos troupes se reconnaîtront et reprendront confiance; tout peut être sauvé. » L'amiral répondait d'un accent navré que depuis quatre heures ses officiers étaient occupés à rallier les fuyards sans pouvoir y réussir, et il ajoutait : « Je suis désolé d'être obligé de dire qu'une prompte retraite me semble *impérieusement* commandée. » Cette retraite, à laquelle Chanzy ne voulait pas se résoudre, elle était nécessaire cependant, et en la subissant le général en chef écrivait à l'amiral : « Le cœur me saigne; mais quand vous, sur qui je compte le plus, vous déclarez la lutte impossible et la retraite indispensable, je cède... » C'était le dernier mot dramatique et sombre de cette campagne.

Ainsi après plus d'un mois d'efforts et de combats, après s'être replié successivement d'Orléans sur Josnes, de Josnes sur Vendôme, de Vendôme sur Le Mans, il fallait se replier encore, épuiser l'amertume des retraites inévitables. Après la Loire, le Loir, la Sarthe, il fallait aller sur la Mayenne. Au premier instant, Chanzy avait songé à se rejeter vers Alençon pour rester à portée de Paris en s'appuyant sur les lignes de Cherbourg. Le gouvernement tenait à

la Mayenne. On se mettait en mouvement sur la Mayenne et sur Laval, laissant à l'ennemi une ville de plus, la clé de l'ouest. Le 12, à deux heures et demie, le général en chef, demeuré l'un des derniers, surveillait du haut d'un mamelon le mouvement de retraite de ses troupes, tandis que les Prussiens pénétraient déjà dans Le Mans. On s'en allait, par un effroyable temps de verglas et de neige, non sans avoir sans cesse à repousser l'ennemi, qui serrait de près nos colonnes, et le mal le plus redoutable était la démoralisation, suite des revers obstinés, des pénibles retraites, des privations et des fatigues. Jauréguiberry, Jaurès, soutenaient de leur fermeté cette nouvelle marche en arrière. Ils avaient à contenir l'ennemi et à contenir leurs hommes, qui poussaient le découragement et le trouble jusqu'à se laisser renverser ou tuer par les cavaliers qui s'opposaient à leur passage. L'amiral, qui dans une affaire d'arrière-garde venait d'avoir son chef d'état-major tué à ses côtés, son cheval tué sous lui, écrivait avec désespoir : « Je trouve autour de moi une telle démoralisation que les généraux du corps d'armée m'affirment qu'il serait très dangereux de rester ici plus longtemps. Je suis désolé de battre encore en retraite. Si je n'avais avec moi un matériel considérable qu'il faut essayer de sauver, je m'efforcerais de trouver une poignée d'hommes déterminés et de lutter, même sans espoir de succès... Je ne me suis jamais trouvé, depuis trente-neuf ans que je suis au service, dans une position aussi navrante pour moi... »

Ces vaillans hommes avaient le droit d'échanger ces confidences d'une tristesse virile. Depuis un mois, sans trêve et sans repos, ils luttaient contre l'invasion, ils lui disputaient le terrain pied à pied. Intimidant quelquefois l'ennemi, fortifiant leurs soldats contre leurs propres défaillances, ils avaient soutenu cette campagne avec un mélange d'habileté et d'héroïsme qui donnait parfois à une longue retraite l'apparence d'une stratégie menaçante. Ils avaient fait ce qu'ils avaient pu, et maintenant ils se voyaient éloignés plus que jamais de leur but. Une fois sur la Mayenne, et on y était vers le 16 janvier, on avait sauvé l'armée, mais de longtemps on ne pouvait plus rien. De ces trois dramatiques et sanglans épisodes de la guerre de France qui se déroulaient à la fois dans l'ouest, dans l'est, à Paris, le premier était fini; le dénoûment des deux autres n'était pas loin.

CHARLES DE MAZADE.

LES

ALIÉNÉS A PARIS

I.

LA POSSESSION AUTREFOIS. — LA FOLIE AUJOURD'HUI.

Les études que nous avons consacrées à l'administration municipale de *la Ville de Paris* ont fait connaître les établissemens que l'assistance publique réserve aux malades, aux infirmes, aux enfans trouvés, aux vieillards indigens; poursuivant l'examen de cette organisation hospitalière, nous arrivons à une catégorie d'individus qui tiennent à la fois du malade et de l'infirme, auxquels on a dû affecter des maisons spéciales qui participent de l'hôpital et de l'asile, car on y peut rester temporairement ou toujours, selon que le mal est transitoire ou incurable : il s'agit des aliénés.

Il est nécessaire de bien connaître le mécanisme de la loi qui, tout en les protégeant, garantit la société, de visiter les magnifiques hospices récemment ouverts et expressément construits pour les aliénés, d'indiquer à quel traitement rationnel ces malheureux sont assujettis, et de tracer le rôle de la science aliéniste; mais, avant d'aborder les notions pratiques, il convient de revenir au point de départ de cette science, qui semble toute nouvelle, de voir le long obscurcissement dont elle a été enveloppée pendant tant d'années, de raconter comment elle en est sortie à la fin du siècle dernier, et d'expliquer brièvement quelles lamentables erreurs l'humanité a commises dans l'appréciation de cette maladie matérielle qui se manifeste par des désordres de l'intelligence, et qu'en lan-

gage vulgaire on nomme la *folie*. Nous n'en mesurerons que mieux les progrès que notre époque a réalisés dans le domaine de la charité et de la science expérimentale.

I.

Lorsque l'on étudie l'histoire de l'aliénation mentale, on reste surpris de voir que les prescriptions de douceur, adoptées universellement aujourd'hui, ont été formulées très nettement par les maîtres de la science médicale aux premiers temps de l'ère chrétienne. Arétée de Cappadoce recommande de n'user, pour maintenir les maniaques furieux, que de liens très flexibles et très souples, car « les moyens de répression employés brutalement, loin de calmer la surexcitation, ne font que l'exaspérer. » Galien le premier déclare que le trouble des facultés de l'entendement provient d'une lésion des organes de la pensée, qui sont situés dans le cerveau. Les formes de folie qui doivent plus tard envoyer tant de malheureux à la mort sont connues, et un Marcellus de Séide décrit en assez méchans vers les souffrances des malades qui, poussés par leur délire, courent la nuit dans les bois, s'assoient sur les tombeaux et hurlent comme des chiens en regardant la lune; pour le poète, ce sont des hommes atteints de lycanthropie; pour le moyen âge, ce sont des loups-garous, et le bûcher les attend. Il ne faut point croire pourtant que dans ces temps reculés la thérapeutique était irréprochable et conforme au sage esprit d'observation dont plus d'un médecin faisait preuve. Alexandre de Tralles recommande sérieusement de porter un morceau de peau arrachée au front d'un âne ou un clou enlevé à un vaisseau naufragé, et de boire du vin auquel on aura mêlé la cendre d'un manteau de gladiateur blessé. A cette époque (560), les potions deviennent des philtres, les remèdes sont des charmes; la magie, qui bientôt envahira tout, pénètre la science qu'elle va remplacer; elle s'établira si victorieusement, aidée par l'amour naturel de l'homme pour le merveilleux, que du temps de Montaigne elle durera encore (1).

Paul d'Égine, cent ans plus tard, semble échapper aux ténèbres envahissantes et se guider encore par la lueur du raisonnement. Parlant des frénétiques, il reprend les idées d'Arétée et demande

(1) « Le choix mesme de la pluspart de leurs drogues est aulcunement mystérieux et divin : le pied gauche d'une tortue, l'urine d'un lézard, la fiente d'un éléphant, le foye d'une taulpe, du sang tiré soubs l'aile droite d'un pigeon blanc; et pour nous aultres choliqueux (tant ils abusent desdaigneusement de notre misère) des crottes de rat pulvérisées et telles autres singeries qui ont plus le visage d'un enchantement magicien que de science solide. » Montaigne, *Essais*, livre II, chap. 37.

que les liens rendus nécessaires par la violence désordonnée de leurs mouvemens instinctifs soient disposés de manière à ne jamais leur causer la moindre irritation. Il attache à cela une grande importance, il insiste, il se répète. « On doit toujours employer avec eux la douceur et jamais la force; autant que possible, il faut dissimuler, masquer la saveur désagréable des médicamens qu'on leur fait avaler. » C'est la dernière trace d'intelligence, d'observation, d'esprit pratique que l'on rencontre; on dirait que les médecins vont partager la folie des maniaques. Non-seulement l'aliéné ne sera pas un malade, il ne sera même plus un homme, ce sera une sorte d'animal farouche et redouté, moitié bête et moitié démon; dans l'horreur qu'il inspire, on le dira possédé de Satan et on le jettera au feu. Lorsque le progrès des mœurs aura fait comprendre l'inanité de ces rêveries cruelles, on se contentera de l'enchaîner comme un fauve dangereux, et il faudra que l'humanité attende onze siècles avant que Philippe Pinel, — le grand Pinel, — vienne affirmer avec audace contre tous, par une expérience publique, la sagesse des principes posés par Paul d'Égine et par Arétée de Cappadoce.

Le moyen âge fut une époque d'effondrement : tout disparaît dans le gouffre sans fond de la scolastique et de la démonologie; la médecine n'est plus qu'une série de pratiques superstitieuses; telle plante est bienfaisante, si elle est cueillie à la lune nouvelle, et sera mortelle, si elle est cueillie à son déclin. C'est le règne de la sorcière; la vieille Hécate, dont le culte dans certaines contrées durera jusqu'aux premiers jours de la renaissance, gouvernera le monde. La science, l'art, la littérature, ont sombré dans ce grand naufrage; il n'y a plus que guerres, batailles, pestes et famines; on doute d'un Dieu que l'on invoque en vain, et l'on se donne à Satan. La croyance au diable était générale; le monde était un enfer. Or la science dit et l'expérience prouve que les idées ambiantes sont saisies par les aliénés avec une rapidité extraordinaire et un ensemble en quelque sorte épidémique. Nous l'avons vu de nos jours : selon que la France est gouvernée par un roi, un empereur, un président, les malades atteints de la monomanie des grandeurs affirment qu'ils sont le président, l'empereur ou le roi; lors de la loterie du lingot d'or, nos asiles étaient pleins de pauvres gens qui croyaient l'avoir gagné; à l'heure qu'il est, de fort honnêtes femmes fatiguent les médecins de la Salpêtrière, de Sainte-Anne, de Vaucluse, de Ville-Évrard, en leur jurant qu'elles sont des pétroleuses, et des hommes d'un patriotisme irréprochable racontent en pleurant qu'ils ont guidé les Prussiens sur les hauteurs de Sedan. Il n'y a donc rien que de naturel dans cette possession diabolique

qui étreignit le moyen âge et dura si longtemps, jusqu'en plein XVIIIe siècle (procès de la Cadière, 1731). Les populations, énervées par les avanies incessantes des gens de guerre, réduites par les privations de toute sorte à un état d'effroyable anémie dont on peut voir la preuve et suivre la trace sur les maigres statues accrochées au flanc de nos cathédrales, ne regrettant rien du passé et n'espérant rien de l'avenir, n'étaient que trop disposées aux maladies mentales, et, ne comprenant rien aux troubles étranges dont elles étaient la proie, elles ne pouvaient expliquer cet état morbide qu'en l'attribuant à l'intervention du diable. Celui-ci avait bon dos, et pendant près de cinq cents ans il porta le poids de la folie et des exorcismes.

Tout y prêtait d'ailleurs, on voyait des démons partout : *ubique dæmon.* Les adeptes d'une secte religieuse crachaient, toussaient, se mouchaient sans cesse pour rejeter les diables qu'ils avaient avalés. La tradition est restée dans les habitudes populaires; on dit : Dieu vous bénisse! à ceux qui éternuent; c'est un démon qui s'évade. Nul n'échappait à ces croyances : un prieur se faisait garder jour et nuit par 200 hommes d'armes qui frappaient l'air de leurs épées, afin de couper en deux les démons qui oseraient s'approcher de lui; c'étaient de purs esprits cependant : qu'importe? on espérait les effrayer, peut-être les anéantir. Encore quelque temps, et l'on ira plus loin dans l'absurde; on les citera à comparaître en personne devant les tribunaux ecclésiastiques ou à donner pouvoir. Singulière et douloureuse époque! les possédés et les exorcistes étaient aussi fous les uns que les autres, car ils étaient tous de bonne foi.

Les idées philosophiques ou plutôt religieuses qui dominaient alors aidaient encore à ces conceptions délirantes et leur donnaient un point d'appui. L'homme était double : d'un côté la chair, matière terrestre, apte aux péchés qui s'y acharnent, destinée aux vers qui l'attendent à l'heure de son inéluctable dissolution, de l'autre l'âme, émanation directe de la Divinité, pur esprit qui ne doit que traverser cette vallée de misères pour aspirer, pour atteindre aux ineffables splendeurs des régions célestes. Les livres saints n'ont-ils pas dit : « La poudre retourne à la poudre, l'esprit remonte à Dieu, qui l'a créé? » Le corps n'est que l'habitacle de l'âme, temple ou caverne, selon que l'éternelle invisible se garde à Dieu ou se donne au démon. C'est donc sur l'esprit seul qu'il faut agir lorsque l'esprit est malade, puisqu'il est régi par des lois spéciales, qu'il a une destinée particulière et qu'il n'a de commun avec la matière qu'une juxtaposition momentanée. C'était s'éloigner singulièrement du galiénisme et de cette doctrine, si sage pour un

médecin, de soigner à la fois l'âme et le corps. On poursuivait, il faut le reconnaître, un idéal de pureté qui ne manque pas de grandeur; à force de vouloir élever, sublimer l'esprit, on en arriva non-seulement à mépriser, mais à briser la matière; voyant en elle toutes les causes de révoltes qui poussaient au mal, on voulait l'anéantir à force de jeûnes, de macérations, de privations de toute sorte. Il se produisit alors un fait pathologique qu'on n'avait pu prévoir et qu'on ne sut reconnaître : la matière surmenée, émaciée, amoindrie, perdit son équilibre et rendit l'esprit malade. Cette théorie de la séparation de l'homme en deux parties non-seulement distinctes, mais adverses, eut un résultat bien plus grave : elle pénétra la science, qui la reçut toute faite comme une tradition respectée, et elle pesa sur la thérapeutique, qu'elle neutralisa pendant des siècles; quand Broussais la combattit vers 1828, on cria au blasphème, et on l'accusa de « saper les bases » de toute société civilisée. Non, les facultés de l'esprit ne sont point indépendantes, elles sont soumises aux affections de la matière, à laquelle elles sont liées. Les travaux de Claude Bernard ne peuvent aujourd'hui laisser aucun doute à cet égard; il suffit de prendre une forte dose de sulfate de quinine pour perdre momentanément la mémoire, et d'avaler du haschich pour devenir absolument fou pendant un temps plus ou moins long. Qui donc oserait soutenir aujourd'hui que le parfum d'une fleur peut être malade sans que la fleur soit malade elle-même? Rien dans cette vérité scientifique, appuyée sur une série d'observations éclatantes, ne peut blesser le spiritualisme le plus rigoureux, ni infirmer les destinées de notre âme immortelle.

Toute altération de l'esprit est consécutive d'une altération de la matière, c'est là un principe absolu dont il ne faut jamais dévier lorsqu'on veut apprécier sainement les maladies mentales, et c'est pour n'avoir pas connu ce principe que les temps antérieurs au XIXe siècle ont fait fausse route et ont été entraînés à des cruautés sans pareilles. Il n'était point prudent, en ces jours d'ignorance, d'essayer de combattre la folie, et l'on y courait risque de la vie. Deux Gascons entreprenans, ermites de Saint-Augustin et cherchant fortune, avaient promis de guérir ce qu'on appelait « l'occupation » de Charles VI; ils lui firent boire des philtres où l'on avait mêlé des perles fines réduites en poudre; sur ce malheureux atteint de délire mélancolique entrecoupé de stupeur et d'accès furieux, ils prononcèrent des paroles magiques qui demeuraient inutiles, car elles étaient neutralisées, disaient-ils, par les sortiléges et les incantations du barbier royal. Cette comédie dura quelque temps, et finit mal pour les deux principaux acteurs; ils furent dégradés en place de Grève par l'évêque de Paris, prome-

nés par les rues, décapités, coupés en morceaux, et les lambeaux de leurs corps furent accrochés aux portes de la ville (1399). Il n'y a pas que le pauvre roi de France qui soit fou; l'heure approche où cette étrange épidémie nerveuse, la danse macabre, passion furieuse qui fait danser frénétiquement, va entraîner le monde surmené; pour les Allemands, c'est la danse de Saint-Wit; pour nous, c'est la danse de Saint-Guy; pour les Hollandais, c'est la danse de Saint-Jean; pour les Italiens de la Pouille et des Calabres, du XIVe au XVIIIe siècle, c'est le tarentisme, la danse de la tarentule; pour les *jumpers* du Monmouthshire, ce sera vers 1785 un hommage rendu à Dieu en souvenir de David, qui dansa devant l'arche; pour les médecins, c'est tout simplement la choréomanie, affection nerveuse bizarre, facilement contagieuse par sympathie, et qui très souvent s'allie à la manie religieuse. Les voyageurs qui de nos jours encore ont assisté aux exercices des derviches hurleurs et des derviches tourneurs dans quelque grande ville de l'Orient, ou pendant l'une des fêtes de l'islamisme, n'en douteront pas. Au XVe siècle, la folie a eu sur les destinées de notre pays une influence extraordinaire; elle nous perdit et nous sauva. Le délire de Charles VI conduisit au traité de Troyes qui livrait la France à l'Angleterre; les hallucinations de Jeanne d'Arc rejetèrent hors du territoire l'élément étranger qui s'y était implanté.

A ce moment, nul savant ne s'occupe-t-il de l'aliénation mentale et n'indique-t-il une méthode pour la combattre? Celui qui en parle aurait mieux fait de se taire. Jacob Sylvius recommande de frapper les fous, et de ne leur adresser que des paroles de violence. Pour reconnaître la phrénésie, qui est un « érysipèle intérieur du cerveau, » il indique un procédé fort simple : appliquer sur la tête de la craie délayée dans de l'eau; là où la pâte séchera là est le siége du mal. Ce n'est pas par de tels moyens qu'on pouvait remédier à ces affections mentales, qui se répandent avec le caractère d'épidémie et envahissent des pays entiers. — Vers 1435, on découvre tout à coup que les habitans du pays de Vaud adorent le diable, lui jurent obéissance et se nourrissent de nouveau-nés non encore baptisés. La torture aida singulièrement aux aveux de ces démonolâtres, et les bûchers flambèrent si bien que la contrée devint déserte. Dans les dépositions citées par Nider dans son *Malleus maleficorum,* on voit apparaître pour la première fois cette fameuse graisse des sorcières qui plus tard aura tant d'importance dans les procès pour cause de magie, onguent diabolique dont il suffit de se frotter le soir pour être initié à tous les mystères des royaumes inférieurs et pour assister aux fêtes du sabbat. Il est certain que la médecine des « bonnes femmes » était fort en vogue à cette époque, que les

plantes abortives étaient connues, et qu'on n'ignorait pas que certaines solanées troublent l'imagination jusqu'à donner le délire et à produire la folie artificielle. Ce que tout le monde sait aujourd'hui était alors un secret qu'on se transmettait en tremblant à l'oreille; le *datura stramonium*, la belladone, la mandragore, plantes vénéneuses, mortelles à haute dose, consolantes à dosage modéré, stupéfiantes ou excitantes selon le tempérament particulier de celui qui en fait usage, ont dû être employés pour amener l'esprit à des hallucinations dont le souvenir gardait tous les caractères de la réalité.

Ce fut un prêtre, docteur en Sorbonne, nommé Édelin, qui le premier osa publiquement prêcher en Poitou, 1453, que toutes les saturnales diaboliques pour lesquelles on envoyait tant de gens au bûcher et à la potence n'étaient que des rêveries maladives, fruits du sommeil ou d'un cerveau dérangé, et qu'il était cruel de faire périr ces innocens, dont le seul crime consistait à être dupes de leur imagination mal réglée. Plus tard, en 1520, l'exorciste Grillandus, inquisiteur à Arezzo, ne craindra pas non plus de déclarer que la plupart des sabbats sont imaginaires, que des personnes faibles, nerveuses, sujettes à agir la nuit pendant leur sommeil, croient y assister quoiqu'elles n'y aient jamais mis le pied. Édelin, qui voulut ramener la justice de son temps à quelque humanité pour les malheureux, parut avoir plaidé sa propre cause. Appelé à s'expliquer sur sa théorie, qui alors était considérée comme attentatoire à tout état social, il fut frappé d'aliénation mentale, avoua qu'un bélier noir qu'il possédait n'était autre que Satan. Il ne fut point brûlé : son supplice fut plus long et ne se termina qu'avec sa vie; on le condamna à un *in pace* perpétuel, à être enmuré, comme on disait alors. Par suite de la maladie dont il fut atteint, Édelin passa pour avoir été l'avocat du diable. Monstrelet raconte en détail l'épidémie de démonolâtrie qui en 1459 s'empara d'une notable partie des habitans d'Arras, surtout des femmes, et qui se termina, comme toujours, par des auto-da-fé. Le chroniqueur semble ne pas trop croire à toutes ces rondes sataniques et à l'intervention directe du diable, car il dit le mot tout net, le vrai mot que nous dirions aujourd'hui : « pour cette *folie* furent prins plusieurs notables gens de la dicte ville d'Arras et aussi aultres moindres gens, femmes folieuses et aultres. »

Au XVIe siècle, on brûle littéralement partout, et l'on n'épargne même pas les malheureux qui sont reconnus pour être des fous avérés. L'Allemagne, l'Espagne, l'Italie, la France, sont la proie du démon, nul n'échappe à ses tentations : dans le château de Wartbourg, le diable apparaît à Luther et lui révèle le mystère sacrilége des messes privées; Pic de La Mirandole est témoin des visions de

Savonarole, et Mélanchthon interroge des spectres qui lui répondent. Hélas! un des plus grands hommes que l'humanité ait produits, un homme qui fut aux temps modernes ce qu'Hippocrate fut aux temps anciens, Ambroise Paré, ne trouve pas dans sa haute raison, dans son expérience, assez de force pour résister à la contagion de ces idées fausses; lui aussi il croit à la possession, aux pactes, aux *sorts* par lesquels les associés du diable peuvent porter préjudice à la santé et à l'entendement des gens qu'ils poursuivent de leurs maléfices; il énumère « les cacodémons, les coquemares, les gobelins, les incubes, les succubes, les lutins; » il dit que souvent « on les voit transmuer en boucs, asnes, chiens, loups, corbeaux, chat-huans et crapaux. » — « Ceux qui sont possédés des démons parlent divers langages incognus, font trembler la terre, esclairer, tonner,... soulèvent en l'air un chasteau et le remettent en place, fascinent les yeux. » Si Ambroise Paré en était là, que penser des autres? Tous les démonolâtres qui aujourd'hui vivent en si grand nombre dans nos asiles d'aliénés, tous les théomanes, les mélancoliques avec hallucinations, examinés par lui, eussent été reconnus possédés, sorciers, inspirés par Satan, et eussent grossi le nombre de tant de pauvres malades victimes des préjugés de l'époque.

Il y a cependant au milieu de ces rêveries une observation bonne à recueillir et dont la science a pu tirer parti : le diable prend volontiers différentes formes d'animaux. Les hallucinations de cette nature ne sont pas rares chez les aliénés, surtout chez les alcooliques : ils voient souvent des serpens ramper vers eux, et ils éprouvent alors des angoisses qu'il est difficile de calmer; pour peu que le malade soit enclin à la théomanie, ce qui est fréquent, pour peu qu'il croie au diable, ce n'est plus l'immonde reptile qui s'avance, c'est le souple tentateur, celui qui s'enroula autour de l'arbre de la science, qui offrit la pomme fatale; c'est le génie même de la révolte et de la perdition, celui à qui rien n'a résisté, l'ennemi de Dieu, le plus fort, l'invincible auquel il faut obéir au prix de la damnation éternelle. Chaque jour dans nos asiles, dans nos maisons de santé, les médecins sont témoins de phénomènes semblables, et j'ai vu plus d'une mélancolique agitée, ne pouvant expliquer les deux volontés adverses qui se heurtaient en elle, s'écrier qu'elle était la proie du démon et demander un prêtre, afin d'être exorcisée. Pour les convaincre à jamais de la réalité de leurs fausses sensations, pour généraliser leur délire partiel, pour rendre celui-ci incurable, il suffirait de les environner d'un appareil religieux imposant, spécialement préparé pour elles, car chez ces pauvres malades, battues par des tempêtes nerveuses dont on ne soupçonne pas la violence, on évoque les démons lorsque l'on tente de

les chasser. Si l'on faisait faire un seul exorcisme dans la cour des agitées de Sainte-Anne ou de la Salpêtrière, toutes les folles qui en auraient été témoins seraient possédées le lendemain. Des divers genres de folie, la démonomanie est celui qui se provoque et se propage le plus facilement par l'exemple.

Fernel est un savant de premier ordre, ses livres de médecine sont ingénieux, son calcul déterminant la grandeur de la terre le fait immortel; Bodin fut un grand jurisconsulte : ni l'un ni l'autre ne sont plus sages qu'Ambroise Paré. Dans les hallucinés de sorcellerie, loin de reconnaître des malades, ils ne voient que des coupables indignes d'indulgence et qui tous, sans distinction, méritent le dernier supplice. Ces hommes si sagaces, si instruits, semblent ignorer que dès le XIII[e] siècle Bacon a formulé le principe de la méthode expérimentale en disant : *non fingendum, non excogitandum, sed inveniendum quid natura faciat, aut ferat*. Bodin est convaincu jusqu'à la fureur; son livre de *la Démonomanie des sorciers* est l'œuvre d'un exaspéré. Après des autorités si imposantes, nul n'est plus à citer; on dirait que toute vérité a été close, enmurée aussi dans l'*in pace* où mourut Édelin. Il ne faut donc pas s'étonner si, dans la petite Lorraine, un juge se vante d'avoir brûlé 800 sorcières en seize ans, et si, dans la seule ville de Genève, on en brûla 500 en trois mois. Il y a un mot cruel à dire, mais qui n'est que trop juste : c'était la mode.

Ce fut de Westphalie que vint la première lueur, du petit pays de Clèves. Un médecin nommé Wier (1) prit toutes ces superstitions corps à corps, et fut en réalité l'ancêtre fondateur de la pathologie mentale. Il savait sur quel terrain il marchait et à quelle forte partie il pouvait avoir affaire; aussi, procédant avec une extrême prudence, il débute par faire la part belle aux opinions du temps. Il divise les démons en catégories distinctes, définies, suppute leur nombre et l'évalue à plusieurs millions. S'étant mis à l'abri par l'orthodoxie de cette démonstration scientifique, il entre en matière et déclare que, puisque le diable est coupable, c'est lui qu'il faut punir. Quant aux sorcières, aux possédés, ce sont des malades, il vaut mieux les guérir que les brûler. Il a vécu avec les fous, ceci n'est point douteux, il les a étudiés attentivement, et la plupart de ses observations sont tellement précises que la science actuelle n'aurait rien à y reprendre. On accuse le diable d'introduire magiquement dans l'estomac de ses adeptes des fragmens de fer, des os, des cailloux, — il prouve que les aliénés ont parfois une invincible tendance à avaler tout ce qu'ils rencontrent, surtout les

(1) Ses œuvres complètes ont été imprimées à Amsterdam en 1560.

corps brillans, — il affirme que les loups-garous se mentent à eux-mêmes lorsqu'ils prétendent se changer en fauves pour courir la nuit, — il soutient que les stryges, ces sorcières mangeuses d'enfans, s'abusent lorsqu'elles racontent leurs horribles repas. La preuve qu'il donne est si simple qu'elle eût dû frapper tous les esprits qui n'étaient point systématiquement prévenus : les morts qu'on dit avoir été déterrés sont dans leurs tombeaux, on peut le vérifier; les enfans qu'on dit avoir été dévorés sont vivans, les voilà; on n'a qu'à prendre une sorcière, l'attacher sur un lit, la faire garder à vue; si elle s'endort, elle n'en soutiendra pas moins qu'elle a été au sabbat, et cependant son corps n'aura point quitté le matelas sur lequel il est fixé. Wier dit courageusement le nom de la maladie nerveuse et mentale dont ces malheureux souffrent tellement qu'ils essaient très fréquemment d'y échapper par le suicide, c'est l'hystéro-démonopathie. Que répondit-on à cette démonstration péremptoire? Que Satan est le malin, que les morts paraissent être dans leurs tombeaux, que les enfans dévorés paraissent vivans, que la sorcière paraît présente sur le lit où elle a été garrottée; mais que ce ne sont là que des apparences suscitées par le diable, propres à tromper les yeux des ignorans, à raffermir l'impiété des incrédules, et qu'en réalité les morts ont été déterrés, les enfans mangés, et que la sorcière a été au sabbat.

Cependant un peu de clarté se fait : la science va se débarrasser peu à peu de la gangue où elle est enfermée depuis si longtemps. C'est l'heure des grandes entreprises; l'imprimerie multiplie la pensée, le Nouveau-Monde vient de se révéler, la réforme essaie d'épurer une religion qui retombe au paganisme, Galilée sent la terre se mouvoir sous ses pieds, et Keppler ouvre le ciel. On peut croire que le diable va enfin rentrer aux abîmes, que la loi du Dieu de douceur et de pardon va régner, que la maladie ne sera plus traitée comme le crime; vaine espérance! Les femmes de la famille Médicis ont envahi la France, suivies d'une armée d'astrologues, de nécromanciens, de médecins, disciples de Locuste, de diseurs de bonne aventure et de chercheurs de l'élixir de longue vie. C'est le temps des maléfices, des sortilèges, des envoûtemens. Quelque déconsidérées qu'elles fussent par les esprits sérieux de l'époque, ces sottises n'étaient point disposées à mourir; avant de disparaître, elles allaient bouleverser la France et se donner en spectacle comme des farces de tréteaux qui auraient un dénoûment sinistre.

Le grand siècle, le siècle de Richelieu (1) et de Louis XIV, est

(1) Le cardinal de Richelieu pourrait figurer dans cette étude à titre de fou, si l'on en croit la princesse Palatine, qui a écrit, en date du 5 juin 1716 : « Le cardinal de Richelieu, malgré tout son talent, a eu de grands accès de folie; il se figurait quel-

sous ce rapport aussi insensé que les précédens jusqu'au jour où Colbert, outré de dégoût par tant de niaiseries impitoyables, défend d'évoquer les affaires de sorcellerie. Trois histoires de possession, dont le souvenir est resté dans toutes les mémoires, occupent les premières années du XVIIe siècle, celle de la terre de Labourd en 1609, celle des ursulines d'Aix en 1611, celle des ursulines de Loudun, de 1632 à 1639; les noms de Gauffridi et d'Urbain Grandier ont été popularisés par le théâtre et par le roman; ce furent de véritables épidémies hystériques (1) qui saisirent des femmes vivant en groupe ou près les unes des autres, qui les entraînèrent à de fausses sensations, à des hallucinations de l'ouïe, du toucher et de la vue, qui les agitèrent de transports nerveux excessifs et qu'exaspérèrent jusqu'à la fureur les cérémonies violentes, les objurgations, les pompes religieuses, l'affluence des curieux, l'importance subitement acquise par les malades et la frénésie des exorcistes. Que dans ces tristes procès, qu'il est inutile de raconter, la jalousie du cloître contre l'église, des ordres anciens contre les ordres nouveaux, ait joué quelque rôle, que des prêtres peu scrupuleux aient abusé de l'état morbide de ces malheureuses, comme on le vit clairement un siècle plus tard dans le lamentable procès de la Cadière, on n'en peut guère douter; mais le fait acquis, réel, scientifique n'en subsiste pas moins : on était en présence d'une affection névropathique se communiquant par sympathie. Ces femmes que l'on accusait d'être des possédées ou des fourbes n'étaient ni fourbes ni possédées, elles étaient malades. Elles brisaient tout, elles déployaient une force, une adresse surhumaines, qu'on ne savait attribuer qu'à l'intervention du malin; elles passaient des heures à regarder le soleil sans baisser les yeux; elles aboyaient comme des chiennes. On ignorait que, dans

quefois qu'il était un cheval; il sautait alors autour d'un billard en hennissant et en faisant beaucoup de bruit pendant une heure et en lançant des ruades à ses domestiques; ses gens le mettaient ensuite au lit, le couvraient bien pour le faire suer, et quand il s'éveillait, il n'avait aucun souvenir de ce qui s'était passé. » *Lettres de Madame, duchesse d'Orléans*, édit. Brunet, t. Ier, p. 240.

(1) Il faut bien s'entendre sur les mots, afin d'éviter toute confusion. Les gens du monde donnent généralement au mot *hystérie* une acception qu'il ne comporte pas et le confondent avec l'érotomanie et la nymphomanie. Ces vocables désignent trois affections nervoso-mentales parfaitement distinctes. L'hystérie est produite par un manque d'équilibre dans le système nerveux, par un affaiblissement des grands nerfs; c'est un délire partiel, triste, théâtral avec propension excessive au suicide; elle participe de la mélancolie et de la lypémanie d'Esquirol; Roller l'appelle la mélancolie agitée, et Moreau (de Tours) la nomme la folie névropathique. L'érotomanie est l'amour platonique dégénéré en aberration, c'est l'amour de don Quichotte pour Dulcinée. La nymphomanie, pour les femmes, le satyriasis pour les hommes, est le déchaînement des passions sensuelles et bestiales dans ce qu'elles ont de plus violent.

leurs crises, les névropathiques sont doués d'une agilité et d'une vigueur dont rien ne peut donner idée. Les agitées de Sainte-Anne, prises dans le gilet de force et mises dans les loges de sûreté, coupent avec leurs dents les treillages en fil de fer qui garnissent les fenêtres; à Bicêtre, il y a peu de temps, un aliéné se débarrasse de sa camisole et démolit sa cellule, qui est en pierres de taille. Actuellement deux pensionnaires de Bicêtre restent des heures entières les yeux fixés sur le soleil, sans que le plus léger tressaillement de la face puisse faire soupçonner qu'ils sont impressionnés par ce flot de lumière ardente; leur pupille est tellement rétrécie qu'elle est presque invisible, elle ressemble à celle des mangeurs d'opium. Quant à la manie aboyante, c'est un mal fort connu : on l'appelait jadis la maladie de Laïra; le fils du grand Condé aboyait si fort que l'on s'imaginait qu'il se croyait changé en chien. C'est une simple affection nerveuse qui n'implique nullement une altération des facultés de l'esprit ou de la volonté; une femme peut rester femme du monde, être fort entendue à ses affaires, et aboyer du matin au soir. Du reste, l'hystérie est la maladie protée par excellence, elle prend toutes les formes, on dirait qu'elle fait effort pour se déguiser afin de n'être pas reconnue. Aussi, chez les pauvres filles du Labourd et de Loudun, elle varie incessamment ses aspects, et, toutes les fois qu'elle revêt une apparence nouvelle, c'est un nouveau diable que l'on découvre; quand on a nommé Belzébuth, Belphégor, Astaroth, Léviathan et cent autres, quand on a épuisé tout le vocabulaire de la démonologie, on découvre encore des démons jusqu'alors inconnus; à Loudun, c'est Alumette d'impureté; à Aix, c'est Verrine qui obéit à Gauffridi, prince des magiciens. Verrine n'était point seul, car Michaelis, un des exorcistes employés dans cette affaire, déclare avoir chassé six mille cinq cents démons et plus du corps d'une des possédées.

Il est un fait connu aujourd'hui et scientifiquement démontré, que les démonophobes avaient remarqué et qu'ils ont exploité au profit de leur croyance. Dans tous les procès, on voit que le premier soin des exorcistes est de rechercher minutieusement sur le corps des possédées et des sorciers ce que l'on appelait alors la *marque du diable*. On pensait qu'en prenant possession au sabbat de la créature qui se donnait à lui Satan la touchait, et que l'endroit où le doigt crochu avait posé restait insensible à toujours. On bandait les yeux de l'accusé, on le mettait nu, et à l'aide d'une longue aiguille enfoncée dans les chairs on cherchait la place maudite qui le faisait à la fois esclave et maître du démon. Cette place, il faut le dire, on la trouvait très souvent, surtout chez les femmes. Dans cette affection à laquelle je laisserai son mauvais nom géné-

rique d'hystérie, l'insensibilité complète d'un membre, d'une partie du corps, de toute la surface cutanée n'est pas rare ; c'est ce que l'on nomme l'*analgésie*. Le plus souvent l'analgésie n'atteint qu'un point étroitement circonscrit qu'on a parfois quelque peine à découvrir, et le peu d'étendue de ce point en fait bien la marque du doigt satanique.

Les mélancoliques et les lypémaniaques qui se mordent, se déchirent, se frappent, s'arrachent les cheveux, ne ressentent aucune douleur ; elles sont en cela semblables aux chiens enragés, qui peuvent mordre une barre de fer rouge sans donner le plus léger signe de souffrance ; j'ai moi-même enfoncé de fortes épingles dans le bras des malades sans réussir à éveiller leur attention (1). Il n'y a pas de jour où des faits analogues ne se produisent dans les asiles d'aliénés. Le sceau du diable, qui faisait triompher les exorcistes, qui leur faisait dire : Satan est là, était une preuve de plus, une preuve irrécusable que tous ces pauvres êtres, si cruellement torturés au nom d'une foi qui se trompait à force de vouloir rester orthodoxe, auraient dû être mis à l'hôpital, couchés dans de bons lits, baignés souvent, saturés d'opium et distraits de leurs pensées morbides par tous les moyens possibles.

On pourra s'étonner de ces épidémies mentales qui sévissaient jadis, et dont maintenant on croit qu'il ne reste plus trace (2). Toute maladie non soignée ou surexcitée par les moyens que l'on emploie à la combattre tend toujours à se répandre et à se généraliser. Si aujourd'hui la ville de Paris lâchait les sept mille aliénés qu'elle traite et nourrit dans ses asiles spéciaux, il est fort probable qu'on croirait à la folie contagieuse. N'oublions pas trop ce qui vient de se passer : qu'est-ce donc que le dernier épisode de la commune si ce n'est un accès de pyromanie épidémique et furieuse ? A l'époque dont je parle, la vie de couvent, la monotonie enfantine des exercices imposés, la claustration, furent pour beaucoup dans cette sorte

(1) Un aliéné, à l'aide d'un morceau de verre, se coupe la peau du front et se fait au ventre une incision oblique de 15 centimètres de longueur; il affirme n'avoir ressenti aucune douleur. Un autre saisit une poignée de charbons ardens, et il faut lui ouvrir la main de force; un troisième introduit sa tête dans un poêle allumé et se brûle horriblement la tête; on lui fait remarquer qu'il n'a même pas crié, il répond: Pourquoi aurais-je crié? je ne souffrais pas. (Moreau de Tours, *la Physiologie morbide*, 406 *et passim*.)

(2) Ces épidémies sont très réelles, et ont apparu de siècle en siècle avec une sorte de périodicité. La forme en a varié depuis le féroce jusqu'au simple absurde, mais elle n'en indiquait pas moins une maladie des organes de l'entendement : au XVI[e] siècle, l'hystéro-démonopathie, au XVII[e] la possession des nonnains, au XVIII[e] les convulsionnaires de Saint-Médard, le vampirisme de Pologne et de Hongrie, au XIX[e] les tables tournantes et l'évocation des morts.

d'énervation maladive et troublante qui devint si générale qu'elle porte un nom dans l'histoire, *la possession des nonnains*. Depuis longtemps on avait signalé l'*acedia*, la maladie des cloîtres qui trouble l'esprit et pousse au suicide. Les ursulines d'Aix, celles de Loudun, d'autres congrégations de femmes dans la Picardie et les Flandres, en furent atteintes, mais bien plus encore les religieuses de Saint-Louis de Louviers (1642), auxquelles toute l'affaire d'Urbain Grandier avait été racontée par le grand pénitencier d'Évreux, qui l'avait suivie aux côtés de Laubardemont. La principale héroïne de cette lugubre histoire s'appelait Madeleine Bavent; il faut lire sa confession (1).

Jamais cas pathologique ne fut mieux déterminé; c'est la mélancolie accompagnée d'hallucinations, d'illusions du sens du toucher et d'une invincible attraction vers le suicide. Les mouvemens involontaires, les syncopes, les constrictions de l'œsophage, le gonflement du corps, l'impérieux besoin de dire des grossièretés, les gestes indécens, les postures extra-humaines si complaisamment décrites par le capucin Bosroger qui servait d'exorciste, prouvent, sans doute possible, que la folie seule causait tous les phénomènes dont on s'effrayait. Le parlement de Rouen s'en mêla; on déterra le cadavre d'un prêtre qui la nuit venait tourmenter les religieuses, et on le brûla en grande cérémonie. L'église et la justice rivalisèrent de zèle et de sottise; mais on ne guérit personne. La pauvre Madeleine jetée dans un cul de basse fosse, comme bouc émissaire de tous les péchés de la communauté, essaya de se tuer et, quatre heures durant, se tourna et se retourna dans le ventre un long clou qu'elle y avait enfoncé. A cela seul, en dehors de toutes autres preuves, on peut la reconnaître pour une malade frappée d'hystéro-mélancolie. En effet, dans cet horrible mal, — le plus horrible qui existe, — l'amour de la mort est abstrait; tous moyens sont bons pour mourir, les malades déjouent toute surveillance à force d'astuce, de persistance, de volonté, et il est rare qu'elles n'arrivent pas à mettre leur projet à exécution. Si on les interrompt au milieu d'une tentative de suicide, si on les retire de l'eau, si on coupe la corde dont elles s'étranglent, si on les arrache de dessous les roues d'une voiture, on ne trouve pas une pulsation de plus à leurs artères, pas un frémissement, pas l'apparence d'une émotion; elles restent impassibles et ne témoignent rien que la contrariété d'avoir été sauvées et le désespoir de vivre encore. Une mélancolique aujourd'hui guérie, et qui avait trouvé moyen de s'ouvrir la gorge à

(1) *Histoire de Madeleine Bavent, religieuse du monastère de Saint-Louis de Louviers, avec sa confession générale et testamentaire*, Paris, in-4°; Legentil, 1652.

l'aide d'un couteau qu'elle avait volé, me disait : J'eus alors l'ineffable volupté de me couper le cou et de voir couler mon sang.

Pour les hommes qui, dans les siècles passés, avaient à s'occuper de ces tristes affaires, les tentatives de suicide, loin de les éclairer sur l'état intellectuel des prétendues possédées, étaient la confirmation de leurs idées erronées. Selon eux, Madeleine Bavent avait plusieurs fois cherché à se tuer, non point parce qu'elle voulait se débarrasser d'un mal insupportable, mais parce qu'elle était harcelée par le remords de s'être donnée au diable et d'avoir eu commerce avec un prêtre sorcier enterré depuis plusieurs mois. Ainsi tout ce qui aurait dû éclairer ces consciences aussi obtuses qu'exaltées semblait les obscurcir encore plus.

Pendant que cette lugubre affaire se déroulait en Normandie, au milieu d'une population épouvantée, devant des ecclésiastiques qui n'y comprenaient rien, en présence de juges qui croyaient sérieusement aux démons et qui en avaient peur, la science ne resta pas muette; elle fut très sagace, très courageuse, et parla haut. Un médecin, Yvelin, ayant charge de chirurgien chez la reine-mère, déclare qu'il n'y a là nulle possession diabolique, qu'il y a simplement un cas de pathologie, que c'est affaire de science et non point de religion; il dit le mot dont on usait à l'époque : ce sont des lunatiques. Cette lutte du bon sens contre la passion n'empêche pas le parlement de Rouen de faire déterrer un cadavre, qu'on brûla, d'envoyer un vivant au bûcher, de condamner la pauvre Madeleine à la réclusion perpétuelle et d'ordonner la fermeture du couvent de Louviers (1647). La parole d'Yvelin ne fut pourtant pas inutile. Les cœurs finirent par se soulever contre tant de brutalités qui, à force de se refuser à tout bon sens, devenaient criminelles. En 1670, à La Haye-Dupuis, un procès de sorcellerie dans lequel il fut affirmé, sous la foi du serment, qu'on avait vu un rat parler à un enfant de dix ans, est évoqué devant le parlement de Normandie; plus de 500 individus furent impliqués dans cette affaire, et 17 furent condamnés à mort. Louis XIV cassa l'arrêt; le parlement regimba et fit des remontrances en citant les saintes Écritures, Grégoire de Tours, les pères de l'église, tous les docteurs ès-exorcismes, Boguet, del Rio, Llorente, Delancre; il rappela les « bien-jugés » antérieurs, les condamnations suivies de supplices, et affirma son droit de frapper à mort les coupables du crime de sortilége, « qui détruit les fondemens de la religion et tire après soi d'étranges abominations. » Le roi tint bon, ordonna de cesser les poursuites commencées contre d'autres prévenus, et par ce fait mit fin à des persécutions que rien ne justifiait. Il n'en resta pas là, et deux ans plus tard, en 1672, Colbert lui fit signer la célèbre ordonnance qui interdit aux

parlemens d'évoquer dorénavant les procès pour cause de sorcellerie. Les bûchers furent éteints; mais, faute de savoir que la démonomanie est une maladie et non un crime, plus de 20,000 individus avaient expié dans les flammes le tort d'être atteints d'aliénation mentale.

Là se ferme l'époque que l'on peut appeler l'ère thaumaturgique de la folie, et l'ère de la répression commence. Nul hôpital pour recevoir les fous, nulle maison pour les soigner, on les enferme où l'on peut, dans les couvens quand ils sont tranquilles, dans les prisons quand ils sont agités; on les enchaîne, on les frappe, ils croupissent sur la paille, on va les voir pour satisfaire une curiosité malsaine, on les excite pour en rire. Les gens qui se piquent de beaux sentimens ne se gênent guère pour s'en amuser. La phrase qui revient si souvent dans les lettres de Mme de Sévigné, et dont Coulanges fit une chanson : « les voyez-vous? — non; — ni moi non plus, » — est une allusion plaisante, mais cruelle, à une pauvre folle détenue dans une communauté religieuse, et à laquelle on rendait visite pour s'en divertir. Il restait bien des choses à faire encore pour arriver à l'idée si simple de soumettre ces malheureux à un traitement scientifique, mais du moins ils gardaient la vie sauve et n'avaient plus à redouter la surexcitation des exorcismes. Les parlemens et le clergé firent un suprême effort pour ressaisir le redoutable pouvoir que Louis XIV leur avait sagement enlevé. A Aix, où le parlement de Provence avait conservé bon souvenir du procès de Gauffridi, on voulut tout à coup évoquer une nouvelle affaire de possession (1731), affaire très triste, d'une moralité douteuse, et dans laquelle on vit qu'un vieux prêtre avait étrangement abusé d'une pauvre fille hystérique, visionnaire, théomane et souvent hallucinée. La fille, qui se nommait la Cadière, était fort à plaindre et tout à fait innocente; on la renvoya dos à dos avec son confesseur. Il n'y eut là nulle terreur, nul appareil trop violent, tout sombra dans le ridicule : on chansonna les deux coupables, on se moqua des parlementaires et des prêtres; nul n'y gagna, ni la justice, ni la religion.

Cet exemple ne fut pas perdu. Lorsque les jansénistes appelans de Paris furent atteints de délire, d'extases, de névropathie, lorsque les scènes du cimetière de Saint-Médard firent croire à quelques bonnes femmes que le diable recommençait à faire des siennes, on se contenta de simples mesures de police pour empêcher le scandale de devenir une cause de trouble public. Pendant dix ans (1731-1741), on laissa les convulsionnaires se mettre en croix à domicile, se jeter la tête en bas, se marcher mutuellement sur la poitrine et se donner des coups de bûche sur l'épigastre, à la

grande joie de La Condamine, qui était très friand de pareils spectacles; l'on ne brûla personne, et, faute de persécution, l'épidémie cessa d'elle-même. L'apaisement est fait : les parlemens déclarent, en 1768, que les possédés ne sont que des malades; Cagliostro aura toute facilité pour évoquer le diable et le mettre en rapport avec le cardinal de Rohan; Mesmer pourra réunir tous les nerveux autour de son fameux baquet, personne ne s'en occupera, ni les gens du roi, ni le clergé, ni la police. Encore quelque temps, et le seul exorcisme qu'on emploiera contre les diables récalcitrans sera la douche de Charenton.

La science n'est pas restée oisive; pendant que la justice humaine se désarmait enfin contre les aliénés, elle essayait de formuler des principes qu'on pût appliquer à leur guérison. En Suisse, en Angleterre, en Hollande, en Allemagne, en Italie, en France, un mot d'ordre semble avoir été donné; Plater, Willis, Boerhave, Fleming, Fracassini, Morgagni, Boissier de Sauvages, Lieutaud, Lorry, décrivent avec soin les différens phénomènes de pathologie mentale qu'ils ont étudiés; mais, lorsqu'il s'agit d'indiquer le traitement à suivre, ils font presque tous fausse route, car le point de départ est erroné.

C'était le temps où régnait sans partage la fameuse théorie de *l'humorisme*, en vertu de laquelle tous nos maux proviennent de nos humeurs, sang, lymphe, bile, etc.; l'homme était plus ou moins malade selon que l'humeur peccante était à un degré plus ou moins haut de crudité ou de coction. Donc deux remèdes universels qui devaient suffire à tout, la purgation et la saignée. Molière, avec ses Diafoirus, n'a rien exagéré, il suffit de lire les lettres de Guy Patin pour s'en convaincre (1). La folie violente résidait dans le sang, la folie triste résidait dans la bile, la folie gaie résidait dans les sucs de la rate. On saignait, on purgeait jusqu'à blanc, et les malades ne s'en trouvaient pas mieux.

Le grand révolutionnaire en l'espèce, celui dont les travaux devaient avoir une influence si féconde sur la thérapeutique, fut Baglivi, qui créa réellement la physiologie expérimentale. Mort à

(1) Bordeu, qui fut un homme d'infiniment d'esprit et qui exerça la médecine dans le milieu du XVIII[e] siècle, essaie de réagir contre cette déplorable manie d'affaiblir les malades outre mesure en les saignant sans discrétion; il dit : « J'ai vu un moine qui ne mettait point de terme aux saignées; lorsqu'il en avait fait trois, il en faisait une quatrième par la raison, disait-il, que l'année a quatre saisons, qu'il y a quatre parties du monde, quatre âges, quatre points cardinaux. Après la quatrième, il en faisait une cinquième, car il y a cinq doigts dans la main; à la cinquième il en joignait une sixième, car Dieu a créé le monde en six jours. Six! il en faut sept, car la semaine a sept jours, comme la Grèce a sept sages; la huitième sera même nécessaire, parce que le compte est plus rond; encore une neuvième : *quia numero Deus impare gaudet!* »

38 ans, en 1707, il avait eu le temps de formuler sa théorie du *solidisme*, qui renversait l'humorisme, car il établit que les parties solides du corps sont la cause morbifique et que les fluides ne sont atteints que secondairement. Les œuvres de Baglivi étaient peu connues en France; ce fut un jeune médecin, nommé Philippe Pinel, qui en donna une édition complète en 1788. Le traducteur fut un réformateur, au sens absolu du mot, et c'est à lui que les aliénés doivent de ne plus être traités comme des bêtes féroces. C'était un homme d'une sagacité incomparable, observateur profond, très persistant dans sa volonté, timide jusqu'à la gêne, jusqu'à la maladresse, dévoré de l'amour de l'humanité et très courageux au besoin, ainsi qu'il le prouva pendant la terreur, en cachant des proscrits à Bicêtre et en faisant tous ses efforts pour sauver Condorcet; c'était une âme sensible dans la grande acception du terme si sottement prodigué à cette époque. En 1791, il publia son *Traité médico-philosophique de l'aliénation mentale*, et à la fin de 1792, par l'influence de Cousin, de Thouret et de Cabanis, il était nommé médecin en chef de Bicêtre.

Ce qu'était Bicêtre à cette époque, on ne peut se le figurer; c'était la *renfermerie* du moyen âge dans ce qu'elle avait de plus hideux; c'était à la fois une geôle, une maison de correction, un pénitencier, un hôpital; assassins, débauchés, malades, indigens, idiots, gâteux, vivaient pêle-mêle dans la plus affreuse promiscuité; d'un seul mot, c'était un cloaque. Les aliénés, comme bêtes dangereuses, étaient tenus à part, enfermés dans des cabanons de six pieds carrés qui ne recevaient d'air et de jour que par le guichet dont la porte était percée; les planches du lit, garnies d'une botte de paille renouvelée tous les mois, étaient scellées dans la muraille; les rapports du temps disent que ces loges étaient des glacières. Enchaînés par le milieu du corps, portant des fers aux pieds et aux mains, nus pour la plupart, grelottant dans cette asmosphère humide, ne recevant ni soin ni médicament, les malades étaient dans un état de fureur permanente, injuriaient les curieux qui venaient les voir en partie de plaisir, se ruaient sur leurs gardiens dès que ceux-ci osaient ouvrir la porte, essayaient de se briser la tête contre les murs et réussissaient souvent. C'est en présence de ces misérables que Pinel se trouva.

Dans la *Nosologie* de Cullen, dont il avait donné une traduction en 1785, il avait lu que, « s'il faut modérer les emportemens des fous, il ne faut le faire qu'avec une extrême douceur; que les chaînes sont barbares, les irritent, rendent le mal incurable; qu'on les immobilise, sans danger pour eux, à l'aide d'une camisole étroite dont les manches sont attachées l'une à l'autre; qu'il convient de

laisser aux malades toute la liberté compatible avec leur état, et qu'il est bon de les isoler de leur milieu habituel. » C'est de là, sans nul doute, que lui vint l'idée première de la réforme qu'il sut accomplir; mais il y fut singulièrement aidé par un humble fonctionnaire dont le nom est oublié aujourd'hui, car il l'a absorbé dans sa propre gloire. Il rencontra à Bicêtre un homme du peuple, de formes un peu rudes, de cœur généreux, sorte de bourru bienfaisant qu'on appelait Pussin; c'était un simple surveillant spécialement chargé du service des aliénés, service fort pénible auquel il avait, de son autorité privée, associé sa femme. Pussin, sans avoir pris l'avis de personne et sans qu'on l'eût remarqué, expérimentait depuis longtemps le système que Pinel allait inaugurer. Il accompagna le médecin en chef dans sa première visite; les fous hurlaient et se démenaient comme d'habitude. Pinel dit à Pussin : « Quand ils deviennent trop méchans, que faites-vous? — Je les déchaîne. — Et alors? — Ils sont calmes! » L'expérience venait au secours d'une théorie préconçue, et lui donnait une force extrême. Pinel, après avoir étudié ses malades avec soin, déclara que son intention était de déferrer tous les aliénés qui lui avaient été confiés. Couthon fut délégué à Bicêtre, moins pour assister à un spectacle intéressant que pour vérifier si l'on ne cachait pas quelque « aristocrate » dans les cabanons. — En entendant les cris de ces pauvres êtres, il dit à Pinel : « Il faut que tu sois fou toi-même, pour vouloir déchaîner ces animaux-là. » La scène eut un caractère théâtral qui se ressent de l'époque. Il y avait depuis douze ans, dans les cabanons, un homme redouté entre tous, ancien soldat aux gardes, nommé Chevingé, qui, atteint d'alcoolisme, avait été conduit à Bicêtre et enchaîné comme les autres fous. Il était évidemment guéri, mais sa fureur ne cessait pas; sa force herculéenne lui avait permis de briser plusieurs fois ses fers, de jeter bas sa porte d'un coup d'épaule, et les gardiens qui s'étaient chargés de le réintégrer dans sa fosse avaient été à moitié assommés par lui. Pinel, après lui avoir fait une courte allocution, le délivra le premier et le chargea d'aller enlever les chaînes des autres malades, en lui disant qu'il a confiance en lui, et qu'il le prend désormais à son service. Ce fut en pleurant que Chevingé obéit à l'ordre qu'il venait de recevoir; on peut imaginer la joie de ces malheureux, qui se sentaient les membres libres, qui pouvaient aller respirer au grand air après une si dure, une si étroite réclusion. Chevingé fut en effet le domestique de Pinel, et son dévoûment ne se démentit jamais; dans les jours de disette, lorsqu'on ne pouvait presque plus se procurer d'alimens, il allait dans la nuit à Paris, et chaque matin il rapportait à son maître le repas quotidien. Il était si parfaitement doux

et bon que, lorsque Pinel fut marié et père, il en fit, — ceci est littéral, — une *bonne d'enfans*.

De même que Colbert avait clos l'ère thaumaturgique, Pinel venait de fermer l'ère de la répression exclusive; l'ère de la thérapeutique allait enfin s'ouvrir. Après tant de combats, la victoire restait au bon sens, à l'observation, à l'humanité. Parlant de ceux que pendant si longtemps on a brûlés, on a enchaînés et maltraités, Pinel dit : Ce sont des malades; grande parole et de portée incalculable, qui aura un jour une influence déterminante sur la science médico-légale. Esquirol les classe, définit leur mal et dit : Pour apprendre à les guérir, il faut vivre avec eux. Ferrus les rend au travail; il prouve que l'aliéné peut encore faire acte de civilisation, et qu'en étant utile aux autres il devient utile à lui-même. Pendant que la France pose ainsi les bases morales de l'aliénisme, Roller, créant en Allemagne un établissement modèle, réunit autour de ses malades tout ce qui peut les rappeler à la vie normale, et démontre, par sa longue et constante pratique, que l'opium et ses dérivés ne sont point seulement des calmans précieux, mais qu'ils constituent le moyen curatif le plus héroïque que l'on puisse employer pour combattre, pour vaincre les troubles de l'esprit. C'est par ces hommes que la science aliéniste a été fondée : d'autres sont venus qui ont développé leurs prémisses et fécondé leur doctrine; mais ceux-là ont été les maîtres, les bienfaiteurs, et à ce titre l'humanité leur doit une reconnaissance éternelle.

II.

Chacun s'empressa de célébrer ce qu'on nomma justement la grande action de Pinel, et l'on prétend que les chaînes tombèrent, comme par enchantement, des bras de tous les fous séquestrés en France. Ceci est singulièrement exagéré. Une circulaire du ministre de l'intérieur, en date du 16 juillet 1819, signale avec sévérité l'état misérable dans lequel on laisse les aliénés en province. Abandonnés dans des loges souterraines, sans lumière et sans air, leur sort n'avait point été modifié : on renouvelait à peine la paille qui servait de litière aux fous tranquilles; quant aux agités, ils couchaient sur la terre nue ou sur le pavé; leurs gardiens, toujours armés de gourdins, de nerfs de bœuf, se faisaient précéder par des chiens bouledogues lorsqu'ils entraient dans les cellules. L'autorité compétente ne ménageait pas ses prescriptions : elle recommandait, elle ordonnait de substituer partout, en cas de nécessité rigoureuse, l'usage de la camisole de force à celui des chaînes; mais il faut croire qu'on ne l'écoutait guère, car en 1843 le docteur Dagron,

actuellement directeur-médecin de l'asile de Ville-Évrard, envoyé en inspection dans la maison de Fontenay-le-Comte (Vendée), trouve quinze femmes et vingt hommes nus, enchaînés dans les loges.

Néanmoins un principe avait été posé, et il fallait en déduire les conséquences. Pour la séquestration des aliénés, on se heurtait à chaque pas contre des difficultés sans cesse renaissantes, car la matière n'était réglée que par des arrêtés de police; de plus aucun établissement spécial n'avait été construit pour les abriter, ils étaient emprisonnés dans les hospices et plus souvent encore confondus avec les criminels dans les maisons de détention. Un tel état de choses appela enfin l'attention du gouvernement. En 1835, une enquête permit de constater officiellement les abus dont les aliénés avaient à souffrir et les besoins qu'il était urgent de satisfaire. Un premier projet de loi présenté le 6 janvier 1837 ne fut pas accueilli avec faveur; il fut remanié, communiqué aux conseils-généraux qui donnèrent leur avis motivé, et ne devint loi que le 30 juin 1838; une ordonnance royale du 18 décembre 1839 en détermina la portée et l'application. Les décrets du 25 novembre 1848, du 18 janvier 1852, du 20 mars 1856, établirent un service d'inspection générale pour les maisons d'aliénés et réglèrent l'organisation intérieure des asiles. La loi de 1838, excellente dans ses dispositions fondamentales, fonctionna sans encombre et à la satisfaction des intéressés pendant une vingtaine d'années; puis tout à coup, sans motifs sérieux, elle fut attaquée et battue en brèche avec une violence excessive; on parla de séquestrations arbitraires, de dénis de justice, de lettres de cachet, et l'on rajeunit de vieilles calomnies plus ridicules encore que méchantes. De cette question des aliénés, qu'on n'aurait jamais dû soulever, car elle avait été résolue avec un grand souci de la justice, on fit une arme d'opposition quand même, sans réfléchir qu'on incriminait d'un seul coup deux administrations pleines de bon vouloir envers les malheureux et un corps médical qui a donné trop de preuves d'intégrité pour ne pas mériter d'être à l'abri du soupçon. Le résultat a été funeste, car, pendant que tous les intéressés, si injustement accusés, cherchaient à mettre leur responsabilité à couvert, c'est l'aliéné, c'est le malade qui a pâti.

On s'est servi d'un mot à l'aide duquel il est facile de passionner les esprits en France; sur tous les tons on a parlé de la liberté individuelle. La liberté individuelle est sacrée, elle est à la fois la sauvegarde du citoyen et celle de l'autorité; mais elle ne doit être protégée qu'à la condition expresse de ne point porter atteinte à la liberté collective : or il n'y a pas de fou, si paisible, si éteint, si déprimé qu'il soit, qui à un moment donné, sous l'influence subite

d'une impulsion irrésistible, ne puisse devenir un danger public. Chaque jour, les journaux racontent, en blâmant l'autorité de son défaut de vigilance, les malheurs causés par des aliénés qu'on croyait inoffensifs ou guéris. Les plus habiles, les plus savans peuvent s'y laisser prendre, à plus forte raison les ignorans, qui sont nombreux en pareille matière.

Pinel rapporte « l'observation » d'un maniaque enfermé à Bicêtre; des mandataires d'une section voisine vinrent, pendant la révolution, faire une perquisition dans les salles réservées aux aliénés; le malade interrogé par eux leur parut jouir de la plénitude de ses facultés, on le prit pour une victime du « pouvoir liberticide, » et on l'emporta en triomphe pour le rendre à la vie commune. A peine cet homme raisonnable avait-il dépassé la porte de l'hospice, qu'il s'empara d'un sabre, tomba sur ses libérateurs et en éventra quelques-uns. C'était d'habitude un fou très calme; le passage sans transition d'un mode de vivre à un autre avait suffi pour déterminer chez lui un accès furieux.

Récemment un fait moins grave s'est passé dans un de nos asiles municipaux : un fou était si tranquille, si aimable, de si bonne compagnie, qu'il jouissait d'une liberté relative considérable; il se promenait dans tout l'établissement sans contrainte, et allait fort souvent chez le directeur, qui aimait à causer avec lui. Un soir, dans le salon de la direction, une glace énorme placée au-dessus d'une cheminée se détacha tout à coup de la muraille et tomba, — fort heureusement il n'y avait personne près du foyer. — Après enquête faite, on eut la preuve que la glace avait été descellée, inclinée légèrement sur le marbre par le fou paisible, qui guettait en riant l'effet que produirait sa « bonne plaisanterie. » Je cite ces deux épisodes, et je pourrais sans peine en citer des milliers de cette nature.

On a fait grand bruit autour de certains procès dont le souvenir est dans toutes les mémoires; on sait aujourd'hui à quoi s'en tenir sur ces prétendues séquestrations arbitraires : l'opinion publique et les tribunaux en ont fait justice; mais il faut bien savoir que des preuves d'intelligence données par un individu ne démontrent nullement qu'il n'ait été, qu'il ne soit fou. On peut écrire un mémoire, faire un plaidoyer remarquable, accumuler avec une habileté consommée toute sorte d'argumens en faveur de sa capacité mentale, adresser des pétitions aux autorités législatives, et n'en avoir pas moins été un malade dont l'état pathologique a exigé impérieusement un séjour plus ou moins long dans un asile. On peut être un écrivain de beaucoup de talent et n'avoir aucun équilibre dans la raison; on peut passer par trois formes successives d'alié-

nation, par l'hypocondrie d'abord, ensuite par la mélancolie, enfin par la manie de se croire persécuté, et être un homme de génie; les *Confessions* et la biographie de Jean-Jacques Rousseau sont là pour l'affirmer. On ne doit donc pas conclure de l'intelligence déployée, dans un moment donné, à l'intégrité des facultés de l'esprit, ce serait s'exposer à commettre des erreurs graves qui seraient préjudiciables et à l'individu et à la société. En fait de séquestrations arbitraires, l'occasion a été propice pour les faire connaître depuis deux ans; les tribunaux sont ouverts à toute réclamation, les journaux s'empresseraient d'accueillir les plaintes; je ne crois pas qu'on en ait formulé. Pour être impartial, il convient de dire que ce sont là de ces lieux-communs que l'on répète volontiers sans y attacher grande importance et sans en connaître la valeur. J'ai regardé de près dans cette question; des masses de documens scientifiques et administratifs ont passé entre mes mains (1). Je ne connais qu'une séquestration arbitraire, une seule. Elle date des premiers temps du consulat. Bonaparte, trouvant pour la quatrième fois sur sa table de travail deux livres infâmes envoyés par leur auteur, écrivit : « Enfermez le nommé de Sades comme un fou dangereux. » L'ordre fut exécuté. Parmi ceux qui ont eu le courage de feuilleter les ouvrages de cet homme atteint de satyriologie, qui donc oserait dire que, tout arbitraire qu'elle fût dans la forme, cette séquestration n'ait pas été méritée?

Pour bien connaître les fous, il faut avoir vécu avec eux; cette dure obligation a été dans ma destinée, j'en puis donc parler avec quelque expérience. On se les figure ordinairement tout autres qu'ils ne sont; en ceci comme en tant de choses, le théâtre et le roman ont perverti nos idées. On s'imagine volontiers que le fou est un être qui n'a plus une lueur de raison, qui divague sur tout sujet, qui pleure quand il devrait rire, rit quand il devrait pleurer, prend les nuages pour des éléphans, ne se rend compte de rien et ne sait même pas où il est. Un tel homme se rencontre évidemment, le délire général existe : il y a dans les asiles plus d'un malade dont on peut dire qu'il a réellement perdu la connaissance de soi-même et des autres, la notion de l'espace et du temps; mais le cas le plus ordinaire est le délire partiel, et l'on se trouve alors en présence d'un monomaniaque, c'est-à-dire d'un individu qui peut causer raisonnablement de toutes choses, excepté d'une seule, sur laquelle l'insanité éclate immédiatement et presque toujours avec violence. J'ai eu sous les yeux un travail manuscrit composé de quatre forts

(1) J'avais préparé cette étude avant l'incendie du Palais de Justice, de la préfecture de police et de l'Hôtel de Ville.

volumes in-4°, c'est le résumé, avec commentaires, de tout ce qui a été écrit sur la folie par les auteurs grecs, latins, allemands, anglais, italiens et français. Cette œuvre, remarquable de lucidité, de méthode, de composition, a été faite par un pensionnaire de Charenton ancien magistrat, homme très sage, très instruit, très doux, qui parfois et tout à coup se voyait chargé par des escadrons de cavalerie lancés sur lui au galop. Il en ressentait une angoisse qui déterminait invariablement un accès de fureur.

Non-seulement le théâtre et le roman nous ont donné des idées erronées sur la folie réelle, mais ils ont accrédité dans la foule ignorante et crédule cette sottise des séquestrations arbitraires. Il n'y a pas à discuter le point de départ du dramaturge et du romancier; c'est un droit adsolu pour chacun d'eux de prendre tel sujet qui lui convient, dans la vie, dans le code, dans l'histoire, où bon lui semble, — il suffit qu'un fait lui paraisse admissible pour qu'il puisse, s'il le veut, l'introduire dans son livre ou le mettre à la scène; c'est là un élément romanesque, rien de plus, et il n'a d'autre valeur que celle du mérite littéraire avec lequel il est présenté au public; mais que des esprits sérieux se soient laissé prendre à ces fictions, c'est ce qu'il est difficile d'admettre, surtout en présence de la loi de 1838, contre laquelle se sont accumulées tant de préventions, et qui s'est au contraire appliquée à donner des garanties multiples à la liberté individuelle.

Les lois sont les instrumens à l'aide desquels la société se protége contre les instincts naturels de l'homme; or la folie est, le plus souvent, le retour aux instincs animaux, aux désirs impérieux, aux impulsions invincibles, au meurtre, au vol et au reste. Il était donc d'un intérêt social supérieur d'isoler les malades atteints de ce genre d'affection, de les mettre dans l'impossibilité de nuire aux autres et à eux-mêmes; mais il fallait éviter à tout prix qu'abusant d'un emportement momentané, d'une bizarrerie d'esprit, d'une irritabilité de caractère, on n'arrivât à faire séquestrer des personnes de raison saine qu'on aurait pu avoir un intérêt quelconque à faire disparaître en les enfermant. Aussi la loi de 1838, qui est à la fois loi d'assistance et loi de sécurité, a-t-elle entouré l'entrée d'un malade dans un asile de toutes les précautions imaginables et y fait-elle concourir des autorités différentes qui se contrôlent mutuellement. La loi distingue deux genres de placemens : le placement volontaire et le placement d'office. Pour opérer le premier, il est nécessaire d'être muni d'un certificat de médecin qui n'est point parent de l'aliéné et qui n'appartient pas à l'établissement où celui-ci demande son admission. Le directeur doit constater l'identité du malade, celle de la personne qui l'amène, et prévenir immédia-

tement le préfet de police. On a renoncé, en ce qui touche les asiles publics, à ce genre de placement, ce qui est fort regrettable, car les formalités à remplir pour le placement d'office sont plus longues et par conséquent préjudiciables aux malades.

Dès 1844, le conseil-général de la Seine, sur la proposition de M. de Rambuteau et d'après l'avis du conseil général des hospices, a cherché à restreindre le nombre des placemens volontaires, qui, croyait-on, aidaient à l'encombrement des maisons de Bicêtre et de la Salpêtrière, seules ouvertes à la folie. En 1850, la mesure paraît devenir générale; mais on avait beau repousser les placemens volontaires, les cas de séquestrations indispensables ne diminuaient pas, et dès lors la préfecture de police s'est vue dans la nécessité d'intervenir, par les placemens d'office, en faveur des aliénés dont l'état mental ou l'indigence exigeaient impérieusement l'entrée dans un asile municipal et gratuit. C'est ainsi que ce mode de placement s'est développé, et aujourd'hui c'est par le seul intermédiaire de la préfecture de police que les fous trouvent un abri et des soins. Un certificat médical, une demande d'admission signée par des parens ou des amis du malade, un procès-verbal rédigé par le commissaire de police du quartier habité par l'aliéné, relatant les faits de notoriété publique et reproduisant l'interrogatoire qu'il a fait subir à celui-ci, sont les premières pièces exigées. Conduit à une infirmerie spéciale, l'aliéné est examiné par un médecin délégué qui donne son opinion motivée; dirigé sur l'asile désigné, il y est reçu par le médecin résidant qui le « vérifie » et, s'il le trouve égaré d'esprit, signe son billet d'entrée. Ainsi, pour qu'une séquestration arbitraire ait lieu, il faut que les parens qui formulent la demande, que le médecin qui donne le premier certificat, que le commissaire de police qui rédige le procès-verbal, que le médecin de l'infirmerie spéciale, que le médecin résidant de l'asile, se soient tous au préalable concertés, qu'ils soient des coquins ou des ignorans; c'est là une démonstration par l'absurde qui aurait dû suffire à ramener les esprits les plus prévenus.

Il se présente pourtant dans une ville aussi populeuse que Paris tel cas si subit, si impérieux, qu'il faut négliger toute formalité et agir au plus vite. Un fou laissé en liberté est pris d'accès furieux, il court dans les rues, armé, et se jette sur les passans; une mélancolique trouve la vie insupportable, la mort lui apparaît comme un bonheur suprême, et pour rendre ses enfans heureux elle essaie de les égorger; ce cas spécial se produit très fréquemment. La loi d'assistance devient alors loi de sécurité, et, agissant en son nom, le commissaire de police expédie immédiatement le malade à l'asile le plus voisin. C'est ce qu'on nomme le placement d'urgence. Il en

est d'une autre sorte, provoqués par les médecins d'hôpitaux. Lorsqu'un malade donne des signes d'aliénation et trouble le repos des salles, il leur suffit d'un certificat pour le faire diriger sur Sainte-Anne; souvent, en pareilles circonstances, on commet des erreurs de diagnostic et l'on prend pour une affection mentale ces accès de délire et d'incohérence qui suivent ou accompagnent quelques maladies aiguës, telles que la pneumonie et la fièvre typhoïde.

Dans tous les cas, le directeur de la maison où le malade a été reçu doit dans les vingt-quatre heures aviser le préfet de police et lui faire parvenir toutes les pièces à l'appui, lesquelles sont réunies et forment un dossier particulier pour chaque aliéné. Lorsque le placement a eu lieu d'urgence, le préfet de police délègue un médecin qui se transporte à l'asile, interroge, examine le malade et fait un rapport qui conclut au maintien ou à la levée de la séquestration. De plus chaque directeur est tenu d'avoir un registre sur lequel sont relatés les nom, prénoms, âge, qualité, domicile, état civil de l'aliéné : on y ajoute la date de l'entrée et les observations médicales; ce registre doit être communiqué aux médecins de l'asile, aux inspecteurs, aux magistrats chargés des inspections trimestrielles, aux délégués de la préfecture de police, aux parens qui ont provoqué la séquestration. Ce n'est pas tout; dans les trois jours qui suivent l'entrée d'un malade dans l'asile, on doit en donner avis au procureur de la république de l'arrondissement, et, s'il y a lieu, au procureur de la république du domicile de secours (1), en notifiant le nom de la personne placée et le nom de la personne qui a effectué le placement. Quinze jours après l'admission et ensuite tous les six mois, un rapport médical constatant l'état du malade est adressé au préfet de police. Toute réclamation émanant d'un aliéné doit être expédiée sans délai par le directeur au représentant de l'autorité qui en est l'objet; le préfet peut ordonner la sortie, le président du tribunal le peut aussi, même malgré l'opposition du préfet : que le malade soit guéri ou non, sa sortie peut toujours être obtenue par les membres de sa famille; mais dans ce cas, si le médecin déclare, après examen, que l'état mental du malade est de nature à faire courir des dangers à la sécurité publique, le préfet peut prendre un arrêté en vertu duquel l'aliéné est maintenu en séquestration jusqu'à ce qu'il ait acquis un degré d'amélioration qui lui permette de rentrer sans péril dans la société. Si cet arrêté paraît excessif aux intéressés, ceux-ci ont toujours le droit d'en appeler au tribunal, qui, réuni en chambre du conseil,

(1) Le domicile de secours s'acquiert par un an de séjour; loi du 24 vendémiaire an II, titre V, art. 4.

prononce sur le différend immédiatement et en dernier ressort. Toutes ces prescriptions sont suivies à la lettre sous peine d'un emprisonnement de cinq jours à un an et d'une amende de cinquante francs à trois mille francs, ainsi qu'il est dit au titre III, art. 41 de la loi du 30 juin 1838.

Telle est dans son ensemble cette loi préservatrice qui a été attaquée avec tant d'acrimonie sans qu'on ait pu cependant citer un seul fait sérieux, scientifiquement constaté, qui ait porté témoignage contre elle. Après l'avoir discréditée au sénat, au corps législatif, dans la presse périodique, par des brochures, on a demandé qu'elle fût abrogée et remplacée par une autre loi dont le projet a été déposé le 21 mars 1870 par MM. Gambetta et Magnin. L'exposé des motifs déclame plutôt qu'il ne prouve. Les aliénés y deviennent des victimes sacrifiées à la sécurité publique, on y parle de machinations criminelles, et l'on y lit textuellement : « Qui sait si l'on ne craint pas, en ébranlant l'édifice de 1838, d'y trouver le crime sous chaque pierre? » Il n'y a là en somme que beaucoup d'emphase et une médiocre rhétorique. Les signataires du projet, qui, je crois bien, n'en sont que les endosseurs, récusent les médecins, comme intéressés, récusent les magistrats, sans doute comme incompétens, et veulent qu'un jury spécial, tiré au sort, composé de six membres, décide en plein tribunal s'il est opportun ou non de prononcer l'internement d'un individu présumé aliéné; celui-ci serait défendu par un avocat ou par un avoué. Donc débat contradictoire en présence du fou, après interrogatoire d'icelui, plaidoyer, réplique, résumé, déclaration solennelle des jurés. En vérité l'on croit rêver quand on lit de pareilles élucubrations!

Sans parler ici des suites qu'un tel débat pourrait avoir sur plus d'un cerveau égaré, on peut affirmer que ce mode de procéder est vicieux entre tous, et qu'il entraînerait des erreurs déplorables. Il faut être dans une ignorance absolue de ce que c'est qu'un fou pour ne pas savoir que le monde extérieur, l'objectif qui exerce sur certains aliénés une action surexcitante, produit au contraire chez beaucoup d'autres une sorte de compression qui les rappelle à eux-mêmes et leur donne toutes les apparences de la raison. Il y a alors répercussion du moral sur le physique, comme dans les crises aiguës, dans le délire, dans les hallucinations de toute sorte, il y a répercussion du physique sur le moral. Tel individu qui chez lui, dans son milieu habituel, maison, appartement ou cabanon, s'abandonne à des accès de fureur qui sont plus forts que sa volonté, demeurera calme, paraîtra sensé, trompera l'observateur le plus sagace, si vous le placez en présence de lieux qu'il ne connaît pas, de gens qu'il n'est pas accoutumé à voir, d'un spectacle

qui l'étonne et le maintient. C'est ainsi que les aliénés deviennent tranquilles et aptes à tout comprendre dans les premiers jours de leur entrée dans un asile. Un jury qui ne sera pas composé d'aliénistes et d'hommes spéciaux se laissera facilement abuser par les malades les plus violens, car ceux-ci sont presque toujours les plus dissimulés. En dehors de leurs crises, du point précis qui fait surgir la divagation, beaucoup d'aliénés sont gens avec lesquels on peut causer *de omni re scibili*. Des hommes fort intelligens y ont été pris et ont donné à rire. M. de Villèle reçut un jour la visite d'une femme qui lui exposa, avec un entraînement de langage et un charme inexprimables, certaines idées sur le rôle de la presse dans les gouvernemens constitutionnels. Le ministre, ébloui de tant d'esprit et de logique, entre dans les idées de son interlocutrice, lui fait des promesses pour la création d'un journal dans lequel elle aura la haute main, parle en conseil du projet qu'il va mettre à exécution, et y renonce avec peine lorsqu'on lui démontre, pièces en main, qu'il a eu affaire à une aliénée!

Si la loi de 1838 est appelée à subir de nouveau une discussion législative, il est à désirer, dans l'intérêt des aliénés, qu'elle en sorte avec une consécration éclatante qui, sans mettre fin à des insinuations malveillantes, permettra du moins de continuer l'emploi de mesures dont on s'est jusqu'à présent bien trouvé. On pourra néanmoins, pour donner satisfaction à ce que l'on appelle l'opinion publique, y introduire une modification qui n'en compliquera pas le mécanisme et ne le modifiera pas essentiellement. Plusieurs commissions extra-parlementaires se sont occupées de cette question, qui, comme l'on dit, est à l'ordre du jour. La *Société de législation comparée* a réuni des hommes graves, magistrats, spécialistes, et elle les a interrogés; notons en passant qu'à la question posée par le président : avez-vous eu occasion de constater des cas de séquestration arbitraire? il a toujours été répondu : non. L'opinion à peu près unanime des personnes éminentes appelées à émettre un avis a été qu'il serait bon de nommer une commission permanente composée de médecins, de magistrats, de notaires, qui seraient chargés d'aller visiter les aliénés, de les interroger et de faire rapport à l'autorité qui en a charge. Une telle commission serait inoffensive, et peut être créée facilement. Je vais plus loin, il ne serait pas mauvais qu'un des membres de la commission de permanence et un des substituts du petit parquet fussent délégués pour assister les médecins de la préfecture de police dans l'examen des aliénes enfermés à l'infirmerie spéciale; on n'en arrêterait pas un fou de moins, on ne ferait pas une séquestration arbitraire de plus; mais, en ajoutant cette garantie aux précautions que la loi de

1838 a déjà édictées, on dégagerait la responsabilité du médecin aliéniste.

Les adversaires de la loi ne se contentent pas d'incriminer le mode de placement, ils en arrivent à condamner l'isolement qui est imposé aux aliénés, dans leur intérêt et dans l'intérêt d'autrui. C'est cependant le moyen thérapeutique le plus efficace que l'on ait encore découvert; le changement d'état et de milieu, la rupture des habitudes prises, l'éloignement des parens, trop souvent disposés à mettre en action les rêveries d'un cerveau malade « pour ne pas le contrarier, » suffisent seuls, dans bien des cas, à ramener un calme relatif dans les esprits surexcités.

Il faut *généraliser* les fous, et l'on y arrive aisément par la discipline d'un régime uniforme; lorsqu'ils restent dans leur famille, ils sont *individualisés* outre mesure, on leur obéit, on va au-devant de leurs désirs; voyant que leurs chimères sont écoutées, ils ne font aucun effort pour se reprendre à la réalité. Plus ils se sentent loin des leurs, plus ils essaient de se dominer pour s'en rapprocher. Willis raconte que dans l'établissement qu'il avait fondé en Angleterre les malades étrangers guérissaient plus vite que les autres en raison même de l'isolement bien plus complet où l'éloignement de leur pays et souvent leur ignorance de la langue les avaient placés. Il est un fait irréfutable qu'on a bien souvent constaté : les malades qui ont été guéris dans une maison de santé, et qui sont atteints par une rechute, courent d'eux-mêmes et au plus vite dans l'établissement où déjà ils ont été soignés, tant ils comprennent le bienfait de cette vie pénible, il est vrai, douloureuse parfois au-delà de toute expression, mais qui du moins discipline l'âme, soigne le corps, neutralise les tentatives de suicide, empêche les crimes et peut ramener à la raison.

Veut-on savoir où la séquestration, dans le mauvais sens du mot, se produit le plus fréquemment? Dans la famille. Au début de la maladie, on a voulu garder l'aliéné, on l'a entouré de soins; par suite d'un sentiment de honte mal entendu, par économie peut-être, on a rejeté loin la pensée de le déposer dans un de ces établissemens spéciaux, où les malades trouvent de larges jardins et des soins appropriés. On s'est lassé de voir que l'on n'arrivait à aucun résultat, on a perdu patience devant l'irritabilité d'un pauvre être que tout exaspère, on l'a rudoyé, maltraité, on l'a relégué dans un coin; pour qu'il ne pût nuire, on l'a attaché à un fauteuil fixé à la muraille, dans quelque réduit obscur de la maison. On lui jette une nourriture insuffisante, comme à un chien; on dit : Il est si méchant, au lieu de dire : Il est si malade! S'il crie, on le bâillonne; il croupit dans ses ordures, dans sa vermine, et d'une créature vivante,

qui peut-être aurait guéri si on l'eût confiée en temps opportun à des aliénistes, on fait un je ne sais quoi qui remue encore, qui ne peut pas mourir et qui n'a plus rien d'humain. Je n'exagère pas; les cours d'assises ont jugé plus d'un de ces drames domestiques, et combien sont restés ignorés et ont eu un dénoûment qu'on n'ose se figurer!

Dans l'asile, tout se passe en plein jour; le préfet de police par ses délégués, les magistrats, les médecins, y regardent à toute heure, et rien de semblable, rien d'approchant ne peut s'y produire. Les malades y sont respectés, soignés, traités avec une extrême bienveillance. Toute injure échappée aux infirmiers est immédiatement punie par l'expulsion. Il y a peu de temps, à l'établissement de Vaucluse, un gardien qui venait d'être maltraité par un fou en accès furieux s'oublia jusqu'à donner un soufflet à celui-ci; on ne se contenta pas de le chasser, il fut appréhendé par les gendarmes dans l'asile même, traduit en police correctionnelle et condamné à quinze jours de prison. Le directeur qui avait provoqué ces mesures sévères sait qu'il n'a fait que son devoir; on n'a pas plus le droit de frapper un fou qu'on n'a le droit de frapper un phthisique : l'un et l'autre sont des malades. L'asile est en outre un lieu de protection pour les intérêts des aliénés; là ils sont défendus contre les testamens antidatés, contre les donations entre-vifs, les contrats de ventes dérisoires, et tous autres actes analogues que trop souvent la cupidité des familles arrache à leur raison vacillante. Sous ce rapport, la loi de 1838 est incomplète; à force de vouloir protéger la personne même du malade, elle a oublié de protéger suffisamment ses biens. Dans la semaine de l'admission même, un administrateur devrait être nommé pour gérer les biens de l'aliéné et pour veiller à ce qu'il reçoive des soins en rapport avec son état de fortune. Plus d'un malade rentrant chez lui après avoir été guéri a trouvé ses biens dilapidés par une femme prodigue, par des enfans insoucians, par des parens avides qui ont le préjugé populaire et absurde que la folie est un mal incurable. Plus d'un homme riche de 30,000 ou 40,000 livres de rente a été placé au début dans des maisons où l'on payait 6,000 fr. par an; la pension a diminué, elle est tombée à 3,000 francs, puis à 1,200 fr., et enfin le malheureux a été poussé dans un asile public pendant que sa famille vivait grassement de son revenu, qu'elle aurait dû consacrer à son traitement et à son bien-être. Il y a longtemps que Falret a demandé que les aliénés fussent assimilés aux absens.

Il est une prescription de la loi qu'on a laissée longtemps et qu'on laisse encore en souffrance. L'article 24 dit expressément : « Dans les lieux où il n'existe pas d'hospices ou d'hôpitaux, les maires devront pourvoir au logement des aliénés, soit dans une hôtellerie,

soit dans un local loué à cet effet. Dans aucun cas, les aliénés ne pourront être ni conduits avec les condamnés ou les prévenus, ni déposés dans une prison. » En 1869, un ouvrier fut subitement frappé d'un accès de folie aiguë dans une petite ville du département de l'Eure; en attendant qu'il pût être conduit à l'établissement d'Évreux, il fut déposé à la prison. Le fait en lui-même n'a rien de grave, le malade était seul, enfermé, et il reçut tous les soins nécessaires; mais il est toujours mauvais de manquer au texte précis d'une loi. C'est cependant ce que nous avons vu à Paris depuis 1838 jusqu'au 1er janvier 1872. Faute d'un local quelconque dans lequel on pût provisoirement isoler les aliénés qu'on amenait chaque jour à la préfecture de police, celle-ci, qui ne tient pas les cordons de la bourse et qui, en matière de dépenses, est toujours obligée d'attendre le bon plaisir du conseil municipal, en était réduite, malgré ses incessantes réclamations, à faire interner les fous au dépôt. Elle les séparait avec soin des prévenus, elle réservait pour eux ses meilleures cellules; mais elle n'en donnait pas moins cet exemple singulier d'une administration spécialement chargée de veiller à la stricte exécution de la loi, et qui y manquait la première d'une façon flagrante. Aujourd'hui il n'en est plus ainsi; cet état provisoire, qui n'a duré que trente-quatre ans (c'est peu en France, où le définitif seul est transitoire), a pris fin récemment.

La reconstruction du Palais de Justice et de la préfecture de police avait amené la réédification du dépôt, sorte de geôle d'attente où l'on enferme momentanément les criminels, les prévenus, les vagabonds, en attendant qu'ils soient dirigés sur les prisons désignées. On y a annexé une infirmerie indépendante, ayant une entrée spéciale, un service particulier, et que surveille un employé du bureau de la préfecture, exclusivement chargé de tout ce qui concerne les aliénés. La loi est exécutée dans sa lettre et dans son esprit : les fous sont là chez eux, sans communication possible avec la population roulante du dépôt. Des cellules réservées aux aliénés occupent le rez-de-chaussée, où s'ouvrent aussi le cabinet du médecin délégué et celui de l'employé. C'est triste, propre et froid. Un gardien se promène incessamment devant les cellules, dont le guichet est toujours entre-bâillé. Il veille à ce que les aliénés ne se blessent pas dans leurs mouvemens furieux, il leur donne à boire, et ne répond guère à leurs divagations; il me disait qu'il aimait mieux avoir vingt fous à garder qu'une seule folle. Au premier étage, un dortoir de sept lits est destiné aux infirmes qu'on envoie à Saint-Denis ou à Villers-Cotterets; un autre dortoir également de sept lits est consacré aux enfans qu'on doit conduire à l'hospice des enfans assistés. Une pharmacie

suffisamment approvisionnée permet de donner les premiers soins aux malades, qui trouvent aussi des bains dans une salle voisine. L'ouverture de cette infirmerie est un véritable bienfait. Autrefois l'aliéné, amené d'abord au dépôt, était conduit au bureau central des hôpitaux, au parvis de Notre-Dame; là il était examiné, et on constatait son état mental. Si l'employé, mû par ce sentiment de commisération qui est comme fonctionnel chez la plupart des agens de la préfecture de police, n'avait pas libellé d'avance toutes les paperasses nécessaires, le pauvre diable était réintégré au dépôt, où l'on préparait les pièces administratives qui doivent le suivre, assurer son identité et le faire admettre dans l'établissement désigné. Toutes ces formalités, lentes, pénibles, qui trop souvent aidaient à satisfaire la curiosité brutale du public, ont été supprimées. On sort de l'infirmerie pour aller directement à l'asile.

Les fous ne manquent pas à Paris. Sans compter ceux qui ont cherché dans les asiles l'abri ou la guérison, il y en a plus d'un qui court les rues, et il ne faudrait pas chercher longtemps dans nos souvenirs pour y retrouver le type de ces « originaux, » qui étaient de véritables aliénés. Nos contemporains n'ont point oublié cet Italien qui portait un nom prédestiné, car il s'appelait Carnovale; il sortait toujours vêtu d'un costume éclatant, couvert de rubans de toutes couleurs, et souvent il soulevait, d'un air respectueux, l'énorme chapeau de général dont il se coiffait; c'est qu'il venait de rencontrer un mort illustre, Dante, Pétrarque, le Tasse, Machiavel, Laurent de Médicis ou Paul Farnèse, que seul il avait le privilége de reconnaître. Il vivait honnêtement, chastement, dans une mansarde de la rue Royale, où il entassait les légumes qui composaient exclusivement sa nourriture pythagoricienne; il variait peu le menu de ses repas : six mois de pommes de terre, six mois de haricots blancs; il ne s'en portait pas plus mal et sortait parfois la nuit pour aller rendre un culte à deux ou trois gros arbres qu'il connaissait, et qui servaient de demeure momentanée à des nymphes de théâtre qu'il avait aimées au temps de sa jeunesse. Il était connu de tout Paris, et souvent, à cause de son costume emphatique, il était pris pour un marchand d'eau de Cologne, ce qui lui causait un chagrin profond dont on avait quelque peine à le consoler; bon musicien du reste, il gagnait en donnant des leçons de chant de quoi suffire aux très modestes nécessités de son existence. On se souvient aussi de cet homme du monde, — j'entends du meilleur, — spirituel, intelligent, caustique, causeur de verve intarissable, qui, lorsqu'il avait une course pressée à faire, prenait tous les fiacres qu'il rencontrait, et se livrait à bien d'autres folies. Si l'on cherchait bien aujourd'hui, on trouverait facilement des excentri-

cités publiques analogues à celles-ci, et qui résultent d'un défaut manifeste de pondération dans les facultés mentales.

Sans entrer dans des détails qui appartiendraient à un travail exclusivement scientifique, sans parler non plus de cette vie à outrance de Paris, qui débilite le système nerveux en le surexcitant, on peut constater une cause qui s'accentue chaque jour davantage et qui produit des perturbations mentales passagères d'abord et d'une violence excessive, puis chroniques et enfin permanentes. Cette cause redoutable, qu'il faudrait combattre par tous les moyens possibles, c'est l'alcoolisme, dont le docteur Jolly entretenait déjà l'Académie de médecine en 1866. Le péril signalé s'est aggravé et décuplé par les circonstances douloureusement exceptionnelles que Paris a traversées depuis deux ans; il constitue aujourd'hui une sorte de péril social pour lequel on ne saurait trop se hâter de chercher le remède. La période d'investissement et celle de la commune ont eu à cet égard une influence désastreuse sur la population ouvrière; pendant le siége, elle buvait plus qu'elle ne se battait, et sous la commune, on lui donnait à boire pour qu'elle allât se battre. A ces deux époques, dans l'espace de neuf mois, Paris a absorbé, en vins et en alcools, cinq fois l'équivalent d'une consommation annuelle. On arrive promptement ainsi au *delirium tremens*; nous en avons la preuve par les ruines entassées par l'accès de pétrolomanie alcoolique dont Paris, qui semble déjà l'avoir oublié, ne se relèvera pas de sitôt. Plus d'une des brutes qui ont ordonné d'incendier notre ville avait passé par les établissemens d'aliénés, et y retournera; plus d'un des malheureux qui leur ont obéi s'y trouve actuellement.

Ce n'est point leur faute si l'infirmerie spéciale nouvellement ouverte n'a pas été dévorée par les flammes, ils ont fait ce qu'ils ont pu pour la détruire : les pierres de taille ont résisté et les aliénés malades trouvent du moins un lieu tranquille où ils peuvent attendre l'heure d'être envoyés à l'asile qui les attend. Là on ne les nomme ni des fous, ni des aliénés; tant que le médecin ne s'est pas prononcé sur leur état, on les appelle des *présumés;* présumés atteints d'aliénation mentale. Il en vient beaucoup; deux cent un dans le seul mois de mai dernier, c'est-à-dire six et demi par jour. Sur ce nombre, deux seulement ont été reconnus sains d'esprit; c'étaient fort robablement deux ivrognes qu'une nuit de calme avait momentanément rappelés à la raison; on peut supposer qu'ils sont revenus dans le mois de juin. Chaque jour, un des deux médecins spécialistes commissionnés par la préfecture de police se rend à l'infirmerie, il prend connaissance des dossiers envoyés par le commissaire et reçoit les malades isolément, l'un après l'autre. J'ai assisté à cette visite, et il ne fallait pas une grande perspicacité pour

deviner l'état mental des pauvres êtres qui ont défilé devant moi; mais il n'en est pas toujours ainsi, et souvent la science tâtonne longtemps pour arracher à l'âme le secret de sa perturbation. Le certificat médical est immédiatement rédigé et remis au délégué du bureau des aliénés, qui le transcrit sur le registre des entrées (1).

C'est la préfecture de police qui envoie ses agens, toujours vêtus en bourgeois pour cette circonstance, chercher les malades chez eux, elle les soustrait, autant que possible, à l'indiscrétion publique et paie la voiture qui les amène à l'infirmerie. Il se produit alors un fait constant. Lorsque l'aliéné est dans son domicile, il est condamné presque invariablement à la curiosité railleuse et malsaine de ses voisins : on s'amuse de lui, et parfois on ne craint pas d'exciter son délire; dès qu'on le voit emmené, emporté parfois, on n'éprouve plus pour lui qu'un sentiment de profonde commisération, on dit : Le pauvre homme! on l'arrête, il n'était pas méchant cependant; s'il fait du mal aux autres, c'est parce qu'il a perdu la tête. Et le malade laisse un souvenir douloureux dans le cœur de ceux pour qui la veille encore il n'était qu'un objet de risée. L'infirmerie ne chôme pas. Du 1er janvier au 1er juillet 1872, 1085 *présumés* y ont passé; 107 reconnus indemnes ont été immédiatement rendus à la vie commune; 12, qui offraient des accidens pathologiques particuliers, ont été expédiés dans les hôpitaux ordinaires; 966 ont été envoyés dans les asiles; à ce dernier chiffre, il faut ajouter 198 placemens d'urgence faits par les commissaires de police en vertu de l'article 19 de la loi du 30 juin 1838, et nous aurons ainsi un total de 1,164 aliénés fournis en six mois par Paris, pour les seuls établissemens publics, ce qui équivaut, par jour, à 6. 72.

Lorsque la visite du médecin est terminée, quand toutes les pièces administratives ont été préparées et signées par qui de droit, les aliénés sont introduits dans une voiture divisée en plusieurs cellules capitonnées, de façon à éviter tout accident et à empêcher les maniaques ou les mélancoliques de se briser la tête contre des surfaces résistantes. L'employé chargé spécialement du transfèrement des malades monte sur le siége et les accompagne lui-même à l'asile Sainte-Anne, où cesse la mission de la préfecture de police et où vont commencer celle de l'assistance publique et celle de la science.

Dans une prochaine étude, nous essaierons de dire en quoi consiste cette double mission.

MAXIME DU CAMP.

(1) Très souvent des aliénés sont amenés à la porte de l'infirmerie en fiacre par leurs parens et par des agens, qui ont choisi l'heure de la visite du médecin pour éviter au malade le séjour dans les cellules d'attente.

UN

COMMENTAIRE ALLEMAND

SUR RABELAIS

F. Rabelais und sein Traité d'éducation, *mit besonderer Berücksichtigung der pædagogischen Grundsaetze Montaigne's, Locke's und Rousseau's* (*Rabelais et son Traité d'éducation, comparé avec les principes pédagogiques de Montaigne, de Locke et de Rousseau*), par le Dr Fr. Aug. Arnstaedt, professeur à l'école supérieure de Plauen. Leipzig 1872.

I.

Voici enfin un livre allemand tout entier consacré à un écrivain français, des plus français, rejeton bien authentique du vieux plant indigène, et ce livre allemand, très élogieux pour l'écrivain français, ne contient pas une ligne en l'honneur des écrasantes supériorités de l'esprit germanique. Le fait depuis quelque temps est assez rare pour mériter qu'on le signale. Nous ne serons pas moins impartial que l'auteur allemand, et nous reconnaîtrons que Rabelais n'a jamais été mieux compris ni apprécié avec plus d'équité par ses compatriotes que par le docteur Arnstaedt. Nous aurions bien quelques critiques de forme à émettre, le livre n'est ni conçu, ni distribué conformément à nos habitudes françaises : nous exigeons de nos écrivains plus de symétrie, plus d'agrément, dans la manière d'exposer les résultats de leurs études; mais le livre excelle par des qualités très allemandes de recherche consciencieuse, d'érudition sûre, puisée aux meilleures sources.

Rabelais commenté par un étranger, par un Allemand! il y avait déjà dans un tel rapprochement de quoi piquer la curiosité. Avant

examen, nous aurions eu la présomption de croire que le célèbre curé de Meudon ne pouvait être vraiment goûté qu'en France et par des Français. Pour discerner ses étonnans mérites au milieu de ses grands défauts, il est indispensable, pensions-nous, non-seulement de comprendre sa langue, qui a vieilli, mais encore et surtout de bien connaître le genre d'esprit, très indigène, dont il est peut-être le type le plus saillant, et qui consiste à savoir mêler les inspirations d'un idéal souvent fort élevé aux fantaisies d'une imagination déréglée. Est-il possible d'être à la fois plus sage et plus fou que Rabelais? En France même, depuis que le goût est devenu plus délicat et le sentiment des convenances plus impérieux, combien de bons esprits sont rebutés dès les premières pages par les supplices auxquels les condamne la verve cynique de ce singulier philosophe! Que doit-il donc en être à l'étranger? Voilà ce que nous eussions été tentés de nous dire, et nous aurions eu tort. Ce n'est pas seulement en France que des penseurs, des hommes sérieux, austères même, ont rendu de sincères hommages à ce bouffon de génie; chez les peuples voisins, Rabelais n'a jamais cessé de compter d'ardens admirateurs parmi ceux, en petit nombre il est vrai, qui pouvaient le lire sans trop de fatigue. En Angleterre, sir Thomas Urqhart et Motteux l'ont traduit, annoté, commenté avec enthousiasme, et ils ont fait partager leurs sympathies à des hommes tels que le chevalier Temple et Hallam. En Allemagne, J. Fischard dit Mentzer dès le XVI[e] siècle, Gottlob Regis vers 1830, ont tâché de l'imiter et de le traduire. Herder le range parmi ceux qui ont préparé la grande littérature du siècle de Louis XIV; Wieland, un peu suspect quand il s'agit des écrivains français, lui assigne une place de premier rang dans le panthéon littéraire, et, si Adelung le dédaigne, Goethe le proclame son ami, l'un de ceux qui ont le plus de droits à son admiration. Chamisso l'avait toujours sur sa table, Gervinus enfin le désigne comme l'éminent précurseur de Cervantes, de Sterne et de Swift. On voit que le goût de Rabelais a depuis longtemps passé les frontières.

Cependant, il faut bien l'avouer, quand on veut parler de Rabelais en bonne compagnie, on doit commencer par présenter d'humbles excuses. Le fait est qu'à chaque instant Rabelais déconcerte les appréciateurs les plus sympathiques de son génie. Il n'est pas seulement grossier, trivial, d'une liberté de propos effrayante, il est cynique, il est sans vergogne, et il ne faudrait pas que, par réaction contre le puritanisme littéraire qu'effraie la moindre gaillardise, on accordât l'absolution complète à l'ancien moine de Fontenay. Je suis même persuadé qu'il y a des esprits particulièrement délicats pour qui les grands côtés de Rabelais disparaîtront toujours derrière ses énormités licencieuses. L'excuse banale que l'on

tire ordinairement de la grossièreté du temps où il vivait n'est pas suffisante : il faut du moins la préciser.

Rabelais en effet encourut le blâme de plusieurs de ses contemporains, de ses anciens amis, entre autres celui de Calvin, qui jusqu'à un certain point pouvait le considérer comme un allié. Calvin, il est vrai, ne comprenait guère la plaisanterie, surtout quand il s'agissait des mœurs; mais il ne fut pas le seul de son avis. Il y a pourtant quelque chose de légitime dans ce genre d'excuse. Rabelais appartient par son éducation et son tour d'esprit à la fin du XVe et à la première moitié du XVIe siècle. Or il régnait dans la société tout entière, y compris la cour des Valois, une incroyable indécence en fait de conversation et de littérature : nos mœurs bourgeoises en ont longtemps porté l'empreinte, et elles n'en sont réellement purifiées que depuis un temps assez court. Des œuvres littéraires très sincèrement conçues dans un dessein instructif et moral, les *Contes de la reine de Navarre* par exemple, nous montrent avec quelle facilité de hautes et pures pensées pouvaient alors s'associer à des descriptions côtoyant la gravelure et même y tombant parfois en plein. On ne remarque pas assez que, du XIVe au milieu du XVIe siècle, il y eut sur presque tous les domaines de l'art et de la pensée un mélange, incompréhensible pour nous, de grotesque et de sublime, de moralité et de libertinage. Le domaine religieux lui-même en fut atteint. A cette époque et non aux âges antérieurs, plus grossiers encore, remontent ces détails cyniques d'architecture qui émaillent en dehors et en dedans un si grand nombre d'églises ogivales. Les *mystères* donnent lieu à une remarque toute semblable. Les prédicateurs les plus goûtés de la même période font des sermons qui n'ont souvent rien à envier aux pages les plus salées du *Pantagruel*. Telle est la forme précise qu'il faut donner à l'excuse vulgaire en faveur de Rabelais. Il vit sur la limite de deux âges littéraires, et, quant au libertinage de la pensée et de l'expression, il appartient à l'âge précédent. C'est la crise morale dont la réforme fut la plus haute expression qui rendit le goût plus sévère en disciplinant l'intelligence et en purifiant l'imagination. Il est donc permis d'atténuer les torts de Rabelais en rappelant l'époque d'où il sortait; mais il faut reconnaître que sur ce point il fut tout le contraire d'un novateur. Son éducation, d'où l'influence maternelle fut bannie, son séjour prolongé au milieu des moines, son goût prononcé pour la médecine, ont dû, pour une foule de raisons, contribuer sur ce point à le rejeter ou du moins à le maintenir en arrière. Assurément Montaigne, qui vient chronologiquement après lui, ne brille ni par la sévérité de ses jugemens, ni par la chasteté de son style; cependant, comparé à Rabelais, il est déjà un modèle de convenance.

Du reste, n'exagérons rien. Rabelais est cynique en propos, mais c'est le calomnier que de l'accuser d'immoralité voulue et d'impiété. Le commentateur allemand a très bien saisi cette distinction. Jamais on ne peut surprendre Rabelais en flagrant délit de mauvaise intention. On ne trouve chez lui ni la sensualité insinuante et perfide du *Décaméron* ni la gravelure malsaine des *Nouvelles nouvelles*. Son but ordinairement est très élevé, et, si les moyens d'y parvenir sont souvent fort étranges, on ne découvre pas ce qui fait la véritable immoralité littéraire et ce qui peut se concilier avec les formes les plus châtiées, c'est-à-dire le dessein réfléchi de plaire au lecteur en spéculant sur ses penchans vicieux. Rabelais est indécent, il n'est pas corrupteur. Il en est de sa moralité comme de sa religion. Une sorte de légende, fort peu historique, s'est formée autour de son nom. Il passe le plus souvent aujourd'hui pour un représentant du scepticisme absolu. Ce jugement est très faux. Qu'il fût très mauvais catholique et plus détaché de la tradition que beaucoup de protestans ses contemporains, cela ne fait aucun doute; mais par exemple les paroles moqueuses qu'on lui attribue en diverses rencontres, notamment à l'heure de sa mort, sont dépourvues d'authenticité. Il n'est pas jusqu'à la moins invraisemblable des farces qu'on lui prête, la substitution de sa propre personne, un jour de fête, à la statue du patron de son couvent, qui, lorsqu'on remonte aux sources, ne revête une apparence des plus apocryphes. Fût-elle vraie, il faudrait la ranger parmi les *juvenilia* qui ne doivent pas déterminer un jugement définitif sur un tel homme. Il est avéré d'autre part que le curé de Meudon, en dépit de la réputation qu'on lui a faite, remplissait exactement les devoirs de son ministère, était fort aimé de ses paroissiens et même recherché comme prédicateur, au point que l'on venait de Paris tout exprès pour l'entendre. Il paraît avoir compris ses fonctions sacerdotales d'un point de vue tout à fait semblable à celui que, bien plus tard, Rousseau devait prêter à son *Vicaire savoyard*. La religion de Rabelais est une énigme comme toute sa personne, mais on aurait tort de la croire indéchiffrable.

On ne prête qu'aux riches, dit le proverbe, et les légendes ne se forment pas arbitrairement. Une vie aussi agitée que celle de Rabelais, moine, médecin, curé, toujours en voyage, ami des novateurs, bien vu du pape, raillant la papauté, goûté à la cour, du dernier bien avec une demi-douzaine d'évêques et tout autant d'hérétiques de la plus belle eau, protégé tour à tour par un cardinal de Châtillon, frère de Coligny, et par la maison de Lorraine, se tirant toujours d'affaire au milieu de difficultés inextricables pour tout autre, ne perdant jamais sa belle humeur, trouvant moyen de dire en face aux puissans du jour des vérités dont le demi-quart autrement présenté

eût été étouffé dans les flammes du bûcher, — une telle vie donne l'idée d'une physionomie narquoise, goguenarde, raillant tout, se gaussant de tous, et l'on croit aisément celui qui l'a menée capable aussi de tout. Si nous ajoutons que l'orthodoxie timorée conclut toujours très promptement de la hardiesse des expressions et des idées au néant des principes et des croyances, on ne s'étonnera plus de la complaisance avec laquelle la tradition a enregistré les traits divers dont se compose ce que nous appelons la légende rabelaisienne; mais ce n'est pas une raison pour l'accepter comme une page d'histoire, et nous savons bon gré à M. Arnstaedt de n'avoir pas reculé devant les investigations patientes indispensables pour la tirer au clair.

II.

On sait peu de chose de la vie de Rabelais, en comparaison du moins de ce que l'on s'attendrait à savoir sur un homme aussi répandu. On n'est pas même d'accord sur l'année de sa naissance. Tandis que, selon l'opinion longtemps la plus accréditée, il serait né en 1483, MM. Rathery, P. Lacroix, B. Fillon, confirmant un soupçon jadis émis par le père Nicéron, voudraient rapprocher cette date de 1495. Fils d'un bourgeois assez aisé de Chinon, nous le voyons d'abord au couvent de Sevillé ou Seully, puis à celui de la Basmette, où il se lie d'amitié avec les quatre frères Du Bellay (1), dont plus tard la fidèle amitié devait lui être d'un puissant secours, ainsi qu'avec Geoffroy d'Estissac, futur évêque de Maillezais, les juristes Tiraqueau, Boucher et Pierre Amy. Vers 1520 ou un peu avant, il reçoit les ordres. Son savoir était déjà remarquable. Il correspondait en grec avec l'illustre Guillaume Budé, il étudiait l'italien, l'espagnol, l'allemand, l'hébreu, l'arabe. Sa vive intelligence s'ouvrait avec passion à cette pluie de connaissances de tout genre que la renaissance en plein épanouissement faisait tomber sur un monde altéré de vérités nouvelles. Il n'en fallait pas davantage pour exciter la défiance, bientôt la haine des moines ignorans au milieu desquels il devait vivre. Lui et Pierre Amy furent jetés en prison, et ce fut seulement aux démarches actives de Tiraqueau et de Budé qu'ils durent d'en pouvoir sortir. En 1524, avec la permission du pape, Rabelais quitta les cordeliers pour entrer aux bénédictins de Maillezais, où il espérait trouver moins d'entraves à ses études favorites. Son espoir fut trompé : dégoûté à tout jamais de la vie monacale, il prit la clé des champs; il fut recueilli par son an-

(1) L'aîné, Guillaume, fut un capitaine distingué; Jean Du Bellay devint évêque de Paris et négociateur renommé; Martin Du Bellay fut gouverneur de Normandie, et le dernier, René, évêque du Mans.

cien camarade d'Estissac, devenu évêque, et lui servit de secrétaire dans les brillantes réunions où ce prélat libéral attirait des littérateurs et des érudits tels que Marot, Des Périers, Salel, Hérouet, Calvin. Cependant de sombres nuages montaient à l'horizon. Marot avait été incarcéré, Louis de Berquin brûlé en place de Grève, Des Périers dénoncé comme athée, Calvin avait dû quitter la France. Rabelais, qui n'eût jamais le moindre goût pour le martyre, se rapprocha de ses amis Du Bellay pour être en sûreté, et s'adonna avec ardeur à la médecine comme à une science moins suspecte. C'est alors, vers 1530, qu'on le voit à Montpellier, étourdissant les vieux docteurs de son savoir de fraîche date et prenant rang parmi les maîtres de l'art. On ne sait pas assez que quelques années avant André Vesale, ou du moins en même temps que lui, Rabelais fit l'anatomie du cadavre humain, cette condition de tous les progrès ultérieurs de la science, et devant laquelle, esclave de sots préjugés, le moyen âge avait toujours reculé; mais ce qui le caractérise bien, c'est qu'à Montpellier il mène de front les études les plus sérieuses et les représentations comiques. Il joue lui-même *la Farce de Pathelin* et une pièce de sa composition, *la Femme mute* (1). C'est vers le même temps qu'il doit avoir été délégué auprès du chancelier Duprat pour plaider en haut lieu les intérêts menacés de l'université de Montpellier. Pour obtenir audience de ce grand dignitaire, dont l'accès était difficile, il aurait imaginé de parler une langue différente à chacun des officiers de l'hôtel, à peu près comme fait Panurge lorsqu'il est rencontré par Pantagruel, — jusqu'à ce qu'informé de l'étrangeté du personnage qui demandait à le voir, le chancelier eût donné l'ordre de l'introduire; mais il n'est pas sûr que ce trait ne doive pas être aussi considéré comme appartenant à la légende. En 1532, nous le retrouvons à Lyon, s'occupant toujours de médecine, de dissections, d'anatomie, et publiant les œuvres d'Hippocrate et de Galenus. Il paraît que cette édition lui rapporta plus d'honneur que de profit. Il avait quelque peine à vivre, et l'urgence de se procurer des ressources ne fut pas sans doute étrangère à la composition du premier livre de *Pantagruel*.

Ici encore l'érudition moderne a rectifié plusieurs données inexactes de la tradition. D'abord c'est une erreur, engendrée par les édi-

(1) Le sujet était vieux, mais le dénoûment que lui donna Rabelais était neuf. Il s'agit de ce mari dont la femme muette recouvra la parole par l'art d'un très savant médecin; la dame, pour rattraper le temps perdu, se montra si loquace que le malheureux, n'y tenant plus, dut retourner chez le médecin et le supplier de faire revenir le mutisme. Le médecin répond que cela lui est impossible; tout ce qu'il peut faire pour lui, c'est de le rendre sourd. L'infortuné, de deux maux choisissant le moindre, s'y résigne; mais quand le médecin vient lui demander un salaire proportionné à de si beaux succès, le mari lui fait vérifier dans toute sa validité le proverbe d'après lequel il n'est pire sourd que celui qui ne veut pas entendre.

tions de ses œuvres complètes, de croire que Rabelais commença son épopée bouffonne par le livre de *Gargantua*; la vérité est que le premier livre de *Pantagruel*, fils de *Gargantua*, ouvrit la série. Une autre confusion lui a fait attribuer la *Chronique de Gargantua*, dont la publication précéda celle de ce premier livre, et que l'on a souvent confondue avec son *Gargantua*. La *Chronique de Gargantua* est un roman de chevalerie qui parut à Lyon en 1532 et qui fut l'objet d'un engouement extraordinaire. « Il en fut plus vendu par les imprimeurs en deux mois, nous dit Rabelais lui-même, qu'il ne sera acheplé de Bibles en neuf ans. » Ce n'était pourtant qu'une rapsodie médiocre, puisée à la source des vieilles légendes populaires, légendes bien plus intéressantes pour nous aujourd'hui que la compilation du chroniqueur anonyme; mais le goût des romans fabuleux était alors très répandu, et le nom de Gargantua avait du retentissement dans nos vieilles provinces. Les savantes recherches de M. Gaidoz nous ont appris naguère que Gargantua est une vieille divinité gauloise, une personnification du soleil selon toute vraisemblance, du soleil dévorant, qui absorbe en passant d'énormes quantités de vivres et de liquides (1). Le chroniqueur met son invincible Gargantua en rapport avec le cycle légendaire du roi Artus et de Merlin, ce qui tend à confirmer l'hypothèse de son origine celtique; mais, excepté sa taille gigantesque, son insatiable appétit, sa soif non moins effrayante et l'enlèvement des cloches de Notre-Dame, le Gargantua de Rabelais n'a rien de commun avec le héros du roman.

Le calcul du joyeux médecin se trouva juste. En 1533, il fallut publier coup sur coup trois éditions du premier livre de *Pantagruel*. En 1535 parut le *Gargantua*, dont le succès ne fut pas moindre; mais dans l'intervalle Rabelais avait été à Rome avec le titre comique d'écuyer tranchant, en réalité comme l'ami et le médecin de son ancien camarade l'évêque Jean Du Bellay, chargé par Henry VIII d'une mission auprès du saint-siége. Rabelais passa six mois bien remplis dans la ville éternelle, et repartit pour la France avec des lettres pour François Ier. C'est en passant par Lyon que, se voyant à court d'argent, il se serait avisé d'étiqueter des paquets de cendre comme autant de poisons destinés au roi et à la famille

(1) Le nom de Gargantua se rapproche du bas-breton *gargaden* (gosier); le vieux français employait le mot *gargante* pour dire gorge, avaloir. Près de Rouen et près de Nantes se trouve un mont Gargant, et à ce nom se rattachent plusieurs superstitions locales qui rentrent bien dans la supposition du savant celtiste. Ne faudrait-il pas voir une forme analogue, ou la femme de Gargantua, dans les *gargouilles*, ces monstres à gueule béante qui servent de gouttières avancées à tant d'églises du centre et du nord-ouest, et qui doivent rappeler la victoire remportée par saint Mellon ou saint Romain sur l'animal hideux de même nom? Il y a là pour nos antiquaires une mine abondante de rapprochemens et peut-être de découvertes.

royale. Dénoncé et arrêté comme un criminel d'état, il aurait été, comme il s'y attendait, porté gratis à Paris, surveillé de près, mais soigné à proportion. Le tout se serait terminé par un éclat de rire du roi. Ce trait plaisant est devenu traditionnel, puisqu'on veut en dériver la locution proverbiale du quart d'heure de Rabelais; mais, outre que les preuves directes manquent, il faut avouer qu'il est d'une rare invraisemblance. Rabelais ne joua jamais ainsi ni avec le roi, ni avec le bourreau, et Voltaire a déjà fait remarquer le danger que courait le trop spirituel voyageur d'être, non pas transporté aux frais du trésor royal, mais bel et bien jeté dans une basse-fosse et très maltraité, en attendant que les ordres de la cour fussent arrivés à Lyon.

De retour en France et toujours attaché aux Du Bellay, nous le voyons continuer ses études médicales, publier des almanachs ou *prognostications* comiques, suivre ses protecteurs à Castres, à Narbonne, et repartir en 1536 pour Rome à la suite du même Jean Du Bellay. C'est lors de ce voyage que, toujours prudent, il régularisa sa position ecclésiastique, fort compromise, depuis qu'il avait, sans permission, quitté la vie monastique. Après d'assez longues démarches, il obtint du pape une bulle d'absolution. Le cardinal Du Bellay put alors lui donner une place de chanoine au chapitre de Saint-Maur-des-Fossés, dont il était l'abbé. En 1537, Rabelais se fait recevoir docteur en médecine à Montpellier, parcourt le midi, exerçant son art de droite et de gauche, va visiter son pays natal, et à Chinon renoue connaissance avec le célèbre cabaret de la *Cave peinte*, « où l'on montait par autant de degrés qu'il y a de jours en l'an. » Puis il parcourt la Normandie et se décide enfin à publier en 1545 le « tiers-livre » ou, plus exactement, la seconde partie de son *Pantagruel*. Sa bonne étoile voulut que François Ier, très amateur de ce genre d'écrits, se déclarât son protecteur, et refusât de donner suite aux accusations d'hérésie que, du côté orthodoxe et surtout à la Sorbonne, on dirigeait contre lui. De nouveau les temps étaient sombres pour la libre pensée. Son ami, Et. Dolet, était en prison, ainsi que Marot; Des Périers s'était suicidé pour échapper au bûcher; mais, fort de l'appui royal, Rabelais écrivit en toutes lettres, sous le titre de son nouvel ouvrage, son nom et son prénom, qu'il avait jusqu'alors dissimulés sous l'anagramme d'*Alcofribas Nasier*.

C'est seulement en 1547 que parut le « tiers-livre » de *Pantagruel*, aujourd'hui le quatrième de la série. Il semble que cette publication ait eu lieu contre son gré. François Ier était mort. Le parti intolérant avait encore plus beau jeu auprès de son triste successeur Henri II, et Rabelais, menacé, dut se réfugier à Metz, puis à Rome, où le bonheur voulut qu'il trouvât de nouveau un asile

auprès de Jean Du Bellay, envoyé de nouveau près du saint-siége. De là il fit si bien qu'il rentra en grâce. Quelques flatteries à l'adresse de Diane de Poitiers furent pour beaucoup dans ce regain de faveur royale. Du reste, Rabelais éprouvait plus que jamais le besoin de s'assurer des protecteurs. Il écrivait du ton le plus câlin au cardinal de Guise, et c'est par ce puissant canal qu'il obtint la cure de Meudon en 1551. On a voulu révoquer la chose en doute, elle est incontestable, et, ce qui ne l'est pas moins, c'est que Rabelais fut ce qu'on appelle un bon curé, prenant grand soin du corps et de l'âme de ses paroissiens, très estimé du duc et de la duchese de Guise, qu'il visitait dans leur beau château, très recherché pour sa conversation et même couru comme prédicateur. J'avoue que, lorsqu'on vient de relire le *Pantagruel*, on a toutes les peines du monde à garder son sérieux à l'idée de Rabelais disant la messe ou confessant les bonnes gens. Il faut pourtant bien qu'on s'y résigne et même qu'on se le figure écrivant à la même époque le « quart-livre» de *Pantagruel*, le plus virulent des cinq contre les abus de l'église. Toutefois il se garda bien de le publier. Le poète Ronsard, qui s'était cru attaqué par lui et qui avait pris parti pour Ramus, raillé, lui aussi, par l'impitoyable satirique, avait l'oreille des Guises et ne le ménageait pas auprès d'eux. Il est peut-être heureux pour lui que la mort l'ait enlevé en 1553 aux embarras croissans d'une position à la longue intenable. Rappelons encore qu'il n'y a rien d'historique dans les légendes dont on entoure son lit de mort. On veut qu'il se soit affublé d'un domino pour mourir *in Domino*, qu'il ait plaisanté jusqu'à son dernier souffle, ordonné de « tirer le rideau sur la farce jouée. » Tout cela est apocryphe. Ses amis et quelques-uns même de ses adversaires affirment qu'il mourut avec dignité et religieusement. Il fut enterré dans le cimetière de Saint-Paul à Paris, où il s'était fait transporter quelques jours avant sa fin. Un grand arbre, objet des soins respectueux de ses admirateurs, indiqua longtemps la place où ses restes avaient été déposés. Le dernier livre de *Pantagruel*, trouvé chez lui en manuscrit, ne parut qu'une dizaine d'années après sa mort, et bien que le fond, même la plus grande partie du récit, soient incontestablement de lui, d'habiles critiques ont pu discerner quelques additions et quelques retouches provenant d'une autre main.

III.

Il nous faut aborder la question qui excite le plus vivement la curiosité, qui a provoqué les patientes recherches des éditeurs et commentateurs de Rabelais. A-t-on la clé du *Pantagruel?* Chacun sait que d'après la même tradition, dont nous venons de relever les

inexactitudes, Rabelais aurait, en écrivant ses cinq livres, fait de continuelles allusions aux hommes les plus en évidence de son temps. S'il fallait en croire la prétendue clé présentée par les éditeurs du XVIIe siècle et reproduite habituellement par ceux qui les ont suivis, il faudrait reconnaître François Ier dans Gargantua, Louis XII dans Grandgousier, Henri II dans Pantagruel, le cardinal de Lorraine dans frère Jean des Entommeures, dans Panurge le cardinal d'Amboise, et ainsi des autres. Le malheur de toute cette explication est de n'expliquer rien. Il n'y a aucune espèce de rapport entre ces divers personnages et les types allégoriques qu'on leur assigne. Comment admettre d'ailleurs que François Ier ne se fût pas reconnu sous les traits de Gargantua, et comment aurait-il, malgré les opposans, accordé sa protection constante à l'effronté railleur de la majesté royale (1)? On ne fut pas longtemps sans s'apercevoir de l'insuffisance de cette clé, et quelques commentateurs, particulièrement en Angleterre, crurent qu'ils seraient plus heureux en cherchant dans la famille royale de Navarre les originaux qu'il était impossible de retrouver à la cour de France. C'est ainsi qu'on voulut identifier Jean d'Albret avec Grandgousier, Henri d'Albret avec Gargantua, Antoine de Bourbon, père de Henri IV, avec Pantagruel, Ferdinand d'Aragon, spoliateur de la maison de Navarre, ou Charles-Quint, voulant conquérir le monde, avec Picrochole, etc. Cette explication ne fut pas mieux acceptée que la première et fit encore moins de prosélytes. Elle est complétement abandonnée aujourd'hui. Par réaction contre ces essais aussi pénibles qu'infructueux, on en est même venu à nier complétement qu'il y ait autre chose dans les compositions de Rabelais que des jeux d'imagination dont le seul but est de faire rire et tout au plus d'encadrer çà et là quelques vérités philosophiques.

Ceci est une autre erreur. Rabelais a bien certainement distingué le fond même de sa pensée des formes bouffonnes et le plus souvent allégoriques dont il a jugé nécessaire de la revêtir. Lui-même le dit trop positivement pour que l'on puisse en douter. Dans la préface de son *Gargantua*, il recommande à ses lecteurs « d'interpréter à plus hault sens ce que, par adventure, ils cuidaient dict

(1) Ce que cette ancienne explication présentait de plus plausible, c'était le rapport qu'elle signalait entre le trait de Gargantua décrochant les cloches de Notre-Dame pour les suspendre aux oreilles de sa jument, et l'intention prêtée à François Ier d'enlever lesdites cloches pour en faire cadeau à la duchesse d'Étampes; mais il se trouve, d'une part, qu'il n'y a pas l'ombre d'une preuve qu'un tel projet ait jamais été conçu par François Ier, et d'autre part que ce trait fait précisément partie des très rares analogies que l'on peut établir entre le Gargantua de Rabelais et celui de la *Chronique*, dont l'auteur assurément ne songeait ni au roi de France, ni à la duchesse d'Étampes.

par gayeté de cœur!.. Vistes-vous onques chiens rencontrant quelque os médullaire? Si vu l'avez, vous avez pu noter de quelle dévotion il le guette, de quel soing il le garde, de quelle ferveur il le tient, de quelle prudence il l'entomme, de quelle affection il le brise et de quelle diligence il le sugce... et à l'exemple d'icellui vous convient être sages pour fleurer, sentir et estimer ces beaux livres de haulte graisse, légers au pourchas et hardis à la rencontre. Puis, par curieuse leçon et méditation fréquente, rompre l'os et sugcer la substantifique mouelle avecques espoir certain d'estre faicts escorts et preux à la dicte lecture : car en icelle bien aultre goust trouverez et doctrine plus absconse, laquelle vous révélera de très haults sacremens et mystères horrifiques, tant en ce qui concerne nostre religion que aussi l'état politique et vie œconomique. » Il est donc certain que l'auteur a inséré au-dessous et au travers de cette forêt touffue de plaisanteries de « haulte graisse » une « mouelle substantifique, » une « doctrine absconse, » c'est-à-dire cachée, et que celle-ci concerne la religion, la politique et la bonne institution de la vie (vie œconomique). Rabelais a bien moins en vue des personnes que des choses, il vise des principes, des maximes, des règles de vie, bien plutôt que des princes et tel ou tel grand personnage de son temps.

Une circonstance singulière, c'est que les anciens commentateurs, en proie à la démangeaison de donner un nom historique aux personnages imaginaires du *Pantagruel*, se sont tous appuyés sur un passage de l'historien De Thou qui aurait dû imprimer une tout autre direction à leurs efforts divinatoires. « Rabelais, dit ce grave auteur, né à Paris l'année même de la mort du curé de Meudon, et qui fut très bien placé pour savoir à quoi s'en tenir, Rabelais, avec la liberté d'un Démocrite et parfois la causticité d'un bouffon, écrivit un ouvrage fort spirituel, dans lequel il traduisit en quelque sorte sur la scène tous les ordres de la société et de l'état sous des noms fictifs et les livra à la raillerie populaire (1). » Cette définition du but de l'ouvrage élimine d'avance les noms propres historiques de la solution à chercher. Ce n'est pas de tel roi, de tel prince, de tel savant, évêque ou cardinal, que Rabelais a voulu parler, c'est de la royauté, de la science, de l'état, de la vie religieuse et de l'église. Un peu d'attention suffit même pour s'assurer qu'il semble

(1) Voici le passage littéral de cet auteur dont il faut toujours peser chaque terme, car aucun n'est hasardé par lui sans réflexion, et nous pouvons remarquer la justesse avec laquelle il a parlé du caractère *scénique* ou dramatique des romans de Rabelais : *Democritica libertate et scurrili interdum dicacitate, scriptum ingeniosissimum fecit quo vitæ regnique cunctos ordines quasi in scenam sub fictis nominibus produxit et populo deridendos propinavit.*

avoir prévu le parti que les malveillans pourraient tirer de certaines pages et que, pour écarter les soupçons, il s'y prit de manière à ôter toute vraisemblance à ce genre d'accusation.

Ce point de vue une fois adopté, l'interprétation de la pensée de Rabelais est des plus faciles, à la condition du moins de se contenter des grandes lignes. Il faut reconnaître en effet que, soit excès de précaution, soit plaisir d'artiste en gaie science, il est volontiers prodigue de broderies, de superfluités fantaisistes dont le lien avec la trame de son long récit est des plus lâches. Il serait aussi vain de nier qu'il existe une certaine doctrine ésotérique sous le revêtement grotesque dont il l'affuble que de vouloir, à propos de tout, supposer des puits de sagesse ou des abîmes de profondeur.

Il est évident en premier lieu que, lorsqu'il commença la série de ses joyeux contes, Rabelais n'avait point de plan bien arrêté. En un sens, le premier livre du *Pantagruel* forme avec le *Gargantua* un tout distinct des trois autres livres, consacrés à la question du mariage de Panurge et au récit du grand voyage entrepris pour avoir le mot de la Dive Bouteille, c'est-à-dire la solution de cet émouvant problème. L'idée sérieuse des deux premiers livres, c'est l'éducation de la jeunesse et la manière dont il faut concevoir l'idéal de la vie. Dans les trois autres, l'horizon s'élargit encore. Il s'agit désormais de la recherche de la vérité en général, des auxiliaires qui peuvent y aider, des entraves qui retardent sa conquête, ou des ennemis qu'il faut vaincre pour s'en rapprocher. Il y a toutefois une certaine unité qui relie entre elles ces parties un peu incohérentes, et cette unité, c'est la personne elle-même de l'auteur. Il est facile de le démontrer.

Le roman a trois héros, Pantagruel succédant à Gargantua pour la forme, mais très ressemblant à son père, Panurge et frère Jean. Ces trois personnages, surtout les deux premiers, c'est l'esprit de Rabelais lui-même avec les diversités et les contradictions de son étrange nature. Pantagruel le géant, aimable, instruit, loyal, courageux sans forfanterie, très religieux sans aucun bigotisme, représente les côtés les plus élevés de cette nature. Plus le récit se développe, plus Pantagruel grandit moralement. Il a toutefois un faible, disons même un défaut, il ne sait se passer de la société de gens qui valent beaucoup moins que lui. On pourrait encore lui passer son indulgence pour frère Jean des Entommeures, ce moine-soudard, qui a mis à mal les pillards de son couvent en les assommant avec un bâton de croix, tandis que ses confrères ne savaient que chanter des *alleluia* pour leur tenir tête. Frère Jean est grossier, ignorant, cynique en propos, mais du moins il est brave, bon compagnon, énergique, honnête à sa façon; bien commandé, il fait un excellent soldat, et ce qu'il faut le plus regretter en lui,

c'est qu'il soit moine. Il a presque tous les vices et pas une vertu de son état, ce qui ne l'empêche pas d'y tenir comme à la prunelle de ses yeux : il ne saurait vivre hors de son froc; mais enfin il est plutôt victime de l'institution que désireux d'en abuser pour des fins immorales. Il est désintéressé, et l'on peut concevoir que Pantagruel, au père duquel il a rendu par sa bravoure d'éminens services, lui pardonne beaucoup et ne puisse se défendre d'une certaine sympathie pour cette robuste et franche nature. Quant à Panurge, cet affreux paillasse, ce railleur à la fois sceptique et superstitieux, qui vole à l'église l'argent des fidèles, cet égoïste fieffé qui n'est jamais si heureux que lorsqu'il fait du mal en toute sécurité, vindicatif et voleur, libertin et paresseux, bavard sans vergogne, incapable d'un enthousiasme quelconque, la bouche toujours pleine des plus sales discours, perdant même avec le temps et le bien-être un certain courage doublé de ruse qui le relevait encore un peu, et mêlant de plus en plus une insigne poltronnerie à des vantarderies ridicules, — comment donc le sage et bon Pantagruel supporte-t-il à ses côtés un pareil drôle? Que dis-je! il l'aime, ce drôle, il l'attache à sa personne, il ne peut s'en séparer. Il n'y a qu'une chose qui puisse expliquer cette faiblesse du noble jeune homme ; Panurge a de l'esprit, beaucoup d'esprit, de l'esprit comme un singe, et Pantagruel ne sait pas résister au plaisir de l'entendre débiter ses farces désopilantes. Il a besoin de rire, et Panurge le fait toujours rire. Voilà bien les deux natures de Rabelais. La sérieuse et la joviale se personnifient dans ces deux êtres si différens, qui pourtant sont inséparables. Tous deux vont jusqu'au bout de leur caractère individuel, Pantagruel jusqu'à la piété mystique et à la mélancolie, Panurge jusqu'au cynisme effronté. Comme on voit bien que Rabelais lui-même avoue son impuissance à se détacher de son Panurge intérieur, du fou qui est en lui et qui suit pas à pas son meilleur lui-même! N'est-ce pas pour l'amour de Panurge que son être le plus noble affronte de véritables dangers et s'en va intrépidement chercher le mot qui pourra éclairer, tranquilliser, rendre heureux son clown bien-aimé!

Panurge est donc aux côtés de Pantagruel dans un rapport analogue à celui de Sancho près de don Quichotte, de Wagner près de Faust : il est plus vicieux et beaucoup plus spirituel que ses homologues; mais comme eux il reste dans les régions inférieures de la sensualité. Ce que Pantagruel conçoit d'un point de vue élevé, idéal, Panurge, avec son intelligence asservie, le traduit et le rabaisse régulièrement au niveau de ses penchans matériels. Si Pantagruel cherche le mot suprême de la destinée, Panurge veut seulement savoir s'il peut se marier sans risques. Si le jeune héros aime la gloire acquise dans une guerre défensive, Panurge ne songe qu'aux

profits palpables de la victoire. Pantagruel est clément, sans rancune, généreux; Panurge se délecte dans les vengeances cruelles, jouit de l'humiliation, de la mort de ceux qui l'ont offensé, n'est prodigue que pour lui-même, dans l'intérêt de son bien-être et de sa sûreté. C'est un contraste perpétuel, et avec tout cela jamais union ne fut plus intime.

Le contraste se poursuit jusque sur le domaine religieux. On a beaucoup exagéré le scepticisme religieux de Rabelais. En réalité, quand on lit ses œuvres sans parti-pris, on voit en lui un penseur passablement isolé au milieu des convictions arrêtées et comme bronzées de la plupart de ses contemporains, mais tout le contraire d'un sceptique absolu et surtout d'un athée. On veut lui faire endosser les impiétés de Panurge, comme si elles exprimaient ses vues secrètes. Rien de plus injuste. On oublie d'ailleurs que Panurge est et reste très catholique, tout en se moquant à l'occasion des objets les plus respectables de la croyance qu'il professe. Qu'un danger survienne, et Panurge devient aussi superstitieux qu'il était libertin l'instant d'auparavant. Alors il fait des vœux, il vénère les moines, il adore les saints. Pantagruel et son père Gargantua sont au contraire et dans toute la force du terme des protestans. Le fond et la forme de leur piété sont parfaitement conformes à ce qui caractérisait celle des premiers réformés, surtout avant que le génie dictatorial de Calvin, singulièrement aidé par les circonstances, eût marqué le développement de la réforme française de sa dure et profonde empreinte. Quelques mots âpres à l'adresse de Calvin ne doivent pas nous égarer sur ce point. Calvin et Rabelais, quelque temps amis, ne pouvaient pas rester longtemps sur un pied de sympathie mutuelle. Jamais deux natures plus différentes ne s'étaient rencontrées. L'un, même dans ses momens d'abandon, ne riait jamais; l'autre, même quand il voulait être sérieux, riait encore. Calvin était austère jusqu'au puritanisme; Rabelais aimait le bien-être, le plaisir, l'abondance. Le réformateur de Genève, qui ne craignait rien tant que de voir la réforme compromise par les excès de doctrine et de plume des novateurs, ne tarda point à se scandaliser de la licence de Rabelais, dénonça ses livres à l'indignation des âmes pieuses, et Rabelais à son tour le mit à l'index; mais il le fit en passant, n'insista guère, ne dit rien de ses compagnons d'œuvre, et le dernier livre du *Pantagruel* dénote plutôt un accroissement d'antipathie contre l'église romaine qu'un pas en arrière dans le sens orthodoxe. Il ne faut pas oublier, quand on envisage cette question, qu'il fut toujours possible d'être très protestant d'idées et très peu calviniste, et que, du vivant même de Rabelais, il y eut des adversaires prononcés de l'église romaine, comme Henri Estienne, Des

Périers, Castellion, Bolsec, Servet (dont le supplice n'eut lieu que l'année même de la mort de Rabelais), et qui n'acceptèrent nullement la dictature de Calvin. Il fallut les terribles persécutions de la seconde moitié du siècle pour constituer cette espèce de royauté dogmatique. On voit toujours en effet que les tendances poussées au désespoir se groupent volontiers autour des esprits dominateurs qui les représentent avec le plus d'indomptable énergie; mais, tant que Rabelais vécut, la situation n'atteignit pas ce paroxysme.

On se demandera peut-être pourquoi donc l'ancien moine, malgré ses idées protestantes, resta dans l'église catholique et même y exerça dans ses dernières années des fonctions sacerdotales. Nous savons par Rabelais lui-même qu'il avait une sainte horreur du martyre. « Jusqu'au feu *exclusivé,* » dit-il maintes fois quand il déclare qu'il soutiendra toujours une opinion. Comme il approuve Pantagruel de n'être guère « demouré à Toulouse quand il vit qu'ils faisaient brûler leurs régens tout vifs comme harans sorets, » — faisant allusion au supplice de Jean Caturce de Limoux, jurisconsulte brûlé dans cette ville en 1532! Il est visible que Rabelais fut de ceux qui répugnèrent au schisme tant que la royauté ne patronnerait pas la rupture. Devenu hostile à l'église plutôt par la voie rationnelle, par son savoir et ses lectures, que par une forte impulsion de conscience, il ne comprenait guère comment la réforme pourrait s'introduire dans la masse ignorante autrement que par un coup d'autorité, et ce coup, le roi seul pouvait le frapper. Son espoir secret, quelque temps encouragé par les velléités protestantes de François Ier, fut toujours qu'enfin la France aurait un roi usant de son pouvoir absolu pour faire la réforme. Un Henry VIII éclairé et clément, tel eût été son rêve. En attendant, il pensait qu'il était à la fois plus sûr et plus sage de rester dans les vieux cadres, et peut-être sera-t-il toujours impossible de faire le départ exact des calculs d'intérêt et des raisons théoriques dont la combinaison détermina jusqu'à la fin sa ligne de conduite; mais qu'on ne fasse pas de Rabelais un apôtre d'irréligion. Ce n'est pas le grotesque Panurge, c'est Pantagruel qui demeure le vrai dépositaire de ses idées religieuses, quand il est sérieux, et les prières vraiment admirables, la piété, simple de formes, mais très réelle qu'il lui prête, l'émotion communicative du jeune héros méditant sur la mort rédemptrice du Christ, ne peuvent se concilier avec la réputation très gratuite d'impiété qu'on a faite au curé de Meudon.

Quelle est donc la véritable clé de son livre? Il s'agit, avons-nous dit, de chercher le grand mot dont Panurge éprouve le besoin absolu pour savoir s'il peut se marier, et que Pantagruel aussi désire ardemment connaître, mais pour des motifs plus élevés. C'est

en vain que les deux curieux ont interrogé les autorités révérées dans l'antiquité. Les « sorts homériques et virgilianes, » les songes, les sibylles, les muets et les poètes mourans, les sages comme Épistémon, les devins mystérieux comme Herr Trippa, les cloches elles-mêmes, cette voix sacrée de l'église, ne leur ont donné que des réponses obscures, ambiguës, que chacun interprète au gré de ses désirs. C'est en vain que la théologie, la médecine, la philosophie, la jurisprudence, sont invoquées tour à tour. La lumière ne se fait point, et la ressource suprême, c'est de s'embarquer pour un pays lointain, celui de la Dive Bouteille, qui seule pourra donner la réponse certaine, définitive, à la grande question.

Pantagruel, Panurge, frère Jean et leurs amis s'embarquent donc. Ils apprendront beaucoup dans leur voyage, ils verront bien des choses nouvelles et rares. Cependant il leur faudra s'arrêter souvent dans des îles que les anciens commentateurs se sont longtemps évertués à retrouver sur la carte, et qui ne sont autre chose que des états d'esprit, des dispositions ou des illusions, qu'il faut traverser ou côtoyer pour arriver à la vérité. Voici, par exemple, l'île de Medamothi ou des *Ressemblans* (1), avec son roi Philophanes, c'est-à-dire qui aime l'apparence. On y voit des tableaux si ingénieusement dessinés qu'ils reproduisent même ce qu'on ne voit pas et ce qu'on ne saurait dire. On y remarque surtout le *tarande,* curieux animal qui change de couleur selon les lieux qu'il habite, les personnes qui l'approchent, les émotions qui le troublent. « Mais quand, hors toute paour et affections, il était en son naturel, la couleur de son poil était telle que voyez ès asnes de Meung. » Telle est la première variété de gens que l'on rencontre quand on se met en quête de la vérité réelle. Vient ensuite l'île des Ennasin, des enchiffrenés, qui parlent tous de leur nez camus, et de manière que les mots perdent leur sens naturel dans leur insupportable jargon : les amateurs d'équivoques n'ont qu'à se rendre dans cette île-là, ils seront servis à souhait. L'île de Cheli ou des lèvres, où tout le monde vous embrasse et où règne une courtoisie exquise, nous arrêterait plus volontiers; mais toutes ces politesses creuses ennuient frère Jean, qui court à la cuisine, c'est-à-dire au substantiel, au solide. Ce sera la contrée préférée par ceux qui n'ont jamais vu dans la vérité qu'une affaire de décorum et de convenance. Quant aux pays de Chicanous et de Tohu-Bohu, pays de contradiction systématique et de confusion, où les gens demandent comme une faveur qu'on les batte, où le géant Bringuenarilles se nourrit de moulins à vent, ce sont des contrées malsaines, génératrices et nourrices de monstres hideux, qui ne peuvent que retarder les

(1) Le mot est hébreu et vient du verbe *damah, similis fuit.*

voyageurs. Dans l'île des Macréons, peuplée par les beaux génies et les hommes célèbres de l'antiquité, l'expédition se réconforte et se ravitaille, mais n'y reste pas, non plus que dans celle des Tapinois, où règne Quaresme-prenant, le moyen âge monastique et ascétique, grand ennemi des Andouilles : celles-ci pèchent par un naturel trop soupçonneux, ce qui fait qu'elles prennent pour des ennemis ceux qui ne leur veulent que du bien. Il y a là, si je ne me trompe, une allusion très nette à la disposition défiante de nombreux protestans contemporains de l'auteur. Pantagruel parlemente et fait la paix avec leur reine, puis il touche à l'île où le peuple ne se nourrit que de vent et tourne à tous les souffles de l'air, aux îles des Papefigues et des Papimanes, où l'on peut reconnaître ceux qui dénigrent et ceux qui adorent la papauté, à l'île de Chaneph ou d'hypocrisie, à celle des Ganabins ou des menteurs, à l'île Sonnante, où toute la hiérarchie ecclésiastique, du pape aux simples clercs, est l'objet d'une impitoyable raillerie. Il y a encore bien d'autres îles, parmi lesquelles nous citerons celle des Chats-Fourrés ou de Grippeminaud, où l'auteur flagelle la tyrannie fiscale, une autre de ses plus fortes antipathies, l'île des Ferremens, où il développe d'une curieuse manière l'argument des causes finales, le royaume de la Quintessence ou de la métaphysique, dont les habitans passent leur vie à chercher l'impossible, enfin l'île des Fredons, où Rabelais a condensé toute la passion qui l'animait contre les ordres monastiques. C'est l'île des Lanternes ou des lumières qui marque la dernière étape avant d'arriver à l'oracle, et c'est grâce à une bienveillante lanterne que les pèlerins entrent enfin dans le sanctuaire.

Il nous semble que l'intention de Rabelais se révèle clairement, si du moins, sans s'arrêter aux anecdotes, aux digressions, aux arabesques où se complaît son imagination vagabonde, on suit du regard la ligne continue de sa pensée. Par conséquent on attend avec impatience le mot, le grand mot, qu'on est venu chercher de si loin. La Dive Bouteille a parlé, et la première impression, c'est que l'auteur s'est peut-être bien moqué de ses lecteurs. « Bois, » dit l'oracle en allemand, c'est-à-dire bois à l'allemande, bois à plein verre, sur quoi Panurge, frère Jean, Pantagruel, tous saisis d'une mystérieuse ivresse, se mettent à rimer, à vaticiner, à prophétiser chacun selon sa nature noble ou basse. De solution proprement dite, on n'en voit pas. Qu'on y regarde pourtant à deux fois. C'est là surtout que Rabelais a enveloppé sa pensée d'un triple voile. Fidèle à sa méthode constante, il a renfermé « sa doctrine absconse » sous des formes grotesques et même fort grossières. Si l'on n'est pas trop découragé par les sottises que débitent à l'envi Panurge et frère Jean, on devra remarquer deux passages qui nous

en disent long sur la philosophie de Rabelais. Le premier nous apprend que sur les murs du temple de la Vérité on lisait cette sentence de Sénèque :

Ducunt volentem fata, nolentem trahunt ;

« Les destinées meinent cellui qui consent, tirent cellui qui refuse, »

et cet adage de la sagesse grecque :

Toutes choses se meuvent en leur fin (1).

Rapprochons ce passage de celui où la prêtresse donne ses derniers conseils aux voyageurs prêts à repartir : « Quand donc vos philosophes, Dieu guidant, accompagnant de quelque claire lanterne, se adonneront à soigneusement rechercher et investiger comme est le naturel des humains, trouveront vraie estre la réponse faicte par le sage Thalès à Amasis, roi des Égyptiens, quand par lui, interrogué en quelle chose plus estait de prudence, respondit : Au temps; car par temps ont esté et par temps seront toutes choses latentes inventées, et c'est la cause pourquoi les anciens ont appellé Saturne le Temps, père de la Vérité, et Vérité fille du Temps. » Mises en rapport avec tout ce qui précède, ces déclarations nous semblent décisives. Selon Rabelais, l'homme est fait pour chercher la vérité, et ne saurait, quand même il le voudrait, se soustraire à la nécessité de la chercher. Ce qui plus est, il peut s'en rapprocher toujours davantage, car toutes choses se meuvent vers leur fin, toute tendance naturelle a un objet, toute attraction suppose une réalité attirante; mais la possession de la vérité ne peut être que graduelle et lente. C'est par approximations successives, en ajoutant les lumières nouvelles aux anciennes, que l'homme peut la conquérir. A chaque pas nouveau qu'il fera dans le champ de l'infini, si du moins il est libre des superstitions qui enchaînent et des penchans vicieux qui aveuglent, il verra s'augmenter son trésor. Rabelais a donc exprimé à sa manière le grand principe moderne que la vérité *se fait* dans l'humanité, et non pas qu'elle est faite et complète dans n'importe quelle doctrine. A quoi se résoudra donc l'homme qui, pénétré du sentiment qu'il ne peut avoir qu'une connaissance imparfaite de la vérité, veut pourtant s'en approprier tout ce qu'il peut en posséder? Ni la philosophie, ni l'église, ni l'antiquité, ne la lui donneront en quantité suffisante; mais il la trouvera dans la vie aussi pleine, aussi intense, aussi épanouie que possible. C'est dans l'enthousiasme, c'est dans l'ivresse intellectuelle qu'inspirent les réalités supérieures en partie connues, qu'il puise à chaque sta-

(1) Πρὸς τέλος αὐτῶν πάντα κινεῖται.

tion l'élan qui lui permet de s'élever d'un nouveau degré dans leur connaissance. Rabelais, au milieu d'un véritable feu d'artifice de plaisanteries de « haulte graisse, » finit en vrai mystique. « Allez, amis, en protection de cette sphère intellectuelle de laquelle en tous lieux est le centre et n'ha en lieu aulcun circonférence, que nous appellons Dieu. » Cette profonde pensée, qu'on retrouve dans Pascal, est bel et bien du curé de Meudon. Tendance naturelle de l'homme vers la vérité, conquête graduelle, mais certaine, de cette vérité qui est en Dieu et Dieu lui-même, le plus haut degré de possession actuelle dans l'inspiration, dans l'enthousiasme, dans la vie portée à son maximum d'énergie, voilà, en langage d'aujourd'hui, la pensée grandiose du plus illustre des bouffons, et parmi toutes les surprises que ce singulier Tourangeau réservait à ses commentateurs, il faut assigner une belle place à cet écho de sagesse alexandrine qui s'en vient résonner au milieu de ses folies bachiques. La Bruyère l'avait compris quand il disait : « Là où il est mauvais, Rabelais passe bien au-delà du pire; où il est bon, il va jusqu'à l'exquis et à l'excellent, il peut être le mets des plus délicats. »

L'amour de la vie intense résume donc les disposions fondamentales de Rabelais, et s'élève chez lui à la hauteur d'un principe philosophique et religieux. Si l'on veut bien y réfléchir, on verra que c'est aussi la tendance qui l'explique le mieux comme écrivain, et qui rend compte jusqu'à un certain point de ses défauts eux-mêmes. Rabelais est un des pères de notre belle prose française. Il a le rhythme, le sentiment du nombre dans la phrase et de son effet pittoresque. Le style de Montaigne sera plus souple et plus gracieux, celui de Calvin plus serré, plus vigoureux, celui d'Amyot plus coulant, plus limpide; nul n'aura un sens plus vif de l'harmonie et de la cadence. S'il s'agissait de musique, nous dirions que chacune de ses phrases finit régulièrement sur la dominante. Il aime la phrase pleine, semée d'incidences, mais en équilibre et toujours relevée par le trait final. L'épanouissement, pourrait-on dire, est la forme de prédilection de son génie littéraire. Le grand phénomène vital, — c'est-à-dire la concomitance de choses qui, prises chacune à part, ne seraient pas vivantes, mais qui font la vie par leur concours organique, — se trouve à chaque instant reflété dans ses tournures favorites. « Pleurant, il riait; il pleurait, riant, » cette construction chez lui est des plus fréquentes. Rien ne lui paraît plus intéressant que de faire ressortir à la fois la variété des résultats et l'unité du principe identique qui les engendre, ou que d'énumérer, sans en oublier une seule, une masse de choses simultanées. Les singulières litanies qu'on rencontre çà et là, et où il accumule par centaines les épithètes que l'on peut rattacher à un mot donné, lui procurent la satisfaction de montrer combien de fois il

est possible d'envisager le même objet sous un aspect différent. S'agit-il du chanvre, cette plante vulgaire qu'il déguise sous le nom de *pantagruélion*, il vous accable d'une énumération interminable des usages auxquels le chanvre peut servir. S'agit-il de l'estomac, le roi Gaster, avec ses besoins, ses ordres impérieux, ses inventions ingénieuses, préside à tout un petit traité de philosophie sociale d'une richesse d'observation merveilleuse. Même remarque à propos de cette île où Ouï-dire tenait « école de tesmoignerie, » pays de tradition où tout se fait par Ouï-dire. Il se complaît dans les descriptions difficiles où la pensée persiste à travers une forêt touffue d'incidences de tout genre. Il raconte quelque part une partie d'échecs qu'on peut suivre dans toutes ses péripéties. Il fait parler une heure de temps ses farceurs en signes, et l'on comprend. Son plaisir et son talent, c'est de forcer la langue écrite à représenter aux yeux ce qu'une série de tableaux ne pourrait reproduire aussi bien. Il aime la *planté*, ce mot que les Anglais ont conservé, c'est-à-dire la superabondance, l'exubérance, la quantité énorme, et il l'aime en tout, qu'il s'agisse de tripes ou de livres, de flacons ou de citations des anciens. Ce n'est pas seulement par caprice qu'il a choisi des géans pour héros de son roman. Les grands chiffres, les grands tours de force, les grandes lippées de ses personnages, font sa joie. Il se représente par exemple ce que serait à nos yeux une bouche humaine démesurément agrandie. Celle de Pantagruel est à son service, et je laisse à penser les découvertes que les voyageurs, pénétrant dans ce monde inconnu, vont faire entre les dents devenues des rochers et près de la salive transformée en bras de mer. C'est par la même raison qu'il s'acoquine si bien avec frère Jean des Entommeures, le plus gentil moine « qui fût oncques depuis que moine moinant moina de moinerie. » Frère Jean a bien des défauts, mais quelle gaîté, quel entrain, quelle faconde, quelle intensité de vie! C'est enfin en vertu de la même passion pour la vie pleine et forte qu'il contracte l'horreur de la vie monastique; il rêve une abbaye de Thélème où l'on suit la maxime : *fais ce que vouldras*, et où l'idéal de vie forme le contre-pied absolu de tout ce que les couvens jusqu'alors ont imaginé pour réduire la vie humaine à son minimum d'activité, d'intelligence et de plaisir.

Peut-être aussi expliquerait-on par la même disposition d'esprit ce manque de goût, cette trivialité d'expression et de détails, sur laquelle il faut bien passer condamnation. D'abord il pèche souvent par l'excès même de sa qualité, son abondance devient fatigante, son luxe de détails ennuie parfois; mais de plus on peut bien voir que les choses les plus grossières perdent à ses yeux leur caractère répugnant, du moment qu'elles rentrent dans la réalité vivante. S'il est un penchant vicieux pour lequel il soit indulgent,

c'est certainement celui qui pousse l'homme à user largement de la « purée septembrale. » C'est qu'aussi, grâce « au divin piot, » l'homme décuple momentanément ses énergies. Quelles vigoureuses scènes de buveurs Rabelais a racontées! quelle variété, quelle verve multicolore, quelles fusées d'esprit dans ces mille propos qui s'entrecroisent! Rabelais est en littérature ce que les maîtres hollandais sont en peinture : le trivial n'existe pas pour lui. Il saisit les choses avec son coup d'œil d'artiste, et ne sait pas, quelle qu'en soit la nature, résister au plaisir de les dire comme il les a saisies.

La même prédilection pour la vie et ses manifestations est la raison de son talent dramatique, ou, pour nous expliquer plus clairement, de la fréquence des scènes d'excellente comédie que l'on peut signaler dans ses œuvres. La vie, c'est du drame réel, et le vrai drame, c'est de la vie. Il y a des chapitres entiers de Rabelais que l'on pourrait transporter au théâtre, par exemple les discussions de Panurge avec les philosophes et les médecins. Rabelais s'incarne dans ses personnages, et rien de plus individuel que le langage qu'il fait tenir à chacun d'eux. Le jargon de « l'escolier limosin, » le langage monté sur échasses de la Quintessence, les lettres si dignes, si touchantes, que Gargantua, devenu vieux, adresse à son fils Pantagruel, tout cela vient de la même source. L'épisode de Panurge et des moutons de Dindenaut, cette amusante histoire passée en proverbe, celui plus que leste, mais si admirablement raconté, du diable de Papefiguière, la description de la tempête sur mer où Panurge est si lâche, frère Jean si énergique, Pantagruel si simple et si courageux, les discours des officiers de Picrochole, le tyranneau à grandes visées, sont des modèles de vrai comique. A-t-on toujours remarqué, à propos de ces derniers, qu'en décrivant d'avance à leur maître toutes les conquêtes qu'il va faire, ces hâbleurs, dupes eux-mêmes des chimères qu'ils inventent, passent tout doucement du futur au présent, puis du présent au passé, et qu'avant d'avoir fini leurs gasconnades ils se voient, et Picrochole se voit avec eux, déjà conquérans de tout le monde connu? C'est un trait que Molière a relevé et reproduit, et ce n'est pas le seul que le grand comique ait emprunté à Rabelais. La Fontaine aussi a largement puisé dans cette riche veine ouverte en plein sol gaulois, et qui l'attirait par certaines affinités de race et de talent.

Du reste il s'en faut que tout Rabelais prête à rire. Il y a parfois, même au milieu de ses farces les plus risquées, des aperçus, des intuitions, qui frappent d'étonnement. Il est sur le point de deviner la circulation du sang, il prédit presque les aérostats, son instinct de bourgeois français le rend déjà frondeur et révolutionnaire. Il ne faut pas avec ce bon M. Ginguené faire de Rabelais le précur-

seur de la révolution de 89; mais en réalité sa critique du despotisme, ses vues politiques, ses idées sur les devoirs d'un roi, d'un chef d'armée, d'un prince victorieux, ce qu'il advint du roi Anarche et du roi Picrochole, ce qu'Épistémon vit en enfer, tout cela est singulièrement hardi pour le temps (1), et en général respire un amour de l'humanité, du pauvre peuple, qui fait un heureux contraste avec la dureté ou l'indifférence qui si longtemps encore devait dominer l'opinion. Gargantua et Pantagruel, soit qu'ils se défendent contre d'injustes agressions, soit que vainqueurs ils dictent la paix à leurs ennemis abattus, donnent d'excellentes leçons aux rois leurs contemporains et même à quelques-uns de leurs successeurs. Ce sont là les qualités qui réconcilient toujours tôt ou tard avec Rabelais ceux même que son cynisme d'expression révolte. Étienne Pasquier, Montaïgne, le cardinal Duperron, Nicéron, Boileau, Voltaire, qui d'abord le dédaignait, mais qui plus tard lui rendit toute justice, de nos jours MM. Guizot (2) et Sainte-Beuve, ont, à des points de vue divers et avec plus ou moins de réserves, su rendre hommage à l'originalité de son génie ainsi qu'à la valeur permanente de ses écrits. Tout compte fait, il n'y a rien d'exagéré dans ce jugement de l'un de ses éditeurs : « Rabelais fut pour son époque ce que Molière fut dans la suite pour le siècle élégant de Louis XIV. »

IV.

Il nous reste à exposer, en profitant des observations très compétentes du docteur Arnstaedt, la théorie pédagogique de Rabelais. C'est en effet, à côté des idées philosophiques et religieuses cachées sous tant de fleurs et de broussailles, le terrain sur lequel Rabelais s'est montré le plus novateur et en même temps le plus judicieux. Que de méthodes et de principes passent aujourd'hui pour modernes en matière d'éducation, et que l'on trouve déjà très nettement énoncés par le joyeux conteur! Rappelons en peu de mots comment il introduit le sujet.

Le jeune Gargantua, fils de Grandgousier, est d'abord élevé comme l'étaient tous les jeunes princes de son temps. Abandonné pendant toute son enfance à des mains subalternes, il prend les

(1) Signalons entre autres ce passage du *Gargantua :* « je pense que plusieurs sont aujourd'hui empereurs, rois, ducs, princes et papes en la terre, lesquels sont descendus de quelques porteurs de rogatons et de coustrets, comme au rebours plusieurs sont gueux de l'hostière (de l'hôpital), souffreteux et misérables, lesquels sont descendus de sang et ligne de grands rois et empereurs. » — Évidemment la foi au droit divin est ébranlée dans un esprit de cette trempe.

(2) *Annales d'éducation.*

goûts et la tournure d'esprit des mercenaires de la maison paternelle, et nous nous garderons bien de reproduire la preuve d'intelligence précoce qu'il donne à son père, lorsque celui-ci revient d'une expédition lointaine. Le père n'en est pas moins ravi et songe à lui donner de savans précepteurs. Deux pédans, Thubal Holofernes et Jobelin Bridé, sont chargés de l'instruire et le mettent à la torture en lui imposant l'étude des affreux traités de grammaire et de morale scolastique dont les pauvres « escoliers » de cette époque devaient se farcir la mémoire; mais, bien que docile et appliqué, le jeune homme ne profite guère, et un jour qu'un ami de la maison est venu voir Grandgousier en se faisant accompagner du jeune page Eudémon, celui-ci, bien que plus jeune que Gargantua, se montre tellement supérieur à l'enfant royal par son savoir, ses manières aisées et sa diction, que Grandgousier s'aperçoit qu'il a confié jusqu'alors son fils à des ânes. Il renvoie les précepteurs ignares et choisit à leur place le gouverneur d'Eudémon, Ponocrate. Celui-ci emmène son élève à Paris, ayant pleins pouvoirs pour le diriger à sa guise.

Rabelais, comme Rousseau, — et c'est peut-être une des plus grandes faiblesses de leurs théories, — supprime donc d'un trait les difficultés qui proviendront toujours, pour la plupart des jeunes gens, des ressources limitées de leurs parens. Il ne sera jamais donné qu'à bien peu d'enfans d'avoir un précepteur comme Ponocrate ou le gouverneur d'Émile; mais il s'agit d'un idéal d'éducation, et il est toujours bon de le connaître pour s'en rapprocher de son mieux dans la pratique.

Ponocrate ne change que graduellement la manière de vivre de son élève, « considérant que nature n'endure mutations soudaines sans grande violence; » mais en peu de temps il « l'institue en telle discipline qu'il ne perdait heure du jour. » La religion entre pour une part, non pas absorbante, bien que réelle, dans l'éducation du jeune homme; mais cette religion est très simple de formes. Les seuls exercices de cette catégorie consistent dans la lecture de grand matin, lecture « haute, claire, avec prononciation compétente, de quelque pagine de la divine Écriture, » et une prière inspirée par ce qui vient d'être lu. Il mène aussi parfois son élève « entendre les concions (discours) des prescheurs évangéliques. » De messe, de confession, d'abstinences, de pratiques dévotieuses, il n'est nullement question, et nous nous permettons de faire encore remarquer ici combien toute cette éducation est protestante. Rabelais entre ensuite dans des détails d'hygiène dont il ne fait jamais grâce à ses lecteurs, mais qu'on peut excuser ici, vu la bonne intention. Ce qui nous intéresse davantage, c'est l'art merveilleux avec lequel son

précepteur sait éveiller la curiosité du jeune homme et transformer des études sérieuses et prolongées en véritables plaisirs. C'est ainsi que dès le matin il reçoit une leçon d'astronomie et, comme nous dirions aujourd'hui, de météorologie, en regardant l'état du ciel et en le comparant à ce qu'il a pu remarquer la veille. Suit une répétition des leçons du jour précédent, puis commencent des lectures variées qui durent près de trois heures, après quoi le jeune homme va s'ébattre aux jeux de balle et de paume, et revient tout en causant de ce qu'il avait appris le matin.

« Cependant monsieur l'appétit venait, » on se mettait à table pour dîner ou, comme nous dirions, pour déjeuner, et alors on devisait joyeusement de la nature et de la propriété des mets, assaisonnemens et boissons que l'on servait aux convives. Les « passages à ce compétens » des anciens auteurs étaient allégués par le savant précepteur, et souvent même on faisait apporter les livres pour vérifier les citations séance tenante. Le repas terminé et les grâces dites, on apportait des cartes, non pour jouer simplement, mais pour qu'elles servissent d'occasion à des leçons d'arithmétique, ce qui menait de soi-même à des leçons de géométrie et de musique.

Cela fait et la digestion parachevée, on se remettait à l'ouvrage, et pendant trois heures encore Gargantua poursuivait ses lectures du matin et apprenait lui-même à écrire sur le modèle des bons auteurs. Ces trois heures étaient suivies d'exercices corporels auxquels Ponocrate attachait un grand prix. Le jeune homme montait à cheval, rompait des lances, courait la bague, maniait les différentes armes, s'exerçait au saut, à la nage, à la rame, « à dévaler le long des cordes, » à grimper sur des talus raides, etc. On revenait par quelque pré dont Ponocrate lui décrivait scientifiquement les arbres et les plantes, et l'on rentrait pour s'asseoir à une table largement servie, car le docteur Rabelais est d'avis que le repas du soir, le souper, qui est aujourd'hui le dîner, doit être le plus abondant de la journée. Après souper, on chantait des cantiques, on jouait à des jeux destinés à aiguiser l'intelligence, ou bien l'on allait visiter les compagnies des gens lettrés ou des voyageurs « ayant veu pays estranges. » Enfin on notait l'état du ciel, on récapitulait brièvement ce que l'on avait appris dans la journée. « Si priaient Dieu le créateur en l'adorant et ratifiant leur foy envers lui, et le glorifiant de sa bonté immense, et lui rendant grâces de tout le temps passé, se recommandaient à sa divine clémence pour tout l'advenir. Ce fait, entraient en leur repos. » Les jours de pluie, le programme variait un peu. On allumait un beau et clair feu, et les exercices corporels se faisaient au logis. Gargantua sciait du bois, battait des gerbes, acquérait des notions de sculpture et de peinture; puis il

allait par la ville étudier sur place les divers métiers, se familiariser avec les procédés des artisans, écouter les plaidoiries des « gentils advocats, » s'exercer dans les salles d'armes, visiter les pharmacies et drogueries, même les bateleurs et les charlatans « pour considérer leurs gestes, ruses et soubresaults. » Une fois par mois, Ponocrate menait son élève en pleins champs, dînait avec lui dans quelque auberge rustique et profitait de l'occasion pour lui apprendre mille choses agréables ou utiles.

Lorsque Gargantua, devenu père à son tour, écrira à son fils Pantagruel étudiant comme lui à Paris, ce sera pour confirmer la méthode pédagogique de Ponocrate, mais aussi pour insister sur la nécessité d'étudier soigneusement le grec, sans la connaissance duquel « c'est honte qu'une personne se die savante. » Il s'adressera encore à la conscience du jeune homme pour que son développement moral marche de pair avec le progrès intellectuel, et il est impossible de concevoir un langage plus sensé, plus touchant, plus religieux dans le meilleur sens du mot, que les conseils donnés par le vieux roi à son fils bien-aimé. Si jamais on a rêvé qu'il pouvait y avoir deux natures dans un même homme, Rabelais serait de ceux qui donneraient à ce rêve l'apparence de la réalité.

Il est évident, lorsqu'on examine ce plan d'éducation, que Rabelais aurait dû le modifier de nos jours, où le programme des études nécessaires s'est considérablement élargi; mais les principes et les tendances de sa méthode pédagogique n'ont rien perdu de leur valeur : l'accessoire, non la substance, a changé. Quatre grands principes dominent tout le système. Le premier, c'est que l'étude doit être pour le jeune homme une joie plutôt qu'une tâche pénible, il doit aimer à étudier, et il faut qu'on lui rende l'étude aimable. Le second repose sur l'idée que l'homme instruit doit posséder un ensemble de connaissances qui le mette en état de s'intéresser à tout avec intelligence. Le troisième, c'est qu'il faut mettre de bonne heure le jeune homme en face des réalités, l'habituer à appliquer immédiatement ses connaissances théoriques et mettre à profit pour cela tout ce que la nature et la société nous présentent. L'élève de Ponocrate sera instruit, savant même; mais sa science ne sera pas une série d'abstractions sans rapport réel avec le monde et la vie : ce sera une science d'application continue. En un mot Rabelais prend grand soin de mener de front le développement corporel et le progrès intellectuel, il vise au *mens sana in corpore sano*. Il n'est pas flatteur pour notre civilisation moderne de penser que dès le XVIe siècle on pouvait émettre des vues aussi sages sur les conditions d'une bonne éducation, et qu'on en a tenu si peu de compte jusqu'à présent.

Quant au premier point, l'agrément des études, nous avons de nos jours entendu soutenir la thèse qu'il ne fallait pas les rendre si faciles, puisque le jeune homme devait s'habituer de bonne heure aux luttes inévitables de l'existence. Oublie-t-on que, quoi qu'on fasse, les études auront toujours leur côté pénible, et que le grand art consiste non pas à éviter l'inévitable, mais à enseigner à l'adolescent ce qu'il n'aura que trop d'occasions de mettre plus tard en pratique, qu'il y a du bonheur dans l'énergie déployée, qu'on n'a jamais tort de poursuivre une fin digne des efforts qu'elle coûte? D'ailleurs Rabelais s'est proposé avant tout d'inculquer à son élève le goût, en lui donnant la capacité, de l'étude. Pantagruel devient avide de connaître, de savoir, prompt à s'enflammer pour toute nouvelle conquête intellectuelle, il conservera ce goût toute sa vie et s'instruira jusqu'à son dernier jour. Voilà le grand point et qui n'a rien à faire avec la préparation mécanique aux examens. Il y a aussi pour les jeunes filles des pensions à magnifique programme, et l'on doit s'étonner de toutes les choses de détail qu'on parvient à emmagasiner dans ces jeunes cervelles; mais la gracieuse perruche, qui récite si bien ses leçons, mais le candidat victorieux à ses examens, ont-ils le goût de l'étude? Leur esprit est-il formé à l'indépendance? Les a-t-on élevés pour la liberté ou pour la servitude? Sont-ils possédés de la soif sacrée du savoir, du progrès, de la lumière grandissante? Tant qu'on ne comprendra pas que tel est le seul vrai but de la seule bonne éducation, l'on pourra bien améliorer tel rouage, telle méthode du système en vigueur, on n'avancera guère. Le mécanisme pourra être excellent; l'esprit, l'âme fera défaut.

Sur le second point, l'universalité ou plutôt l'étendue des connaissances, nous sommes encore dans la période du tâtonnement. Tantôt, sous prétexte d'éducation générale, on renferme les études dans un champ si restreint que l'élève passant pour instruit ignore les choses les plus élémentaires; tantôt on veut lui en apprendre tant que de tout il ne sait presque rien et se voit fatalement condamné à rester superficiel. Il n'est pas moins évident que nos méthodes d'éducation publique et privée ne mettent pas la jeunesse en contact suffisant avec la nature réelle des hommes et des choses. Il y a du couvent et de la caserne dans notre système de lycées universitaires ou autres, et l'avenir s'étonnera que si longtemps nous ayons eu la barbarie de confiner nos fils, pour leur éducation, entre quatre murs, où ils lisent et écrivent beaucoup, mais d'où ils sortent bien moins expérimentés sur les choses de la vie réelle que s'ils étaient restés au village. Ce n'est pas en sacrifiant les études sans application directe aux sciences d'utilité immédiate que Rabelais espère obtenir pour son élève l'inestimable avantage de l'expérience

précoce, c'est en le mêlant à la société de ses semblables, en le plongeant en pleine réalité humaine. Du reste, il entend que le jeune homme y arrive avec un esprit capable d'en profiter, et, sans exclure, tant s'en faut, les connaissances d'utilité directe, ce sont de préférence les lettres et les études antiques qui lui fournissent l'incomparable gymnastique, qu'au fond rien ne remplace. Enfin nous commençons seulement à nous apercevoir de tout ce qu'il y a de nécessairement malsain pour le corps et pour l'âme dans le régime imposé à notre jeunesse jusque dans ces derniers temps. Je ne sais quel mépris ascétique du corps et de son développement vigoureux a présidé à toute l'organisation de l'instruction publique. Cette négligence est d'autant plus regrettable que le progrès du bien-être dans les familles, progrès très heureux considéré en lui-même, conduirait pourtant notre jeunesse à l'amollissement, s'il n'était contre-balancé par des exercices virils dont l'influence moralisante sur l'adolescence est bien plus grande qu'on ne pense. C'est à bien des points de vue que nous avons applaudi à l'introduction récente des exercices militaires dans nos lycées (1).

Le docteur Arnstaedt rend le plus sincère hommage aux vues profondes de Rabelais en matière d'éducation. Il le suit de près, compare ses idées avec celles de Montaigne, de Locke, de Rousseau, il relève avec insistance les heureux résultats de la méthode rabelaisienne au point de vue de l'indépendance de la pensée, de la sûreté du jugement et de l'application pratique. Le goût prononcé de Rabelais pour l'épanouissement de la vie dans toutes ses directions l'a donc heureusement inspiré. L'auteur allemand aurait pu dire, et nous dirons pour lui, qu'à bien des égards l'Allemagne nous a devancés dans l'introduction des réformes pédagogiques, et en particulier dans une judicieuse combinaison de la gymnastique intellectuelle et corporelle. Hélas! combien de fois notre pauvre France a-t-elle eu le mérite de découvrir, de proclamer la vérité, puis le tort d'en laisser aux autres nations l'usage utile! Il y a dans notre caractère national tout à la fois une grande audace et une timidité extrême. Tant qu'il ne s'agit que de réformes théoriques, nous sommes tout de feu, nous ne reculons devant rien. Vienne l'heure de l'application, la moindre difficulté nous arrête, nous voyons surgir toute sorte d'objections auxquelles nous n'avions pas songé, et nous restons dans l'ornière.

Pourquoi cela? Rabelais peut-être nous fournirait la réponse : nous

(1) Au moment où nous écrivions ces lignes, nous ne pouvions prévoir que, si peu de temps après, les vues qu'elles énoncent sommairement allaient recevoir la plus éclatante confirmation par la réforme universitaire si heureusement inaugurée par M. Jules Simon.

avons un trop grand faible pour Panurge. Notre intelligence est ardente et vive, notre sens moral n'a pas ou n'a que rarement la trempe qu'il faudrait lui souhaiter. Cela tient sans doute à bien des causes. Peut-être faudrait-il remonter jusqu'au sacerdoce druidique et à la conquête romaine pour en mettre à nu la première origine. Il faut reconnaître aussi qu'une éducation religieuse qui façonne depuis des siècles la majorité d'entre nous à redouter les innovations et à se défier du sens individuel n'est pas faite pour tremper fortement les caractères. Ou bien, si la nature, excellente au fond dans notre race gauloise, regimbe contre les entraves traditionnelles, elle fait de nous des révoltés, des utopistes ou des sceptiques. Il y a de belles et glorieuses exceptions, mais elles ne détruisent pas cette observation générale. Rabelais est bien un fils de notre vieille terre, dont le parfum, inconnu pour nous, tient le milieu, au dire des Orientaux, entre l'odeur du pain frais et celle d'un monceau de verdure. Voilà un homme qui s'est élevé par la pensée aussi haut, si ce n'est plus, que ses plus illustres contemporains. Encore aujourd'hui ses idées pédagogiques, ses vues philosophiques et religieuses, quand on a su les extraire de leur très suspect entourage, sont d'une valeur que les étrangers eux-mêmes reconnaissent et admirent. Pourquoi faut-il qu'un tel écrivain s'y soit pris de façon à révolter à chaque instant les lecteurs les plus disposés à pardonner beaucoup à son temps, à son éducation, à sa personnalité? Pourquoi cet engouement pour Panurge et sa faconde cynique? N'en est-il pas résulté que les précieuses vérités énoncées par Rabelais sont restées à peu près sans influence sur la nation prise dans son ensemble? A peine si quelques esprits perspicaces ont su discerner les belles perles qu'il a trop souvent enfouies dans le fumier. Le reste, ou s'est interdit une lecture qui le scandalisait, ou n'y a cherché qu'une distraction de mauvais goût. Ne soyons ni si prudes ni si frivoles. Les beautés littéraires et les idées fécondes ne doivent être méprisées nulle part; cependant disons-nous bien que, sous peine d'avortement, il faut, aux réformes que l'intelligence conçoit ou approuve, l'appoint du caractère, de la moralité courageuse et virile. Il faut que Pantagruel rompe avec Panurge, s'il ne veut pas à la longue descendre au-dessous de lui-même. Il n'est pas criminel de rire, pas plus qu'il n'est possible de ne jamais pleurer; mais entre ceux qui rient sans cesse et ceux qui pleurent toujours, décernons la supériorité à ceux qui pensent, qui veulent, qui agissent comme ils pensent. Ni le rire, ni le pleur ne doivent remplir l'existence. Le véritable pouvoir, c'est la science; la véritable joie, c'est l'accord avec soi-même; la véritable vie, c'est l'action.

ALBERT RÉVILLE.

SIXTE-QUINT

SON INFLUENCE

SUR LES AFFAIRES DE FRANCE AU XVI[e] SIÈCLE

III.

L'ÉGLISE ET LA FRANCE DE 1589 A 1593 (1).

LE MEURTRE DE HENRI DE VALOIS.

Sixte-Quint, d'après les correspondances diplomatiques, inédites, tirées des archives d'état, du Vatican, de Simancas, de Venise, etc., par M. le baron de Hübner, ancien ambassadeur d'Autriche à Paris. Paris 1870; 3 vol. in-8°.

Si la présomption et la témérité avaient perdu Henri de Guise, l'atrocité de la vengeance perdit Henri de Valois. Son cœur bas et son esprit borné, poussés à bout, avaient eu raison de l'âme élevée, du courage audacieux de son ennemi, fasciné par l'illusion, égaré par l'ambition. Seul Henri de Guise n'avait pas vu l'abîme ouvert sous ses pas, que lui montrait son intelligence, que lui cachait son orgueil. Sixte-Quint du haut du Vatican, Philippe II du fond de l'Escurial, l'avertissaient du péril; il répondait : On n'oserait. Pour qui pratiquait Henri III cependant, le dénoûment n'était pas douteux. Huit jours avant le meurtre, le chancelier de Cheverny disait au président De Thou que le duc abusait de l'avilissement et de la dissimulation du roi, que l'on connaissait mal le génie de ce prince, dont la modération simulée finirait par éclater en fureur, et qui pourrait bien poignarder lui-même le duc dans son cabinet,

(1) Voyez la *Revue* du 15 septembre et du 1[er] octobre.

s'il ne trouvait personne qui voulût s'en charger (1). Mais Henri de Valois n'avait pas été moins aveugle dans sa vengeance. Il avait à son tour été fasciné par la passion, et n'avait pas réfléchi qu'un acte odieux suffit à perdre la meilleure cause. Le sentiment de la moralité des actions avait disparu du commerce des hommes. Une apparente justice légitimait le meurtre aux yeux du roi, et la forme, qui est tout en pareil cas, apparut comme rien à son esprit; c'est un des signes de ce triste temps. Il se méprit au spectacle de la répulsion qui éloignait les hommes d'ordre du duc de Guise, dont l'usurpation agressive révoltait les cœurs droits, même parmi les catholiques non engagés dans le parti; il recueillait en outre autour de lui des témoignages de dévoûment qui partaient d'une source moins pure, mais qui flattaient son penchant, lâche et cruel à la fois : il y vit un encouragement à l'assassinat. L'un avait eu l'audace de l'ambition, insensée et cruelle à son jour, témoin la mort de Coligny; l'autre eut l'audace de la fureur, plus froidement calculée, non moins insensée en sa férocité. Dans le parti royal, le châtiment du duc était d'avance proclamé nécessaire, et après l'exécution le meurtre trouva sa justification auprès de certains esprits. Il fallut que la clameur publique se prononçât en faveur des victimes pour comprimer ce mouvement, tant l'esprit de parti obscurcissait alors la notion du bien et du mal. On a peine à croire ses yeux quand on lit dans un écrivain honnête comme Lestoile de telles paroles : « Les corps du duc de Guise et du cardinal furent mis en pièces par le commandement du roi en une salle basse du chasteau, puis brûlés et mis en cendres, lesquelles après furent jetées au vent, afin qu'il n'en restât ni relique ni mémoire; supplice digne de leur ambition, lequel encore qu'il semble de prime face inique, voire tyrannique, ce néanmoins, le secret jugement de Dieu caché sous telle ordonnance et exécution nous le doit faire recevoir comme de la main divine... En tout grand exemple, il y a quelque chose d'iniquité, qui est toutefois récompensé par une utilité publique. » Ces maximes étaient dans la pensée d'un grand nombre; au jour critique, il ne se trouva plus personne pour en prendre la responsabilité.

Vainement Henri III, en même temps qu'il immolait son ennemi, avait envoyé de tous côtés, pour expliquer sa conduite, des dépêches et manifestes, tels que celui qu'il adressa au duc de Nevers, passé de la ligue au parti politique. « Le duc de Guise, y est-il dit, travaillant à dresser sa partie, pour se saisir de ma personne et trou-

(1) Voyez les curieux *Mémoires* de J.-A. De Thou dans la *Collection de chroniques et mémoires* de Buchon. Ils sont remplis de détails piquans sur l'époque dont il s'agit.

bler de nouveau mon état, j'ai pensé que je serais à bon droit estimé indigne par tous les princes étrangers de la couronne et monarchie à laquelle Dieu m'a appelé et que j'abandonnerais le repos et la protection de mes sujets, si je n'eusse pris résolution, avec l'autorité que Dieu m'a donnée, d'arrêter le cours de tant d'entreprises, et par ce moyen conserver ma vie et mon état, et donner moyen à mes pauvres sujets de vivre en repos. » Une froide réception accueillit ces messages, et loin d'assurer, comme il l'avait cru, le repos de ses états, Henri de Valois y porta le plus grand trouble qui fut jamais; l'émotion de l'humanité outragée tourna facilement au bénéfice de la révolte. Le roi de France avait abattu *le roi de Paris*, comme il disait, et pensait avoir du coup étouffé la ligue dans le sang de son chef. Il n'en fut rien. Ce fut le 24 décembre, à l'entrée de la nuit, qu'un courrier, arrivant de Blois à Paris, porta la triste nouvelle à l'hôtel de Guise, où la duchesse, qui avait quitté Blois peu avant, était venue faire ses couches. C'était l'heure où les bourgeois rentrant au logis et les marchands fermant leurs boutiques se préparaient à fêter joyeusement en famille la veille de Noël. De la rue du Chaume, où éclatèrent les cris du désespoir, le bruit du meurtre se répandit avec la rapidité de l'éclair. Aux carrefours, sur les places, autour des églises entr'ouvertes, on accourait, on s'agitait, à la lueur des torches et des lanternes. Le comité des seize se réunit à l'Hôtel de Ville, et la Grève se couvrit d'une population émue; on se précipita aux églises, où sonnaient toutes les cloches pour la messe de minuit. Les prédicateurs y annoncèrent d'un accent désolé la fin tragique du *pilier de la foi et du héros chrétien*. « Le voilà démasqué, s'écriaient-ils, ce cauteleux cafard, cet odieux Sardanapale, ennemi déclaré de l'église et de Dieu! Guerre au tyran, mort à l'assassin! »

La nuit s'acheva au milieu d'une indescriptible émotion. « Et encore, dit Lestoile, que beaucoup de gens de bien, et des premiers et principaux de la ville fussent de contraire opinion, mesme les premiers de la justice, ce néanmoins ils furent soudain saisis de telle appréhension que, le cœur leur faillant, ils se laissèrent aller l'entraînement des mutins, » et n'osèrent soutenir la cause du roi. Le jour de Noël fut tout entier consacré aux manifestations de l'indignation populaire. Le conseil de ville suivi de la multitude ameutée se rendit à l'hôtel de Guise pour assurer la veuve du duc de l'inviolable attachement du peuple. Elle parut en longs habits de deuil, accompagnée de la duchesse de Montpensier, et leurs sanglots provoquèrent une explosion nouvelle de malédictions contre le meurtrier. Du haut des chaires des églises, des moines furieux excitaient la foule à la révolte et prodiguaient l'outrage au nom du

roi. A Saint-Barthélemy, église aujourd'hui abattue, alors debout en face du Palais de Justice, le premier président de Harlay assistait à vêpres au banc d'œuvre, au milieu d'une foule compacte; le prédicateur exigea des assistans le serment par main levée d'employer jusqu'au dernier denier de leur bourse et jusqu'à la dernière goutte de leur sang pour venger la mort des deux victimes, et, apostrophant M. de Harlay, qui était devant lui, il cria par deux fois : « Levez la main, monsieur le président, levez-la bien haut, encore plus haut, s'il vous plaît, que le peuple la voie, » ce qu'il fut contraint de faire, dit Lestoile, non sans danger du peuple, auquel on avait fait entendre que le premier président avait conseillé la mort des deux princes lorrains. A partir de ce jour, Paris fut en insurrection déclarée. Les armes et emblèmes de la royauté furent partout abattus, et le gouvernement communal des seize fut substitué au gouvernement royal; la Sorbonne déclara que Henri de Valois était déchu de la couronne, que tous les Français étaient relevés de leur devoir d'obéissance envers lui, et que tout catholique pouvait et devait prendre les armes contre le tyran. Cette sentence fut publiée à son de trompe dans tout Paris, et souleva toutes les passions déchaînées. De Paris, l'insurrection gagna les grandes villes : Lyon, Orléans, Amiens, Poitiers, Chartres, Troyes, Bourges, la Normandie, la Champagne, la Bourgogne, Marseille, Toulouse, Narbonne, Bordeaux. La révolte fut générale, et la ligue put se croire partout triomphante. Au lieu de courir à Paris avec les troupes dont il pouvait disposer pour achever militairement ce qu'il avait commencé traîtreusement, le roi perdit son temps à Blois en vaines écritures et en dispositions stériles. Il avait été hardi dans le coup; il resta imprévoyant dans les suites et laissa développer la rébellion. Vainement il essaya de l'apaiser alors par des offres séduisantes et par des concessions. Répondant à ses propositions par des injures, on se montra résolu à repousser tout accord avec un souverain pour lequel on n'éprouvait plus que du mépris.

Paris parlait déjà de se gouverner en république, *sans roi, ni princes d'aucune sorte*, lorsque le survivant des princes assassinés, qui avait gagné du temps sur Henri III, arriva dans la capitale à la tête d'une armée levée dans la Bourgogne et la Champagne. Le roi venait de congédier les états (12 janvier 1589), le duc de Mayenne en remplaça l'autorité par un *conseil général de l'union des catholiques*, et, comme la royauté avait été délarée vacante, il se fit nommer lieutenant-général de la couronne, à l'imitation de ce qui avait été fait en Angleterre pendant la guerre des deux roses. Le nouveau gouvernement fut reconnu en France par les villes et provinces engagées à la ligue, et à l'étranger par Philippe II, qui jeta le masque en cette occasion. Paris fut livré à la terreur des exécu-

tions populaires. Le parlement seul, retranché dans le sanctuaire de la justice, maintenait sa dignité. On se réunissait alors au Palais dès huit heures du matin, et on ne levait la séance qu'à la nuit. Les affaires s'y discutaient dans d'interminables audiences qui imposaient un grand respect (1). Les factieux résolurent de venir prendre des otages parmi les magistrats. C'est une belle page de l'histoire du parlement; Palma Cayet a raconté cette scène digne de l'histoire romaine. Bussy-Leclerc, un procureur devenu le plus audacieux des seize, se présenta l'épée au poing à la grand'chambre dorée, et commanda de le suivre à quelques présidens et conseillers, lors séant sur leurs siéges. — Nous irons tous, répondirent les magistrats, et l'on vit soixante juges en robe, marchant deux à deux, suivre à la Bastille le misérable qui avait violé l'asile de la justice. Ce spectacle inoui arracha des larmes à quelques spectateurs, mais n'obtint que des huées de la populace qui avait suivi Bussy-Leclerc. Il y eut pourtant, comme toujours, des faiblesses et des capitulations. Un parlement de la ligue put se constituer, et sa présidence coûta la vie à l'un des hommes les plus savans de ce siècle, Barnabé Brisson, que la ligue immola le jour où il voulut résister à ses fureurs. Le reste de la cour, délivré des arrestations à prix d'argent, s'échappa peu à peu de Paris, et fut, sur l'appel du roi, siéger à Tours avec les autres corps restés fidèles au prince et à la loi de l'état.

Ce fut là qu'Henri III, n'ayant plus autour de lui qu'un petit nombre d'amis et d'autre armée qu'une faible troupe recrutée avec peine, reçut et accepta non sans hésitation (20 avril 1589) les offres de service du roi de Navarre, que les événemens de Blois et de Paris avaient rapproché de la cause royale. On vit alors la ligue catholique faire appel aux passions de la démagogie, tandis que les réformés venaient en aide à la cause monarchique. L'armée des deux rois, soutenue de quelques corps auxiliaires étrangers, marcha sur Paris et vint camper sur les hauteurs de Saint-Cloud. Les deux rois s'y préparaient au siége de la capitale, lorsqu'un moine jacobin se présenta le 1er août, vers huit heures du matin, au quartier du roi de France, alors établi dans une maison appelée le logis de Gondy, du nom du seigneur auquel elle appartenait, demanda d'être introduit pour affaire d'importance chez le prince, lequel était alors sur sa chaise percée, d'où il ordonna qu'on fît entrer le moine pour lui parler. C'était Jacques Clément, sorti de Paris pour tuer le meurtrier d'Henri de Guise, qu'il frappa en effet de deux coups de

(1) Plus de cinquante audiences furent employées aux débats de l'affaire de Cabrières et de Merindol, où les chefs du parlement de Provence eurent à rendre compte de leur abominable arrêt devant le parlement de Paris commis pour les juger (1553, l'exécution était de 1545).

couteau dont le roi mourut le lendemain (1). Le crime avait appelé le crime, et la vengeance de Guise était satisfaite. Quatre ans d'affreuse anarchie et de guerre civile, deux siéges désespérés de Paris en furent la conséquence.

Mais revenons sur nos pas, et recherchons avec M. de Hübner, qui a donné tant de soins à cette partie de son ouvrage, quelle a été la participation vraie de Sixte-Quint au drame sanglant de la guerre civile, activement ouverte par le meurtre de Blois. C'est ici que l'historien diplomate mérite la reconnaissance de l'histoire et de la vérité par les résultats nouveaux auxquels nous conduit son travail : la grande responsabilité pèse sur Grégoire XIII, mais celle de Sixte-Quint se dégage avec honneur, bien que bon nombre de nos rédacteurs d'histoire s'y soient trompés. Il ne lui restait guère qu'un court espace de temps à parcourir pour arriver au terme de sa carrière pontificale (de 1588 à fin août 1590), et pendant ces jours si tristement remplis il a tout fait, en demeurant le chef éclairé de l'église catholique, pour ménager un terme aux calamités françaises et pour préparer la pacification d'un royaume dont l'indépendance et la grandeur lui semblaient nécessaires à la prospérité de l'Europe chrétienne. Afin de montrer les actes de ce grand pape sous leur jour véritable, il faut faire à chacun des acteurs et des partis qui figurent dans nos guerres religieuses la part qui lui revient, selon l'équité historique. Sixte-Quint les jugera de loin, mais de haut, et avisera selon l'intérêt de l'église et de la paix.

Et d'abord ce personnage avili d'Henri III, en qui semblaient s'être éteints et avoir disparu tous les prestiges de la royauté. A son avénement à la couronne, l'élégance de ses manières et l'originalité de son esprit avaient dissimulé ses vices. Les espérances que le parti catholique fondait en lui n'avaient pas peu servi à protéger sa réputation. Il avait été l'un des plus décidés fauteurs de la Saint-Barthélemy, mais au fond léger, imprévoyant, dépravé, dégénéré des qualités de race de son père et de son aïeul. Esprit étroit, faux et menteur, timide et violent à la fois, odieux aux réformés, antipathique aux mœurs françaises, qu'il paraissait avoir perdues, il n'eut plus d'appui dans l'opinion lorsqu'il fut brouillé avec le parti catholique, dont sa mère lui montra les folies, dont il ne pouvait plus satisfaire les passions, et dont les attentats menaçaient directement sa personne autant que la paix publique. Il ne lui restait du roi que l'orgueil, profond, concentré, dissimulé, capable de tout pour obtenir satisfaction. Il ne remplissait plus aucune des conditions de la souveraineté, dont il avait usé tous les ressorts, également

(1) Voyez, pour les détails, Lestoile, p. 301, édit. Champollion; et Palma Cayet, liv. Ier, p. 159, édit. Buchon.

incapable de gouverner et de combattre, qui étaient les deux termes de l'idéal de royauté dès ce temps-là, — on le voit dans les écrits de tous les contemporains, dans Palma Cayet par exemple. D'agent aveugle du parti catholique, il était devenu l'obstacle décrié de ses desseins. Il avait espéré diviser la ligue et avoir raison de l'un par l'autre; ses plans, indécis et mal conçus, n'avaient abouti qu'à le rendre haïssable. En un temps de surexcitation passionnée, il n'y eut bientôt plus de limites dans le dédain dont Henri III fut accablé, et de l'intérieur la déconsidération passa facilement à l'étranger. Sixte-Quint en était désespéré pour ses projets sur la France. La faiblesse, l'ineptie, la déloyauté de cette cour, dit M. de Hübner, le plongeaient dans un profond découragement. Non-seulement le roi n'avait pu ni su dissoudre la ligue, mais il se l'était profondément aliénée, et les méfiances réciproques n'étaient que trop justifiées. Diplomatiquement parlant, le pape était placé entre la guerre civile, au bout de laquelle il voyait l'acclimatation de la réforme en France, et l'intervention espagnole, au bout de laquelle il voyait une tyrannie pour l'église et un démembrement pour la France. Heureusement pour son pays, Henri III eut assez de lucidité d'esprit pour juger, après le meurtre des Guises, qu'il était irrémissiblement perdu, s'il ne s'entendait avec le roi de Navarre, et l'entente fut bientôt rétablie, l'intérêt de ce dernier s'y accordant à merveille (1); mais les difficultés n'y manquaient pas, comme nous verrons bientôt. Le roi était journellement désigné au meurtre public dans les églises de Paris et dans toutes les réunions populaires. Mettre à mort un être si méprisable et si malfaisant était proclamé un acte méritoire et offert comme but d'émulation à tous les esprits fanatisés. Jacques Clément ne fut que l'expression de ce sentiment déplorable, et l'immolation du moine assassin fut honorée comme un martyre. Les atroces folies de Paris à ce moment ne trouvèrent point de contradicteur. Qui l'eût osé? Chacun tremblait pour soi; le régicide était professé comme doctrine reçue. C'était l'idée courante du quartier de l'université et des couvens de la capitale : elle était proclamée dans la chaire scolaire comme dans la chaire chrétienne; Élisabeth, en Angleterre, avait failli en être victime en 1584. On sait qu'il s'ensuivit un statut du parlement qui expulsait tous les prêtres catholiques d'Angleterre. Combien ces aberrations furent odieuses à Sixte-Quint, M. de Hübner nous le montre avec un sentiment de consolation.

Henri III s'était soutenu longtemps par les conseils de sa mère Catherine de Médicis, que la correspondance publiée par M. de

(1) Voyez sur ce point M. Ranke, qui, après De Thou, a parfaitement dessiné la situation dans son *Histoire de France*.

Hübner montre prudente et avisée jusqu'à son dernier jour, lequel suivit de près le meurtre de Blois. Elle avait soixante-dix ans, et gisait souffrante et alitée, lorsque le 23 décembre un mouvement extraordinaire dans le cabinet du roi, situé au-dessus de sa chambre, à Blois, lui révéla quelque étrange événement, dont elle apprit bientôt le détail. Son fils s'était caché d'elle, craignant d'être détourné de son dessein. Elle en fut en effet désolée, et sa perspicacité lui montra la perte de son fils au bout de cette atrocité. Son saisissement fut tel qu'elle voulut s'en expliquer avec les victimes; mais son habileté perfide était suspecte à tout le monde, et personne ne la crut innocente du complot. Elle se fit porter chez le cardinal de Bourbon, prisonnier dans le château et malade comme la reine. Loin d'être sensible à cette preuve d'intérêt, le vieillard s'écria dès qu'il vit Catherine : « Ah! madame! madame! ce sont là de vos tours. Madame, vous nous avez amenés tous à la boucherie. » Desquelles paroles, dit Lestoile, elle s'émeut fort, et lui ayant répondu « qu'elle prioit Dieu qu'il l'abimast et damnast si elle y avoit jamais donné ni sa pensée ni son avis, sortit incontinent disant ces paroles : je n'en puis plus; » et de ce pas elle se remit au lit, où elle expira dix jours après. Cette mort eut un faible retentissement au milieu des tempêtes soulevées par la tragédie de Blois; mais le roi, qui avait dû à sa mère quelques bons conseils dont il ne profita guère, perdit peu de chose à sa mort. L'esprit de cette femme forte avait sensiblement baissé depuis quelques années. Justement punie de son affection immodérée pour Henri III, elle avait vu son influence diminuer, alors qu'elle espérait en jouir avec plénitude. Négligée par ce fils ingrat, brouillée avec Henri de Béarn, son gendre, déconcertée par l'ambition démesurée des Lorrains, qu'elle caressait, elle avait fini par se dévoyer complétement. Cette race royale, qu'elle avait vue si belle et si nombreuse, allait s'éteindre dans la honte, et les Bourbons, ses ennemis, se dressaient devant elle comme des héritiers aussi pressés qu'odieux. Une dernière chimère avait bercé cette âme tourmentée, celle de faire passer la couronne aux enfans de sa fille chérie, la duchesse de Lorraine. Égarée par cette erreur indigne de son intelligence et qui ne convenait à personne, elle avait été le jouet de la ligue, dont elle avait espéré faire l'instrument de sa passion; et ce dernier échec de ses calculs avait achevé de désorienter son âme. Vaniteuse, elle mourait déchue de la réputation politique dont sa régence lui avait fait une auréole, funeste à la France, bien souvent, mais du moins brillante pour son esprit. On ne comprenait pas à Rome, à Madrid et surtout à Venise les aberrations de Catherine à cet égard, et une dépêche d'Olivarès nous montre le dépit qu'en éprouvaient les politiques. Les dépêches vénitiennes de Lippomano portent aussi le

témoignage de l'étonnement général : elle demeurait dupe de tous ceux qu'elle avait voulu jouer.

Le discrédit et l'impopularité de la maison royale atteignait le roi de Navarre lui-même, qui n'avait pas laissé de tirer d'abord grand avantage de son union avec Marguerite de Valois, mais sur la personne duquel rejaillirent pourtant les déportemens inconsidérés de la sœur d'Henri III. La supériorité de son esprit et l'excellence de sa cause ont pu seules le sauver à cet égard de la défaveur publique attachée à la race régnante qui mettait la France au ban de l'opinion et qui la noyait dans les ruines : les manifestes de la ligue attaquaient les Capétiens en masse, et non les Valois seulement (1). Il s'en fallait de beaucoup alors que l'éclat de la légitimité des Bourbons fût aussi resplendissant qu'il apparut depuis. Leur droit d'héritier légitime de la couronne était effacé par la qualité d'hérétique, et l'on ne voulait pas même de leur conversion à la vraie foi. C'était le sang qu'on excluait; il fallait donc, à vrai dire, conquérir le droit, et Henri IV l'a conquis, c'est là sa gloire ineffaçable devant la postérité. S'il n'eût été qu'un simple héritier, il n'eût jamais porté la couronne. C'est par le droit de l'épée et de l'esprit, autant que par le droit du sang, qu'il a forcé les obstacles et fait sa place sur le grand trône de France. Son droit de succession était fort disputé. La maison de Bourbon-Vendôme était sans doute issue de Robert, comte de Clermont, sixième fils de saint Louis, mais elle était séparée de Henri de Valois par vingt et une générations, et du trône par un espace de trois cents ans. La maison de Courtenai, dont l'origine royale n'était pas moins certaine, a vu son droit du sang périmé par le temps, et vainement elle a réclamé son rang soit auprès des parlemens, soit auprès de la cour. D'après le droit civil, Henri de Navarre n'aurait eu aucun droit à l'héritage privé d'Henri III par proximité de lignage, et, quant au droit politique, il paraissait altéré par la rébellion du connétable, dont la condamnation rejaillissait sur sa race, et par les décrets d'Henri II, qui avaient privé Antoine de Bourbon de ses prérogatives de prince du sang, au bénéfice de Claude II de Guise, qui était d'ailleurs le plus proche parent du roi par les femmes. Pourquoi les Bourbons seraient-ils affranchis de la loi qu'avaient subie les Courtenai? Ainsi parlaient les ennemis; la péremption et la déchéance écartaient, disait-on, Henri de Navarre. Le caractère personnel du prince, en ce temps où tout était mis en question, fut aussi l'objet des attaques. Son père était homme d'esprit et bonne lame, mais léger, inconsistant et de foi douteuse. Il en

(1) Voyez l'ouvrage de M. de Croze, t. Ier, p. 235. « La race des Capétiens » était réprouvée, disaient les manifestes, et l'on demandait la convocation des états-généraux pour faire « le procès des princes capétiens. » Le délire allait jusqu'à invoquer l'exemple de l'immolation de don Carlos.

restait, disait-on, quelque chose au fils, avec beaucoup de finesse, de rancune et de calcul en surplus. Il y avait donc des préventions contre lui, même auprès des observateurs désintéressés. La relation vénitienne de Lippomano est très curieuse sur ce point.

Le président De Thou témoigne que Montaigne lui disait à Blois (1588) avoir autrefois servi de médiateur entre le roi de Navarre et le duc de Guise, lorsque ces deux princes étaient à la cour; « que ce dernier avoit fait toutes les avances; mais qu'ayant reconnu que le roi de Navarre le jouoit et lui étoit au fond ennemi implacable il avoit eu recours à la guerre, comme à la dernière ressource qui pût défendre l'honneur de sa maison; que l'aigreur de ces deux esprits étoit la cause première de la guerre civile; que la mort seule de l'un ou de l'autre pouvoit la faire finir; que le duc ni ceux de sa maison ne se croiroient jamais en sûreté tant que le roi de Navarre vivroit; que celui-ci, de son côté, croyoit bien ne pouvoir faire valoir son droit à la succession de la couronne pendant la vie du duc. Pour la religion, dont tous les deux font parade, ajoutait Montaigne, c'est un beau prétexte pour se faire suivre par ceux de leur parti; mais la religion ne les touche ni l'un ni l'autre. La crainte d'être abandonné des protestans empêche seule le roi de Navarre de rentrer dans la religion de ses pères, et le duc ne s'éloigneroit pas de la confession d'Augsbourg, si c'étoit le chemin d'un trône. Tels étoient les sentimens que Montaigne avoit reconnus dans ces princes lorsqu'il s'occupoit de leurs affaires (1). » Voilà comment jugeaient les contemporains. Tout en admettant quelques traits de vérité dans le portrait tracé par le grand sceptique, il y avait cette différence entre le duc de Guise et le roi de Navarre, que l'un exploitait le fanatisme et l'autre le bon sens public, dans un même dessein d'intérêt personnel sans doute, mais chacun d'eux avec un instrument qui devait conduire l'un à sa perte et l'autre au succès. Celui-ci intéressa l'ordre et le repos public à sa cause; l'autre devint un péril national par la qualité même des auxiliaires qu'il dut employer. M. de Hübner, trop nourri peut-être de correspondances contemporaines, est sévère pour Henri IV et ses menées particulières; nous croyons être plus près du vrai en les appréciant d'un autre point de vue.

Jamais plus de difficultés ne s'accumulèrent sous les pas d'un prétendant, et jamais prince ne se trouva mieux pourvu des qualités nécessaires pour les vaincre. Cette correspondance admirable, dont personne n'eût soupçonné l'existence, il y a cinquante ans, a révélé l'un des esprits les plus aimables, les plus justes, les plus actifs qu'on puisse imaginer, et, si je suis bien renseigné, on est fort loin de con-

(1) *Mémoires* de J.-A. De Thou, liv. III, p. 628, édit. de Buchon.

naître encore tout ce que les archives publiques et privées possèdent de correspondance inédite du Béarnais. Les ressources d'esprit, de talent, de ruse, de dextérité, de fermeté, de courage persévérant, qu'il a déployées pour débattre ses intérêts avec l'Espagne, les Lorrains et les Valois, sont incroyables. C'est à coup sûr un des princes les plus habiles et les plus avisés qui aient régné sur la France. Dès le début des guerres, il avait compris qu'il n'y avait pas de milieu pour lui entre le trône et l'exil, et il avait pris le parti qui convenait à sa grande âme. Ses premiers soins se portèrent vers l'organisation d'une résistance disposée au besoin pour l'agression, et sans argent, sans territoire, il réussit à former une petite armée solide et dévouée, laquelle, bien conduite, lui ménagea une force qui ne faillit jamais entre ses mains. Il avait respiré l'héroïsme dans ses montagnes natives, et des bras d'une mère il le porta sur les champs de bataille. Deux fois (en 1586 et en 1589), ses affaires furent compromises au point qu'on lui conseillait de passer en Angleterre, où la puissante Élisabeth lui offrait un refuge, et deux fois il s'attira l'estime universelle par le refus périlleux de quitter le sol français, où ses résolutions magnanimes et sa valeur forcèrent la destinée et furent couronnées par la victoire. Brave soldat autant que capitaine habile, il risquait cavalièrement sa tête dans une rencontre, comme le plus hardi de ses hommes d'armes. Résolu dans le commandement, sympathique aux subordonnés, philosophe avec ses amis, inspirant la confiance à ses soldats, il était à la fois son ministre, son général, son secrétaire, son négociateur. Ses lettres sont des chefs-d'œuvre, ses manifestes des monumens. Il avait une diplomatie qui lui était propre, secrète malgré son franc-parler, s'essayant envers tous sans répulsion pour aucun, sans fanatisme, ni découragement. Il était disposé à s'entendre avec tout le monde, même avec Philippe II, c'est M. de Hübner qui nous l'apprend. Au demeurant, homme de plaisir, charmant compagnon, sceptique aimable, profondément sensé dans le discernement des choses, et connaisseur assuré dans le maniement des hommes, à la guerre comme au civil. Ses vices, ses défauts même, il les faisait servir à sa cause. Tel était l'homme qui devait rendre à la monarchie le respect et la considération qu'elle avait perdus.

Il avait commencé la guerre civile en cadet de Gascogne, et il la finit en monarque victorieux. Les regards de toute l'Europe étaient depuis longtemps fixés sur lui. Lorsqu'il parut à l'entrevue du Plessis-les-Tours (avril 1589) pour concerter avec Henri III la défense de la royauté agonisante, il frappa d'admiration les spectateurs, qui devinèrent en lui le sauveur de la France et le contemplèrent avec curiosité. « De toute sa troupe, dit Palma Cayet, nul n'avoit de manteau et de panache que lui. Tous avoient l'écharpe

blanche, et lui vêtu en soldat, le pourpoint tout usé sur les épaules et aux côtés de porter la cuirasse, le haut-de-chausse de velours de feuille morte, le manteau d'écarlate, le chapeau gris avec un grand panache blanc, où il y avoit une très belle médaille, estant accompagné de MM. le duc de Montbazon et le maréchal d'Aumont, qui l'estoient venus trouver de la part du roi. » On lui a reproché une parole libre sur Paris et la messe. De quelque goût qu'elle soit, cette plaisanterie courait tous les pays à l'occurrence. Olivarès écrivait à Philippe II qu'Élisabeth d'Angleterre avait dit qu'en cas de trouble grave en son pays elle avait le remède entre les mains, qui était d'entendre une messe de ceux de l'inquisition. On lit à ce propos, dans les *Mémoires de la cour de France* de Mme de Lafayette, que l'archevêque de Reims, frère de M. de Louvois, dit en voyant Jacques II arriver à Versailles : « Voilà un fort bonhomme qui quitte trois royaumes pour une messe. » Le parti protestant s'offensait beaucoup du reste des dispositions du roi de Navarre à cet égard. Le caractère propre du parti était la raideur : elle allait jusqu'à la violence dans l'occasion, et ce n'est point une des moindres habiletés d'Henri IV d'avoir pu et su gouverner ce parti, qui a fini par relever la monarchie dans la personne du roi de Navarre, après avoir entretenu le soulèvement et la guerre avec l'idée d'une république, même démocratique, ainsi qu'on le voit dans les mémoires du temps (1). Lorsque dans le midi on rappelait aux réformés l'obéissance due au roi, ils répondaient : *Quel roy? nous sommes les roys. Celui-là que vous dites est un petit reyot de m..., nous lui donrons des verges, et lui donrons mestier pour lui faire apprendre à gaigner sa vie comme les autres.* C'était d'ailleurs la conséquence de la guerre civile qui, appelant partout la participation populaire à l'action publique, introduisait nécessairement les passions égalitaires sous tous les drapeaux.

Le caractère général des réformés et le caractère particulier du roi de Navarre étaient au fond fort dissemblables, et ce dernier éludait souvent des difficultés sérieuses sous le couvert d'une légèreté qui lui valait de l'indulgence. L'édit de Nantes, comme toute autre transaction, ne fut point du goût du parti calviniste, il fallut le lui imposer. Là, comme chez les ligueurs, l'idée de l'intolérance et de l'absolu dominait, et les doctrinaires de la liberté religieuse étaient en petit nombre. La liberté religieuse et la commodité du vivre étaient au contraire du goût intime de Henri de Navarre. Aussi ad-

(1) Voyez les mémoires de Montluc et les mémoires fatigans, mais instructifs, de Duplessis-Mornay, qui fut pendant cinquante ans le directeur spirituel de la cause protestante en France (Paris 1822-25, 12 vol. in-8°). Henri de Navarre avait su se l'attacher profondément, ce qui n'empêcha pas Mornay de se séparer du prince.

vint-il bien des fois des scissions (1), des remontrances, des ruptures dans son camp, et au jour de l'abjuration d'éclatantes séparations, notamment celle de La Trimouille, qui s'en retourna au Poitou, à la tête de neuf bataillons, disant qu'il ne voulait plus combattre sous les drapeaux d'un chef *qui venait de s'engager à protéger l'idolâtrie.* Ces vues étroites, absolues, des calvinistes français étaient conformes au génie de leur chef de secte, si différent de celui de Luther. Aussi la réforme allemande fut-elle dirigée et sauvée par la politique, tandis que la réforme française, dirigée par l'esprit de Genève, courut de faute en faute jusqu'à sa perte. Le tempérament particulier de l'aristocratie française, toujours impolitique et indisciplinée, y contribua aussi beaucoup. L'exemple de la maison d'Orange a perdu les Châtillon, les Rohan, les La Trimouille, les Bouillon, qui ont fini par être les chambellans de la maison royale après avoir eu l'envie de la détrôner, n'ayant pas eu l'habileté de partager le gouvernement avec elle. Plus d'une fois les protestans ont obtenu non-seulement la liberté religieuse, mais la plus ample part du gouvernement de l'état. Ils n'ont pas su la garder, alors que le véritable intérêt de la monarchie tournait la politique de leur côté. Alliée des princes protestans d'Allemagne et d'Élisabeth d'Angleterre contre Charles-Quint et Philippe II, la France était forcément comprise dans le mouvement réformé. Les calvinistes n'ont pas su s'y maintenir. Si les violences et les fautes ont déshonoré la cause catholique à cette époque, la cause calviniste a bien aussi de grands reproches à subir devant l'histoire. Cabrières et Merindol, puis la Saint-Barthélemy, ferment la bouche aux catholiques; mais la royauté n'a-t-elle pas tendu les mains à la réforme? Les réformés n'ont-ils pas contribué à la chute du ministère de L'Hôpital par leur jactance, après l'édit de 1562? N'ont-ils pas tué François de Guise et sanctifié Poltrot? n'ont-ils pas eu Des Adrets, le rival de Montluc? Après la mort de François II, l'état était dans leurs mains; comment en ont-ils profité? N'ont-ils pas ébranlé l'unité française à la paix de Monsieur? Calvin, qui brûlait Servet à Genève, ne poussait-il pas les réformés français à défendre *la cause sacrée, même à coups d'arquebuse?* Et encore étaient-ils divisés entre eux! Le dévoûment des réformés à la cause d'Henri de Navarre était au fond très modéré, le soin de leur intérêt prédominait, et réciproquement il en était de même de Henri vis-à-vis des réformés.

Cependant, il faut l'avouer, c'est dans la ligue, à partir de l'union de Péronne, que s'est produit le plus grand embarras de la France, parce que la ligue est parvenue à dominer la situation, et qu'elle

(1) Voyez dans les *Mémoires* de Villeroy, p. 566, édit. de Buchon.

y a porté la fougue et la fureur du fanatisme. Là il y eut un chef dévoué, objet à son tour d'un dévoûment sans limites : c'était Henri de Guise, dont la maison tout entière était l'idole de la population parisienne. La lutte religieuse se personnifiait, dès le milieu du XVIe siècle, dans la rivalité des maisons de Guise et de Bourbon. La relation de l'ambassadeur vénitien, M. A. Barbaro, en 1565, est à cet égard un monument intéressant à l'appui de tant d'autres (1), et l'opinion publique, en ces premiers temps, était peu favorable aux Bourbons ; on les accusait d'exploiter la réforme pour ruiner les Guises. La conjuration d'Amboise fut leur ouvrage et coûta la vie à bien des victimes; mais les Guises, qui n'avaient eu d'abord que l'ambition de la fortune, de la puissance et du crédit, conçurent une ambition de plus, celle du trône, sous Henri III. Tout les y conviait. Nous avons dit ailleurs (2) quels furent les services que rendirent Claude et François de Guise à la France, sous Henri II. Le siége de Metz et la prise de Calais avaient enivré toute une génération. Marie Tudor disait en mourant : Si l'on m'ouvrait le cœur, on y verrait gravé le nom de Calais; la reprise de Calais par la France lui coûta la vie, et du même coup le trône d'Angleterre à Philippe II (1558). Lisez Brantôme : rien n'égala l'enthousiasme de la société française pour les Guises. La jalousie de leur grandeur jeta beaucoup de grande noblesse dans le parti de la réforme, à la suite des Bourbons. Le cardinal de Lorraine avait été l'un des personnages les plus considérables de son temps; il avait mené le concile de Trente, tout en y défendant noblement la nationalité du catholicisme français. Sa générosité était fabuleuse, comme celle de tous les siens (3). Un jour à Rome, il remplit d'or la main ouverte d'un mendiant. « Vous êtes le bon Dieu ou le cardinal de Lorraine, » lui dit le pauvre stupéfait. Les Guises possédaient les charges les plus importantes de l'état, les gouvernemens de provinces les plus influens. Un moment, ils avaient eu toute l'administration du royaume en leurs mains; ils jouissaient d'immenses bénéfices. Ils comptent sur leur puissance, disait un ambassadeur vénitien, non-seulement pour payer leurs dettes, qui sont énormes, mais encore pour en faire de nouvelles, et promettent des fortunes à tout le monde. Nous avons parlé de la somptuosité de leur palais; leur état de maison était à l'avenant; en 1552, on voyait journellement près

(1) Voyez les *Relations des ambassadeurs vénitiens*, t. II, p. 57 et suiv., dans les *Monumens inédits*.

(2) Voyez *le Siége de Metz*, dans la *Revue des Deux Mondes*, 1870.

(3) Le duc de Mayenne passait pourtant pour avare. Il fit enlever de force une jeune et riche héritière qu'il destinait à l'un de ses fils. Ces rapts étaient de mise alors dans la noblesse, et l'usage s'en est conservé jusque sous Louis XIV, témoin celui de Bussy et de Mme de Miramion.

de cent personnes *venant et mangeant* en leur hôtel, et ce nombre avait augmenté sous la ligue.

Aussi considérable était leur popularité, fondée sur l'ascendant naturel de trois générations d'hommes supérieurs. Leur qualité de race étrangère leur suscitait des jalousies dans la grande noblesse : les Montmorency les exécraient; mais le peuple de Paris n'en tenait compte, non plus que la moyenne et petite noblesse. Leur séduction était, paraît-il, irrésistible, et Paris raffolait d'eux. Ils ne se montraient jamais que suivis d'un cortége théâtral. Leurs légendes de famille les faisaient passer pour la plus ancienne maison de la chrétienté, et leur rivalité héréditaire avec la maison de Bourbon, les princes des fleurs de lis, augmentait le lustre qui les entourait. Ils tenaient d'ailleurs de près à tous les trônes par leurs alliances; ils étaient les plus proches parens du roi. La reine Louise de Vaudemont était de leur tige ; la première femme du duc de Lorraine était sœur du roi, et Claude de Guise avait épousé Antoinette de Bourbon. Rien n'égalait la beauté de leur sang et la noblesse de leur allure, que le Tasse a célébrées. François, le grand duc de Guise, avait une figure héroïque, et les enfans que lui avait donnés la gracieuse Anne d'Este, sœur du duc de Ferrare (1), étaient beaux comme des anges, selon l'expression d'un ambassadeur étranger. Tout en eux était donc objet de sympathie pour la foule, en face de la race royale, maigre, chétive et grêle, devenue odieuse au peuple par mille bruits abominables qui se sont renouvelés sous Louis XV (2). Ils affectaient les magnanimités royales. Lorsque François de Guise fit le prince de Condé prisonnier à la bataille de Dreux, il lui offrit pour coucher la moitié de son lit, et dormit fort bien à côté de son ennemi, qui lui ne dormit pas du tout (3); mais celui des Guises qui fut le plus adoré des Parisiens fut Henri, l'assassiné de Blois.

« La France étoit folle de cet homme-là, dit un célèbre écrivain du XVIIe siècle, car c'est trop peu dire amoureuse, » et c'était vrai. Son entrée à Paris, à la veille des barricades, fut une scène de délire public. On savait qu'il désobéissait au roi, lequel pouvait l'en punir. La population entière se rua hors des maisons pour l'accla-

(1) Elle se consola un peu vite avec le duc de Nemours du meurtre de Poltrot. Henri de Guise ne fut guère plus heureux avec Catherine de Clèves et put s'en convaincre de son vivant; mais ces détails n'ôtèrent rien de leur prestige ni au père, ni au fils, et ce n'était que justice.

(2) Voyez dans Tommaseo, *Relations des ambassadeurs vénitiens*, t. II, p. 631. — Davila, favorable aux Valois, dit de Henri III : « Concepirono tanto odio contro di lui l'una e l'altra parte, che la sua religione fu stimata ipocrisia, la sua prudenza malizia, la sua destrezza viltà d'animo, spregiata la sua domestichezza, detestato il suo nome, imputate di vizi enormi le sue domestichezze. »

(3) Voyez l'*Histoire des princes de Condé*, de M. le duc d'Aumale, t. Ier.

mer; les *vivat* roulaient de rue en rue comme un tonnerre. Ceux qui pouvaient approcher baisaient le bord de son manteau. Il y en avait qui l'adoraient comme un saint, et lui faisaient toucher des chapelets. Les dames jetaient sur lui du haut des fenêtres une pluie de fleurs, et à travers cette foule idolâtre il s'avançait lentement, épanoui, radieux, caressant chacun de l'œil, du geste et de la voix avec cette grâce magique dont on disait « que les huguenots étoient de la ligue quand ils regardoient M. de Guise. » — « Il est de haute taille et des mieux faits, dit un ambassadeur vénitien, sa figure est majestueuse, ses yeux vifs, ses cheveux blonds et bouclés, sa barbe élégante et courte, avec une balafre sur le visage, dont il a été glorieusement marqué dans un combat (1). Dans tous les exercices de corps il est admirable d'aisance et de grâce. Personne ne sauroit lui résister à l'escrime. » Les hommes graves et clairvoyans découvraient pourtant chez lui le factieux. Il y a une demi-page des *Mémoires* de De Thou, qui est l'honneur du magistrat et la leçon de l'histoire. Le duc lui offrait à Blois, ainsi qu'à tout le monde, ses services, son crédit, de grands emplois, comme s'il en disposait déjà. De Thou, qui fuyait toute sorte d'engagemens, ne répondit qu'en peu de paroles, malgré les complimens et les caresses, et quitta le duc au plus tôt. Celui-ci s'en plaignit à Schomberg, parent et ami du président, et De Thou répondit « que les bonnes grâces d'un si grand prince lui seroient fort honorables; mais qu'il avouoit naturellement ne pouvoir approuver la politique qu'il suivoit; qu'on ne voyoit autour du duc de Guise que tout ce qu'il y avoit de gens ruinés et des plus corrompus dans le royaume, et presque pas un honnête homme; que cette raison l'avoit obligé d'en user comme il avoit fait; que de l'humeur dont il étoit, il aimoit mieux vieillir dans une retraite honorable que d'acheter un peu d'éclat par une telle liaison. » Quand le duc de Guise apprit de Schomberg cette réponse, ajoute le président De Thou, il dit « qu'il avoit toujours fait son possible par ses soins et par ses bons offices pour gagner l'amitié des honnêtes gens; que toutes ses démarches ayant été inutiles, puisque plus il leur faisoit d'avances, plus ils sembloient s'éloigner, il avoit été bien obligé, dans un temps où il avoit besoin de tant d'amis, de recevoir ceux qui venoient s'offrir à lui de si bonne grâce. » C'est l'histoire éternelle des séditieux. Le cardinal de Retz a fait quelque aveu de ce genre, et je ne veux pas descendre aux temps modernes.

Si du moins il eût réussi! mais il a échoué, il le faut dire, et sottement! Aussi un autre homme, de plus grande marque encore

(1) François de Guise portait aussi une balafre de bataille sur la figure; mais le nom spécial de *balafré* est resté à Henri.

que De Thou, Henri de Rohan, a-t-il jugé Henri de Guise avec la sévérité du politique, dans un écrit trop peu connu où la plume facile du grand seigneur se donne un libre champ (1). « Henri, duc de Guise, dit-il, succédant à un père et à un oncle grands personnages en la conduite des affaires, et ne se sentant leur inférieur ni en courage, ni en vertu, se met en l'esprit le dessein le plus relevé qu'un homme né sujet puisse entreprendre, savoir d'usurper la place de son roi. Il a déjà cet avantage de profiter du labeur de son père, étant chose très difficile que la vie d'un homme puisse suffire à telle mutation. Il rencontre un roi sans enfans, et de l'humeur de ceux sous lesquels se peuvent mener pareils desseins; il trouve un royaume déchiré par les factions, et attaqué de la plus dangereuse de toutes les guerres civiles, qui estoit pour la diversité des religions. Il voit les premiers princes du sang dans la faction la plus foible, un puissant roi d'Espagne prêt d'assister ceux qui brouillent la France, et les papes intéressés de poursuivre par toutes voies les protestans. Il estoit bel homme, adroit, courtois, libéral, vaillant. Il emploie tous ces dons de la nature à s'insinuer parmi les grands, la noblesse et les peuples; il se montre zélateur de la religion catholique, non hantant les cloistres, ni se promenant parmi les rues en procession, mais en persécutant les protestans et se montrant leur capital ennemi. Il emploie les prêcheurs pour se mettre en vénération parmi les peuples, et pour faire déclarer le roi un fauteur secret d'hérétiques, un hypocrite, un vicieux, un fainéant; tellement que, par tels moyens, il avoit élevé son entreprise au dernier échelon, quand sur le point de l'exécution il manqua lourdement à son intérêt et à lui-même, qui fut en ce que, après avoir chassé son roi de sa capitale, après avoir levé les armes contre lui, et puis s'en être accordé comme avec son égal, il lui fia sa vie en mal avisé, alors qu'il complotoit sa déposition, son affaire n'étant pas de celles qu'il soit permis de faillir deux fois. »

Et en effet ce roi maudit, qui semblait n'avoir agi qu'en fauve désespéré dans le meurtre de Blois, avait par ce coup violent atteint une des racines principales du tronc menaçant de la ligue, sans profit immédiat pour lui en apparence, mais en vérité avec toute chance de sauver la dynastie capétienne dans l'avenir prochain de la vacance du trône. Le duc de Guise ne laissait que des enfans en bas âge, et le frère qui le suivait, le duc de Mayenne, était incapable de le remplacer, quoique doué de grandes qualités. Une relation contemporaine dit de Mayenne qu'il n'y avait pas de plus beau prince au monde. Il était grand, bien fait de sa personne, avait le

(1) Voyez les *Discours politiques* du duc de Rohan; et Buchon, t. XVI[e] de sa collection de *Chroniques*, p. 424.

regard doux et de très belles manières (1). Son courage à la guerre était bien établi, la conduite des troupes lui était même familière. Il remplissait des charges considérables et possédait de grands biens du chef de sa femme, qui était de Savoie; mais il était dépourvu de ces moyens sympathiques par lesquels les siens avaient exercé tant d'influence sur les masses. Égoïste, nonchalant, irrésolu, son esprit s'anima vivement sous le coup d'une violence qui s'attaquait à l'existence même de sa race, et qui le menaçait personnellement lui-même, car l'ordre de l'arrêter à Lyon avait été donné à un homme très déterminé, aux mains duquel il échappa. Proclamé lieutenant-général du royaume, il s'est trouvé porté plus haut que son frère n'avait été, recueillant le bénéfice d'une explosion de révolte que ce dernier n'aurait osé provoquer, investi de la dictature du parti catholique en France, soutenu par Philippe II et les troupes espagnoles, et par la surexcitation universelle de la ligue. Disposant ainsi d'une force formidable, il n'a su ni conduire une si grande partie, ni garder la confiance de ses alliés, ni recueillir une couronne tombée, ni la placer sur la tête de personne, car les candidatures fourmillèrent. Les autres membres de sa famille n'ont pu que l'aider à organiser une rébellion qui a fini par s'user entre leurs mains. Dans le sein même du parti, leur considération politique reçut un rude échec par l'avortement d'un projet ayant pour but d'unir le fils du duc de Mayenne avec une fille de Philippe II, mécontent de n'avoir pas été nommé protecteur de la France. La direction supérieure des affaires de la ligue flotta donc entre les atrocités, les divisions d'influence, les convoitises insensées et le ridicule. Je ne parlerai point des agitations stériles de la duchesse de Montpensier, ennemie personnelle d'Henri III, qui échangeait avec lui de sanglans quolibets, qui faillit un jour mettre la main sur la personne royale, et qui ne fut pas étrangère peut-être au régicide accompli à Saint-Cloud.

Il n'y avait qu'une lueur d'espérance et d'ordre pour la France éperdue et réduite aux plus cruelles extrémités: elle était dans le camp d'Henri de Navarre, proclamé roi par le dernier Valois expirant, et reconnu tel conformément à la loi nationale par son armée, par le parti protestant, par quelques corps de magistrature restés fidèles au droit royal, par les catholiques modérés demeurés attachés à la maison de France et formant ce qu'on nommait le parti politique, avec une portion considérable de l'épiscopat français, qui ne reconnaissait point à la cour de Rome le droit de contrôle qu'elle s'arrogeait sur les conditions de succession à la couronne de France. Ce tiers-parti avait été sinon fondé, du moins consacré

(1) Lippomano, dans le recueil du Tommaseo, t. II, p. 641.

au point de vue du droit par le chancelier de L'Hôpital, ce pontife de l'équité, qui avait dit au parlement de Rouen, dans la séance du fameux lit de justice de 1563, après la pacification de la première guerre civile : « Je vois chaque jour des hommes passionnés, ennemis ou amis des personnes, des sectes et factions, qui jugent pour ou contre, selon le parti, sans considérer l'équité de la cause. Vous êtes juges du pré ou du champ, non de la vie, non des mœurs, non de la religion. Vous pensez bien faire d'adjuger la cause à celui que vous estimez plus homme de bien ou meilleur chrétien, comme s'il était question entre les parties de l'art, doctrine ou vaillance, non de la chose mise en jugement. Si ne vous sentez assez forts et justes pour commander vos passions, abstenez-vous de l'office de juge. Il est aucuns qui craignent l'opinion, disant que dira le peuple? Il est écrit : *in judicio non sequeris turbam.* » Les Montmorency, ennemis jurés des Guises, s'étaient plus tard comme emparés du parti politique, auquel on avait affecté le nom de *mécontens*, pour le distinguer des huguenots, mais qui souvent firent cause commune avec eux, comme on le voit dans les monumens diplomatiques (1) et ailleurs; ils publièrent même un manifeste commun en 1574. Les politiques ne se refusaient donc point à la réforme religieuse, mais ils demeuraient catholiques, en demandant la réforme de l'église par l'église elle-même, et en faisant appel sincère à un nouveau concile général. Le président Séguier, Étienne Pasquier, A. de Harlay, De Thou, Dumoulin, Dutillet, comptaient parmi les politiques. Ils proclamaient la liberté de conscience, conseillaient la tolérance, et la ligue les confondit dans ses anathèmes avec les huguenots. Le frère d'Henri III, le duc d'Alençon, avait cru se donner de l'importance en se prononçant pour les politiques, et de concert avec eux il ménagea la paix de Monsieur (1576), dont les concessions excessives eurent pour contre-coup la ligue de Péronne.

Les politiques, placés entre deux partis extrêmes, ne surent pas toujours se défendre eux-mêmes de l'entraînement des partis; eux, qui étaient le parti du droit et de la conciliation, s'abandonnèrent aussi aux violences. On voit, par Lestoile et Palma Cayet, qu'ils ont trouvé Henri III timide pour s'être borné dans les immolations de Blois. Ils publiaient de petites feuilles dans lesquelles on lisait par exemple : qu'avant trois jours il y aurait tant de ligueurs pendus, qu'il ne se trouverait point assez de bois dans Paris pour les gibets (2). On voit qu'elle est très vieille, l'histoire de ces enragés de modérés. Plus tard, après Ivry, on les trouve impatiens de ce

(1) Voyez le recueil de Tommaseo, t. II, p. 227-229, 623-645, etc., et l'*Histoire du chancelier de L'Hôpital*, par M. Taillandier, 1862, in-8°.

(2) Voyez le livre de M. de Croze, le plus abondant et le plus étudié qui ait paru sur ces matières, t. II, p. 187.

qu'Henri IV ne marche pas sur Paris pour en faire un grand exemple. Somme toute, la clientèle des Montmorency d'un côté, l'influence de la magistrature de l'autre, donnèrent de jour en jour plus de relief au parti politique. Jamais on n'a mieux vu ce que peut faire une grande institution comme celle de la magistrature française, si fortement constituée, si admirablement composée : la formation, le développement et le crédit du parti politique ont été son ouvrage. C'est l'autorité, la dignité, la fermeté de la magistrature qui a préparé, facilité la grande transaction à laquelle la France a dû son salut. Le chancelier de L'Hôpital a toujours vécu en elle; elle a continué le grand sacerdoce héréditaire du droit et de la justice. Des légistes de Philippe le Bel, enfans de la bourgeoisie parisienne, était issu le barreau français, dont le XVI[e] siècle a été l'âge d'or, façonné dans nos vieilles universités, souche de notre noblesse parlementaire et rival de notre noblesse de race dans l'administration du royaume, où il a fini par la supplanter. L'école était si bonne que, même dans le parlement ligueur installé dans Paris, on retrouve des mouvemens que n'eût pas désavoués Achille de Harlay. Ainsi, lorsque le légat accrédité auprès de M. de Mayenne et de la ligue révoltée fut, selon l'usage, reçu en séance solennelle au parlement et introduit dans la salle d'audience à la grand'chambre, les conseillers étant en leur place, il s'avança pour se placer dans le coin où était un dais destiné uniquement pour le roi; mais le président le retint et, le prenant par la main comme voulant lui faire honneur, le fit asseoir sur le banc inférieur. Le légat, dit Lestoile, qui s'était cauteleusement flatté de prendre la place du souverain dans cette cérémonie, dissimula et cacha comme il put sa déconvenue. Quant au parlement royal séant à Tours, il prit arrêt contre le légat, portant défense à toute personne de communiquer avec l'agent pontifical jusqu'à ce qu'il se fût présenté au roi et à son parlement légalement reconnu et institué. Ainsi se forma, se maintint et s'accrut le grand parti national dont, à l'époque de la mort d'Henri III, un grand personnage vint augmenter l'importance, par son suffrage et son accession. Je veux parler de M. de Villeroy et de la publication de son *Avis sur les affaires du temps*, qui fit une grande sensation.

Si la magistrature offrait alors par sa dignité soutenue et par ses nobles exemples quelque horizon rassurant aux gens de bien consternés, il y avait aussi des espérances fortifiantes à recueillir du côté de l'épiscopat français, qu'il ne faut pas confondre avec cette démocratie catholique de la ligue, dont les passions et les folies ont été si bien châtiées par la satire Menippée (1), et dont

(1) Voyez Charles Labitte, *de la Démocratie chez les prédicateurs de la ligue*, etc., 2[e] édit., 1866, in-8°.

nous indiquerons bientôt nous-mêmes l'origine et les déportemens. Au milieu du trouble si profond de la société française au XVI[e] siècle, quelle avait été l'attitude de l'épiscopat français? C'était la lumière la plus éclatante du catholicisme européen. L'ébranlement de la réforme l'avait atteint sans doute, comme tous les autres corps de l'état, mais non au profit de l'apostasie comme en Allemagne. La dignité du clergé français était restée en général intacte. Il était partagé cependant, et c'était naturel, à l'endroit de la conduite à tenir par rapport aux propositions de réforme et vis-à-vis des réformés déclarés, le bas clergé prononcé plutôt pour la ligue, et c'était naturel encore : plus de passion et moins de lumières expliquaient cette propension. Le haut clergé avait été moins violent, sauf quelques exceptions. Quant aux curés de Paris, ils étaient divisés d'opinion. Au colloque de Poissy (1), la conclusion eût été favorable à la transaction, si le cardinal de Lorraine n'eût fait pencher vers la rupture et les extrémités. Mais, chose remarquable, dans ses emportemens même le clergé ligueur demeura national et gallican, si l'on excepte les moines, qui avaient une sorte de religion à part. Le cardinal de Lorraine s'était montré intraitable au concile de Trente, sur le point des maximes et libertés gallicanes. C'est en cela que les ultramontains du XVI[e] siècle diffèrent de ceux du XIX[e]. Henri de Guise et ses amis se déclaraient partisans de la pragmatique de Bourges, qui avait laissé dans l'église de France des regrets non éteints un demi-siècle après sa suppression. Les Guises se bornaient à demander pour la cour de Rome la réception des décrets du concile de Trente, que refusaient les parlemens, et où les questions gallicanes paraissaient être réservées, bien que le césarisme papal y reçût sa consécration.

La bulle privatoire de 1586 détermina une manifestation gallicane plus prononcée. Lorsqu'elle avait été portée au parlement, ce grand corps avait refusé de l'enregistrer, et avait remontré au roi que les princes de France n'étaient point justiciables du pape pour le fait de la politique, et que les sujets n'avaient jamais eu droit de prendre connaissance de la religion de leur prince; le parlement dénonçait aussi ces artifices romains qui, sous le nom des héritiers du roi, s'attaquaient à l'indépendance de la couronne (2). C'étaient les mêmes principes que l'assemblée des évêques réunis à Chartres le 21 septembre 1591 consacra par un mandement où les bulles privatoires d'un successeur de Sixte-Quint contre Henri IV étaient déclarées nulles dans le fond et dans la forme, injustes et abusives, données à la sollicitation des ennemis de la France, détournant au

(1) Voyez le curieux mémoire présenté à ce colloque, et dont Mézeray nous a conservé des extraits importans. *OEuvres de L'Hôpital*, t. I[er], p. 460.

(2) Voyez les *Mémoires de la Ligue*, t. I[er], p. 222-227.

temporel une puissance qui n'est instituée que pour le spirituel, et par conséquent incapables de lier les évêques et les autres catholiques de France (1). Les évêques avaient d'autant plus de mérite, à cette occasion, que le pape Grégoire XIV avait accepté le titre de *protecteur de la France*, que le duc de Mayenne lui avait fait décerner par le conseil général de la ligue. M. de Gondy, archevêque de Paris, fut obligé de quitter son siége pour sauver sa vie. Le caractère éminemment national de l'église de France a été la principale cause de son influence, parce qu'elle y a trouvé, avec l'indépendance, la force, la confiance et la popularité. Tel avait été le résultat de l'admirable police religieuse qui gouverna ce royaume pendant tant de siècles et qui est en péril de disparaître aujourd'hui au grand dommage de l'état, des populations et de l'église elle-même. Le désaveu du passé de l'église de France est un des signes les plus affligeans des calamités publiques de notre siècle. M. de Hübner n'a pas fait ressortir peut-être avec assez d'éclat l'esprit public de la haute église de France au milieu des luttes du XVIe siècle. Il est évident que ce caractère national du droit public ecclésiastique français a sauvé le catholicisme dans notre pays. La pensée constante de la chancellerie romaine s'est appliquée à la destruction des nationalités de ce genre. Elle a échoué par rapport à la France, au XVIe et au XVIIe siècle. Elle y a réussi au XIXe, et l'on ne peut prévoir les conséquences qui en adviendront. Sixte-Quint a eu sur ce point quelques dissentimens avec Philippe II, qui s'est montré jaloux lui-même de conserver à l'église espagnole son caractère propre et national. Il y a sur ce sujet une dépêche intéressante de Philippe II à Olivarès (2).

Mais, si quelque jour s'ouvrait au règlement intérieur des affaires de France par l'influence de la magistrature, de l'épiscopat et du parti politique, un obstacle insurmontable paraissait s'élever du côté de Paris et des grandes villes dominées par la démocratie de la ligue et violemment hostiles à tout accommodement, à toute transaction, sur le point de la transmission de la couronne au roi de Navarre. La population de Paris était fort mobile à cause de l'affluence des étrangers et ouvriers de tout genre, tantôt considérable et tantôt réduite, selon les circonstances; nombre infini d'hôtelleries, auberges ou maisons meublées y étaient toujours ouvertes. C'était alors comme aujourd'hui une des plus grandes villes connues du monde. Sigismond disait que Paris était non pas une ville, mais un monde, et Charles-Quint, interrogé sur la plus grande ville de France, répondit que c'était Rouen, car Paris, dit-il, est un pays entier. Et

(1) Voyez *l'Art de vérifier les dates* des bénédictins, édit. citée, t. Ier, p. 340.
(2) Voyez Hübner, *Sixte-Quint*, t. III, p. 33.

en effet, la rive droite, la rive gauche et la cité au milieu présentaient des aspects et avaient des mœurs qui leur étaient propres. Paris n'avait point cependant encore toute la circonférence que nous lui avons vue avant l'annexion de 1856. Dans l'enceinte de Philippe-Auguste, la ville avait renfermé 200,000 âmes, au commencement du XIII[e] siècle, et près de 300,000 au début du XIV[e]; malgré les guerres des Anglais et les troubles sanglans du XV[e] siècle, elle comptait 400,000 habitans au temps du ministre vénitien Barbaro, 1565, et arrivait au double (1) en 1580, réduite à 600,000, selon Bentivoglio, en 1601, mais fort entassée en bien des points. « L'on soulait estimer à Paris plus de 4,000 tavernes de vin, plus de 80,000 mendians, plus de 60,000 escrivains; item de escoliers et gens de mestier sans nombre; item la compaignie, prelatz et princes à Paris assidument conversans, les noblesses, les estats, les richesses et diverses merveilles, solemnités et nouvelletés ne pourrait nul raconter parfaitement. » (Guillebert de Metz.)

Sur la rive gauche était le monde des disputes de l'esprit, l'université, célèbre entre toutes et centre d'un actif mouvement avec 30,000 étudians, pauvres la plupart, disséminés dans de nombreux colléges, dont la trace a disparu, trois grandes et puissantes abbayes, Saint-Victor, Sainte-Geneviève, Saint-Germain-des-Prés, centres d'études et de lumières; enfin des couvens populeux qui étaient autant d'agglomérations appliquées à l'étude, à la prédication, tels que les bernardins, les jacobins, les cordeliers, les jésuites, derniers venus sur la montagne. Dans l'enceinte de chacun de ces couvens vivaient des centaines de moines ou aspirans à la vie monastique. Sur la rive droite, les halles, les corps de métiers, le négoce avec son cortége agité, turbulent, les habitations seigneuriales et royales, l'Hôtel de Ville, chef-lieu d'une constitution municipale démocratique, et quelques abbayes fort riches comme Saint-Martin, le prieuré du Temple, etc. Dans l'île ou la cité, séjour ancien des rois, l'archevêché, le parlement, la vieille Notre-Dame, le palais, agité comme une Bourse, les administrations, les institutions de bienfaisance, centre d'action et de direction, resserré entre deux foyers plus actifs encore, la marchandise et les écoles; le tout mobile, remuant, comme la nation même, et perpétuellement tourmenté par les préoccupations de la politique, de la fortune et de l'intelligence, où le déportement des jouissances allait de pair avec l'ambition et les rêves de l'esprit. L'université de Paris avait exercé sur l'activité intellectuelle du moyen âge une influence prédominante. Tous les grands esprits s'y étaient rencontrés, depuis Thomas d'Aquin jusqu'à

(1) Cf. Springer, *Paris au treizième siècle*, 1860; — *la Ville de Paris au quinzième siècle*, de Guillebert de Metz, 1855, p. 81, et Tommaseo, t. II, p. 25, 605.

Gerson. La faculté de théologie ou la Sorbonne, le collége de Navarre, y jouissaient d'une autorité admise dans toute la chrétienté. Les grands conciles du xv[e] siècle avaient subi leur influence, et des choses de la religion, l'université se porta aux choses de la politique (1). Aussi tout le monde ambitionna les suffrages de cette grande ville déjà si présomptueuse et si portée aux excès en tout genre. Les ducs de Bourgogne l'avaient gâtée, établissant leur séjour joignant les halles, et caressant la sédition. Les Guises continuèrent cette œuvre déplorable. Henri de Navarre écrivit lui-même aux Parisiens : « Je vous estime comme le miroir et l'abrégé de ce royaume. »

Le rôle de Paris n'avait été rien moins que patriotique dans les guerres des Anglais, il ne le fut pas davantage dans les guerres de religion. Dans l'une et l'autre occurrence, la passion communale égara Paris, la violence étouffa la raison, le bas entraîna le haut. Paris, ville jadis bourguignonne et anglaise, devint au xvi[e] siècle une ville guisarde et espagnole. La réforme avait bien trouvé à Paris la trace des opinions dissidentes des sacramentaires ou sectateurs de Bérenger, au xi[e] siècle, persistantes dans des traditions secrètes, mais les relations de l'université avec les conciles et les papes avaient maintenu la masse de la population dans le giron de l'église romaine, et, dans la grande réaction catholique du xvi[e] siècle, le peuple de Paris prit parti pour le catholicisme; une minorité violente terrifia la bourgeoisie éclairée, qui eût été favorable à des réformes religieuses, et dans l'université les couvens l'emportèrent sur les colléges. Les jacobins, les cordeliers, les jésuites, machine espagnole, imposèrent au collége royal, au collége de Navarre, à Sainte-Geneviève, comme le montrent Palma Cayet et autres chroniqueurs; cette milice des moines, qui était en contact direct avec le peuple, entraîna le peuple dans la ligue, flatta les passions démagogiques et donna une couleur démocratique à la faction ultramontaine, qui parla même de proclamer la république après le meurtre d'Henri de Guise, et de brûler Paris plutôt que de le rendre à Henri III, quand ce prince vint l'assiéger. La sage Sorbonne fut entraînée jusqu'au moment où l'imprudence de Grégoire XIII et de Grégoire XIV, réchauffant les prétentions de Boniface VIII, favorisa une réaction partie des rangs élevés de la magistrature et de l'église de France, les archevêques de Paris et de Bourges en tête. Mais pendant de mortelles semaines, la terreur régna dans Paris, telle qu'on l'avait vue au temps des Armagnacs, telle qu'on la revit en 1793, telle que nous l'avons vue en 1871, avec cette différence qu'en 1589 c'étaient des prédicateurs de la ligue qui changeaient les églises en clubs, qui proclamaient

(1) On peut voir dans Monstrelet la part que prit l'université de Paris à toutes les affaires importantes de son époque.

le régicide, qui désignaient les victimes à immoler, qui faisaient pendre le président Brisson et les otages; la peur conduisait alors les timides au sermon, comme elle les conduisit plus tard aux séances des jacobins ou à la décade. C'est du couvent des jacobins de la rue Saint-Jacques que partit Jacques Clément, endoctriné par son supérieur; c'est dans d'autres couvens que s'armèrent les bras de Barrière et de Jean Chatel. La fureur démagogique des moines ne respecta rien ni personne, et Sixte-Quint lui-même, accusé de modérantisme, fut signalé par les prédicateurs à la haine des catholiques. « Mes frères! s'écriait un jésuite espagnol, non-seulement la république de Venise favorise les hérétiques, mais... silence, silence! ajoutait-il en mettant le doigt sur la bouche, le pape lui-même les protége. » Bernard Rouillet à Bourges acquit une réputation par ses sermons contre le pape, et, quand Sixte mourut, ce qui arriva dès l'an 1590, les prêtres ligueurs de Paris firent des feux de joie; le fameux Aubry l'annonça aux fidèles en ces termes: « Dieu, mes frères, nous a délivrés d'un méchant pape et politique. S'il eût vécu plus longtemps, on eût été bien obligé de prêcher dans Paris contre le pape, et nous n'aurions failli le faire (1). » Mayenne lui-même n'était plus le maître de ces atroces insensés, qui ont compromis la cause catholique par leur démence, et qui sont devenus insupportables à ceux qui portaient le poids des affaires de la ligue. On laisse à penser ce que purent être les états convoqués à Paris par le gouvernement des Guises et appelés à siéger dans une semblable fournaise. Aussi la question du déplacement de la capitale se présenta à cette époque à beaucoup d'esprits, et les villes de province comme Tours, qui avaient vu siéger la royauté dans leur belle vallée, aspiraient à la posséder encore (2).

Telle se dessinait la situation des affaires de l'église en France après les meurtres de Blois et de Saint-Cloud; tel était à ce moment le résultat de la grande réaction catholique du XVI[e] siècle et des engagemens pris par Grégoire XIII : situation fausse, intolérable pour un pape comme Sixte-Quint, obligé par son état à combattre l'hérétique Henri de Navarre, obligé par la raison à faire des vœux pour son triomphe, qui était celui du bon sens, le maître suprême et définitif des affaires humaines; forcé comme chef de la catholicité

(1) Voyez les *Mémoires* de Nevers, t. II, p. 709, et Ch. Labitte, *la Démocratie de la ligue*, p. 159-160. — Rien n'égale la liberté de langage des ultramontains contre les papes lorsqu'un de ces derniers manque aux injonctions du parti. Les invectives de Joseph de Maistre contre Pie VII sont fabuleuses. Voyez sa *Correspondance* parfaitement authentique publiée en 1858, p. 137 et 138. Baronius avait traité à peu près de même Gerbert, devenu Sylvestre II, — et Clément XIV, comment a-t-il été traité par les amis des jésuites! Voyez l'histoire de ce pape par le père Theiner.

(2) Voyez ce curieux détail dans Palma Cayet, t. I[er], p. 55 de l'édit. de Buchon.

à recevoir avec une gratitude apparente les services du seul prince qui la défendît enseignes déployées, Philippe II, et condamné par l'intérêt secret de l'église romaine elle-même à craindre les succès trop éclatans du roi catholique; obligé de ménager en face du monde les milices dévouées de la ligue et de Loyola, quelque passionnées qu'elles fussent, car enfin cette passion était celle de la cause catholique, et souhaitant au fond de son cœur la disgrâce et la défaite d'un parti qui poussait la prétention jusqu'à le subjuguer lui-même. Lui, pape et chef suprême, devait être le simple agent des fureurs d'un parti, et le serviteur de la politique espagnole. Aussi que de fluctuations et d'incertitude dans la conduite diplomatique de Sixte-Quint, que les jactances espagnoles affectaient de compromettre à chaque instant par des perfidies, par des indiscrétions et même par des mensonges! M. de Hübner nous montre ce malheureux pape aux prises avec les difficultés et les dissimulations inséparables de son rôle, avec les erreurs inévitables en pareilles circonstances et avec les trahisons même de ses agens, qui bravèrent souvent son courroux pour servir la cause espagnole.

C'est ce qui lui arriva notamment pour la légation de France. Nous avons vu quelle avait été l'attitude du légat Morosini, lors du meurtre de Blois : elle était irréprochable; mais la faction espagnole, qui le détestait, profita de l'occasion pour le perdre, et, comme ce triste événement avait rapproché forcément Philippe II de Sixte-Quint, l'habile et vindicatif Olivarès en tira le moyen de dénoncer Morosini comme ayant été de connivence avec Henri III. Le billet de ce prince, que Morosini avait envoyé à Rome, et qui courut les cabinets, servit de prétexte à montrer le légat flattant les passions de Blois par des propos prêtés à Sixte-Quint lui-même. Le pape ne pardonna point à Morosini de n'avoir pas éclaté immédiatement avec le roi, au sujet de l'insinuation approbative faussement attribuée au pontife, et, sans examiner plus à fond cette affaire, il sacrifia Morosini à la haine de l'Espagne et à son propre ressentiment personnel (1), dont il aurait dû mieux approfondir les motifs. Ce qu'il y eut de pire, ce fut le choix du successeur, Gaëtani, qui, au fond de son cœur dévoué à l'Espagne, n'hésita point à faire à son souverain des rapports en harmonie avec son dévoûment, et à l'occurrence agit au contre-pied des intentions pontificales. Les instructions données par Sixte-Quint à Gaëtani ont fait beaucoup de bruit. Gaëtani lui-même a-t-il été dans la connivence de leur publication intempestive et même altérée? on ne saurait l'affirmer, bien qu'on

(1) Voyez les pièces publiées par M. de Hübner. Il paraît toutefois que Morosini a eu le tort d'affirmer au pape et à l'Italie qu'Henri III n'attenterait pas à la vie du duc de Guise. Voyez Palma Cayet, t. I[er], p. 85, édit. citée.

puisse le soupçonner. Ce qui est certain, c'est que les instructions divulguées par la publicité française sont inexactes, et que le texte fourni par Tempesti lui-même est controuvé. Nous devons à M. de Hübner la publication authentique de ce document d'importance, et il en résulte que, si en un sens absolu Gaëtani a suivi la ligne de conduite qui lui était tracée hypothétiquement, ces instructions lui prescrivaient une circonspection qu'il n'a point gardée; il était, il est vrai, accrédité auprès du roi de la ligue, le cardinal de Bourbon, mais en attendant information seulement. Le pape a été instruit de la contravention de Gaëtani, s'en est plaint amèrement, mais sa colère est restée sans résultat. Il est avéré aujourd'hui qu'immédiatement après la mort d'Henri III Sixte-Quint avait cru nécessaire de s'allier à Philippe II pour combattre Henri IV, soit à l'aide des ligueurs, soit à l'aide des adhérens catholiques qu'il espérait détacher du roi de Navarre; mais trois mois plus tard un revirement complet s'opéra dans l'esprit du pape, que des renseignemens plus assurés informèrent de l'inclination d'Henri IV à l'adoption de la foi catholique. L'Espagne se montra irritée de ce changement des dispositions du pape, et c'est alors que la France et l'Europe furent inondées d'une pluie de pamphlets ayant pour objet de montrer la vaine hypocrisie du nouveau roi de France et l'inadmissibilité de son abjuration, attendu qu'il était relaps, maudit, etc. La politique de Sixte-Quint fut, à partir de cette époque, de gagner du temps. « Pour gagner du temps, dit M. de Hübner, le pape se retrancha sur la nécessité d'être mieux informé des affaires de France, non par les ouï-dire, mais par les rapports officiels. » En attendant, il accablait le légat de son blâme, l'appelant le légat de l'Espagne et non le sien, et craignant cependant de le révoquer. Le pape était d'autant plus confirmé dans ses impressions qu'elles coïncidaient avec des victoires répétées d'Henri IV sur la ligue et avec une communication officielle de ce prince annonçant ses intentions.

En effet, après la mort d'Henri III, le nouveau roi proclamé, Henri IV, avait envoyé à Rome un personnage considérable, le duc de Luxembourg (1), l'un des derniers représentans en France de la maison impériale de ce nom. Cette ambassade fit événement à Rome, et Olivarès employa de singulières violences pour en faire avorter les résultats. Le duc arriva dans les premiers jours de janvier 1590, et fut reçu le surlendemain par le pape malgré les représentations de la faction espagnole. Il y eut de la réserve des

(1) Le duc de Piney-Luxembourg, dont les biens et les titres ont passé plus tard par mariage à la maison de Montmorency, habitait un charmant hôtel, aujourd'hui encore subsistant, rue Geoffroy-Lasnier, n° 26. C'est une construction italienne de la fin du XVI[e] siècle, dont le style rappelle l'hôtel d'Assezat à Toulouse.

deux côtés à cette première entrevue, suivie d'une seconde et de grandes démonstrations de cordialité de la part du pape. Il faut en lire les curieux détails dans l'ouvrage de M. de Hübner, dont le récit, appuyé de pièces probantes, est ici plein d'intérêt. Olivarès était furieux et demanda, la menace à la bouche, le renvoi du duc de Luxembourg. Aux cardinaux de la cabale espagnole, Sixte répondit : « Vous voulez donc m'enseigner mon métier? qu'avez-vous à me dire que je ne sache? Je me suis fait moine à l'âge de neuf ans, j'ai depuis lors constamment étudié et observé, j'ai lu les canons, l'histoire sacrée et les docteurs de l'église. Je n'aime pas que tout le monde se croie appelé à être mon pédagogue, et j'en sais plus long que vous tous. Il n'y a de possible que Béarn, qui se fera catholique, et sera reconnu par l'assentiment universel, » et en consistoire, il dit en s'emportant : « Il y a des aveugles, des imprudens, qui nous blâment de traiter le duc de Luxembourg avec courtoisie, de ne pas le congédier, de ne pas excommunier ceux qui suivent le roi de Navarre; mais ceux qui parlent ainsi ne savent pas comment doit se conduire un chef de l'église. Moi, je le sais. Je ne pactise point avec l'hérésie, mais je l'écoute. Je n'écouterais pas seulement Navarre, mais aussi le Turc, le Persan, tous les hérétiques du monde, et le diable lui-même, s'il venait demander à me parler. » Toutes les allures et paroles de Sixte-Quint ne laissaient de doutes à personne sur son intention arrêtée de s'arranger avec le roi de Navarre. Ses incartades bizarres et sa loquacité ne permettaient pas de se méprendre sur sa résolution.

C'est alors qu'Olivarès eut recours à l'intimidation. Il fit entrevoir des mesures coercitives contre le pape, des hostilités à main armée, la guerre avec l'Espagne. Sixte se contenta de répondre : « On veut me prendre par la peur, on se trompe de route. » Les intrigues se croisèrent, devinrent plus pressantes, et le 28 février Olivarès eut avec le pape, au sujet de l'expulsion demandée du duc de Luxembourg, une scène des plus violentes, suivie d'une autre plus violente encore quelques jours après, toutes deux accompagnées de menaces réciproques de se porter aux dernières extrémités. Le sacré-collège et Rome entière étaient dans les angoisses, et un moyen terme ménagé par de prudens intermédiaires suspendit toute décision. Gaëtani était d'accord avec les Espagnols pour faire échouer la mission du duc de Luxembourg; une nouvelle audience d'Olivarès poussa le pape dans ses derniers retranchemens. Philippe II lui faisait déclarer qu'il allait se dégager de l'obédience du pontife, en faisant un appel à la catholicité désolée, ajoutant qu'il saurait bien pourvoir aux besoins de la cause de Dieu, à défaut du pape qui l'abandonnait. Le pape assembla les cardinaux, mit sous leurs

yeux l'exact exposé de la situation, et, contre l'attente générale, le sacré-collége approuva le pontife dans sa prudente lenteur à se prononcer.

Cette mémorable séance est du 19 mars de l'an 1590. Le 14, le duc de Mayenne avait perdu la sanglante bataille d'Ivry. Lestoile raconte qu'au matin de la journée Henri IV avait dit à ses compagnons d'armes : « Soyons vainqueurs, car nous serons incontinent absous; mais si nous sommes battus, nous demeurerons excommuniés, voire même aggravés et réaggravés plus que jamais. » Et en effet les victoires de Henri, qui produisaient un effet si décisif sur l'esprit public en France, aidaient singulièrement à la transaction en cour de Rome, malgré les rapports envenimés de Gaëtani, lequel affirmait à sa cour qu'Henri IV se moquait du pape, et n'abjurerait pas dès l'instant qu'il serait reconnu ou pleinement victorieux.

Un nouvel événement, la mort du cardinal de Bourbon, le roi de la ligue, survint le 8 mai 1590, et sembla devoir hâter la solution romaine. Le pape voulut en effet qu'elle fît un pas de plus. Il proposa, dans une assemblée de la congrégation de France, d'envoyer deux prélats connus pour leurs sentimens pacifiques et conciliants auprès des princes et des prélats français, afin d'avoir le témoignage plus authentique des sentimens nationaux et des dispositions du roi de Navarre. Les Espagnols rugirent et firent d'énergiques protestations. On était au 7 août. Tant d'émotions avaient usé la santé du pontife, qui ne comptait cependant que soixante-neuf ans. Quoique victorieux des difficultés jusqu'à ce moment, il sentit ses forces s'épuiser, et une crise redoutable pour sa vie s'annonçait. Il avait résolu que la papauté ne se ferait pas l'instrument des ambitions politiques de la maison d'Espagne, ni de la maison de Guise, et qu'elle ne prêterait ni à Philippe II, ni à la ligue, les foudres du Vatican et les trésors du château Saint-Ange. Il expira le 29 août (1590). On a dit que c'était du poison de l'Espagne. Rien n'est plus faux; mais le même jour les deux ministres espagnols à Rome expédiaient à Madrid les deux dépêches suivantes. Olivarès : « L'accès a été si fort que sa sainteté a trépassé. Il est mort sans confession, et pis, pis, pis encore (*peor, peor, peor*); que Dieu lui soit miséricordieux, mais je le vois au plus profond de l'enfer. » Le duc de Sessa : « Ce soir à sept heures, le pape est mort sans confession. On assure que depuis bien des années il ne s'était pas confessé. Il ne pouvait mourir à plus mauvais moment pour sa réputation. Il laissera le renom du plus mauvais pape qu'on ait eu depuis bien des années (1). »

(1) Voyez les détails dans le deuxième volume de M. de Hübner, p. 363-371.

Sa mort arrêta les négociations. Un successeur lui fut élu, dont le règne ne dura que peu de mois, et à une élection subséquente la faction espagnole obtint l'élection d'un pape, Grégoire XIV, qui reprit et suivit les erremens de Grégoire XIII, ce qui prolongea la guerre civile en France pendant quatre ans encore. C'est la période la plus anarchique, la plus affligeante de l'histoire de la ligue; tout le monde en connaît les tristes péripéties. Paris soutint un siége désespéré, avec les horreurs de la famine. C'est alors que les catholiques non ligueurs du parti politique et les plus éminens prélats du royaume, d'accord avec les protestans modérés, convinrent de l'abjuration d'Henri IV, laquelle fut reçue à Saint-Denis, malgré les obstacles odieux suscités par le légat pour empêcher les prélats français de la consacrer. M. Poirson en a raconté, dans son *Histoire d'Henri IV*, les principaux incidens, dont un jeune historien va donner bientôt un récit plus complet, sur pièces nouvelles. Je me contenterai d'y ajouter un détail qui m'est fourni par l'auteur trop peu consulté de la *Chronologie novenaire* (1). « Trois grands prélats, dit-il, ont été les principaux instrumens de remettre la France en la paix dont elle jouit. Ces prélats sont M. le cardinal de Gondi et M. le cardinal du Perron,... et ce n'eust été rien des deux sans messire Regnaut de Beaune, archevêque de Bourges, lequel reçut le roi en l'église, nonobstant tout ce que fit et dit le cardinal de Plaisance (Espagnol, légat du pape), lequel envoya un messager à Saint-Denis lui porter un ordre qui prohiboit à tous ecclésiastiques de recevoir le roi en l'église; lequel billet fut trouvé sur sa chape en même temps que le roi entroit à l'église;... mais ores que la lecture de ce billet rendit comme ébahis beaucoup des ecclésiastiques assistans, qui s'en remirent à sa discrétion, il leur dit : Ne voyez-vous pas que c'est une simple écriture privée qui n'est en forme? et quand elle seroit en forme, elle ne vient en temps deu. »

Le bon sens de Clément VIII s'écarta heureusement de la voie de Grégoire XIV pour se rapprocher de la voie de Sixte-Quint, et l'on sait comment l'affaire finit à Rome peu de temps après; mais Paris résista longtemps encore. L'abjuration d'un côté, l'édit de Nantes de l'autre, terminèrent cette affreuse guerre civile, qui avait mis la France en péril de perdre son rang, sa puissance et même sa nationalité. L'esprit l'emporta sur la sottise, la raison appuyée sur une bonne armée prévalut sur les folies du fanatisme, et pour la France comme pour l'Europe s'ouvrirent les destinées nouvelles de la civilisation moderne.

CH. GIRAUD, de l'Institut.

(1) Voyez Palma Cayet, t. Ier, p. 7, édit. Buchon.

LE CHOLÉRA INDIEN

AU POINT DE VUE

DE LA GÉOGRAPHIE MÉDICALE ET DE L'HYGIÈNE INTERNATIONALE

I. Discours sur le choléra prononcé à l'Académie de médecine par M. Fauvel le 2 juillet 1872. — II. *Durée du choléra asiatique*, par le Dr Tholozan, 1872. — III. *Origine nouvelle du choléra asiatique*, par le même, 1871. — IV. *Verbreitungsart der Cholera in Indien*, von Max. V. Pettenkofer, 1871. — V. *Ueber Cholera auf Schiffen und den Zweck der Quarantänen*, von M. Pettenkofer, 1872. — VI. *La Contagion du choléra*, par le Dr Pellarin, 1872. — VII. *La Question des maladies infectieuses*, par le Dr Picot, 1872.

Il y a peu de temps encore, trois foyers de choléra menaçaient l'Europe d'une terrible épidémie. Deux de ces foyers sont presque éteints ou du moins ne sont plus à craindre; le troisième persiste, et mérite, sans justifier toutefois trop d'alarmes, d'être connu et surveillé. Le premier, celui qui a fait redouter un instant une invasion soudaine comme celle de 1865, était l'Arabie. Le choléra y sévissait dans l'automne de 1871 à Médine, et, comme l'époque du pèlerinage approchait, il était présumable que le moment de l'agglomération des pèlerins serait marqué par une violente épidémie. La Mecque et une grande partie de l'Arabie furent effectivement atteintes; mais, grâce aux mesures prises par l'administration sanitaire égyptienne, l'Égypte et par suite l'Europe ont été préservées du fléau. Il existait un autre foyer à Constantinople. A la fin de novembre 1871, l'épidémie, qui durait dans cette ville depuis plus de deux mois, y était encore dans toute sa force : on comptait près de 400 victimes par semaine; mais cette épidémie, aujourd'hui en voie

d'extinction, n'a jamais manifesté de tendance expansive,et, sauf quelques régions très circonscrites, on peut dire que le littoral de la Méditerranée n'a pas souffert des irradiations cholériques émanées de Constantinople.

Le dernier foyer et le plus dangereux est en Russie. Après une rémission qui a duré à peu près tout l'hiver, le choléra a reparu l'été dernier, et sévit dans toutes les contrées baignées par le Dniester et le Dnieper. Les villes de Kiev et d'Odessa (1) sont particulièrement frappées. M. Fauvel, dont l'autorité en ces matières est incontestable, n'hésite pas à considérer dès maintenant la Galicie et les principautés danubiennes comme très menacées. Si ces dernières sont atteintes, l'épidémie aura une voie largement ouverte pour gagner le centre de l'Europe par la vallée du Danube. Deux autres écrivains compétens, M. Tholozan, médecin français à la cour de Perse, et M. Pettenkofer, professeur à Munich, viennent de déclarer que le choléra est à nos portes; d'autres encore vont jusqu'à dire qu'il est déjà au milieu de nous. Il est vrai que des cas de choléra se montrent en Allemagne et en France, beaucoup moins nombreux chez nous que chez nos voisins; mais ce sont des cas isolés, ce n'est pas une épidémie. Celle qui sévit en Russie depuis quatre ans, d'ailleurs avec une médiocre violence, y reste presque absolument confinée, et rien jusqu'ici ne nous autorise à en regarder la néfaste visite comme imminente. Cependant il y a quelque opportunité à retracer l'origine, la marche géographique, la nature, la prophylaxie internationale et le traitement du choléra. Aucune grande question de médecine et d'hygiène ne présente, à côté de certitudes aussi bien définies, autant de mystères et de contradictions.

I.

C'est le lundi 26 mars 1832 que le choléra épidémique se montra pour la première fois à Paris. Quatre personnes, qui demeuraient dans des quartiers différens, furent atteintes dans la journée et moururent en peu d'heures. Le 31 mars, trente-cinq quartiers de la capitale se trouvaient envahis, et dès le lendemain les treize autres. Les malades offraient tous le même ensemble de symptômes. Déjà signalés par les médecins qui avaient observé la maladie dans les pays voisins, ces symptômes devinrent bientôt plus familiers que ceux de toute autre affection aux praticiens de Paris et du reste de la France.

(1) Kiev est chaque année le rendez-vous d'une foule de pèlerins qui viennent y adorer des reliques enfermées dans des galeries souterraines.

Comment le choléra était-il arrivé en France? Au mois d'août 1817, il sévissait avec une extraordinaire violence à Jessore, d'où il s'étendit bientôt sur toute la province du Bengale, de l'embouchure du Gange au confluent de la Jumna. En 1819, il régnait dans les Indes inférieures, à Sumatra, à l'Ile-de-France; en 1820 et 1821, il occupait toute la Chine, l'archipel des Philippines, Java. En même temps, il traversait le golfe d'Oman, se propageait le long des bords du Golfe-Persique et pénétrait en Perse. Il désola longtemps cette dernière contrée avant de pénétrer en Europe. Enfin en 1823, partant de Recht, dans la province de Ghilan, il longea le littoral de la mer Caspienne et franchit la frontière russe. Dès le 22 septembre de cette année, il avait atteint Astrakan. Il n'y fit cependant qu'une courte apparition; mais en 1829 le choléra, qui n'avait pas cessé de sévir dans le nord de la Perse et dans l'Afghanistan, fut apporté à Orenbourg, puis à Tiflis, puis à Astrakan, et cette fois pour gagner décidément la Russie entière. Dès le 20 septembre 1830, il éclatait à Moscou, où il régna un an. L'épidémie s'étendit ensuite jusqu'à Kiev et à travers toutes les provinces occidentales de la Russie jusqu'aux frontières de la Pologne. Les armées qui étaient alors en campagne dans ce pays contribuèrent notamment à la propagation de la maladie, et c'est là qu'on vit pour la première fois avec netteté la transmission de l'épidémie par les mouvemens de troupes. En mai et juin 1831, la Moldavie et la Galicie, en août la Prusse, furent envahies; puis vinrent la Hongrie, la Transylvanie et le littoral de la Baltique. Le 27 janvier 1832, le choléra était annoncé à Édimbourg, et le 10 février on le signalait à Londres. Des côtes anglaises, le fléau menaçait la France et la Hollande. Le 15 mars 1832, il apparaissait à Calais, et le 26 mars il était à Paris. L'épidémie dans la grande cité dura six mois; elle atteignit son maximum d'intensité le 9 avril, où il y eut 814 décès, resta stationnaire pendant quelques jours, puis commença de décroître : 18,400 personnes furent enlevées sur une population de 945,000 habitans. De Paris, l'épidémie avait rayonné dans toutes les directions et gagné peu à peu le reste de la France. Des émigrés anglais l'avaient d'autre part transportée en Amérique, en Portugal et en Espagne. Elle ne parvint en Italie qu'en 1835. La Suisse et la Grèce furent épargnées. Cette première invasion a été, on le voit, très lente : elle a mis vingt ans à gagner le monde. Les invasions ultérieures montreront plus de diligence. Par suite de l'activité des transports, de la fréquence et de la rapidité des communications, les germes du choléra circuleront désormais avec une promptitude étonnante.

Entre les années 1837 et 1847, l'Europe, délivrée du choléra, n'en eut guère de souci; mais les médecins, qui suivaient d'un œil

attentif la marche des maladies à la surface de la terre, n'avaient pas cessé d'appréhender le retour plus ou moins prochain du fléau asiatique. Une épidémie qui avait désolé l'empire birman en 1842, puis l'Afghanistan et la Tartarie, était parvenue en Perse à la fin de 1845. De là, elle se porta dans deux directions différentes, de l'est à l'ouest par Bagdad et La Mecque, et du côté du nord vers Tauris et les provinces caucasiennes. Dès les premiers jours de 1847, le choléra éclatait à l'ouest du Caucase, dans les rangs de l'armée russe, qui tenait la campagne en Circassie, et il gagna peu à peu le reste de l'Europe. Ainsi le 5 octobre 1848 un bâtiment venant de Hambourg et ayant à bord des marins atteints du choléra débarquait à Sunderland; le 24 octobre, une partie de la Grande-Bretagne était infectée; le 20 du même mois, immédiatement après l'entrée d'un navire anglais à Dunkerque, l'épidémie se montra dans le nord de la France. Lille, Calais, Fécamp, Dieppe, Rouen, Douai, subirent successivement les atteintes du fléau. Le 29 janvier 1849, aussitôt après l'arrivée d'un bataillon de chasseurs à pied venant de Douai, un premier cas de choléra fut observé à Saint-Denis. Le 7 mars, la maladie était à Paris.

Les deux épidémies dont il vient d'être question sont donc immédiatement d'origine asiatique. On n'en saurait dire autant de celle qui sévit en Europe de 1852 à 1855; du moins on n'a pas suivi la trace d'un parcours épidémique effectué de l'est à l'ouest et du sud au nord. Cette épidémie, après avoir sévi faiblement en Bohême vers la fin de 1851, se montre avec une intensité extraordinaire et soudaine, dès le mois de mai 1852, dans le grand-duché de Posen, d'où elle se propage d'abord à l'est, du côté de la Russie, puis à l'ouest, du côté de l'Allemagne. En 1853, on la voit en Danemark, en Suède, en Norvége, puis en Angleterre et en France, où elle acquiert toute son intensité en 1854. Pendant cette année néfaste, le fléau ravagea l'Europe entière. Les grands mouvemens de troupes qui eurent lieu à cette époque favorisèrent la diffusion du poison, en même temps que les agglomérations considérables qui se trouvaient en Turquie et en Crimée constituaient comme un foyer secondaire pour la multiplication des effluves épidémiques. Le choléra de 1852-55 fit son entrée à Paris en novembre 1853, s'y assoupit en janvier 1854, se ranima en février, et sévit surtout en mars et pendant les mois suivans, pour quitter la capitale au mois d'août. Soixante-six départemens, particulièrement ceux du nord-est, reçurent la visite de l'épidémie. Il est à noter que la Suisse, qui avait résisté aux deux précédentes invasions, paya cette fois son tribut.

Jusqu'alors, les épidémies n'avaient pénétré en Europe que par

la voie de terre. L'épidémie de 1865-66 y a fait son entrée par mer, par les ports, principalement par Marseille et Constantinople. Le choléra fut importé en 1865 dans l'Hedjaz par la voie de l'Inde et de Java. Il y fit d'épouvantables ravages, et les pèlerins, affolés de terreur, se rendirent en masse à Djeddah (1), sur la Mer-Rouge, où ils obtinrent presque de force d'être embarqués à destination de Suez. Du 17 mai au 10 juin, dix bateaux à vapeur amenèrent dans cette ville de 12 à 15,000 pèlerins plus ou moins malades, qui de là se répandirent dans toute l'Égypte. Dès le 2 juin, l'Égypte était envahie, et en moins de trois mois on y compta près de 60,000 victimes. La panique qui s'empara des habitans provoqua une émigration considérable, qui se porta sur les grandes villes commerciales du littoral méditerranéen : Beyrouth, Chypre, Malte, Smyrne, Constantinople, Trieste, Marseille, d'où le choléra put facilement se propager dans le reste de l'Europe (2). Dans les autres épidémies, la maladie cheminant par terre mettait des années à parcourir des voies difficiles. Cette fois, emportée à travers les mers par la vapeur, il ne lui fallut que quelques mois pour être maîtresse de l'Europe.

En résumé, on compte jusqu'ici en France quatre grandes épidémies, l'épidémie de 1832, celle de 1849, celle de 1854-55, enfin celle de 1865, qui dure plus de deux ans. L'invasion de 1832 atteint cinquante-six départemens, et fait dans l'année de 110,000 à 120,000 victimes; en 1849, le fléau désole cinquante-sept départemens et cause de 100,000 à 110,000 décès; l'épidémie de 1854 envahit graduellement soixante-dix départemens et frappe plus de 150,000 personnes; celle de 1865 se montre au mois de juin, sévit pendant quelque temps à Marseille et à Toulon, gagne Paris seulement plusieurs mois plus tard, s'y réveille l'été suivant, se prolonge pendant l'hiver dans le nord-ouest de la France, et ne s'apaise complétement qu'à la fin de 1867, après avoir ravagé moins de territoire et occasionné moins de mortalité que les épidémies précédentes.

Si la science a pu reconnaître avec quelque certitude la marche géographique des symptômes du choléra, elle a été jusqu'ici impuissante à déterminer les vrais rapports de cette maladie avec l'ensemble des conditions climatériques, géologiques, économiques, etc. Les recherches nombreuses et persévérantes entreprises à ce sujet

(1) Djeddah est un port de la Mer-Rouge éloigné seulement de deux journées de marche de La Mecque; c'est là que s'embarquent les pèlerins qui veulent regagner par mer l'Égypte, l'Asie-Mineure, etc.

(2) La mortalité provoquée par cette épidémie en France n'est pas encore bien connue. A Paris seulement, elle a fait plus de 6,000 victimes.

n'ont encore fourni que des résultats douteux et contradictoires. En Europe, les lieux élevés ont été généralement préservés, mais l'épidémie a violemment sévi sur les plateaux du Mexique et sur les sommets de l'Himalaya. Si des localités assises sur le granit et sur d'autres roches compactes ont paru jouir d'une immunité particulière, comme l'a montré M. Pettenkofer, on connaît des cas, tels que celui d'Helsingfors, en 1848, où les parties de la ville bâties sur le granit furent décimées, tandis que les parties marécageuses et voisines du rivage restèrent indemnes. Certaines contrées comme le Wurtemberg, certaines villes comme Lyon, ont échappé jusqu'ici à peu près complétement aux atteintes du fléau, sans qu'on puisse l'expliquer. Ce qu'il y a de moins contestable, c'est que les grandes agglomérations favorisent le développement de l'épidémie. Les armées en campagne, les cités populeuses, constituent comme des foyers d'où elle rayonne. Ainsi la guerre de Pologne en 1831 semble avoir été la cause de la propagation rapide du choléra en Europe. On ne connaît pas d'exemple d'une population rurale ravagée par l'épidémie sans qu'une ville des environs n'en eût auparavant subi l'influence. Dans les villes, les quartiers les plus compactes et les plus malsains sont envahis et éprouvés plus que les autres. Bref, le choléra a une affinité spéciale pour les agrégations humaines; c'est en elles qu'il se concentre et par elles qu'il se répand. A cet égard, les faits observés sont décisifs, et nul argument ne saurait prévaloir contre l'ensemble des témoignages. L'étude attentive des épidémies prouve que ce n'est ni aux vents, ni aux cours d'eau, ni à de prétendues diffusions miasmatiques, qu'il faut attribuer l'extension plus ou moins rapide du choléra en dehors de son foyer d'éclosion, qu'il faut l'attribuer aux foires, aux pèlerinages, aux mouvemens de troupes et autres déplacemens collectifs de cette sorte. Des voyageurs isolés et bien portans n'ont, on le conçoit, que peu de chances de transporter la maladie d'un pays infecté à un pays indemne; mais des voyageurs en bandes, parmi lesquels il s'en trouve toujours de plus ou moins malades, emportent nécessairement avec eux les germes du fléau. La guerre de Crimée en a fourni maintes démonstrations; cette fois ce sont nos troupes qui ont importé le choléra en Orient. Le fait suivant est particulièrement instructif : la division Bosquet, en proie au choléra, vint le 7 août camper à Baltchick, où était mouillée une grande partie de notre escadre, jusqu'alors indemne. Au bout de dix jours, celle-ci était envahie, et en moins d'une semaine elle comptait, sur un effectif de 13,000 marins, plus de 800 morts. S'il était nécessaire d'insister, on pourrait rappeler encore l'importation du choléra de 1865 à la Guadeloupe. Les travaux de M. Marchal de Calvi et d'un savant mé-

decin de notre marine, M. Pellarin, ont démontré que le choléra fut introduit à la Pointe-à-Pitre par le trois-mâts la *Sainte-Marie*, armé à Bordeaux le 14 septembre 1865, expédié le même jour pour Matamoros (Mexique), et arrivé en relâche à la Pointe-à-Pitre le 20 octobre suivant.

En somme, il est certain que le choléra se transmet d'un pays à l'autre par le déplacement des masses humaines, qui sont de véritables foyers mobiles. Il suit constamment les grandes voies de communication, les routes fréquentées, les fleuves navigables, etc. Qu'il s'agisse des pèlerins dans l'Inde, des caravanes dans la Haute-Asie et la Russie orientale, des armées à travers le Caucase ou dans notre expédition de Crimée, des émigrans en Amérique ou des pèlerins musulmans de La Mecque, les conditions de transmissibilité de l'épidémie sont toujours les mêmes, la propagation se fait toujours d'autant plus vite que les moyens de communication sont plus rapides.

Comment l'homme transporte-t-il le choléra? La question n'est pas complétement résolue. Les uns admettent que les germes épidémiques sont fixés dans l'organisme même, où ils conservent leur vitalité. D'autres, comme M. Pettenkofer, qui a publié à ce sujet de remarquables travaux, pensent que l'homme en tant qu'individu ne joue presque aucun rôle dans la propagation du mal. Ce médecin affirme que ni le corps vivant, ni le cadavre, ni les excrétions des cholériques n'ont le pouvoir de retenir et de multiplier le miasme inconnu qui est la cause de la diffusion morbide. D'après M. Pettenkofer, ce n'est même pas dans un état physiologique particulier des populations indiennes du bassin du Gange qu'il faudrait chercher l'origine du choléra; le mal naîtrait de certaines circonstances de sol et de climat, et de même ne se propagerait que grâce au concours de certains élémens telluriques et atmosphériques. Prétendre que ni l'homme ni les matières animales ne jouent aucun rôle dans la production des émanations cholériques, c'est peut-être aller un peu loin, et il n'est pas probable qu'on accepte généralement la théorie de M. Pettenkofer, si ingénieuse qu'elle paraisse. Le choléra se répand quelquefois par l'intermédiaire de personnes qui n'en sont pas atteintes : c'est le seul argument des partisans de la non-transmissibilité de la maladie, mais il n'a guère de valeur, si l'on établit que les germes cholériques peuvent avoir pour véhicule des vêtemens, des bagages, des marchandises, etc. Or c'est ce qu'ont démontré plusieurs auteurs, entre autres M. Grimaud de Caux. Ce dernier affirme même avoir observé à la poste de Marseille des cas de choléra transmis par des paquets de lettres.

Le choléra est-il contagieux? Il est incontestable que le choléra

est importé dans un pays par des agglomérations qui l'ont contracté dans un autre pays; mais la transmission n'est pas directe. Un cholérique déterminé ne transmet pas le mal à telle ou telle personne qui à son tour le communique à une autre, et ainsi de suite. Les premiers malades qui arrivent dans une localité indemne infectent l'atmosphère locale, et c'est dans cette atmosphère infecte que se multiplient les germes de l'épidémie, qui fera plus ou moins de victimes; mais celles-ci peuvent se trouver aussi bien parmi les gens qui se sont le plus tenus à l'écart que parmi ceux qui ont approché les cholériques. Fort peu de médecins succombent en soignant ces derniers. Peut-être n'est-il pas inutile de rappeler à ce sujet notre expérience personnelle et les observations que nous avons faites durant l'épidémie de 1865, en compagnie de MM. Legros et Goujon, dans le laboratoire de M. Robin, à l'école pratique de la Faculté de médecine. Occupés pendant plusieurs mois, et sans nous entourer d'aucune précaution, à manier et à étudier de toute façon du sang et des déjections de cholériques, nous n'en avons éprouvé aucune influence délétère, aucun malaise. M. Sédillot nous a raconté que, pendant la campagne de Pologne (1831), il lui est arrivé plus d'une fois de coucher impunément sur du linge qui venait d'être quitté par des malades morts du choléra. Il est donc clair que celui-ci ne se transmet point par le contact d'individus ou d'objets contaminés. C'est l'air qui, dans une région plus ou moins limitée, est le réceptacle de la matière subtile et inconnue où réside le poison; nous disons le réceptacle et non le véhicule, car le germe cholérique qui se multiplie dans cette région ne tend pas spontanément à s'en éloigner. Ce qui l'entraîne au dehors et le propage au loin, ce sont les incessantes migrations de l'homme.

Les recherches de M. Tholozan ont mis hors de doute qu'indépendamment des quatre grandes épidémies, le choléra n'a presque jamais cessé, depuis 1830, d'exister en Europe à divers degrés d'intensité et sous des formes variables. Chez nous, comme dans l'Inde, il peut être épidémique, endémique ou sporadique. On a essayé, il est vrai, d'établir une distinction entre le choléra qui donne la mort à un grand nombre de personnes en même temps et celui qui ne fait que des victimes isolées (1); au fond les deux maladies ne présentent pas de différences spécifiques. La première, quand elle a consommé son œuvre, s'assoupit et s'éteint en apparence, mais elle ne cesse pas de trahir çà et là sa présence à des intervalles plus ou moins rapprochés.

(1) Ce dernier a reçu le nom de *choléra nostras*, par opposition à celui de *choléra asiatique*.

II.

On a vu que la première grande épidémie observée aux Indes, avant son apparition en Europe, s'est produite en 1817; c'est à cette époque que le choléra devint voyageur, mais il existait en Asie depuis longtemps. Les témoignages de la philologie et de l'archéologie établissent d'une façon décisive qu'il y a été connu de toute antiquité. La mythologie hindoue raconte que les deux Aswins ou fils de Surya (le soleil) enseignèrent la médecine à Indra, lequel composa l'*Ayur-Véda*, le plus ancien livre médical de l'Inde. A son tour, Indra enseigna la médecine à Dhawantrie, et celui-ci eut pour disciple Susruta, contemporain de Rama, le héros du Ramayana. Or Susruta a laissé un ouvrage qui existe encore, que le docteur Wise, directeur du service médical au Bengale, a traduit et résumé en 1845, et où l'on trouve une description nette du choléra. Il est difficile d'assigner la date de cet écrit; cependant M. Tholozan croit avoir de bonnes raisons de la placer vers le IIIe siècle avant l'ère chrétienne. D'autres ouvrages sanscrits de la même époque mentionnent une maladie semblable. Le document le plus curieux est une inscription relevée à Vizzianuggur par M. Sanderson, sur un monolithe qui fait partie des ruines d'un ancien temple. Cette inscription, qui est attribuée à un disciple de Bouddha et qui paraît dater d'une époque antérieure à la conquête d'Alexandre, porte ce qui suit : « Les lèvres bleues, la face amaigrie, les yeux caves, le ventre noueux, les membres contractés et crispés comme par l'effet du feu, caractérisent le choléra, qui descend par la maligne conjuration des prêtres pour détruire les braves. La respiration épaisse adhère à la face du guerrier, ses doigts sont tordus en différens sens et contractés; il meurt dans les contorsions, victime de la colère de Siva. » — Beaucoup d'ouvrages hindous et persans de date plus récente renferment des documens analogues. Quand les Portugais dès 1498, plus tard les Hollandais et les Anglais, abordèrent sur les côtes de l'Inde, ils eurent de nombreuses occasions d'observer le choléra épidémique, et il n'est pas étonnant que la description de cette maladie ait pu être faite au XVIIe siècle par des médecins européens. On a encore les annales détaillées des épidémies qui sévirent au XVIIIe siècle, et dont la plus fameuse est celle de Hurdwar. Bref, à quelque âge qu'on se reporte, on trouve un des anneaux de la longue chaîne chronologique du choléra, laquelle commence avec les plus anciens livres de la médecine hindoue.

Les causes qui de tout temps ont favorisé le développement du choléra aux Indes y agissent encore aujourd'hui. Presque tous les

ans la maladie se déclare dans les endroits où se réunissent les pèlerins. Parmi ces localités, dont quelques-unes sont aussi des villes de commerce, trois surtout attirent la foule : ce sont Hurdwar, dans le nord de l'Hindoustan, sur le Gange, Juggurnath, sur la côte d'Orissa, au nord-ouest du golfe du Bengale, et Conjeveran au sud de Madras. Les pèlerins y arrivent pendant la saison chaude, après un trajet souvent de plus de cent lieues presque toujours fait à pied, dans un état d'épuisement et de misère dont il est difficile de se former une idée. Une fois dans ces lieux saints, l'agglomération, la mauvaise nourriture, la malpropreté, la débauche, les mettent dans des conditions telles que les germes morbides se développent, et que l'épidémie s'allume au milieu d'eux. Cette multitude infectée se disperse ensuite, et traverse le pays en tout sens, semant les miasmes et la contagion.

Ces immenses agglomérations favorisent donc la propagation du choléra. En sont-elles en même temps les causes productrices? On ne saurait répondre catégoriquement à cette question. Toutes les hypothèses possibles ont été faites sur l'origine du choléra aux Indes, mais aucune n'explique vraiment la difficulté. Quelle est la cause qui provoque la genèse du miasme? Est-ce l'agglomération des pèlerins dans de mauvaises conditions hygiéniques? Est-ce la putréfaction des détritus végétaux, sous un soleil torride, ou la stagnation des eaux du Gange, chargées d'impuretés et de cadavres, ou bien encore un état particulier du sol? On l'ignore. Ce qu'il y a de certain, c'est que les pèlerinages aident à la propagation du choléra, que celui-ci recherche en quelque sorte une atmosphère pestilentielle. Par conséquent il est sage de souhaiter que le gouvernement britannique surveille les pèlerinages et imprime plus d'activité aux travaux de canalisation et de salubrité qu'il a entrepris pour assainir le pays. Quand de savans médecins proposent d'aller attaquer le mal à sa racine pour le détruire à tout jamais, et prêchent une croisade aux Indes dans laquelle tous les peuples civilisés s'uniraient pour couper les têtes de l'hydre, comme autrefois Hercule coupa celles du monstre de Lerne, on peut applaudir à la généreuse hardiesse du projet, mais on se demande par quels moyens on le mettrait à exécution.

La Perse, située entre l'Inde et l'Europe, n'est pas un foyer de choléra, mais c'est un pays où la maladie trouve un terrain si approprié qu'elle y règne très souvent. Il y a peu d'années encore, le royaume du shah offrait sous ce rapport un triste spectacle. Les immondices n'étaient pas enlevées; les cadavres des animaux, chameaux, bœufs, chevaux, mulets, étaient dévorés par les chiens, les chacals et les oiseaux de proie dans les villes ou dans les environs. Une croyance religieuse très enracinée y faisait considérer comme

un devoir de transporter les morts au loin pour les inhumer dans des sépultures saintes. Ce transport se pratiquait dans des conditions déplorables. Les corps, parvenus à différens degrés de putréfaction, étaient enroulés dans de simples feutres, rarement enfermés dans des bières en planches minces et mal jointes. En cet état, les cadavres étaient transportés à dos de chameau ou de mulet, en toute saison, à des distances de trente ou quarante journées de marche en moyenne. Il y avait des caravanes de cadavres, de même qu'il y a des caravanes de pèlerins, et il est arrivé à des voyageurs d'en rencontrer qui portaient ainsi de 100 à 200 morts. Il n'est pas besoin de dire combien ces charniers ambulans devaient, en infectant l'atmosphère, favoriser l'activité des manifestations épidémiques. La conférence internationale recommanda au gouvernement persan d'empêcher par tous les moyens possibles, sur son territoire, la multiplication du poison cholérique. Elle insista pour obtenir la suppression des pratiques et des coutumes qui ne peuvent qu'entretenir l'insalubrité dans le pays; elle réclama l'institution de conseils de santé chargés d'assurer l'exécution des règlemens reconnus indispensables pour défendre la Perse elle-même, et par suite pour protéger l'Europe contre l'invasion du fléau. Des vœux analogues avaient déjà été exprimés plusieurs fois devant le shah de Perse par son médecin, M. Tholozan. Dès 1867, un ordre formel du souverain interdisait partout le transport des cadavres; en même temps, d'autres réformes sanitaires étaient préparées. Les avis de la conférence ne pouvaient donc en général qu'être bien accueillis par le gouvernement de Téhéran; mais, si ce dernier n'a fait aucune résistance, il ne lui a pas été et il ne lui est pas encore facile de vaincre celle des habitans. On n'obtient pas en un jour, surtout parmi les populations orientales, la suppression des coutumes séculaires qui se lient à des préjugés religieux. Les membres de la conférence paraissent n'avoir pas toujours suffisamment tenu compte des difficultés d'une pareille entreprise, et M. Tholozan a insisté avec beaucoup de sagesse sur la nécessité d'y apporter de la circonspection et de la mesure. Quoi qu'il en soit, M. Proust, médecin des hôpitaux de Paris, qui a été chargé en 1869 d'une mission en Russie et en Perse, afin d'étudier la prophylaxie du choléra, a pu constater par lui-même les excellentes dispositions de l'administration persane. « La plupart des moyens dont le gouvernement français recommanderait l'application, dit M. Proust, ont déjà été inaugurés par le gouvernement du shah. Un conseil supérieur de santé a été institué; dans ce conseil, les principaux médecins de la Perse ont été invités à siéger. Ils se sont occupés des questions les plus importantes de l'hygiène privée et publique. » Ajoutons que le gouvernement persan a résolu, sur la proposition de M. Tholo-

zan, de décréter l'interruption de toute communication et d'empêcher les pèlerinages en cas d'invasion constatée du choléra dans les pays limitrophes. Bref, la situation est fort améliorée en ce qui concerne l'hygiène intérieure de la Perse, elle s'améliore chaque jour davantage, et c'est un grand point; mais une nouvelle question se pose maintenant : comment empêcher le choléra de passer d'Asie en Europe? C'est une des plus sérieuses difficultés de la police sanitaire et de l'hygiène internationale. Examinons ce qui a été fait pour la résoudre et dans quelle mesure on y a réussi ou plutôt on peut espérer d'y réussir.

Le choléra vient d'Asie en Europe par terre et par mer, c'est-à-dire par la frontière russo-persane et par la mer Caspienne. Il peut y arriver aussi à travers la Méditerranée, soit de l'Asie-Mineure, soit de l'Égypte, et par conséquent il y a lieu d'en empêcher l'importation dans ces deux pays par les frontières qui les séparent soit de la Perse, soit de l'Arabie. Cette simple indication géographique montre l'étendue et la complexité du système de préservation qu'il s'agit d'établir. Tous les gouvernemens européens ont mis une diligente activité à organiser l'ensemble des mesures prophylactiques et à préparer le fonctionnement des institutions sanitaires recommandées par les membres de la conférence, c'est-à-dire le service des quarantaines. Il serait prématuré de se prononcer d'une façon définitive sur l'efficacité des quarantaines; il convient pourtant de dire qu'un certain nombre de médecins compétens la nient sans réserve, et qu'une telle opinion est malheureusement trop justifiée par les faits.

M. Proust, qui a exploré avec soin la frontière russo-persane, où la Russie a établi des quarantaines et des postes de cosaques, croit qu'on peut exercer sur ce parcours une surveillance assez active pour empêcher de ce côté le passage du choléra. Il avoue toutefois que sur quelques points il est difficile de s'opposer à la circulation des contrebandiers. Pour ce qui est de l'importation par la mer Caspienne, la question est moins simple. Tous les navires qui s'éloignent du littoral persan de ce grand lac ont pour objectif, du côté russe, un certain nombre de ports dont les principaux sont Bakou, Derbent et Astrakan. Quelques-uns de ces ports ont des lazarets; d'autres, comme Astrakan, ne possèdent aucun établissement sanitaire. Le personnel ne semble pas non plus suffisant; nulle part, la visite et l'interrogatoire des passagers ne sont faits sérieusement. Voilà du moins ce qu'a vu M. Proust. Ce médecin a insisté auprès des gouvernemens de Russie et du Caucase pour obtenir un contrôle plus effectif et plus sévère. Il a réclamé surtout l'installation de postes de surveillance le long du littoral, de façon a empêcher au besoin le débarquement des navires qui voudraient enfreindre

les prescriptions réglementaires. Rien ne serait plus aisé, puisqu'il n'y a sur la Caspienne que des bâtimens russes. D'autre part, les observations de M. Proust venaient d'autant plus à propos que les locaux quarantenaires, construits à une autre époque contre la peste, sont en voie de transformation. M. Proust a entretenu de ces intérêts si importans plusieurs hauts fonctionnaires russes; il a développé ses idées à ce sujet devant la Société de médecine de Tiflis, et il est revenu avec la conviction que, si l'on applique exactement, comme il l'espère, les mesures qu'il a indiquées, sur le littoral de la mer Caspienne, toute importation nouvelle de la Perse en Russie deviendra très difficile; mais ceci est le secret de l'avenir.

Transportons-nous maintenant aux limites de la Perse et de la Turquie d'Asie. Sur toute l'étendue de la frontière turco-persane, depuis le mont Ararat jusqu'au Golfe-Persique, l'intendance ottomane entretient des postes d'observation qu'elle transforme au besoin en quarantaines. Or ces postes, dispendieux pour le trésor, vexatoires pour les populations, surtout pour celles de Perse, ont été jusqu'ici complétement impuissans à préserver le territoire ottoman de l'invasion du choléra. Cela tient à ce qu'il y a sur cette frontière un grand nombre de tribus nomades, — Kurdès, Bacthiares et autres, — qui l'été mènent paître leurs troupeaux sur les hauts plateaux de la Perse, et l'hiver descendent vers les plaines de l'Asie-Mineure. Il se produit ainsi sur cette ligne un mouvement continuel de migration qu'il est impossible de soumettre aux règlemens quarantenaires. M. Tholozan pense avec raison que de ce côté les mesures recommandées par la conférence internationale ne seraient pas applicables.

Un système de quarantaine plus utile est celui qui a empêché la propagation en Égypte de l'épidémie qui en 1871 sévissait dans l'Hedjaz, sur le littoral ouest de la Mer-Rouge. Une partie de ce pays, celle où se trouvent Médine et La Mecque, était ravagée par le choléra vers la fin de 1871. En présence du danger qui menaçait l'Égypte au moment du retour des pèlerins, l'administration sanitaire égyptienne décida d'abord qu'au besoin toute communication maritime serait interrompue entre l'Hedjaz et l'Égypte; mais, ne trouvant pas le péril imminent, elle modifia plus tard cette décision, et prescrivit que tous les pèlerins revenant de La Mecque par l'Égypte iraient d'abord faire quarantaine à El-Wedj, petit port de la côte arabique, situé à 350 milles de Suez, après quoi ils pourraient traverser l'isthme par le canal, sans passer en Égypte, ou bien subir une nouvelle observation dans un campement installé à cet effet aux sources de Moïse. Un lazaret sous tentes fut donc organisé à El-Wedj sous la direction de deux médecins. Une commission spéciale fut placée à Suez pour inspecter tous les arri-

vages, et les médecins préposés à la surveillance de l'Hedjaz furent invités à transmettre en Égypte des rapports sur la condition sanitaire des pèlerins. Les cérémonies eurent lieu sans que le choléra fît son apparition ordinaire, et l'on crut un moment pouvoir autoriser les navires chargés de pèlerins à se rendre directement à Suez. Un premier départ allait avoir lieu quand l'épidémie se déclarait à La Mecque. Un courrier apporta aussitôt à Djeddah l'ordre de délivrer patente brute aux navires et d'envoyer ceux-ci à El-Wedj. On imagine facilement la déception des agens d'embarquement et des capitaines. Aussi plusieurs de ces derniers déclarèrent qu'ils n'en iraient pas moins tout droit à Suez. L'énergie des médecins ne parvint qu'à grand'peine à les en empêcher. En même temps, ce réveil du choléra à La Mecque produisit une si grande panique parmi les pèlerins que ceux-ci quittèrent la ville au plus vite, de façon à rendre impraticable l'échelonnement des départs. Quoi qu'il en fût, le lazaret d'El-Wedj remplit convenablement son office, grâce à l'intelligence et au dévoûment des médecins, et le choléra ne pénétra point en Égypte.

Si dans certains cas le système des quarantaines par mer est efficace, la plupart du temps il ne fournit pas aux gouvernemens le moyen d'intercepter sûrement le choléra. Voici un nouvel exemple, qui est des plus instructifs et par lequel nous terminerons ces remarques sur la prophylaxie internationale du fléau asiatique.

Jusqu'au mois de mai 1856, la quarantaine était obligatoire et générale pour les personnes qui arrivaient par mer en Russie. Tous les passagers sans exception étaient soumis à une inspection sanitaire et à un internement de dix à vingt jours. Un vigneron français établi en Crimée racontait dernièrement à M. de Valcourt qu'en arrivant à Odessa en 1848, on le fit débarquer avec sa famille et les autres voyageurs sur le quai à dix heures du matin, puis on retira la planche qui avait servi de communication entre le navire et la terre. Les passagers, surveillés par les soldats de la quarantaine, durent rester sans manger ni boire, au grand soleil, jusqu'à quatre heures de l'après-midi. Enfin, entourés par une haie de factionnaires, ils furent conduits à la salle d'inspection. Là, un médecin les interrogea et les fit complétement déshabiller. On leur remit ensuite une chemise grossière et une capote de soldat russe. Leurs vêtemens ne leur furent rendus, après purification, que vingt-quatre heures plus tard. L'internement dura quinze jours, quoiqu'il n'y eût aucune épidémie ni en Russie, ni dans aucun des ports auxquels le navire avait abordé. En 1856, ces rigueurs furent supprimées. On les rétablit par la suite en les adoucissant quelque peu. Aujourd'hui, comme le choléra règne à Odessa, la quarantaine fonctionne et occupe un nombreux personnel. Or M. de Val-

court, qui revient de Russie, affirme que trente passagers par jour, en moyenne, débarquent à Odessa et y subissent la quarantaine, tandis que quatre cents voyageurs arrivent par le chemin de fer et entrent librement en ville. Du côté de la Turquie, il n'est pas moins facile d'éluder les prescriptions quarantenaires. Cette année, l'administration ottomane, pour protéger le pays contre le choléra qui règne en Russie, a établi une quarantaine de dix jours pleins à Sulina pour les navires se rendant sur le Danube, au Bosphore pour ceux qui vont à Constantinople, à Batoun pour ceux qui viennent des ports du Caucase. De plus elle a supprimé le service à vapeur entre Galatz et Odessa. Qu'arrive-t-il? C'est que les voyageurs quittent la Russie par le chemin de fer de Wolociska (frontière austro-russe) et gagnent Constantinople par Vienne et Barrach, comme vient de le faire l'ambassadeur de Russie près la Sublime-Porte. Bientôt le chemin de fer qui reliera Kichenef à Yassy sera terminé, et le trajet sera encore considérablement abrégé. La quarantaine est donc inutile.

Il faut le reconnaître, le système des quarantaines présente des complications et des difficultés qui le rendent dans beaucoup de cas inefficace et inexécutable. Non-seulement il est malaisé de trouver des fonctionnaires assez vigilans, mais il est souvent impossible de s'opposer aux transports et aux mouvemens de voyageurs qui sont les agens de la propagation épidémique.

III.

S'il est impossible de détruire le choléra dans sa source, s'il est très difficile de l'empêcher d'arriver jusqu'à nous, la science ne possède-t-elle pas au moins une antidote à lui opposer, un remède pour le combattre lorsqu'il est parvenu à s'introduire parmi nous? De même que le médecin doit confesser, quant à la nature du mal, l'obscurité à peu près complète du savoir, de même il doit avouer, en face des victimes de l'invasion cholérique, l'impuissance presque toujours irrémédiable de l'art. Les remèdes proposés pour guérir le choléra sont aussi nombreux que les hypothèses faites pour l'expliquer. De part et d'autre, l'illusion est la même. Ceux qui considèrent le choléra comme une maladie due à des parasites recherchent naturellement les moyens de détruire ces parasites (1). Les médecins qui le regardent comme une affection virulente, provoquant une sorte d'altération moléculaire de toute la masse des hu-

(1) Parmi les partisans de cette idée, il faut citer un professeur allemand, M. Hallier, qui regarde comme démontré que le choléra est dû à des *micrococcus*. M. Hallier explique d'ailleurs toutes les maladies par des micrococcus ou par des infiniment petits du même ordre.

meurs et surtout des matières albuminoïdes, sont d'avis que les acides pourraient jouer ici un rôle salutaire. D'autres, pensant qu'il importe avant tout de rétablir la liquidité du sang coagulé dans les vaisseaux, ont recours aux alcalis. On s'est servi aussi des sels de cuivre, que quelques praticiens considèrent comme de véritables spécifiques, d'alcaloïdes, comme la caféine, etc. Les physiologistes, qui localisent le mal dans le système nerveux du grand sympathique, ont été amenés à préconiser les drogues antispasmodiques. En somme, les remèdes ont presque tous paru sans action utile, et le traitement le plus rationnel est encore celui des premiers temps du choléra, le traitement des symptômes. Il consiste non pas à terrasser la maladie en bloc en lui livrant une seule et héroïque bataille, mais à la combattre par une suite d'escarmouches en attaquant les divers symptômes du mal les uns après les autres. Les cholériques ont des crampes, on essaie de les faire cesser. Ils ont froid, on les réchauffe par des frictions et des boissons. Ils n'ont plus qu'une circulation lente et difficile, on tâche d'en rétablir les conditions normales en stimulant le flux sanguin. Les sécrétions sont taries, on les sollicite par des moyens appropriés. De la sorte, et sans attaquer le mal à sa racine, on arrive souvent à d'heureux résultats. Ce qui empêche surtout les remèdes d'agir sur les cholériques, c'est que ces derniers ne peuvent rien absorber. Quelques médecins ont eu l'idée d'injecter directement les principes médicamenteux soit sous la peau, soit dans les veines. Plusieurs tentatives de ce genre ont réussi, et cette voie est la bonne. Seulement il faut y avancer désormais avec une persévérante et méthodique hardiesse, si l'on veut réaliser de vrais progrès dans le traitement du choléra et des autres maladies. Au lieu de tâtonner timidement et aveuglément dans les expérimentations sur l'homme vivant, il est nécessaire d'y procéder avec énergie et décision. C'est le seul moyen d'avoir un jour des armes solides et bien trempées pour les luttes contre la maladie.

Il convient peut-être de signaler sous ce rapport à l'attention des médecins les propriétés remarquables des borates et silicates alcalins que M. Dumas a révélées récemment (1). Ces sels, qui n'exercent pas d'action toxique trop prononcée sur les organismes supérieurs, sont mortels au contraire pour les êtres microscopiques et les agens subtils organisés ou amorphes dont le rôle est incontestable dans les maladies infectieuses. Les expériences faites dans ces derniers temps ont prouvé du moins que de telles substances entravent le développement des fermentations de toute sorte, arrêtent

(1) *Recherches sur les fermentations* (*Comptes-rendus de l'Académie des Sciences*, 5 août 187).

les décompositions putrides, s'opposent aux corruptions de la matière organique. Il est permis de présumer que ces vertus, constatées dans le laboratoire des chimistes, seront efficaces dans le laboratoire de l'économie animale.

Indépendamment des remèdes qu'on oppose au choléra déclaré, il en est de préventifs qu'il est sage d'employer en temps utile : ce sont les substances désinfectantes et antiseptiques, comme l'acide phénique, le coaltar, le chlorure de chaux. La nature corrosive de ces produits empêche de les administrer à l'intérieur et d'en éprouver l'influence thérapeutique ; mais il est certain qu'ils exercent une action destructive sur tous les corpuscules organiques, et le plus souvent en paralysent les propriétés malfaisantes. A ce titre, il est rationnel de s'en servir pour purifier et assainir l'atmosphère, surtout l'atmosphère confinée des appartemens et des hôpitaux durant les périodes épidémiques. C'est à l'administration de prendre des mesures promptes et de fournir des indications claires pour assurer partout, en temps opportun, l'usage de ces substances.

Au point de vue de l'hygiène individuelle, la seule prescription est de vivre avec régularité et sobriété. Les excès, toujours funestes, le sont plus que jamais en temps d'épidémie. Il va sans dire qu'une extrême propreté n'est pas moins indiquée; ce qui l'est peut-être encore plus, c'est le calme et la sérénité de l'esprit. La force morale importe ici non moins que la santé physique. Quand le choléra sévit, les dérangemens intestinaux sont très fréquens, et dans l'immense majorité des cas la maladie survient non pas d'une manière foudroyante, mais à la suite d'une diarrhée qui dure plus ou moins de temps. L'expérience a démontré qu'en combattant cette première manifestation par les opiacés et par le sous-nitrate de bismuth, on prévient souvent l'explosion du choléra. En Angleterre, le gouvernement organise, quand l'épidémie sévit, des visites domiciliaires pour faire constater et traiter, s'il y a lieu, les prodromes de ce genre.

On le voit, il n'y a point encore de spécifique contre le choléra. La thérapeutique peut-elle concevoir l'espérance d'en découvrir un dans l'avenir? Rien n'autorise à en douter. On a trouvé un remède héroïque contre les fièvres intermittentes, le quinquina, sans connaître le moins du monde la cause première de cette maladie, sans avoir la moindre notion du miasme paludéen. Peut-être de même apprendra-t-on à détruire le miasme cholérique avant d'en pénétrer la nature intime. En attendant, il est permis de compter que le choléra, soumis en ceci à la mystérieuse loi qui gouverne l'évolution séculaire des épidémies, perdra de son intensité au fur et à mesure qu'il s'éloignera de son origine. Ces germes morbides, ces virus, semblent n'être point doués du pouvoir de se reproduire in-

définiment. Ils s'épuisent par leur propre activité. La mort qu'ils sèment finit par les atteindre un jour. Est-ce l'influence de la civilisation qui met ainsi un terme à leur sinistre ouvrage, ou cette fin assignée à leurs destinées est-elle la réalisation d'un décret fatal? En tout cas, le choléra doit s'éteindre un jour. D'ici là, le meilleur moyen de travailler à l'anéantir est d'en poursuivre scientifiquement l'étude.

Il faut donc voir ce que la science et la doctrine suggèrent pour l'avenir en fait de travaux capables d'élucider le grave problème de la nature du choléra et en général des maladies infectieuses. Les investigations de la physique et de la chimie deviennent de plus en plus faciles, tant les phénomènes y sont simples, les formules précises, les théories coordonnées, les méthodes sûres. La part de l'invention et de l'originalité y est de plus en plus réduite, celle du calcul et des mesures y prenant des proportions croissantes. Les maîtres ont donné les grandes lois et les procédés fondamentaux; les disciples ne font plus guère que résoudre des cas particuliers. Il n'en est pas de même dans la science de la vie et des maladies. C'est une roche où les filons précieux et inexplorés abondent encore. De belles fortunes sont réservées à ceux qui sauront extraire et mettre en circulation cet or; mais ce travail demande autant d'initiative hardie que d'industrie savante.

Il y a des maladies qui sont localisées dans un viscère et ne font guère souffrir tout d'abord que ce viscère. C'est ainsi que le poumon, le foie, l'estomac, le cerveau, peuvent être diversement atteints. D'autres s'étendent à tout un système organique, comme le système nerveux, le système musculaire, le système articulaire, la peau, etc. D'autres enfin s'emparent de toute l'économie, et c'est à celles-là qu'on a donné le nom de maladies générales. Ce sont celles dont on connaît le moins les causes extérieures et les désordres intérieurs, attendu que les uns et les autres sont restés jusqu'à présent inaccessibles à l'investigation médicale. Cependant on peut affirmer que le sang, qui baigne tout l'organisme et y entretient la liaison des parties, est dans ces cas le siége principal de l'altération morbide. Sans entrer ici dans le détail des divisions que les pathologistes établissent entre les affections de ce genre, il suffira de dire qu'ils ont rangé le choléra parmi les maladies infectieuses, c'est-à-dire parmi les empoisonnemens d'origine atmosphérique, comme la fièvre jaune, la peste, le typhus, la variole, la fièvre typhoïde, etc.

Quelque hypothèse qu'on fasse sur l'origine atmosphérique dont il vient d'être question, il est visible que ces maladies infectent le sang. Le liquide nourricier y éprouve une transformation non-seulement dans l'ordre et dans la proportion, mais encore dans la

nature de ses ingrédiens, surtout du plus important de tous, la matière albuminoïde. Cette dernière, qui est la partie essentielle et nutritive du sang, la partie plastique, grâce à laquelle il rend aux tissus épuisés le corps et le ressort, subit alors une altération profonde dans l'intimité même de sa constitution moléculaire. Elle ne change pas notablement d'aspect physique, mais elle perd ses propriétés organiques normales. Elle devient incapable de jouer le rôle réparateur qui lui est dévolu. De quel genre est cette corruption de l'albumine? Voilà ce qu'on ne saurait dire tant qu'on ignorera la nature de cette même albumine à son état normal. En d'autres termes, il n'y aura lieu d'entrer dans l'étude des corruptions du sang qui constituent les maladies infectieuses que le jour où le sang de l'homme sain sera convenablement connu, c'est-à-dire où l'on aura établi avec une définitive précision chimique la nature des substances albuminoïdes. Là est, pour le moment, le grand *desideratum* de la biologie. La chimie est très avancée, la physiologie se développe; ce qui reste stationnaire, ce sont les questions qui marquent la transition de ces deux sciences, et dont la solution, indifférente peut-être à la première, serait pour la seconde la source des plus désirables clartés. La nutrition ne sera expliquée que lorsqu'on établira avec certitude la formule des transformations par lesquelles passe l'aliment depuis l'instant où il est dissous dans l'estomac jusqu'à celui où il est rejeté sous forme de produits de désassimilation par les divers émonctoires. Une telle explication ne serait pas seulement la clé des difficultés physiologiques qui arrêtent encore les savans, elle serait d'un bénéfice considérable pour la connaissance des maladies et surtout, — ceci nous ramène à notre sujet, — pour celle des maladies infectieuses. C'est donc vers l'étude des matières albuminoïdes et des métamorphoses complexes, précipitées et infinies qu'elles subissent dans le sang, que doivent se tourner aujourd'hui les chercheurs compétens. Ceux qui l'entreprendront ne mériteront pas le reproche de s'engager sur une route battue, car ils auront tout à créer, à commencer par les méthodes. A l'heure qu'il est, on n'a pas encore comparé et l'on ne saurait pas encore comment comparer, au point de vue de l'élaboration moléculaire dont ils ont été le siége, deux échantillons de sang pris en deux points du corps. Quand on connaîtra la constitution de l'albumine et quand on sera en mesure de faire la comparaison qui vient d'être indiquée, la question des maladies infectieuses ne sera pas loin d'être élucidée, et le choléra ne sera plus un lugubre mystère.

FERNAND PAPILLON.

JEAN DES BAUMES

Quand j'étais petit garçon, volontaire et têtu à lasser toute patience humaine, le vieux Pascal, fermier de notre domaine, disait parfois à mon père : — Monsieur, laissez-moi aller chercher Jean des Baumes, et vous verrez si *monsieur Ritou* ne se tient pas tranquille ! — Cette menace produisait toujours sur moi un grand effet, et, tant que l'impression durait, il était rare que *monsieur Ritou* commît quelque nouvelle sottise.

Qu'était-ce que ce terrible Jean des Baumes, qui remplissait si à propos le rôle des croquemitaines et des loups-garous pour la plus grande terreur des marmots? J'aurais été fort empêché de répondre, et j'ai vécu bien longtemps avant de savoir au juste s'il appartenait au monde réel ou au monde des légendes.

Comme tous les enfans élevés en plein air, à la campagne, dans le libre épanouissement naturel, *monsieur Ritou* trouvait la société des fermiers infiniment préférable à celle des gens du château. Que de fois j'ai passé des journées entières à suivre les pâtres sur la montagne, voire à garder les cochons dans la vallée ou les dindons dans la plaine! Tout me semblait bon à la ferme; le pain y était meilleur et la soupe sans rivale. J'avais beau sortir à peine de table, je retrouvais tout de suite de l'appétit pour m'attabler avec *les amis*, et l'on me surprenait devant d'énormes assiettées de choux, mangeant gravement et lentement comme mes hôtes.

Il y a entre le paysan et l'enfant des affinités naturelles et une attraction incontestable. Tous deux vivent dans un horizon borné et ne dépassent pas une certaine moyenne de raisonnement. Quand le langage des gens de la ville, invités du château, était si souvent pour moi rempli d'obscurités, jamais le langage du père Pascal ne me mettait l'esprit à la torture : nous parlions ensemble de choses

simples, et nous nous comprenions à merveille ; en outre il ne paraissait tenir aucun compte de la différence d'âges, et il causait avec moi aussi volontiers qu'avec une grande personne.

Rien au monde, en cet âge heureux, ne me paraissait au-dessus d'une *veillée* au coin de l'âtre, sous le manteau de la cheminée, pendant que cuisait à petit feu l'énorme marmite, ration quotidienne des porcs à l'engrais. Que de beaux récits de chasse! Quels bons tours avait faits Robin de Florans ou Christol des Santous! Et Siffrein, le vieux chasseur d'abeilles, et Pain-Bénit l'ermite, et tant d'autres dont je savais l'histoire par le menu, et dont j'écoutais toujours les aventures avec le même plaisir que la première fois! Mais dans ces récits, celui qui l'emportait incontestablement sur tous les autres, c'était Jean des Baumes, la terreur des gendarmes, l'effroi des douaniers et des gardes-chasse. Quel homme! quelles aventures! quelle audace dans l'entreprise et quel courage dans l'exécution! Qu'on juge si ma curiosité était excitée à son endroit, et si je n'eusse pas donné tout au monde pour voir de mes yeux le mystérieux héros de tant de belles histoires de braconnage et de contrebande.

Un soir d'automne, pendant qu'une pluie d'orage fouettait les vitres, que le vent poussait dans les cheminées de grands gémissemens lamentables, j'étais à la ferme, écoutant pour la vingtième fois peut-être la légende de Jean Bricou, lorsque les chiens de garde se mirent à aboyer avec violence dans la basse-cour. — Qui vient là par un temps pareil? dit le père Pascal en décrochant la lampe de fer et en se levant pour éclairer le visiteur.

La porte s'ouvrit brusquement, et un homme grand, sec, basané, déjà grisonnant, apparut ruisselant de pluie. — C'est toi, Jean, dit le vieux fermier en se rasseyant lentement; approche-toi du feu, mon garçon, tu dois en avoir besoin.

— Bonsoir la compagnie, dit le nouveau-venu en s'installant sans façon à la meilleure place ; sapristi! quel temps, les amis! on n'y voit goutte sur la route, pas plus que dans un four. Ah! Jésus!

Il se débarrassa d'un énorme carnier de chasse qui paraissait fort lourd, et se mit à essuyer avec le plus grand soin les canons de son fusil à deux coups.

— Femme, dit le père Pascal, sers à Jean le reste de la soupe, et toi, Zine, tire-lui un bon pichet de piquette nouvelle.

— Voilà qui est parlé, père Pascal,... la faim me brûle et la soif aussi; c'est qu'il y a tout de même dix heures que je marche sans m'arrêter, et tout le temps par les crêtes.

— D'où viens-tu?

— De trois lieues plus loin que le diable, de Ferrassières, au bout du monde!

— Il y a loin en effet de Ferrassières ici, dit tranquillement le père Pascal; ta jambe est bonne, Jean!

— Grâce à Dieu, ce n'est pas ça qui manque!.. Voilà, sans vous flatter, une fière piquette, Zine! A l'amitié!

— A l'amitié! répétèrent à la ronde tous les assistans, mettant l'occasion à profit pour boire encore un bon coup.

Je voulus tout naturellement, pour faire l'homme, trinquer comme les autres, et je tendis bravement mon verre.

— Tiens, tiens, fit le visiteur, voilà un petit qui aura un fameux coup de gosier... Quelle lampée! A l'amitié, petit!

L'attention d'un pareil juge m'avait rendu tout fier, et je vidai mon verre d'un seul trait, une seconde fois, comme un homme.

La soupe mangée et la dernière rasade bue, maître Jean vint se rasseoir sous la cheminée, et bourra lentement une pipe noire et courte dont la fumée âcre remplit bientôt toute la salle. Je le regardais avec admiration; à cette époque, nos paysans étaient loin de fumer comme aujourd'hui, et, sauf quelques *farauds* de village, singes des élégans de la ville, il était fort rare de rencontrer dans les champs quelqu'un la pipe à la bouche. — Je n'ai pas oublié vos commissions, père Pascal, dit Jean en ouvrant son carnier : voici votre livre de poudre, vous m'en direz des nouvelles.

— Est-ce toi qui l'as faite, Jean, comme la dernière?

— C'est moi!.. et je la crois fameuse, père Pascal.

— Alors, je m'en rapporte à toi, mon garçon.

— Non pas! éprouvez-la, s'il vous plaît! J'ai trempé une rude chemise à la piler dans Combe-Obscure!

Le père Pascal ouvrit le paquet, prit une pincée de poudre, en examina le grain en connaisseur, la roulant entre le pouce et l'index, comme il eût fait d'une prise de tabac, puis il l'étendit sur la paume de sa main gauche et en approcha une brindille de genêt enflammé. La poudre éclata aussitôt avec une légère détonation, et une spirale de blanche fumée s'éleva jusqu'au plafond, dégageant une assez forte odeur de soufre. — Tu avais raison, Jean, dit le père Pascal en regardant très attentivement le creux de sa main; c'est de la fameuse, et qui n'encrassera pas les canons. Combien te dois-je?

— Je n'ai pas deux prix avec vous; ce sera comme pour la dernière. — Il s'était remis à fouiller dans son carnier et en tirait successivement plusieurs paquets en tout semblables au précédent. — Ceci, dit-il, est pour Dominique des Grégories, ceci pour le Champenois et ceci pour Jepté de la Fontaine-aux-Loups,... les premiers qui iront de ces côtés voudront bien les porter, n'est-ce pas?

— Sois tranquille,... et n'as-tu rien pour notre curé?

— Que si! Que deviendrait le pauvre cher homme sans son tabac d'Espagne?.. Ah! j'ai eu du mal à en trouver cette fois, par exemple; les *bleus* nous ont donné une chasse!

— Conte-nous cela, Jean, s'écria-t-on en chœur; quel nouveau tour as-tu joué aux *bleus?* Conte-nous cela!—Les chaises se rapprochèrent, et le cercle se resserra, afin de ne rien perdre du récit qui allait commencer. On pense si j'étais tout oreilles et de quels yeux je regardais le conteur! Hélas! au moment même où Jean prenait la parole, la porte s'ouvrit de nouveau, et le valet de chambre de mon père parut :

— Allons! monsieur Ritou, dit-il, il est dix heures, il faut rentrer!

La foudre fût tombée à mes pieds, qu'elle m'eût moins bouleversé que ces simples mots... Rentrer! s'en aller se coucher à un si beau moment! à la veille d'entendre de si belles choses! Était-il au monde rien de plus dur? Je me levai pourtant, voulant faire bonne contenance malgré mon chagrin; mais ce fut plus fort que moi, deux grosses larmes s'échappèrent de mes yeux et roulèrent le long de mes joues. Jean vit mon désespoir et y compatit. — Ce brave petit, dit-il, aimerait bien mieux rester avec nous, n'est-il pas vrai? mais il faut qu'il obéisse... Attends, attends, petit, je crois bien qu'il y a quelque chose pour toi dans le carnier... Il venait en effet d'en tirer deux ou trois merles à collerettes et trois ou quatre pluviers dorés, et il les entassait dans le repli de ma blouse. — Tu donneras le bonsoir à M. le baron de la part de Jean des Baumes, dit-il en m'appliquant sur la joue une petite tape d'amitié; nous sommes de vieilles connaissances, ton père et moi...

Je sortis, le cœur gros, maudissant l'ordre social qui me condamnait à coucher dans un lit douillet pendant que *les amis* allaient si bien dormir sur la bonne paille après avoir écouté de belles histoires! Toute la nuit, je rêvai de Jean des Baumes, de ce Jean qui fumait la pipe, fabriquait de la poudre, vendait du tabac et livrait bataille aux douaniers. Jamais héros de roman ne m'a fait, à aucune époque, une impression aussi vive, et ce n'est pas sans une certaine émotion que mon souvenir, à près de quarante ans de distance, se reporte de son côté.

I.

Jean des Baumes méritait bien son surnom (1); depuis qu'il avait âge de raison, on ne lui connaissait ni gîte, ni demeure fixe. Toujours par voies et chemins sur la montagne, il couchait ici et là,

(1) *Baume* ou *balme,* mot qui signifie grotte dans le midi.

sans souci de la dure, et le plus souvent à la belle étoile. Toutes les baumes, grottes, crevasses ou cavernes du Mont-Ventoux lui appartenaient de droit naturel, et sa souveraineté s'étendait au besoin sur quarante lieues à vol d'oiseau, du Barroux à la lisière de Savoie.

Il s'appelait de son vrai nom Jean Gravier; mais quel est le paysan comtadin qui soit connu sous son nom patronymique? Excepté le curé et le notaire peut-être, nul au village ne savait qui était Jean Gravier; mais Jean des Baumes, à la bonne heure! Les plus petits enfans savaient ce nom, et lui-même ne répondait guère qu'à celui-là.

Orphelin dès l'enfance, abandonné en quelque sorte à lui-même, Jean était dans toute la force du terme un enfant de la nature; très jaloux de sa liberté et même un peu farouche, il ne put rester longtemps en condition chez les autres, et s'affranchit bien vite de toute tutelle. Adroit comme un singe, dur à la fatigue, patient et sobre, il devint rapidement un braconnier émérite capable de rendre des points aux plus habiles. Bientôt il eut tout naturellement maille à partir avec les brigades de gendarmerie chargées de la bonne garde du pays, et il s'était fait une telle renommée de batailleur dans les *vogues* que c'était toujours à lui qu'on attribuait les plus beaux horions des mêlées. Les choses en étaient là, et son bagage judiciaire n'allait pas, somme toute, au-delà de quelques procès-verbaux insignifians, contraventions de chasse ou querelles de cabaret, lorsqu'un événement décisif vint le mettre en état de rébellion ouverte contre la société française tout entière.

Le jour de la conscription, Jean ne parut pas pour tirer au sort avec les camarades; le maire tira à sa place et amena un des plus mauvais numéros. Voilà donc Jean soldat pour sept ans, à la merci et discrétion de l'autorité militaire. Soldat, lui! Habiter les villes, porter l'uniforme, obéir sans réplique, se plier à la discipline, coucher au quartier, et tous les jours, pendant sept ans, recommencer comme la veille cette triste et monotone besogne! pauvre Jean, était-ce possible? Si encore il s'était agi d'aller se battre, comme naguère; mais moisir lentement dans une caserne du roi et n'être qu'un soldat de procession, le pauvre garçon en avait des nausées rien que d'y penser.

Il reçut un matin son ordre de rejoindre et n'en tint aucun compte. Le maire, qui était un brave homme et qui l'aimait au fond, le prit à part le dimanche suivant au sortir de la messe. — Prends garde, Jean, lui dit-il, tes affaires se gâtent; il est encore temps, et si tu veux rejoindre, je justifierai tes retards par un bon certificat. Je ne peux faire plus, mon garçon, la loi est la loi!

— Grand merci de votre bonne volonté, monsieur le maire, mais c'est trop fort pour moi,... si j'avais le malheur de partir, je déserterais avant un mois, je le sens; j'aime autant rester ici réfractaire et non déserteur.

— Mais, malheureux! tu vas être traqué comme un lièvre! Tu n'échapperas pas longtemps aux poursuites des *bleus*.

— Faudra voir, monsieur le maire, faudra voir!

— Comment feras-tu?

Jean montra en souriant la semelle de ses souliers, armés de clous formidables.

— Tenez, dit-il, j'avais déjà là mon permis de chasse en tout temps, gageons que j'y ai aussi ma feuille de route!

— Au diable! dit le maire, te voilà averti; si tu te laisses prendre maintenant, je m'en lave les mains!

Jean fit ainsi qu'il l'avait dit; pendant près de quinze ans, il se déroba merveilleusement à toute poursuite et déconcerta toutes les combinaisons ennemies avec un bonheur que rien ne démentit. Il faut reconnaître que le Mont-Ventoux semblait fait tout exprès pour servir de cadre à une existence de ce genre. Qu'on se figure en effet un immense cône écrasé, dernier soulèvement des grandes Alpes, montant lentement jusqu'à près de deux mille mètres au-dessus du niveau de la mer. A perte de vue, de la base au sommet, sur une étendue de quarante ou cinquante mille hectares, une nudité désolée, la roche à vif, le désert morne et stérile. De larges ravines déchirent profondément les flancs gigantesques de la montagne et forment en descendant jusqu'à la plaine d'étroites *combes* nourricières, où les troupeaux trouvent en tout temps une herbe courte et savoureuse. Pas une habitation, pas une cabane, seulement çà et là quelques *jas* en pierres sèches, abris grossiers élevés par des pâtres.

Qui le croirait? Cette immense solitude était, il y a un peu moins d'un siècle, peuplée d'arbres magnifiques, pins, mélèzes, fayards, chênes blancs, chênes verts. Le grand gibier abondait alors dans ces forêts inabordables, dont quelques restes épars du côté du Revez et de Sault attestent encore la beauté; mais le bouquetin, le cerf et le sanglier ont depuis longtemps fui sans retour devant la dévastation aveugle qui sembla presque partout l'accompagnement obligé de la révolution française : seuls le loup, le renard et la martre sont restés fidèles à la montagne. Le menu gibier, presque anéanti dans la plaine, trouve sur le Mont-Ventoux un dernier refuge, la perdrix rouge, le pluvier s'y rencontrent par compagnies, et la caille de passage s'y attarde volontiers. Le lapin abonde, un petit lapin, courtaud, râblé, exclusivement nourri de serpolet et de

thym. Quant au lièvre, il est vraiment sans pareil au monde, et justifie hautement la préférence marquée que les fins gourmets lui accordent.

Braconnier, réfractaire, condamné à vivre sans cesse en alertes, l'œil au guet et l'oreille au vent, Jean des Baumes ne pouvait souhaiter pour ses exploits un théâtre plus favorable. Très aimé de la population de trente villages à la ronde, estimé pour sa probité, Jean trouvait toujours quelqu'un de bonne volonté pour aller vendre son gibier à la ville le jour du marché. Si par hasard un tricorne de gendarme se montrait à l'improviste dans un village ou près d'une ferme, à l'instant même un cri particulier s'élevait, tout aussitôt répété de ferme en ferme, et Jean était averti ainsi de proche en proche de la présence de l'ennemi. Il avait de certaines façons de frapper aux portes, la nuit, pour se faire ouvrir en tout temps, et dans nombre de granges il savait la cachette des clés et entrait à toute heure comme chez lui. Le dimanche, d'ordinaire il venait entendre la grand'messe au village, et des enfans postés à tous les carrefours assuraient au brave Jean la liberté de ses dévotions. Quand, par impossible ou par prudence, il était retenu sur la montagne, on eût pu le voir s'agenouiller au son des cloches de sa paroisse, et s'associer d'intention aux fidèles réunis dans l'église; il appelait ce genre de messe *la messe des crêtes.*

Dans les premiers temps, les poursuites avaient été si vives que par deux fois Jean avait été poussé jusqu'en Maurienne. C'était là qu'il avait appris la fabrication de la poudre de chasse, et que la première idée de contrebande lui était venue. Plus tard, quand il fut à peu près reconnu d'un aveu tacite que Jean ne pouvait être pris que par hasard, il y retournait d'ordinaire deux fois par an, à des époques fixes, et alimentait presque seul la consommation excentrique de quarante lieues de pays.

A la suite de la révolution de juillet, une amnistie générale fut proclamée, et Jean aurait pu rentrer librement au village et reprendre ses droits civiques. Il n'en fit rien, et resta sur la montagne, comme devant; le pli était pris, il était fait désormais à cette vie de privations, de fatigues, de luttes et d'aubaines, et ne pouvait plus en goûter d'autre; on le laissa tranquille, vivre à sa guise.

Il pouvait avoir alors de trente-trois à trente-cinq ans, et c'était certes, sans exagération aucune, le plus beau garçon du pays malgré le hâle. Plus d'une fille le regardait d'un œil doux le dimanche à la messe, et se disait intérieurement : — Quel dommage qu'un si fier homme soit un vagabond! — Jean n'avait aucune vanité, mais quel homme se trompe sur ce chapitre? Il ne laissait pas que d'être flatté à part soi de l'attention féminine qu'il excitait.

Il y avait en ce temps-là, à la grange de Tinet, un beau brin de fille qui tournait toutes les têtes des jeunes gens et qui était l'objet de bien des convoitises. Félise, la belle Félise, passait pour riche, bien que le père Martin (Martinet ou Tinet) vécût de la façon la plus sordide, dans la plus crasseuse avarice. Félise était orpheline, et possédait du chef de sa mère quelques hectares de prairies du côté des Saintes-Marguerites. Elle était grande, bien faite, dégourdie, avec des yeux à la perdition de son âme et un pied mignon, joli à croquer. Elle se savait un parti, portait des rubans à ses coiffes, et coquetait volontiers avec les beaux garçons qui lui contaient fleurette.

Jean la connaissait dès l'enfance, et l'avait bien des fois, toute petite, fait chevaucher sur ses genoux, mais jamais son œil ne s'était arrêté sur elle d'une façon plus particulière depuis qu'elle était grande fille et bonne à marier. Jean venait fréquemment à cette grange de Tinet, que sa situation avancée dans la montagne, à près d'une heure de marche du village, mettait à l'abri des surprises, et bien souvent il y avait trouvé le repas réparateur et la sécurité nécessaire.

La première fois qu'il s'avisa de trouver Félise jolie, le pauvre Jean fut pris d'un grand trouble. C'était un 1er de mai, un dimanche, après vêpres; il traversait sans songer à mal la petite place où les platanes du presbytère donnent une ombre si fraîche, quand il fut tout à coup entouré de filles rieuses quêtant pour la *maïa*.

— Donne-nous quelque chose, Jean!

— Jean, cela te portera bonheur!

— La sainte Vierge te le rendra au centuple!

— Regarde, Jean, si notre *maïa* en vaut la peine.

Jean regarda pour son malheur.

Assise sur une estrade élevée, sous un arceau de verdure et de fleurs, vêtue de blanc, couronnée de fleurs blanches, des fleurs blanches à la main, la *maïa* trônait d'un air de reine, et provoquait par ses plus jolis sourires la générosité des passans. Jean, ébloui d'admiration et de surprise, s'arrêta court. — Félise! murmura-t-il d'une voix altérée par l'émotion.

C'était bien Félise en effet, choisie cette année-là par ses compagnes, comme la plus belle, pour figurer l'incarnation du printemps.

L'origine de la *maïa* se perd dans la nuit des âges; il est plus que probable que c'est un reste du culte de Cybèle, debout encore malgré bientôt vingt siècles de christianisme. Autrefois la *maïa* se célébrait le 1er mai dans tout le Comtat venaissin, villes et villages,

et je me souviens parfaitement de la jolie boulangère qui fut la dernière *maïa* de Carpentras, voici bientôt quarante ans. Aujourd'hui cet usage va partout se perdant, et il faut remonter haut dans la montagne pour le retrouver dans sa simplicité primitive.

Jean vida ses poches jusqu'au dernier sou dans les sébiles qui tournoyaient gaîment autour de lui, et, tout étourdi, alla s'accouder à l'autre bout de la place, près de la fontaine. Ses yeux charmés ne pouvaient se détacher de la blanche vision; l'essaim des filles rieuses passa et repassa plusieurs fois devant lui sans qu'il y prît garde; il sentait sa poitrine se soulever sous les battemens de son cœur et une chaleur singulière parcourir tout son être. — Félise! répétait-il, sans même se rendre compte qu'il prononçait tout haut ce doux nom, Félise! — Le brave Jean des Baumes était féru d'amour.

La belle Félise, pour sa part, rentra toute songeuse à la grange de Tinet. Elle aussi n'avait pu sans un certain trouble voir ce hardi garçon la regarder si obstinément de ses grands yeux ardens comme des braises. Involontairement elle comparait Jean aux autres jeunes paysans qui faisaient la cour à ses écus, et la comparaison ne tournait guère à leur profit. Elle les trouvait tous lourdauds et grossiers, dépourvus de grâce et d'élégance, même les jours de fête, dans leurs plus beaux habits. Il fallait les voir à côté de Jean! Avec quelle tournure il entrait à l'église, la veste négligemment jetée sur l'épaule gauche, et comme il se tenait debout pendant le prône! Jean n'avait jamais courbé son corps aux durs travaux des champs, et il s'était merveilleusement conservé, comme un adolescent souple et alerte. Au lieu de la patte noueuse, pleine de durillons et de callosités des arracheurs de garance, Jean avait la main fine et nerveuse du chasseur, et c'était plaisir de se sentir serrer à la taille par cette étreinte délicate. Pourtant une honnête fille pouvait-elle songer à Jean en tout bien tout honneur? Que penserait-on de Félise, si par hasard on venait à découvrir ses préférences secrètes? Jean le vagabond, sans sou ni maille, sans feu ni lieu, Jean le braconnier, gibier de gendarmes, habitant des baumes, voilà bien l'amoureux préférable entre tous pour la belle Félise! Ah! comme on en rirait aux prochaines veillées, et quel charivari à de si belles noces! — Et quand même on devrait en rire et en chuchoter malicieusement, après? Jean ne valait-il donc pas le prix de la lutte? Il était pauvre sans doute; mais qui l'égalait en probité et en droiture? Tout le monde l'estimait à la ronde malgré sa vie errante, et les plus huppés du village lui donnaient la main de grand cœur. D'ailleurs qui pouvait affirmer qu'il fût incapable de reprendre goût à la vie régulière des gens établis? Un amoureux ne fait-il pas tout pour plaire à sa belle, et Jean serait-il le premier que l'amour eût changé du tout au tout?

Mais à quoi pensait-elle là vraiment? N'était-ce pas à l'excitation fiévreuse de l'insomnie qu'elle devait des idées pareilles? Jean amoureux? Qu'en savait-elle, qui l'autorisait à le croire? Il l'avait regardée, il est vrai, et d'une de ces façons auxquelles les femmes ne se trompent guère; était-ce assez pour échafauder tant de suppositions et superposer tant d'espérances? — La pauvre Félise était bien tiraillée, bien tourmentée et par-dessus le marché un peu honteuse d'elle-même. Bientôt elle perdit toute sa gaîté, et la fraîcheur de son teint s'altéra sensiblement. Un feu sombre brillait dans ses yeux agrandis par l'amaigrissement de ses joues, et il lui venait à propos de rien des langueurs et des lassitudes inexplicables.

Jean ne se déclarait pas; cependant il était visible pour tout le monde que lui aussi était sous le coup d'une préoccupation unique et en grande lutte contre lui-même. Il ne quittait presque plus les environs, et ses visites à la grange de Tinet s'étaient multipliées outre mesure. Le vieux Martin ne fut pas sans en prendre un certain ombrage. — Qui te ramène encore? lui dit-il un jour en le regardant dans le blanc des yeux; voici, sans reproche, ta troisième visite de la semaine.

Jean, ainsi pressé à l'improviste, prit sur-le-champ son parti. — Voici ce qui me ramène, dit-il hardiment, je viens pour *parler* avec Félise, si elle y consent.

— Félise est libre, dit le vieux Martin sans paraître autrement surpris de la demande; mais je crains que tu ne perdes ton temps, mon garçon!

— C'est affaire à moi, dit Jean; dites à Félise que je reviendrai ce soir.

Dans toute la montagne et jusqu'assez avant dans la plaine, c'est sous cette forme que les galans en quête de femme s'introduisent dans les familles. On se *parle* pendant plus ou moins longtemps avant de pousser les choses; quelquefois on se *parle* pendant des années entières sans résultat, ou bien même on y renonce tout à fait, sans que pour cela la réputation des filles reçoive la moindre atteinte. Tout se passe en public de la façon la plus simple du monde: l'amoureux arrive le soir, après le souper, et vient passer la veillée; la jeune fille lui fait une place à côté d'elle et continue à filer au rouet ou à tricoter comme si de rien n'était. De temps en temps, ils échangent quelques rares paroles à voix basse; le plus souvent ils restent silencieux, s'observant mutuellement, épiant les occasions où l'humeur naturelle se trahit, préoccupés exclusivement de se bien connaître et tous les deux en garde pour ne pas montrer trop leurs côtés faibles. Quand vient l'heure de la retraite, l'amoureux salue la compagnie et regagne son gîte en chantant des chansons qui expriment la joie de son âme, et ainsi du lendemain et des jours sui-

vans, jusqu'à ce qu'il se décide à franchir le pas. On voit que rien n'est plus simple que ces amours-là.

L'entrée de Jean, comme amoureux autorisé à *parler*, se fit sans bruit et sans fanfare. Il alla s'asseoir aux côtés de Félise, sur l'invitation muette de la jeune fille, et se tint coi toute la soirée, ne trouvant rien à dire, bien heureux néanmoins, comme on peut croire. Félise filait à la quenouille et faisait tourner son fuseau avec une rapidité extraordinaire; le vieux Martin avait l'air de sommeiller, mais du coin d'une paupière entr'ouverte surveillait les moindres mouvemens de nos jeunes gens. Tout se passa selon l'usage antique et comme le voulait la coutume.

On venait d'atteindre les derniers jours de juillet, et, malgré l'ardeur d'un soleil torride, depuis l'aube du jour jusqu'à la tombée de la nuit, on dépiquait le blé sur les aires. Jean, plein d'un beau zèle, voulut prendre part à ces travaux et montrer son savoir-faire: il étonna tout le monde par sa solidité et son adresse à mener les mules; Félise rougissait de plaisir et se disait à part soi : — Cela fera un fier mari tout de même, quoi qu'on en dise!

Le vieux Martin ne voyait pas précisément les choses du même œil que sa fille. — Voilà une belle ardeur sans doute, disait-il, mais quel feu plus clair que feu de paille? Attendons la chasse, et nous verrons si le vieil homme est vraiment mort. Quand j'aurai vu Jean renoncer à la poursuite d'un lièvre pour creuser un sillon de garance, je croirai. — Il n'avait pas tout à fait tort dans ses réserves; aux premiers chants des couvées nouvelles de perdrix rouges, aux premières marques du passage nocturne des lièvres, Jean se sentit pris d'un violent désir de regagner la montagne et de renouer le fil de ses exploits passés. Il lutta longtemps contre la tentation et se raidit contre lui-même; mais les soirs de claire lune, après une journée de travaux écrasans, comment entendre sans tressaillir les détonations nocturnes des braconniers à l'affût? Au seul cri des cailles de passage, il se sentait de terribles démangeaisons dans les jambes, et il se tenait à quatre, comme on dit, pour rester derrière sa charrue, fidèle au sillon commencé.

Quelque chose de plus puissant encore donnait à Jean comme des remords : la protestation muette de Maripan, son vieux compagnon d'aventure, conscience vivante du chasseur renégat, lui faisant honte de son parjure et le poursuivant de son regard incessant, tour à tour suppliant et indigné. Maripan, grand chien maigre tenant du griffon et du chien de berger, brave, hardi, presque sauvage, avait les pattes sèches et nerveuses, le poitrail fortement busqué, le ventre évidé, les reins vigoureux et souples, la queue droite, l'oreille inquiète, l'œil curieux, mobile et ardent sous son abat-jour de poils

drus et grisâtres, les crocs saillans et pointus, d'une blancheur éclatante, le nez frais comme une mousse, luisant comme une mûre, noir comme une châtaigne brûlée. Aussi connu que son maître, c'était à qui le fêterait au village, et les bons morceaux ne lui faisaient pas faute depuis qu'on s'était aperçu qu'au retour même de ses courses les plus folles il préférait s'allonger sur ses pattes et dormir plutôt que de toucher aux pâtées vulgaires dont le pain n'était pas irréprochable; les airs princiers de chien grand-seigneur dont ce vagabond dédaignait alors sa pitance lui avaient valu ce surnom de *Mari-pan* (mauvais pain), sous lequel il partageait la célébrité de Jean des Baumes et défrayait avec lui les récits de la veillée.

Profondément troublé dans ses habitudes d'activité fiévreuse, Maripan ne pouvait se résigner à cette vie fainéante; au moindre fumet que lui apportait la brise, au moindre bruissement sous les herbes, il partait comme l'éclair, bondissant, frétillant de la queue, donnant joyeusement de la voix, mais en vain. Ses appels restaient sans réponse, et chaque fois il revenait déçu, triste, découragé, reprendre sa place aux talons de son maître, qu'il suivait piteusement, comme le chien du *Convoi du pauvre*, la queue basse et balayant la glèbe de ses oreilles inertes. Parfois cependant la révolte l'emportait; il dépassait alors la charrue d'un bond vigoureux, s'allait camper résolûment en travers, fortement arc-bouté sur ses deux pattes de devant, dans l'attitude énergique de quelqu'un qui veut une explication, et là, gravement assis sur son derrière, comme un juge à son tribunal, le cou fièrement ramené, la tête inclinée en point d'interrogation, l'oreille dressée, les yeux écarquillés, il fixait sur son maître un regard plein de reproches qui semblait dire : — Ah çà! te moques-tu de moi? et s'il te plaît de renoncer lâchement à notre belle vie errante, penses-tu donc que je sois fait pour tourner la broche et servir de jouet aux marmots du village? — Il y avait cela dans le regard de Maripan, bien d'autres choses encore, qui venaient ébranler chez le pauvre Jean les derniers vestiges de ses résolutions et ruiner les efforts affaiblis de sa volonté chancelante. Ajoutez à cela les récits des bons coups faits par les autres, le chagrin de voir la belle besogne gâtée par des mazettes, la passion si exclusive et si irrésistible qu'un vrai chasseur seul peut comprendre, et vous vous expliquerez comment le pauvre Jean devait fatalement succomber.

Ce fut un grand chagrin pour Félise. A vrai dire, elle n'en aima pas moins Jean et de toute son âme; mais d'un instinct sûr elle comprenait que ce retour à la vie errante compromettait tout l'édifice de son bonheur, déjà si fragile. Elle sentait bien qu'il serait

impossible de faire accepter par son père un tel gendre, et si avant le mariage, dans la ferveur des premiers désirs, elle n'avait obtenu qu'une victoire passagère, que n'était-on pas en droit de redouter de l'avenir, après la pleine possession et la satiété conjugale!

De son côté, le vieux Martin, qui n'avait jamais été flatté plus que de raison des préférences de Jean, fut enchanté du prétexte qu'il venait si à propos de fournir contre lui-même, et ne chercha plus qu'une occasion honnête pour lui signifier son congé. — Je ne t'ai pas contrarié dans tes inclinations, disait-il à sa fille : si Jean fût véritablement redevenu un homme comme les autres, je n'aurais certes pas refusé mon consentement; mais je t'en fais juge toi-même, où te mènerait-il par le chemin qu'il prend? Laisse-le chasser tout à son aise, et oublie-le. Quand on est belle fille comme tu l'es, et qu'on a de quoi, pardienne! on ne court pas le risque de manquer d'amoureux!

Félise sentait toute la force de ces raisons et ne trouvait rien à répondre. Elle passait une partie de ses nuits à pleurer, priant et suppliant tous les saints de sa connaissance de la tirer de peine; mais elle ne pouvait se résoudre à rompre sans retour et à renoncer ainsi à toute espérance.

— Allons! allons! se dit un soir le père Martin, puisque Lise est si lente à se décider, il faut que je m'en mêle; il n'y a que trop longtemps que ce *commerce* dure!

II.

La première fois que Jean revint à la grange de Tinet, Félise ne se trouva pas assise, comme de coutume, sous le manteau de la cheminée; seul le vieux Martin *faisait bouillir* pour le porc. — Où est Lise? demanda Jean, non sans un vague pressentiment de malheur, et avec un léger tremblement dans la voix.

— Elle est un peu malade, répondit le père; mais, fût-elle bien portante, ce serait la même chose, Jean,... elle ne serait pas là.

— Que voulez-vous dire?

— Que Lise ne veut plus parler avec toi, mon garçon, et que tu perds ton temps en venant ici.

A ces cruelles paroles, dites d'un ton des plus indifférens, Jean se sentit au cœur une douleur si forte qu'il fut sur le point de pousser un cri. Il se contint pourtant, et reprit en se mordant les lèvres jusqu'au sang : — Et c'est Lise qui vous a chargé de me parler ainsi?

— Hélas! oui, mon garçon, et pas plus tard que tantôt, ici même, elle m'a dit comme ça : Si Jean vient, dites-lui qu'il s'en retourne;

je ne veux plus qu'il me parle. Sur ma part de paradis, elle me l'a dit comme je te le dis là, mon pauvre garçon.

— Ah! répéta Jean, dont les yeux flamboyaient, dites-lui qu'il s'en retourne!.. Et vous croyez que cela suffit pour tout arranger, père Martin?

— Ah! pour dur, c'est dur, j'en conviens;... mais Lise est bien libre, n'est-ce pas?.. Veux-tu boire un coup pour te remettre?

— Merci! je me remettrai bien tout seul. Je pars, mais je ne vous dis pas adieu, père Martin, et je crois qu'avant peu vous aurez de mes nouvelles.

Il sortit d'un air menaçant, tout pâle et tout tremblant de colère, sans que le vieux fermier parût se préoccuper le moins du monde de ce changement de ton et d'allures. — Voilà un bon bout de besogne de fait, murmurait le vieux en se frottant les mains, et non le plus facile. Ce diable de Jean en tenait ferme et en tiendra longtemps, j'en ai peur. Ce n'est pas tout qu'il cesse de venir ici, il faut absolument que j'en débarrasse le pays; je vais y songer.

Les songeries du père Martin ne tardèrent pas à se traduire en faits. Sous prétexte de vendre une vieille chèvre, il partait le lendemain pour Mormoiron accompagné de son petit pâtre, jeune garçon de quatorze à quinze ans, enfant de l'hospice de Carpentras, mais nourrisson de sa défunte femme et gardé à la grange *pour son pain*. Ce petit garçon s'appelait Simon; il avait été si longtemps grêle et malingre qu'on l'avait surnommé *Quinze-Onces*, et le surnom lui était resté, bien qu'il fût devenu robuste et bien établi à la longue. Quinze-Onces n'était pas un grand clerc, mais c'était déjà un bon pâtre. Il connaissait à merveille la montagne et menait toujours ses moutons paître aux meilleurs endroits. Le pauvre enfant n'était jamais sorti du village, et l'idée d'aller à Mormoiron avec le maître le remplissait à la fois de joie et d'inquiétude. — Si nous vendons bien la chèvre, il y aura une bonne étrenne pour toi, avait dit le père Martin. — Et Quinze-Onces, qui de sa vie n'avait eu à lui un sou vaillant, songeait à cette merveilleuse étrenne tout le long de la route, et se livrait à des écarts d'imagination incroyables. — De quoi aurais-tu le plus envie, Quinze-Onces?

— Ah! maître, je n'ose pas dire...

— Dis toujours, il y a tout ce qu'on peut désirer chez les marchands de Mormoiron. Voudrais-tu un beau couteau par exemple?

— Oh! oui, maître, un beau couteau!.. à manche de corne!.. avec un trou dans le manche pour pouvoir y passer une courroie et le porter attaché aux braies, de peur de perte...

— Peste! comme tu y vas, Quinze-Onces! mais un tel couteau va coûter les yeux de la tête!

— Vraiment! fit le pauvre petit, tremblant déjà de voir s'évanouir son rêve, si cher que cela?

— Tu n'en as pas idée. Il faut être raisonnable, mon garçon. Moi aussi, j'aimais les beaux couteaux à ton âge, et j'étais fils de maître. Eh bien! jamais mon père ne m'eût payé un couteau pareil avant d'avoir tiré au sort;... et encore, si je n'avais pas eu la main chanceuse...

— Alors, fit piteusement Quinze-Onces découragé, n'y pensons plus.

— Eh! reprit le père Martin, qui voulait surexciter les convoitises de l'enfant, tu sais ce que je t'ai dit : vendons bien la chèvre d'abord; tout ce qui dépassera dix écus sera pour toi, là!.. Es-tu content cette fois?

Quinze-Onces ne se rendait pas très exactement compte de la somme que dix écus représentaient, mais elle ne pouvait manquer d'être énorme, et le moindre excédant devait suffire à combler tous ses vœux. Il regardait la chèvre, la flattait de l'œil et de la main et soupesait son pis plein de lait, car on n'avait eu garde de la traire, comme on pense. — C'est une fière chèvre tout de même! murmurait-il, et qui vaut le prix. Ah! grand saint Simon, faites que nous la vendions un peu plus de dix écus! — C'est dans ces dispositions fébriles, plein de concupiscence et d'idées de lucre, que Simon Quinze-Onces alla s'installer sur la place du marché, où les chalands arrivaient déjà de toutes parts.

Qui dira jamais ce qu'il souffrit pendant deux ou trois mortelles heures, en voyant le dédain et le mépris dont sa triste marchandise était l'objet? C'était comme un fait exprès; il semblait qu'on ne s'arrêtât devant sa chèvre que pour en dire pis que pendre; les plus bienveillans passaient outre sans même la regarder. Quinze-Onces souffrait mort et passion et contenait à grand'peine les tempêtes de son âme. Le marché tirait à sa fin, les acheteurs se faisaient de plus en plus rares; Quinze-Onces songeait en frémissant au lamentable retour qu'il faudrait faire avec cette vieille carcasse affamée, car la chèvre était décidément une vieille carcasse, il n'y avait plus d'illusion qui tînt. Et le beau couteau à manche de corne! Ah oui! il s'agissait bien de couteau à cette heure! Quel retour! quel mécompte!

Au dernier moment, et sans doute par l'intercession miraculeuse du grand saint Simon, un acheteur se présenta. — Combien la chèvre, petit?

— Quinze écus, répondit Quinze-Onces avec l'effronterie du désespoir.

— Serviteur! c'est trop cher pour moi...

— Eh! dit Quinze-Onces enhardi, qu'est-ce qu'elle vaut donc pour vous, cette bête?

L'acheteur était un petit bourgeois des environs qui n'avait jamais acheté chèvre de sa vie. Il faisait l'entendu sur le marché et hochait la tête en connaisseur, mais le père Martin n'était pas dupe de ces grimaces; d'un coup d'œil sûr, il venait de juger son homme. — Vous avez une fière chance, dit-il; j'avais à faire en ville et j'ai laissé le petit seul, sans cela il y a beau temps qu'elle serait vendue. Qu'est-ce que vous cherchez? Une bonne chèvre, n'est-ce pas? et pour un malade peut-être?

— Oui, balbutia le bourgeois, pour ma pauvre femme.

— Prenez-moi ça de confiance, mon bon monsieur, c'est doux, c'est apprivoisé, ça vous suit comme un chien, ça vous mange dans la main, quoi! Et quel lait! Le médecin a dû vous le dire, il ne faut pas donner aux malades du lait de chèvres trop jeunes; rien n'est plus dangereux!

Le bourgeois, ahuri de tous ces discours, tâtait ses écus dans sa poche sans se décider à dépasser l'offre de vingt-cinq francs.

— Tenez, dit le père Martin, finissons-en; si je n'avais pas promis à ma femme de lui rapporter de l'argent, jamais je ne vous aurais cédé. Prenez-la pour trente francs, et donnez quelque chose au petit; mais, sur mon salut éternel, c'est bien mon dernier mot!

Le marché fut enfin conclu, et Quinze-Onces reçut dix sous pour ses étrennes. — On n'a pas grand'chose chez le coutelier pour dix sous, dit le père Martin; mais nous avons bien vendu la chèvre, et j'ajouterai ce qu'il faudra.

Quinze-Onces ne pouvait en croire ses oreilles, la générosité du maître le touchait jusqu'au fond de l'âme.

Comme on arrivait chez le marchand, le père Martin et le brigadier de gendarmerie se croisèrent et se saluèrent au passage. — Il y a du nouveau, dit le père Martin en clignant de l'œil; si vous voulez m'aider à vider bouteille chez le grenadier, nous pourrions causer un brin.

— A vos ordres, répondit le brigadier; je vous rejoins dans un quart d'heure.

Il se trouva que le moindre couteau à manche de corne, troué par le bas, ne coûtait pas moins d'une trentaine de sous. Le père Martin eut l'air de se faire effroyablement tirer l'oreille, et pour donner plus de prix à son sacrifice, jura par tous les saints et sur sa part de paradis qu'il ne dépasserait pas vingt-cinq sous. Le malheureux Quinze-Onces suivait, haletant, les diverses phases de cette lutte, et passait alternativement de l'espérance folle au désespoir. Sa langue, desséchée dans son gosier, eût en vain voulu arti-

culer une parole; ses yeux brillaient comme des escarboucles et dévoraient le couteau, dont le marchand se plaisait à faire reluire la lame polie. — Comme tout devient cher! répétait le père Martin, qui faisait évidemment traîner la chose en longueur; de mon temps, on n'eût pas osé demander plus de vingt sous,... oh! non, certes! Voyons, votre dernier mot? Ce n'est pas pour moi, c'est pour le petit. — Le marchand tint ferme; il fallut en finir. — Allons! dit le vieux avec un gros soupir, voilà vos trente sous!.. mais tu vois, petit, ce qu'il en coûte.

Quinze-Onces faillit se trouver mal, et saisit sa proie avec une avidité de sauvage. Enfin le couteau était à lui, et quel couteau! Ah! comme il allait s'en donner sur la montagne, et les beaux manches de fouet qu'il se taillerait dans les jeunes pousses! Le père Martin suivait de l'œil, avec une satisfaction visible, les gambades joyeuses de l'enfant. En quelques minutes, on arriva chez le grenadier, et l'on s'attabla gaîment devant une bonne bouteille avec le brigadier de gendarmerie, qui se promenait de long en large en les attendant.

Après avoir échangé quelques propos insignifians sur le temps, les apparences de la récolte, le prix des denrées et autres banalités courantes, il fallut bien en venir au fait et au prendre. — J'ai besoin de vos services, brigadier, dit le vieux en baissant la voix.

— Je m'en doute. Que peut-on faire pour vous?

— Il faut me débarrasser une fois pour toutes de Jean des Baumes.

— Ah! pour ça, je ne demande pas mieux; mais par quel moyen? Vous savez comme moi que le drôle est insaisissable.

— Eh! eh! brigadier,... si on vous le mettait là, sous la main, en plein flagrant délit, à trois contre un, vous en auriez bien raison, que diantre!

— Oui certes, et, comme il se rébellerait à coup sûr, son cas deviendrait grave, vu les précédens; mais comment le surprendre quand toute une population semble veiller pour lui?

— Je sais bien, je sais bien;... voyons pourtant, ne pourriez-vous pas vous déguiser, vous et vos hommes, avec de vieilles blouses et des vieux chapeaux, et pousser devant vous sur la route quelque vieille bourrique, comme gens qui vont faire leur *trousse* de serpolet? Je me chargerai du reste, moi!

— Vous?

— Quand je dis moi, je me trompe, c'est le petit que j'aurais dû dire.

— Moi? fit Quinze-Onces en ouvrant des yeux démesurés.

— Toi-même, mon garçon; fais donc voir au brigadier le beau couteau que nous avons acheté tantôt.

Comme si un instinct sûr l'eût averti, l'enfant éprouvait une répugnance extrême à se dessaisir de son trésor; mais, quand le vieux avait parlé, il n'y avait rien à répliquer, et le mieux était de s'exécuter de bonne grâce.

— C'est un beau couteau effectivement, dit le gendarme.

— Eh bien! voilà ce pauvre petit qui n'en est encore propriétaire que pour un tiers et qui ne demanderait pas mieux que de le posséder en entier, n'est-ce pas, petit?

Quinze-Onces sentit la *petite mort* lui courir dans le dos et frissonna des pieds à la tête. Eh quoi! le couteau n'était plus à lui! Il ne l'avait touché de ses mains, porté dans sa poche, possédé pendant un quart d'heure, que pour le reperdre l'instant d'après! Était-ce possible? A tout prix, il fallait le reconquérir; il était prêt à tout pour cela,... à tout, jusqu'à courir pieds nus sur des braises, s'il le fallait! Le vieux semblait lire dans les yeux de l'enfant comme dans une glace fidèle; il reprit avec bonhomie : — J'avais d'abord pensé à garder le couteau et à ne le donner au petit qu'après qu'il l'aurait loyalement gagné pour le reste; mais ça lui ferait trop de peine de s'en dessaisir, et j'ai confiance; n'est-ce pas, petit, que je peux compter sur toi?

— A la vie, à la mort, maître!

— Bien parlé! Écoute maintenant : demain tu iras *garder* sur la Lauzière, dans l'après-midi?

— Oui, maître.

— Tu rencontreras à la croisière M. le brigadier que voici, déguisé en paysan et monté sur une mule; tu le reconnaîtras?

— Oui, maître.

— Tu le conduiras jusqu'au champ de blé noir où les perdrix doivent commencer à picorer, et tu lui feras voir l'*espero* de Jean.

— Oui, oui.

— Ce n'est pas tout; tu verras Jean, et tu lui diras que tu as reconnu que les perdrix mangent au blé noir, — le reste est affaire à nous; est-ce compris?

— Oui, je ferai tout cela, maître.

— Tu es un brave enfant, Simonet; tiens, voilà le couteau.

Cette fois il était bien à lui, mais à quel prix, grand Dieu! Il fallait trahir Jean des Baumes, le livrer sans défiance aux mains de ses ennemis! Quinze-Onces, si peu dégrossi qu'on le suppose, sentait qu'il se rendait complice d'une mauvaise action; cependant comment résister à cette lame brillante du couteau neuf? Quinze-Onces, ébloui, devait succomber.

Les choses s'arrangèrent au mieux, et telles que le père Martin pouvait les souhaiter. Jean, qui depuis quelque temps n'avait pas paru à la grange du Tinet, vint précisément à deux ou trois jours de là se jeter, comme on dit, de lui-même dans la *gueule du loup*. Le vieux Martin l'accueillit comme à l'habitude et sans paraître lui garder la moindre rancune des violences de la dernière entrevue. — Comment va Lise? demanda Jean en s'asseyant à sa place accoutumée.

— Lise va bien, tout à fait bien; merci pour elle, Jean.

— Puis-je lui parler aujourd'hui?

— Sans doute, si elle est là et si elle y consent; mais est-elle là? Je rentre à peine, et n'ai encore vu personne.

— Ne vous dérangez pas, je verrai bien moi-même. — Jean se leva, ouvrit la porte de l'escalier qui conduisait au premier étage, et d'une voix forte et doucement impérieuse : — Lise, cria-t-il, c'est moi! descendez un peu qu'on vous parle!

A cet appel, à l'accent reconnu d'une voix si chère, toutes les belles résolutions de Félise s'évanouirent comme par enchantement. Elle accourut, ainsi que l'alouette au miroir, entraînée par un invincible attrait, et parut aussitôt. — Que me voulez-vous, Jean? demanda-t-elle rougissante et charmée.

— Voici ce que je venais vous dire, Lise. Il y a longtemps que nous nous parlons, et je suis certain maintenant que j'ai pour vous une tendresse que rien ne pourra vaincre ni lasser; voulez-vous être ma femme, et me permettez-vous de vous demander en mariage?

Félise devint toute pâle et resta un moment interdite, regardant tour à tour son père et son amant, hésitante, troublée jusqu'au fond de l'âme. Le vieux Martin, sans paraître le moins du monde surpris de la hardiesse inattendue de la demande, se versa tranquillement un verre de vin et but rasade. — Voici ma main, Jean, dit enfin Félise d'une voix distincte à peine; faites selon votre volonté.

Jean prit la petite main, qui tremblait extraordinairement dans les siennes, la serra doucement et gravement deux ou trois fois, et s'arrêtant devant le vieillard, à qui toute cette scène n'avait pas fait perdre un coup de dents : — Père, dit-il, je vous demande Lise pour femme et vous promets d'être pour elle un bon et fidèle mari.

— Lise est libre, répondit le vieux, et je ne doute pas que tu ne fasses un mari fidèle; mais songes-tu vraiment à l'emmener avec toi dans la montagne et à lui faire habiter les baumes?

— Non certes! dit Jean; j'ai bien compris qu'il fallait renoncer à Lise ou à la vie que j'ai menée jusqu'ici; aucun sacrifice ne me coûtera. Je suis prêt à toutes les épreuves, car je comprends aussi que ma parole ne peut suffire, et que j'ai besoin de donner

des gages. Écoutez donc ce que je propose : si pendant un an je suis resté assidu au travail de la ferme, sans tirer un coup de fusil, même le dimanche, me croirez-vous un mari digne d'elle?

— Tôpe là! mon garçon, et que Dieu te maintienne dans ce bon vouloir. Oui, sur ma part de paradis, si tu fais ce que tu dis, Jean, Lise est à toi!

Jean mit sa main dans celle du vieillard et la serra cordialement; Félise, radieuse, leur présenta un verre plein de vin, et tous trois trinquèrent à l'heureuse issue de ces accordailles.

— Ah! fit le vieux Martin en reposant son verre vide, ce qui est dit est dit; mais tu renonces tout de même à un fier coup de fusil, mon pauvre Jean.

— Comment cela?

— Il paraît qu'une magnifique compagnie de perdrix *trêve* sur la Lauzière et picore le sarrasin de Jean de Christol. Le méchant Quinze-Onces l'a fait lever tous ces jours derniers; il en a compté jusqu'à quatorze.

— Vraiment?

— A ce qu'il dit; pourtant on peut assez s'en rapporter à lui pour cela. Les petits sont si gros, dit-il encore, qu'il n'a pas pu les distinguer des père et mère. Ça fera joliment l'affaire de Dominique, puisque tu as renoncé à Satan.

— Minique est *fichu* de tirer ce coup-là comme moi de dire la messe, et vous n'aurez que de la besogne gâchée avec lui, soyez-en sûr.

— Dame! je sais bien qu'il ne te vaut pas, mon garçon; Minique en tuera deux ou trois, et en blessera autant qui iront crever çà et là sans profit pour personne; il n'a qu'un vieux fusil à pierre et pas de chien, tandis que toi!

— Ce n'est pas pour me vanter, dit Jean, mais ce ne serait pas la première compagnie que j'aurais détruite en deux coups de fusil... Bah! n'y pensons plus! parole donnée, parole tenue.

— C'est parler en homme, Jean, et je te reconnais bien là; cependant si on te rendait ta parole pour une fois seulement? Au dernier marché de la ville, les perdreaux étaient hors de prix; il me semble que c'est grand dommage de perdre un beau louis d'or quand on n'a guère qu'à se baisser pour le ramasser.

— Oui certes, fit Jean, qui n'était au fond du cœur que trop de cet avis; mais pourquoi me tenter? Est-ce une épreuve? est-ce raillerie?

— Sur ma part de paradis, je te jure que je dis la chose comme je la pense; je ne verrais aucun mal à ce que ta conversion ne date que de demain, par exemple.

— Et vous, Lise? reprit Jean, qui hésitait encore, quoique très ébranlé, comme on pense.

— Moi? dit Lise, je veux ce que vous voulez, Jean, vous le savez bien. Et puisque mon père n'y trouve pas à redire...

— Bon! c'est décidé, je vais tirer ce dernier coup de fusil. Dieu veuille que nous n'en ayons regret ni les uns ni les autres!

— *Amen!* dit le père Martin pour brusquer le dénoûment. Allons! allons! bois vite un bon coup et file!

Jean partit. Malgré lui, une inquiétude vague lui serrait le cœur; il allait à cette dernière expédition sans goût, sans ardeur, comme à regret. On eût dit qu'un pressentiment tenace retardait sa marche silencieuse. En passant devant la grange de Christol, il s'arrêta pour renfermer Maripan, qui ne pouvait être qu'une gêne dans l'*espero*. Comme si le brave animal eût flairé le danger de son maître, Jean eut toutes les peines du monde à s'en faire obéir, et il est certain que jamais Maripan n'avait tant fait de façons que ce jour-là pour se laisser mettre à l'attache. Jean, tout à ses pensées, n'entendit ni les grognemens significatifs, ni les abois tristes comme des plaintes, il ne fit point attention à ces regards, qui voulaient dire tant de choses, et gagna la Lauzière à grandes enjambées.

La solitude du large plateau était complète; à perte de vue, aucune créature humaine ne se montrait; seul le troupeau de Quinze-Onces, paissant çà et là au pied des Roches-Noires, troublait le silence du clairin aigre de ses clochettes. Jean, satisfait de cette première inspection, s'approcha d'un grand clapier situé à une sorte de carrefour informe où des sentiers à peine tracés se croisaient; il souleva une large pierre, et regarda attentivement la disposition de trois petits cailloux arrangés évidemment d'une façon convenue. — Voilà qui est bien! dit-il en replaçant la pierre; ce Quinze-Onces est un brave enfant, il faudra que je lui donne une belle étrenne à la Saint-Antonin prochaine.— Tout à fait rassuré du côté des *bleus* par ce qu'il venait de voir, Jean gagna rapidement le champ de sarrasin, et se mit à examiner le sol avec une minutieuse attention. Partout de petites crottes sèches et lustrées attestaient l'incontestable présence des perdreaux; des crottes plus fraîches indiquaient que le jour même la compagnie était venue prélever sa dîme matinale. A la forme de ces repaires, Jean reconnut que Quinze-Onces avait dit vrai, et que les petits devaient être grands comme père et mère. — Allons! dit-il, tâchons de finir par un coup d'éclat. — Il arracha quelques poignées de blé noir, et en disposa les tiges sur une seule ligne, un peu en avant du champ cultivé. Si, selon toute apparence, les perdrix descendaient des hauteurs, elles s'arrêteraient nécessairement à ces premières javelles et se trouveraient ainsi presque toutes sous le coup de feu.

Ces dispositions prises et un dernier coup d'œil jeté rapidement autour de lui, Jean arma son fusil et entra dans l'*espero*. C'était un monument d'une simplicité primitive, formé de larges pierres disposées en rond, pouvant tout juste abriter une personne et ouvrant sur le champ par une sorte de meurtrière grossière habilement dissimulée. A première vue, il était difficile de distinguer l'*espero* de Jean des autres clapiers de la Lauzière. Le soleil déclinait de plus en plus, le moment propice approchait; au loin, on n'entendait que Quinze-Onces chantant à tue-tête un vieux noël du pays.

Il y avait près d'une heure que Jean attendait, l'œil au guet, retenant son souffle, immobile et silencieux, avec la patience caractéristique du chasseur à l'affût, et rien n'indiquait encore qu'il n'en serait pas ce jour-là pour une vaine attente. Il faut si peu de chose en effet pour détourner ce gibier méfiant dont la vie s'écoule dans une continuelle alerte! Un renard qui glapit, un chien qui pille, un pâtre qui s'exerce à la fronde, en voilà souvent assez pour que la compagnie détale effarouchée et abandonne son quartier pour un certain temps. Le soleil se couchait dans une pourpre enflammée, et déjà l'ombre commençait à descendre que Jean attendait encore, mais de moment en moment avec moins d'espérance. Tout d'un coup un grand bruit d'ailes se fit entendre par derrière, venant des hauteurs, et tout aussitôt le mâle et la femelle, perchés sur des roches plus élevées, se mirent à battre le rappel de la couvée. — Cot-cot-cot, — cot-cot! — Cot-cot-cot, — cot-cot! — En un clin d'œil, toute la bande dispersée se réunit et courut d'un pas allègre à la picorée. Comme Jean l'avait pensé, les premières javelles furent aussitôt attaquées avec avidité, et les malheureuses bêtes se trouvèrent bien vite alignées à souhait pour la mort. Le coup partit : dix victimes foudroyées jonchèrent le sol; trois ou quatre à peine échappaient au désastre et fuyaient à tire-d'aile. Jean lâcha son second coup sur un blessé qui faisait mine de fuir, et se leva pour courir ramasser sa proie. Un cri de rage s'échappa de ses lèvres, et la stupeur le cloua en place : le brigadier de Mormoiron et ses hommes entouraient l'*espero* et gardaient la seule issue de sortie; Jean était pris dans son propre piége.

— Rends-toi, Jean, dit le brigadier, et ne gâte pas tes affaires par une résistance inutile. Je t'avais bien dit, que je finirais par te pincer au demi-tour... Allons, bas les armes! et de bonne grâce!

Mais Jean voyait rouge; la fureur, la honte, l'impuissance, faisaient bouillonner sa pauvre cervelle; lui pris, lui désarmé! lui malmené comme un conscrit! Était-ce possible? et qui osait le croire? — Place! cria-t-il d'une voix tonnante en faisant le moulinet avec son fusil; place! ou malheur au premier qui me touche!

— Hardi! cria le brigadier en s'élançant courageusement en

avant, hardi, camarades! au nom de la loi!.. Il ne put achever, Jean venait de l'atteindre à la tête d'un coup de crosse et il retombait à moitié assommé du coup.

— A vous autres maintenant, bandits! hurlait Jean au paroxysme de la fureur et en faisant tourbillonner sa terrible crosse comme une massue.

Les gendarmes, un peu intimidés par la chute de leur chef, revenaient à la rescousse avec ce sentiment aveugle du devoir qui a tant d'empire sur ces braves gens; la lutte continua, acharnée, bien que l'issue ne pût être douteuse. Si Jean avait été libre, en pleins champs, il eût certes eu raison du nombre, n'eût-il gagné que de vitesse; mais là, traqué comme un loup dans sa fosse, que pouvait-il faire? Donner la mort ou la recevoir. Il était bien perdu cette fois, et il se battait en désespéré. Un moment vint où l'un des gendarmes opposa si à propos sa carabine à la crosse tourbillonnante, que celle-ci se cassa net, et Jean se trouva tout à fait désarmé. Ivre de fureur, il s'élança comme un tigre, saisit à la gorge son heureux adversaire et roula avec lui sur le sol ensanglanté. Ce fut la fin; cinq minutes après, Jean, fortement garrotté, gisait écumant à côté du brave brigadier, qui commençait à reprendre ses esprits. — Positivement, disait celui-ci en essuyant son front tuméfié, j'ai reçu un rude coup tout de même, et je dois un beau cierge à Notre-Dame-de-Santé; allons, en route, camarades! ne perdons pas notre temps à geindre ici comme des femelles! Il se leva péniblement, rajusta son ceinturon, but une légère gorgée d'eau-de-vie, et, d'une voix ferme : — Pas accéléré! marche! cria-t-il.

A ce commandement, la petite troupe s'ébranla; Jean, les mains liées derrière le dos, fortement maintenu à droite et à gauche par des poignets solides, dut céder à la force, et emboîta le pas en silence. Il paraissait calmé, comprenant enfin qu'il n'avait aucun secours à attendre de la violence et que son seul espoir était désormais dans la ruse. Arrivés à la croisière, la brigade rencontra Quinze-Onces, qui rentrait avec son troupeau. A la vue du petit pâtre, Jean sentit son cœur se soulever de colère, et darda ses yeux ardens sur le traître. Celui-ci paraissait très ému de voir le pauvre Jean en si triste état, et n'osait lever les yeux sur lui. — Ah! tonnerre! fit soudain le brigadier en se frappant le front, et le gibier qui est resté sur le carreau. Petit, petit! cours vite au champ de sarrasin, ramasse les perdreaux et porte-les de ma part au père Martin.

Ces derniers mots jetèrent une vive lumière dans l'esprit de Jean; tout ce qu'il cherchait en vain à s'expliquer jusqu'ici devenait clair désormais. Quinze-Onces, le père Martin et le brigadier étaient des complices, et chacun avait joué son rôle dans la conju-

ration contre lui. — C'est bon! murmura-t-il les dents serrées; je vous retrouverai, mes amis,... avec l'aide de Dieu! — Et comme si cette certitude acquise eût débarrassé sa poitrine d'un grand poids, il se remit en marche d'un pas ferme, au grand soulagement de ses gardiens.

Il était nuit noire lorsqu'on arriva à Mormoiron; la brigade et le brigadier étaient sur les dents, et l'on remit d'un commun accord le transport du prisonnier dans la prison de la ville au lendemain matin. Jean fut enfermé à double tour dans une salle de la mairie, et chacun alla bien vite manger sa soupe et se reposer un peu d'une si rude journée.

Le brave brigadier n'était pas un méchant homme; son front le faisait horriblement souffrir; mais, quand il fut bien repu, il se mit à songer à Jean sans rancune. — Ce pauvre garçon, j'en suis sûr, crève de faim, dit-il; voyons, femme, une bonne écuellée de soupe et un pichet de vin! Le devoir ne doit pas empêcher l'humanité, que diantre! — Il alluma une lanterne et sortit, suivi de sa femme, qui, il faut le dire, portait de très grand cœur la soupe du prisonnier. Jean dormait profondément, étendu de tout son long sur le carreau; l'odeur de la soupe le réveilla presque autant que la lueur de la lanterne. Il fit un mouvement instinctif, mais ses bras liés le rappelèrent aussitôt à la triste réalité. — Je sais que tu as de l'honneur à ta manière, Jean, dit le brigadier, donne-moi ta parole de ne rien tenter pour t'enfuir, et je te délie les mains tout de suite.

— Je ne peux vous donner parole pour cela, dit Jean; mais laissez-moi librement manger la soupe, et vous pourrez me reficeler après tant qu'il vous plaira.

— Soit, dit le brigadier.

Jean mangea et but de grand appétit, et, le souper fini, tendit loyalement ses mains aux entraves.

— Je voudrais t'épargner cela, mon pauvre garçon; mais tu sais, je suis responsable de ta prise...

— Faites votre devoir, brigadier; pourtant, si vous vouliez ne pas me lier les bras par derrière, ça me gêne joliment pour dormir sur le dos.

Le brigadier allait refuser cette faveur quand son œil rencontra l'œil suppliant de sa femme. Ce diable de Jean avait toujours les femmes pour lui, et bien lui en prenait cette fois encore. — Effectivement, dit sentencieusement le brigadier, cela doit être fort gênant pour dormir,... j'y consens; seulement, pour plus de sûreté, Bérard passera la nuit ici. Va chercher Bérard, femme!

Le brave Bérard aurait préféré, comme on pense, coucher dans son bon lit de gendarme; mais le devoir avant tout! Il s'assit sans

répliquer sur une chaise à côté du prisonnier, et le brigadier, les enfermant tous deux sous la même clé, se retira rassuré.

Deux bonnes heures se passèrent sans qu'aucun bruit vînt troubler le morne silence de la nuit. Jean s'était remis à dormir de plus belle, et le brave Bérard luttait de son mieux contre la fatigue écrasante du jour et les sollicitations de plus en plus impérieuses du sommeil; la lampe fumeuse ne répandait plus qu'une lueur rougeâtre, et ses yeux troublés cessaient par momens de percevoir distinctement les objets. Deux ou trois fois déjà il s'était surpris s'abandonnant tout à fait, et il était positif qu'il s'était réveillé en sursaut à plusieurs reprises. Tout d'un coup, au moment même où il rêvait que le brigadier venait lui annoncer la fin de sa consigne, le pauvre Bérard se sentit saisir, renverser, bâillonner et garrotter en moins de temps qu'il n'en faut pour le dire. C'était Jean qui, de ses dents aiguës, avait rongé lentement ses entraves et en utilisait les débris contre son gardien. Une fois libre de ses mouvemens, Jean courut à la porte avec la lumière, et d'une pesée énorme la fit sortir des gonds comme autrefois Samson les portes de Gaza. Il ouvrit alors la première fenêtre venue, sauta lestement dans la rue, et, la main haute, la lèvre frémissante, d'un fier sourire, lançant un muet défi au destin, disparut aussitôt dans l'ombre.

III.

Qu'on juge de l'effet produit à la grange de Tinet par Quinze-Onces chargé de gibier et racontant la terrible bataille dont il avait été témoin. Malgré ses habitudes de dissimulation et son empire sur soi-même, le père Martin eut grand'peine à cacher son contentement intérieur, et but coup sur coup deux ou trois rasades pour se donner une contenance. — Malheureux Jean! fit-il enfin, tu dis qu'il en a assommé deux! C'est épouvantable alors, et le moins qu'il risque, c'est les galères!

Félise à ces mots éclata en sanglots et se tordit les mains de désespoir. Jean prisonnier, Jean condamné, Jean aux galères de Toulon accouplé à un bandit, était-ce possible? était-ce croyable? Eh quoi! dire qu'il était là tout à l'heure, assis sur cette chaise, l'air radieux, lui contant tout bas de douces paroles, lui parlant d'avenir, d'amour, de mariage prochain, et qu'il y serait encore sans cette maudite compagnie de perdreaux, et que c'était elle-même qui l'avait poussé en riant à aller tirer ce dernier coup de fusil! O misère! ô tortures! Ses pauvres yeux auraient-ils jamais assez de larmes pour une douleur comme la sienne?

Le père Martin ne faisait rien pour la consoler, et préférait, comme il disait, laisser couler l'eau. Quand il la crut plus calme pourtant, il se mit à la raisonner à sa façon. — Tu fais grandement bien de pleurer, ma pauvre fille; pleurer soulage, mais que faire contre le sort? Tôt ou tard, Jean devait mal finir, vivant comme il vivait; mieux vaut tôt que tard, vois-tu, et tu dois un bel *ave* à ta patronne pour te tirer à temps du guêpier! Où en serais-tu à cette heure, si par male chance tu étais la femme de ce malheureux? Et quand je disais les galères, qui sait? c'est peut-être bien l'échafaud qui l'attend!

— Ah! dit Félise avec emportement, vous aurez beau dire; vous ne me ferez pas renier mon pauvre Jean. Il me voulait pour femme, et je resterai sienne, quoi qu'il arrive!

— La! la! sans doute, et c'était un brave garçon; qui dit le contraire? Après ça, nous ne savons rien de l'affaire que ce que Quinze-Onces en raconte; peut-être n'est-ce pas aussi grave qu'il dit. Voyons, petit, répète un peu pour voir,... est-ce bien deux gendarmes que Jean a tués, dis?

Malgré l'empire que le vieillard exerçait sur lui, Quinze-Onces recula épouvanté devant ce qu'on voulait lui faire dire, et recommença son récit en rétablissant les faits sans trop d'exagération.

— Eh! que disais-je tantôt? Tu vois bien, ma fille, on se presse toujours de pleurer! Si Jean n'a tué personne, il n'a plus d'échafaud à redouter. Essuie tes yeux. Je sais bien qu'il reste les galères; mais enfin, nous n'y sommes pas encore. Il sera toujours temps de nous désoler après les assises! n'est-ce pas, Lisette?

Ce vieux Martin avait une manière de consoler les gens faite tout exprès pour rendre leur chagrin plus cuisant et leur douleur plus vive. Sans avoir l'air d'y prendre garde, il excellait à retourner le couteau dans la plaie, et énumérait avec une complaisance atroce tout ce qui pouvait l'envenimer ou l'aigrir. Félise ne put supporter plus longtemps ces discours, qui l'affolaient, et se réfugia dans sa chambre pour pleurer tout à l'aise et sans contrainte.

Quelle nuit! elle s'était jetée sur son lit tout habillée, et ses larmes ruisselaient silencieusement sur l'oreiller. Elle songeait à sa jeunesse perdue, à ce grand amour dont elle n'avait jamais mieux senti la plénitude, à tous ses projets d'avenir, de famille, si chèrement caressés, maintenant brisés sans retour. Et Jean! n'était-il pas cent fois encore plus malheureux qu'elle? Comment, avec sa nature indomptable, supporterait-il jamais cette vie de honte, de travail, de discipline et de privations? Il y succomberait, c'était sûr; mais, Jean mort, le monde n'était-il pas vide pour Félise? Ah! que son père était bien venu à lui dire : Sèche tes larmes, il est tou-

jours temps de se désoler! — Mon Dieu, priait-elle en sanglotant, faites-moi mourir! mon Dieu, prenez-moi! emportez-moi ou rendez-moi mon bien-aimé!

O miracle! d'où vient ce bruit? peut-elle en croire ses oreilles? n'est-elle pas le jouet d'une hallucination décevante?.. Non, non! c'est bien lui cette fois, c'est bien son coup de sifflet, c'est son signal, c'est Jean! Jean qui revient, Jean qui l'appelle!

Félise éperdue court à la fenêtre et l'ouvre toute grande; Jean est là en effet, seul, libre, les bras tendus vers elle, plus beau et plus fier d'allure que jamais. — Oh! Jean, dit Félise avec un accent d'indicible tendresse, et moi qui vous pleurais comme mort, ô mon Jean!

— Félise, dit Jean d'une voix grave, me tenez-vous toujours, comme par le passé, pour un homme droit et sincère?

— Oh! certes!

— Voulez-vous toujours être ma femme?

— Oh! oui, plus que jamais, Jean.

— Je vais quitter le pays pour longtemps peut-être, Lise; la femme suit son mari, voulez-vous me suivre?

— Je suis vôtre, Jean, disposez de moi à votre volonté.

— Eh bien! faites vite votre paquet et descendez; nous n'avons pas de temps à perdre.

Félise, sans hésiter, ouvrit son coffre, prit un peu de linge, une robe et des chaussures de rechange, et descendit bravement par l'échelle que Jean venait de dresser contre sa fenêtre. L'aube naissait; les deux amoureux gagnèrent la montagne d'un pas rapide et disparurent du côté des Grégories. Comme ils atteignaient les premières maisons du hameau, ils rencontrèrent Jean Cendrous en train de coupler ses bœufs pour les derniers labours de la saison. — Eh! eh! fit gaillardement celui-ci, je croyais être le premier levé de toute la combe, mais il paraît que tu es encore plus matinal que moi, mon compère!

— Jean Cendrous, dit résolûment Félise en s'avançant vers le fermier, je vous prends à témoin que j'enlève Jean des Baumes que voici, et je vous prie d'en faire la *dénonce* à mon père aujourd'hui même.

— Oui-da! ma belle, c'est bien du dérangement que tu me donnes là; mais on ne refuse pas de dénoncer un *robbage*. Que Dieu vous conduise, mes enfans!

Le *robbage* est une vieille coutume comtadine qui survit à l'invasion des mœurs françaises. C'est la fille qui enlève (*robbe*) son amant et qui le met ainsi, par sa déclaration, à l'abri de toute poursuite; le *robbage* est la suprême ressource des amoureux à

bout de patience. Quand on refuse obstinément de vous unir, on se *robbe*, et tout est dit; le mariage ne tarde guère, et l'autorité paternelle en reçoit peut-être moins d'offense que des sommations respectueuses, inventées par le législateur du code civil.

Le père Martin écouta sans sourciller la *dénonce* de Jean Cendrous. — C'est bon! dit-il, qui a fille doit s'attendre à tout; mais je crains qu'il ne passe bien de l'eau sous le pont avant que nous allions à la noce!

Jean et Félise passèrent la journée dans les baumes de Maraval, l'oreille et l'œil au guet, comme on imagine. La nuit venue, ils gagnèrent le village, et bras dessus bras dessous vinrent frapper à la porte du presbytère.

— Que viens-tu faire ici, malheureux? dit le curé; ne sais-tu pas que toutes les brigades du département sont à tes trousses, et qu'on veut en finir avec toi? Sauve-toi vite, et Dieu veuille qu'il soit encore temps!

— Bah! bah! soyez donc tranquille, monsieur le curé; j'ai vraiment à cette heure d'autres soucis en tête, et je m'occuperai des *bleus* un peu plus tard. Allons, s'il vous plaît, au plus pressé.

— Et que peut-il y avoir de plus pressé pour toi que de fuir?

— Voici Félise, reprit Jean avec gravité; nous nous sommes *robbés* ce matin, et je ne veux pas l'emmener avec moi sur la montagne sans l'avoir prise pour femme légitime. Dites-nous notre messe de mariage sitôt minuit sonné, et priez le bon Dieu pour les pauvres *novi!*

Dans la simplicité de son âme, Jean trouvait sa proposition la plus naturelle du monde, et l'honnête curé eut bien du mal à lui faire comprendre que le concordat autant que le code s'opposait formellement à ce genre d'unions, et qu'il commettrait un délit punissable en cédant à son désir.

— Comment faire alors, monsieur le curé? dit Jean en jetant sur Félise un regard découragé, comment faire?

— Jean, dit le prêtre, ému de l'éloquence muette de ce regard, je te connais de longue main, et je te sais homme d'honneur et craignant Dieu. Vous voilà, Félise et toi, comme mari et femme, sans le sacrement, et par tous les moyens il faut rendre à Félise sa bonne renommée. Vous êtes jeunes, et la fatigue ne vous fait pas peur : gagnez la Savoie par le plus court; en ce pays, les prêtres marient les gens sans que le parquet s'en mêle. A genoux, mes enfans, et recevez ma bénédiction pour votre voyage! — Jean et Félise s'agenouillèrent et prièrent un moment sous la main étendue du pasteur. — Jean, ajouta le curé en les relevant, je te confie Félise et la mets sous ta garde; tu la respecteras comme ta propre

sœur, de jour et de nuit, jusqu'au bout de la route, le promets-tu?

— Devant Dieu, je le jure, monsieur le curé!

— Je prends ta parole; adieu, mes enfans; que Dieu vous conduise et vous ramène!

Au moment où Jean allait franchir la porte, le curé le tira un peu à part et lui dit tout bas : — Voici deux louis d'or, ménage-les, et si par fortune tu trouves là-bas un peu de tabac d'Espagne, pense à moi!

Pendant que Jean et Félise allaient, par des chemins à effrayer des chèvres, chercher la bénédiction nuptiale, le brigadier de Mormoiron, jaloux de venger son échec, fouillait le Mont-Ventoux en tout sens et exténuait son monde dans une vaine poursuite. Partout, il est vrai, il retrouvait la trace de Jean, ici un gîte, là un affût, plus loin de larges dalles noires encore de charbon pilé, mais de Jean, point. Ce diable incarné était insaisissable autant qu'invisible. Un soir qu'il redescendait par Combe-Obscure, après avoir poussé aussi loin que possible dans la Baume-Noire, et tout aussi inutilement que devant, il s'arrêta un moment à la grange de Christol pour s'y rafraîchir. Le chien de Jean était resté à la grange depuis la soirée de la grande lutte, et attendait philosophiquement que son maître vînt le reprendre. A la vue du brigadier, peut-être aussi à l'odeur caractéristique de la gendarmerie, le vaillant animal s'élança avec des aboiemens furieux et fit mine de jouer des crocs. — Quel chien avez-vous donc là, Christol? dit le brigadier en se garant; il n'est pas commode, non!

— C'est Maripan, le chien de Jean des Baumes, répondit Christol; c'est vrai qu'il n'aime pas les tricornes, à part ça... Ici! Maripan, ici! veux-tu te taire à la fin! — A l'appui de son objurgation, le paysan allongea à la bête un terrible coup de pied et l'envoya rouler sous la table. Le pauvre Maripan connaissait sans doute de longue date ce genre d'argumens, car malgré la douleur et la honte il se le tint pour dit et resta coi dans son coin; ses yeux seuls étincelaient de colère et regardaient menaçans.

— Ah! c'est le chien de Jean, fit le brigadier; j'ai bonne envie de le faire prisonnier de guerre; qu'en penses-tu, Bérard?

— Que diantre voulez-vous faire de cette méchante bête, mon brigadier? répondit le gendarme, qui se souciait médiocrement de pousser les choses à l'extrême avec un chien dont les yeux ardaient comme braise... Il ne peut donner que de l'embarras.

— J'ai mon idée, fit majestueusement le brigadier en portant le doigt à son front; emparons-nous de lui instantanément.

Ce ne fut pas chose facile; Maripan se défendit longtemps avant de battre la chamade; mais enfin, grâce à l'adresse de Bérard et

malgré quelques écorchures, force resta à la loi, et le vaincu, dûment muselé, suivit les vainqueurs, l'oreille basse et la queue entre les jambes.

L'idée du brigadier en valait une autre; grâce à Maripan et à la finesse exquise de son nez, il serait peut-être possible de dépister Jean des Baumes et de le prendre à l'improviste. Pour cela, il fallait avant tout vaincre la répulsion invétérée de l'animal et modifier son humeur par de bons procédés. Maripan fut en conséquence recommandé aux soins particuliers de la femme du brigadier et connut bientôt toute la douceur des pâtées corruptrices. C'est triste à dire, mais pourquoi ne pas l'avouer? après quelque temps de ce régime, Maripan n'était guère reconnaissable; son horreur pour la gendarmerie française s'était affaiblie à tel point qu'il supportait parfaitement que Bérard lui passât la main sur le dos. C'était un chien perdu pour la vie libre, et la chaîne qui le maintenait attaché dans la cour de la caserne était vraiment inutile.

A son retour de Savoie, Jean apprit bien vite par les amis la recherche acharnée dont il avait été l'objet, mais il ne parut pas s'en préoccuper autrement. Il avait installé Félise dans une vaste grotte, presque inaccessible, connue seulement de quelques rares chasseurs, et il s'était remis à son ancienne vie de braconnage et de contrebande. Rien ne paraissait changé dans ses allures, sinon qu'il ne couchait plus comme autrefois çà et là, à l'aventure, et qu'il était devenu infiniment moins confiant et beaucoup plus soupçonneux. La perte de son chien lui avait été particulièrement sensible, et il s'était brouillé tout à fait avec Christol, gardien défaillant, sinon même infidèle. Il descendait rarement au village et entendait la *messe des crêtes* de préférence à toute autre.

De son côté, le brigadier semblait avoir pris son parti de son échec et paraissait décidément éloigné de toute idée de revanche. Les premières neiges venaient de tomber; le Mont-Ventoux était tout blanc jusque bien au-dessous des bois de fayards. Jean descendit à Maraval, craignant que Félise, dont la grossesse commençait à s'accuser, n'eût trop à souffrir de la rigueur du froid et de la violence des vents. A Maraval, l'abri était doux, et il en serait quitte pour un peu plus de vigilance.

La nuit de Noël arriva sans que rien de notable se fût produit. Jean et Félise étaient restés à veiller au coin de l'âtre primitif qui leur servait de foyer, attendant le signal des cloches du village pour s'unir d'intention aux fidèles et célébrer de leur mieux la naissance du Sauveur. Entre temps, ils devisaient et parlaient un peu de tout. — J'ai grand'peine à croire que Quinze-Onces soit traître,

disait Félise. Pourquoi t'aurait-il vendu d'ailleurs? Qu'est-ce que cela pouvait lui rapporter?

— Je l'ignore, répondait Jean; mais je finirai bien par le savoir tôt ou tard, et il n'aura rien perdu pour attendre. Ah! le petit gueux! Sans lui, tu serais à cette heure à mon bras, la tête haute, sur le chemin de l'église, et tu préparerais tes couches avec honneur dans la maison de ton père!

— C'est vrai, dit Félise avec tristesse. Mon pauvre père! que devient-il tout seul là-bas, sans moi!

— Il se porte à merveille; le curé, que j'ai vu ce soir même, l'a rencontré revenant de la ville, gaillard et dispos comme à son ordinaire. En voilà encore un du reste dont je tirerai la conduite au clair quelque beau jour, s'il plaît à Dieu!

— Tu vois des traîtres partout, Jean.

— C'est qu'il y a partout des traîtres, Lise... Ce Christol, quel besoin avait-il de dire aux gendarmes que Maripan était à moi? J'appelle ça trahir, moi!

— Pauvre Maripan! dit Lise, c'était un bon chien, et je le regrette.

— Oh! oui! c'était un bon chien, et tel qu'on aurait eu peine à trouver son pareil. Je ne peux m'imaginer qu'il soit vraiment perdu, et je m'attends toujours à le voir revenir ici, les restes de sa chaîne au cou. Qu'est-ce que ce damné brigadier aura pu en faire? — Et involontairement pour ainsi dire, par la seule force de l'habitude, Jean se mit à pousser le coup de sifflet strident qui ramenait jadis Maripan dans ses plus grands écarts de vagabondage. Comme s'il n'eût attendu que ce signal, dans le calme silence de la nuit claire, le jappement lointain d'un chien monta de la plaine en réponse au coup de sifflet.

Jean frémit de la tête aux pieds et se leva tout droit, haletant. — As-tu entendu, Lise? dit-il.

— Oui, mais il ne manque pas de chiens dans la plaine, mon pauvre Jean, — cette nuit surtout, où tout le monde veille.

— C'est lui! te dis-je, je l'ai reconnu. Au reste, écoute plutôt. — Il pinça fortement sa lèvre inférieure, et de l'entrée de la grotte, dans le grand silence nocturne, lança, à des intervalles égaux, trois vigoureux coups de sifflet. Quelques secondes après, la voix lointaine du chien répondit par trois abois bien séparés; plus de doute cette fois, c'était Maripan qui revenait. — Ah! brave chien! meilleur que les hommes! Quelle fête pour ton retour! Il ne sera pas long maintenant, je t'en réponds, et il va courir droit devant lui sans souci des chemins et des sentes! Ah! voilà la plus belle Noël que je pusse souhaiter!

Jean multipliait ses appels; à son grand étonnement, la voix du chien restait toujours lointaine, et le ton en semblait être de plus en plus triste et plaintif. — Ah ! tonnerre ! s'écria Jean en devenant tout à coup sombre, c'est bien Maripan; mais il n'est pas libre !

— Que veux-tu dire, Jean?

— Je dis qu'il devrait être déjà ici. Oui, oui, c'est lui, il tient une piste, mais il est tenu en laisse... Alerte! Lise, c'est à nous qu'on en veut, et Maripan, lui aussi, est un traître!

Jean n'avait que trop raison, le chien tenait la piste et servait de guide à ses ennemis. Il n'y avait pas de temps à perdre; coûte que coûte, il fallait fuir. Félise fit rapidement un paquet de ses meilleures hardes, et Jean, déplaçant une pierre énorme, cacha ses outils à fabriquer la poudre; puis, après avoir mis deux pains dans son carnier et s'être assuré du bon état de ses amorces, il prit Félise par la main et gagna les crêtes en marchant droit devant lui.

Il faisait un froid vif, et la lune à son dernier quartier étincelait sur la neige durcie; la voix du chien arrivait de plus en plus distincte, à mesure qu'il s'engageait plus avant dans la montagne. A un certain moment, les aboiemens répétés prirent un accent si particulier que Jean s'arrêta pour écouter. — Ils sont à Maraval, dit-il, et le chien jappe sur la place chaude; mais nous tenons une bonne avance, Lise, et ce serait bien du diable s'ils nous rejoignent.

A n'en juger que par les cris du chien, la poursuite continuait sans relâche avec un acharnement marqué. Le jour était levé depuis longtemps que Jean et Félise marchaient toujours en silence; la fatigue commençait visiblement à gagner la jeune femme. A plusieurs reprises déjà, Félise avait été obligée de s'arrêter pour reprendre haleine; malgré son courage, la pauvre enfant se sentait à bout de forces et retardait la marche de Jean, au bras duquel elle pesait de plus en plus. Enfin elle s'arrêta tout à fait. — Jean, dit-elle, je n'en peux plus; laisse-moi ici et sauve-toi. On ne peut rien me faire, à moi, et tu sauras bien me retrouver.

— Moi, t'abandonner? jamais, jamais! Voyons, ma fille, encore un effort!

— C'est inutile, Jean, j'ai fait plus que je ne pouvais. Sauve-toi, sauve-toi, je t'en conjure!

— Non, mille fois non! Nous sommes à cent pas à peine du *jas* de la Sainte-Croix, viens t'y reposer, et laisse-moi faire.

Félise se traîna péniblement jusqu'au *jas*, dont l'entrée était à demi obstruée de neige, et retomba écrasée sur l'épaisse couche de lavande et de serpolet que la prévoyance des pâtres entretenait dans cette sauvage demeure.

— Reste là et attends-moi sans impatience ; avec l'aide de Dieu, je n'en ai pas pour longtemps.

Jean venait de prendre une grande résolution; il tourna sur ses pas, redescendit vivement du côté de Maraval, et courut se poster derrière un rocher qui barrait l'étroit sentier et le forçait à faire un coude. Il n'attendit pas longtemps; Maripan, tenu en laisse par un gendarme, venait de déboucher et fouillait la piste à plein nez, donnant de la voix, la langue pendante comme en temps de canicule; le brigadier et ses hommes suivaient, ruisselans de sueur. Jean abaissa son fusil, visa lentement, et le malheureux chien tomba foudroyé d'une balle en plein front.

— Hardi ! camarades, cria le brigadier en s'élançant en avant; à toi, Bérard ! à toi, Bassy !.. Hardi, les amis! — Mais Jean, plus leste qu'un izard, était déjà loin et gagnait du côté de Curnier, laissant derrière lui, avec intention, le *jas* de la Sainte-Croix. Le brigadier comprit que c'était partie perdue, et donna le signal de la retraite à ses hommes. Le cadavre de Maripan, déjà raidi par le froid, restait seul, les pattes en l'air, pour le plus grand régal du premier loup de passage.

IV.

Ce ne fut que le soir, à la tombée de la nuit, que Jean put rejoindre Félise au *jas* de la Sainte-Croix. Il la trouva demi-morte de froid et de terreur, grelottant la fièvre et répétant des mots décousus, vides de sens, comme en disent les gens en délire. Il alluma vite un grand feu et frictionna énergiquement les membres glacés de la pauvre femme en l'appelant des noms les plus tendres. Félise se laissait faire insensible; son œil fixe semblait regarder sans voir, et elle paraissait ne répondre qu'à des interlocuteurs invisibles. Pour comble de malheur, le vent venait de se lever, le vent du Ventoux, un vent glacial qui brisait la neige en poussière et l'emportait en tourbillons violens. Impossible de songer à redescendre par un temps pareil, force était de rester là jusqu'au jour.

Jean, désolé, le cœur gros d'inquiétudes, disposa dans le coin le mieux abrité quelques brassées de lavandes sèches et y étendit la pauvre Félise; puis il la couvrit avec ses propres habits et entretint toute la nuit un grand feu à l'entrée de la misérable masure. Par momens, la rafale, redoublant de fureur, ébranlait les murs et semblait leur arracher des gémissemens lamentables; la fumée, violemment repoussée à l'intérieur, venait ajouter à toutes ces misères des menaces d'asphyxie. Félise, dévorée d'une soif ardente, demandait à chaque instant à boire, et le pauvre Jean ne pouvait lui donner

que des morceaux de neige durcie qu'il brisait menus à coups de couteau.

Quand cette épouvantable nuit fut enfin passée, le malheureux homme sortit un moment pour s'orienter un peu. Le vent était tombé avec le lever du soleil, mais sa situation n'en était pas moins affreuse. Seul, au sommet du Ventoux, par douze ou quinze degrés de froid, avec une femme malade, délirante, incapable de mettre un pied devant l'autre, et lui, rompu, brisé, épuisé par les fatigues de la veille et les angoisses d'une telle nuit, il n'avait de secours à attendre de personne, et nul ne pouvait le sauver que lui-même. Pour la première fois de sa vie, Jean sentit le cœur lui manquer, et de grosses larmes vinrent silencieusement sillonner ses joues creuses. Il leva les yeux au ciel avec une expression desespérée et rentra s'asseoir désolé près de Félise, qui pour la centième fois demandait à boire.

Cette grande défaillance fut courte; rendu bientôt à lui-même, Jean regarda sa cruelle position bien en face. Avant tout, il fallait sortir du *jas*, coûte que coûte, et, pour ce faire, il fallait absolument reprendre des forces. Jean mangea la moitié d'un pain et but deux ou trois gorgées de neige fondue. Ce repas frugal achevé, il fit une courte prière, prit Lise à bras-le-corps et la chargea sur ses épaules; puis, se servant de son fusil comme d'un bâton, descendit la pente raide à petits pas.

Si robuste qu'il fût, si sûr que fût son pied, Jean était de temps en temps obligé de s'arrêter pour reprendre haleine. Il déposait alors son précieux fardeau sur quelque roche à sa portée, et le rechargeait vaillamment après un court repos. Il parvint ainsi, en cinq mortelles heures d'une marche écrasante, à la baume de Maraval, et il constata avec bonheur que le rapide passage de l'ennemi n'avait pas causé de trop grands dégâts dans sa demeure de prédilection. Il était temps; Jean, exténué, était littéralement à bout de forces. La première fatigue une fois passée, il s'occupa exclusivement de Félise, dont l'état lui inspirait des inquiétudes de plus en plus vives. Aux violences de la fièvre et du délire, une torpeur profonde avait succédé. Félise semblait comme engourdie dans une somnolence léthargique, et son corps inerte gisait sans mouvement. Jean fit de grands efforts pour ranimer la pauvre femme, et épuisa toutes les ressources d'un cœur aimant rendu ingénieux par la nécessité. Rien n'y fit; son désespoir égala bientôt son épouvante. Le jour baissait; allait-il donc passer une seconde nuit d'angoisses et de terreur, seul, abandonné de tous, impuissant à donner à sa chère malade le moindre soulagement, témoin inutile de tant de souffrances? Jean sortit vivement et promena un regard avide

tout autour de lui et jusqu'à perte de vue. Hélas! pas une âme, pas un pâtre, pas un troupeau, pas un chien! Rien, rien que le silence et la solitude.

Tout là-bas, dans la vallée, l'église du village tintait lentement l'angelus du soir, et pour la première fois de sa vie, à cet appel religieux, Jean sentit monter à ses lèvres un sourire amer. Dans son âme pleine de tempêtes, ce chant des cloches du soir lui parut une ironie de plus, le défi tranquille de la vie paisible, la protestation inflexible de l'ordre établi triomphant dans sa régularité égoïste.— Va donc, vagabond! disait clairement la petite cloche, crève comme un chien sur ta montagne! Nos soins, nos services, nos secours, nos médecins, nos prêtres ne sont pas pour toi! Nous ne devons assistance qu'à ceux qui vivent de notre vie, partagent nos charges, se courbent sous les mêmes obligations que nous, et ne s'arrogent pas, comme toi, le droit de vivre à leur guise, en dehors de toutes lois et de tous devoirs!

Au moment où Jean allait rentrer, la mort dans l'âme, deux coups de feu retentirent à peu de distance, et un malheureux lièvre, blessé à mort, vint expirer à quelques centaines de pas de la baume. Jean courut le ramasser et s'élança au-devant du chasseur, qui venait de quitter son affût. O bonheur! c'était Siffrein, un camarade, un frère en braconnage, un ami! En quelques mots, Siffrein fut mis au courant, et s'empressa de se mettre à la dévotion de Jean. Aussitôt rentré au village, Siffrein devait voir le médecin et le curé et leur raconter en quel état il avait laissé Félise. Jean, soulagé par la certitude d'un secours prochain, rentra dans la baume, et, brisé de fatigue et d'émotion, ne tarda pas à s'assoupir lourdement au coin du feu.

Des cris déchirans le réveillèrent. Félise se tordait sur sa misérable couche; le délire l'avait quittée, mais avec la raison l'épouvante était rentrée dans son esprit. — Je vais mourir! criait-elle. Jean! ne me laisse pas mourir!.. Jean, j'ai peur! Jean, je meurs! A moi! à moi! Ne me laisse pas mourir, Jean, je t'en conjure!

— Félise! Félise! répondait Jean éperdu, calme-toi, je suis là, je ne te quitte pas! De quoi peux-tu avoir peur?.. Je suis là!.. Mon Dieu! mon Dieu! tu souffres donc bien, pauvre Lise!

Elle se cramponnait à lui avec une énergie extraordinaire et le serrait à l'étouffer dans ses bras crispés. Un sanglot convulsif montait du fond de sa poitrine et sortait, à travers ses dents serrées, par hoquets violens, comme un râle, tandis qu'une légère écume frangeait les commissures des lèvres d'une mousse blanche. — Ah! Jean! cria Félise avec un accent désespéré, adieu, Jean! adieu! c'est fini!

Ses bras se détendirent aussitôt, et elle retomba inanimée sur son grabat.

Quand Siffrein, le curé et le médecin arrivèrent enfin, un peu avant minuit, ils trouvèrent Jean sanglotant à genoux sur les mains glacées de Félise. Le docteur chercha en vain un signe de vie dans le pouls muet, et hocha tristement la tête. Toutefois une petite glace approchée des lèvres livides se ternit aussitôt d'une buée blanche. — Elle a encore le souffle, dit le praticien, mais ce n'est vraiment pas la peine d'en parler; nous arrivons trop tard, monsieur le curé!

— Hélas! je le crains. Pensez-vous qu'elle puisse encore entendre?

— C'est plus que douteux.

— Je vais le tenter tout de même.

Le vieux prêtre s'agenouilla à côté de la mourante, et, prenant une de ses mains dans les siennes : — Ma fille, dit-il, c'est moi, votre curé, qui viens prier avec vous; si vous m'entendez, faites-le connaître en me serrant la main. Voulez-vous recevoir l'absolution de vos fautes? Dites, ma fille, le voulez-vous? — La main de Félise resta inerte. Le curé lui parla quelque temps ainsi, essayant par tous les moyens d'obtenir un signe quelconque. Quand il eut reconnu l'inutilité de ses efforts, il se releva d'un air fort triste, dénoua un surplis, passa une étole, tira d'un petit étui en cuir les saintes huiles de l'extrême-onction, et commença les prières de l'agonie chrétienne. Ceux qui assistaient à cette scène lugubre priaient agenouillés sur la pierre, à la lueur vacillante d'un feu de genêts; Jean sanglotait à fendre l'âme. Au moment où le prêtre disait ces paroles : ouvrez-vous, portes éternelles, Félise parut se ranimer, son sein se souleva légèrement et ses paupières s'ouvrirent toutes grandes. — Jean! murmura-t-elle d'une voix à peine distincte, et, inclinant la tête du côté du bien-aimé, elle expira doucement, sans souffrances nouvelles.

Après la mort de Félise, le brave curé voulait à toute force emmener Jean avec lui et l'arracher au spectacle de cette désolation. — Viens, disait-il, allons tout préparer ensemble pour faire honneur à la pauvre morte; nul ne savait mieux que moi combien Félise était une brave fille, et j'entends qu'elle soit considérée ainsi par chacun malgré les apparences. Viens, mon pauvre Jean, viens.

— Monsieur le curé, vous êtes la bonté même; mais, s'il vous plaît, laissez-moi ici pleurer tout à mon aise, à côté d'elle. Nous nous étions promis, Félise et moi, de ne jamais nous quitter et de nous aimer uniquement : si belles funérailles que vous puissiez lui faire, il faudra toujours l'emporter d'ici; laissez-la-moi jusque-là! Ah! monsieur le curé, si vous vouliez...

— Quoi donc, pauvre Jean?

— Est-ce possible? Je l'ignore; mais, si cela se pouvait, je serais vraiment bien heureux dans ma misère. Ma pauvre Lise doit reposer en terre bénite, comme bonne chrétienne, mais n'y a-t-il de terre sainte qu'au cimetière? Si vous bénissiez ce coin-là, au pied de ce grand genévrier, ne serait-elle pas tout aussi bien? De cette façon, je resterai avec elle sans la quitter, comme je le lui avais promis à nos accordailles!

Le curé, ému jusqu'aux entrailles de cette demande, qui témoignait si simplement d'un si profond et si parfait amour, serra Jean dans ses bras et lui répondit sans hésiter : — Qu'il en soit selon ton désir, Jean; creuse toi-même la fosse de ta femme, et j'en ferai demain la terre bénie de son repos jusqu'au jour du jugement.

Ainsi fut-il fait. Dès l'aube, Jean travaillait à sa besogne funèbre, et avec une ardeur extraordinaire. En vain Siffrein, Simon et quelques autres, accourus à la première nouvelle de la mort de Lise, voulurent-ils l'aider, Jean refusa doucement tout secours. Il creusa ainsi avec des difficultés infinies un trou profond, dont un bon tiers dans la roche vive. Son œuvre était à peine achevée quand le funèbre cortége arriva chantant les psaumes des morts.

Jamais la baume de Maraval n'avait vu telle affluence de monde; non-seulement tout le village avait suivi le curé pour honorer la pauvre défunte, mais des hameaux d'alentour, des Baux, de Sainte-Colombe et jusque de la Grange-Neuve et des Bernardes, hommes et femmes, filles et garçons, étaient accourus à l'envi. Le vieux Martin s'était jeté dans les bras de Jean à l'arrivée, et montrait une douleur que peu de gens l'eussent cru capable d'éprouver. Pendant toute la cérémonie, il resta à genoux, sanglotant auprès de la bière découverte où la pauvre Félise semblait dormir dans la sérénité. En quelques paroles émues, le curé raconta la lamentable histoire de cette pauvre enfant, que tous avaient connue naguère encore si fraîche, si vivante, et dont plus d'une avait été jalouse. Aussitôt de tous côtés les larmes et les sanglots éclatèrent; ce ne fut plus que lamentations et cris de femmes mêlés aux répons des dernières prières.

Au moment où l'humble bière, enfin clouée, descendait à grands renforts de bras dans la fosse, un mouvement se fit dans la foule, qui s'écarta pour faire place à un dernier venu. C'était Simon Quinze-Onces, pâle, tête nue, les yeux aveuglés de larmes. Sans paraître tenir compte de l'aversion évidente qu'il inspirait, Quinze-Onces alla s'agenouiller au bord de la fosse et baisa la terre à plusieurs reprises avec humilité; puis, s'adressant à haute voix à Jean, qui le regardait faire avec stupeur : — Jean, dit-il, c'est moi, mi-

sérable, qui suis cause, pour une bonne part, de la mort de Félise, et je viens t'en demander pardon devant tous. Quand je t'ai trahi, j'étais loin de penser que les choses en viendraient là et feraient de moi un maudit! Depuis ce jour, je n'ai plus connu le sommeil, et je vis dévoré de chagrin, de remords; nul de ceux qui me méprisent ne me méprise autant que je le fais moi-même. Jean, au nom de la morte que tu as tant aimée, veux-tu m'accorder mon pardon?

A cette demande, faite en un tel moment et en un tel lieu, Jean sentit toute colère s'éteindre dans son âme généreuse, et, tendant la main au coupable : — Tu m'as fait bien du mal, Simon, dit-il; mais ce ne sera pas en vain que tu auras invoqué le nom de Félise au bord de sa tombe; du fond du cœur, je te pardonne, et si tu veux que Dieu te pardonne aussi, donne-lui des marques certaines de repentir.

Quinze-Onces tira de sa poche le couteau maudit, cause première de son crime, et le jeta résolûment dans la fosse, à demi comblée déjà, grâce à la pieuse ardeur des assistans. — Ah! fit-il avec un grand soulagement de cœur quand il vit la terre et les cailloux le recouvrir tout à fait, c'était bien sûr le couteau de Satan; il ne tentera plus personne.

V.

La mort de Félise décida définitivement de la vie de Jean des Baumes. Jusque-là, le réfractaire, l'insoumis pouvait encore, les circonstances aidant, redevenir un homme comme les autres et rentrer dans l'ordre; marié, père de famille, Jean eût été le premier à sentir la nécessité de se réconcilier avec la société, et eût certainement mis à profit l'amnistie générale qui suivit la révolution de 1830; mais veuf, seul, n'ayant plus de raisons pour lutter contre l'entraînement naturel, Jean devait fatalement retomber dans ce vagabondage qui était devenu pour lui comme une seconde nature. Sur sa montagne inaccessible, où les *bleus* avaient fini par le laisser décidément tranquille, s'il vivait d'une vie dure, il ne relevait de personne, il était vraiment son maître dans toute la force du mot.

Grâce à quelques pans de mur en pierres sèches, élevés du côté du vent, il avait fait de la baume de Maraval un logis presque habitable pour une créature humaine. C'était là son quartier-général, son grenier à provisions et son atelier; il y revenait chaque soir pour la couchée, souvent de fort loin et par tous les temps. Le matin, avant de repartir en courses, il s'agenouillait près du tombeau de Félise, disait dévotement ses heures, puis jetait pieusement une pierre sur le tumulus grossier, qui bientôt, augmenté de la pierre

de tous les passans, s'appela et s'appelle encore le *clapier de la morte*.

Il vécut ainsi de longues années dans cette solitude farouche, seul avec le souvenir de celle qui n'était plus, et ne descendant guère au village que le dimanche et les jours de fêtes chômées, pour entendre la messe. Il parlait peu et fréquentait les gens le moins possible; mais, par une sorte de convention tacite, il semblait s'être constitué le gardien naturel des vieilles coutumes du pays. Le samedi saint par exemple, on était toujours sûr de le trouver posté à l'angle de la place, le doigt sur la détente, attendant le carillon des cloches *revenant de Rome*, pour fusiller le carême, figuré par des coquilles d'œufs, des arêtes de poissons et des légumes secs suspendus à quelque vieux cercle de barrique, à la hauteur des toits. C'était lui qui donnait les aubades des confrères de Saint-Marc, et il n'avait pas son pareil pour les roulemens sur la grande caisse de la confrérie. Quand venait la Saint-Jean, c'était lui encore qui allumait sur la montagne le premier feu de joie en l'honneur de son saint patron. Il était aussi bombardier, et pour la Saint-Antonin, patron du village, ou la Sainte-Barbe, patronne des artilleurs, c'était Jean qui tirait les boîtes de la commune, et ne les chargeait guère avec la poudre de l'état, comme on pense. Il savait la chanson qui fait revenir les essaims d'abeilles, et la prière qui fait retrouver les objets perdus. Il était aussi quelque peu rebouteux, *pansait au secret*, découvrait les sources *à la baguette*, et avait une drogue souveraine contre la morsure des chiens enragés.

Chacun l'aimait à dix lieues à la ronde, et on le consultait volontiers dans les circonstances graves, car on le savait aussi prudent qu'entendu. Les jeunes gens étaient unanimes pour proclamer la supériorité de la poudre de Jean sur la *poudre de bureau*, et les filles lui donnaient toujours la préférence, s'il s'agissait de *dénonce* pour un *robbage*. Aussi, quand après chaque grande récolte Jean s'en allait de ferme en ferme, le sac au dos, comme un ermite quêteur, était-il sûr de toucher partout sa bonne *causse* de grain, sa poignée d'olives ou sa fiole de vin nouveau. Quand on tuait le porc, il y avait toujours pour Jean une bonne portion de fricassée, et il ne se faisait guère de grands repas de noces ou de baptême sans que Jean y fût invité comme de plein droit. Ainsi cet homme, qui n'avait rien au soleil, ni terres, ni maisons, qui, semblable au philosophe antique, portait tout son avoir sur lui-même, ce déclassé vagabond, moitié contrebandier, moitié braconnier, sans profession connue, sans industrie avouable, vivait, somme toute, dans une abondance relative, et jouissait sans conteste de la cordiale estime de tous ses voisins.

La dernière fois que je vis Jean des Baumes remonte à quelques années déjà. On s'était décidé à faire jouer la mine, pour enlever un grand rocher de grès rose, à fleur de sol, qui faisait le déshonneur d'une belle pièce de terre à garances. Dominique, fils de Pascal et successeur de son père, alla quérir le bombardier, qui vint dès le lendemain avec sa bonne poudre et ses outils. C'était, à ce moment, un homme de soixante-cinq à soixante-dix ans, mais qui en paraissait cinquante à peine; sec, nerveux, basané, il me frappa par les formidables enjambées de son jarret agile. Il travailla tout le jour à creuser ses trous de mine, et, bien qu'il fût exposé en plein soleil et que la besogne fût très pénible, c'est à peine si de temps en temps une goutte de sueur vint perler sur son front ridé. Ses cheveux étaient tout blancs, coupés très court, mais drus et serrés comme à vingt ans; sa vue donnait positivement la sensation de l'indestructible, et l'on comprenait d'emblée qu'un tel homme n'avait jamais dû être malade et pouvait indéfiniment défier la mort.

Hélas! le pauvre Jean devait avoir une fin aussi tragique que prochaine. L'hiver de l'année dernière a été singulièrement rigoureux, comme chacun peut s'en souvenir; dès les premiers jours de novembre la neige couvrit le Ventoux d'un immense linceul, et, contre toute habitude, resta jusqu'au printemps sans se fondre. Jean avait disparu à peu près vers cette même époque, et tout l'hiver se passa sans qu'il eût donné signe de vie. Les premiers pâtres qui se hasardèrent sur la montagne trouvèrent au fond de la déchirure de Curnier un amas informe, composé de quelques os humains et de quelques restes de vêtemens, tout auprès un fusil de chasse à deux coups encore chargé, enfin, un peu plus loin, un carnier éventré, plein de poudre. Le fusil fut reconnu pour celui de Jean des Baumes, et l'on pensa généralement que le pauvre homme, surpris par les neiges, était misérablement devenu la pâture des loups. Le curé fit ramasser avec soin tous ces tristes débris et les inhuma chrétiennement dans le *clapier de la morte,* à côté des restes de Félise.

Simon Quinze-Onces a racheté de celui qui en fit la trouvaille le bon fusil de Jean des Baumes, et c'est lui maintenant qui détruit les dernières compagnies de perdrix rouges du Ventoux avec une poudre de sa fabrique dont on commence à dire grand bien dans les veillées.

HENRY DE LA MADELÈNE.

LE
ROYAUME DE WESTPHALIE
ET
JÉROME BONAPARTE

D'APRÈS LES DOCUMENS ALLEMANDS ET FRANÇAIS

I. *Le Moniteur westphalien*, 1807-1813, journal bilingue. — II. *Mémoires et Correspondance du roi Jérôme*, 7 vol., 1861-1866 (renfermant le *Journal* de la reine Catherine, les rapports de Reinhard, etc.). — III. *Correspondance de Napoléon Ier*, t. XIII et suiv. — IV. *Le Royaume de Westphalie, Jérôme Buonaparte, sa cour, ses favoris, ses ministres*, Paris 1820. — V. Ernestine von L., *König Jerome und seine Familie im Exil*, Leipzig 1870. — VI. Lyncker, *Geschichte der Insurrectionen wider das westphälische Gouvernement*, Gœttingen 1860. — VII. Vehse, *Geschichte der deutschen Höfe seit der Reformation*, 48 vol., Hambourg 1851-55. — VIII. Berlepsch, *Sammlung wichtiger Urkunden und Actenstücke*. — IX. *Rückblicke auf die Zeit des westphälischen Kœnigreiches*, dans la *Minerva*, juillet 1826.

III.

LE GOUVERNEMENT ET LA COUR DE JÉRÔME BONAPARTE (1).

I.

Les finances, la guerre, les relations extérieures, peuvent bien être regardées comme les trois services les plus considérables d'un état indépendant. On se rendra mieux compte de la situation précaire du royaume de Westphalie en voyant comment les exigences de Napoléon avaient d'avance ruiné le nouvel état; comment l'armée westphalienne, organisée par ses ordres, d'après ses plans, de la main de ses généraux, était avant tout une division de l'armée française, comment enfin la Westphalie n'avait et ne pouvait avoir

(1) Voyez la *Revue* du 1er octobre.

de diplomatie sérieuse, puisqu'elle ne pouvait avoir d'amis ou d'ennemis que ceux de Napoléon, et qu'elle ne devait pas survivre à la chute de l'empire.

Le ministre provisoire des finances, le comte Beugnot, comme la plupart des Français employés en Westphalie, avait la nostalgie de la France, de Paris, d'une scène plus en vue. Il demanda bientôt à quitter Cassel, et devint ensuite l'administrateur du grand-duché de Berg. Le successeur de Beugnot au ministère des finances fut un Allemand, le baron de Bülow, âgé alors de trente-quatre ans. Sa parenté avec Hardenberg lui avait valu d'abord une assez belle carrière dans l'administration prussienne. A l'époque d'Iéna, il était président du trésor à Magdebourg : il fit preuve de fidélité à son gouvernement en dérobant sa caisse à toutes les recherches des Français, bien différent de son ennemi et successeur Malchus, qui n'avait fait, dit-on, son chemin dans le monde qu'en dénonçant au gouvernement prussien les caisses du chapitre d'Hildesheim et au gouvernement français les caisses prussiennes, Bülow, après s'être acquitté loyalement envers la Prusse, accepta de passer au service de la Westphalie. Dans son ministère, il favorisa autant que possible les intérêts de la population allemande, donna les places surtout à des Allemands. Il considérait le roi Jérôme comme la seule garantie contre une annexion à la France, mais il regardait l'empereur Napoléon comme l'oppresseur de son pays. Tout en travaillant de son mieux à l'organisation des services financiers, en s'ingéniant à remplir le trésor toujours vide et à diminuer les charges toujours croissantes, en se montrant même, semble-t-il, complaisant pour le roi jusqu'à l'excès, il se tenait au courant des mouvemens de l'opinion allemande, et passait bientôt pour être en rapport avec le *Tugendbund* et les sociétés secrètes. Aussi, le 8 avril 1811, le roi crut devoir faire arrêter le secrétaire-général des finances et un autre employé de Bülow : il exigea la démission du ministre, mais lui fit un cadeau de 60,000 francs et une pension de 6,000. Récemment Bülow avait été élevé à la dignité de comte. Il vécut alors dans la retraite et dans l'étude jusqu'au moment où la Prusse, qui l'avait pour ainsi dire prêté au royaume de Westphalie, le trouva bon à reprendre comme ministre des finances prussiennes en 1813. Son administration des finances westphaliennes, comme on va le voir, avait été pour lui un rude apprentissage. Malchus, que Jérôme lui donna pour successeur, était peu estimé ; on savait que rien ne l'arrêterait pour conserver la faveur du roi. « C'était le pire des pires, dit Vehse, et sa comptabilité était susceptible d'erreurs qui pouvaient se monter à 1 million de florins. » On adjoignit à Malchus, en qualité d'intendant-général du trésor, Pichon, cet ancien consul de France à Washington à qui Jérôme dans sa jeunesse avait

donné tant de souci; mais le surveillé et le surveillant furent en lutte perpétuelle, et c'est le dernier, Pichon, qui dut céder sa place.

Les exigences de Napoléon étaient simplement insensées. Un traité pour l'arrangement des difficultés financières, entre l'empereur des Français et son frère, avait été signé à Berlin, le 22 avril 1808, par Malchus, conseiller d'état, et Daru, intendant-général de la grande armée. Ce traité distinguait d'abord entre les créances que pouvaient avoir les anciens souverains, états, abbayes ou corporations ecclésiastiques de la Westphalie sur des princes ou des particuliers *étrangers au royaume*, et celles qu'ils pouvaient avoir sur des nobles ou des particuliers *sujets du royaume ou domiciliés dans le royaume*. Les premières, Napoléon se les réservait « en vertu du droit de conquête : » or l'électeur de Hesse-Cassel à lui seul avait prêté 12 millions au Mecklembourg, 4,600,000 francs à Waldeck, 2 millions à la Bavière, 2,600,000 à la Hollande, 3 millions à Bade et des sommes considérables à d'autres états. Les créances de la seconde catégorie, Napoléon les abandonnait à son frère, mais uniquement pour lui donner « les moyens d'augmenter et d'entretenir son armée. » Par l'article 2 de la constitution, Napoléon s'était réservé la moitié des domaines *allodiaux* des princes dépossédés « pour être employés aux récompenses que nous avons promises aux officiers de nos armées qui nous ont rendu le plus de services dans la présente guerre. » Plus tard, il avait déclaré qu'il lui fallait la moitié de *tous* les domaines des princes, *allodiaux ou autres*, protestant contre « le ridicule de telles distinctions. » Dans le traité de Berlin, il se contentait de 7 millions de revenus en domaines; or les domaines entiers de la Westphalie ne rapportaient que 12 ou 14 millions, et ne pouvaient atteindre qu'après de longues années de bonne administration un revenu de 18 ou 19 millions. Les contributions de guerre dues par la Westphalie à Napoléon étaient fixées à la somme totale de 26 millions, payables en dix-huit mois à dater du 1er mai 1808, au moyen d'obligations souscrites par les principaux propriétaires et banquiers du pays. Enfin Napoléon déclarait « ne point se charger des traitemens et appointemens, soit fixes, soit casuels, des fonctionnaires publics westphaliens, pensions, rentes et autres charges des provinces, pendant tout le temps de son occupation; » il laissait à son frère la faculté d'en user à cet égard « comme bon lui semblerait. » Il créait ainsi à la charge du budget westphalien un déficit équivalent à une année de dépenses pour un certain nombre de services (1), au total environ 8 millions.

(1) Non compris la liste civile et l'armée, qui en 1807 n'étaient point encore constituées.

En résumé, par le traité de Berlin, Napoléon enlevait à la Westphalie 7 millions de revenus, 20 ou 30 millions de créances sur les princes allemands ou étrangers, 26 millions de contributions extraordinaires, 8 millions d'impôts ordinaires. Il ruinait financièrement sa propre création. Il condamnait l'*état modèle* à vivre d'expédiens, à pleurer misère, à tenter inutilement des emprunts, à laisser ses engagemens en souffrance, à côtoyer perpétuellement la banqueroute, et cela au moment même où il allait exiger de lui les efforts les plus extraordinaires pour soutenir son aventureuse politique (1). A toutes les lettres larmoyantes de Jérôme, il répondait gaillardement : « Je n'entre pas dans ces détails... Cet ordre que l'on veut mettre dans le budget est de l'enfantillage... Ces circonstances ne sont point nouvelles pour moi. J'ai été deux ans en France sans finances. Le roi de Naples commence à peine à régulariser les siennes. En Italie, j'ai été ainsi six ans, etc. (2). »

En attendant, le budget du royaume de Westphalie s'établissait, pour la première année de son existence, de la manière suivante : 1° l'arriéré de l'année 1807, évalué à environ 8 millions; 2° les dépenses probables de 1808, à 35 millions; 3° 20 millions à payer sur la contribution de guerre : total, environ 60 ou 70 millions de dépenses. Or les revenus de cette année ne montaient pas à plus de 20 ou 30 millions : c'était un déficit d'environ 40 millions.

Les états de 1808 avaient autorisé un emprunt de 20 millions, que deux de leurs membres devaient aller négocier en Hollande. Malheureusement le crédit du royaume était fort mal établi. En outre, à ce moment même, l'empereur Napoléon ouvrait pour son propre compte un emprunt en Hollande; il fallut bien lui céder le pas. On trouva seulement quelque 1,800,000 francs à emprunter à des Juifs de Cassel. Enfin le ministre Bülow résolut de recourir à un emprunt forcé de 20 millions. On émit 100,000 obligations de 200 francs, et tout sujet westphalien, en proportion de sa fortune, dut souscrire depuis une demi-obligation jusqu'à 100 obligations. Malgré les primes offertes aux souscripteurs qui s'empresseraient d'opérer les versemens, malgré les flatteries, les menaces, les promesses des décrets royaux, l'emprunt ne fut couvert qu'à moitié. Jérôme avait donc bien raison d'écrire à son frère : « Il est certain que le royaume de Westphalie ne peut résister plus de six mois au mauvais état de ses finances (3 février 1809). »

Aux états de 1810, Bülow put enfin présenter un budget parfai-

(1) La Westphalie, de 1807 à 1813, ne vécut que d'expédiens qui semblent renouvelés des époques les plus besoigneuses de notre histoire financière : emprunts usuraires, confiscation des biens des couvens, aliénation des domaines ou du produit des mines, retenues sur les rentes et les traitemens, etc.

(2) 4 janvier 1808.

tement régulier, mais qui n'en découvrait que mieux l'irrégularité de la situation. Les recettes montaient à 34,400,000 francs, les dépenses *ordinaires*, y compris le service de la dette publique, à 34,820,000 fr. Il ne subsistait plus qu'un déficit de 420,000 fr.; mais il y avait les dépenses *extraordinaires*, c'est-à-dire environ 11 millions, consacrés à la solde de la division westphalienne envoyée en Espagne et à l'entretien de 12,500 Français de Magdebourg. Cependant en 1810 le traité du 14 janvier, qui céda le Hanovre au roi de Westphalie, avait arrêté la contribution extraordinaire de guerre à 16 millions seulement et accordé dix années de délai. L'âpreté de l'empereur et de Daru avait été vaincue par la résistance passive du débiteur westphalien.

Ou a peu de détails sur le budget de 1811. Quant à celui de 1812, « l'armée westphalienne, selon les *Mémoires* du roi, ayant péri à peu près tout entière dans la campagne de Russie, non-seulement le trésor n'eut pas à la solder et à la nourrir pendant les six derniers mois de l'année, mais le budget des dépenses se trouva dégrevé d'une dizaine de millions qui représentaient l'entretien de ces troupes pendant ce semestre : triste économie réalisée sur la mort, et qu'aucun financier n'eût su faire entrer dans ses calculs! »

Une dépense qui pesa lourdement sur le budget westphalien était celle de la liste civile. Elle était fixée pour le roi et sa famille à 5 millions, somme énorme pour un budget dont les ressources variaient entre 25 et 30 millions. « Les employés des bureaux et les médecins des hôpitaux ne sont plus payés depuis quatre mois, écrivait Jollivet; il n'en est pas ainsi des 5 millions que le trésor fournit à la liste civile. Ils sont payés très exactement, et souvent quinze jours ou trois semaines avant l'échéance. » Si encore Jérôme s'était contenté de ces 5 millions! mais les témoignages contemporains constatent que le roi de Westphalie gardait pour son trésor privé une partie des revenus publics. Ainsi les créances que l'empereur lui avait abandonnées par le traité de Berlin, uniquement pour lui donner « les moyens d'augmenter et d'entretenir son armée, » les revenus d'une partie des domaines qui étaient administrés en son nom, ceux des domaines qui faisaient retour à la couronne, Jérôme n'hésitait point à se les attribuer. En outre il faisait verser à son trésor les sommes destinées aux relations étrangères et à la solde de la garde royale, et s'en appropriait une partie. Tout cela représentait près de 2 millions par an; la liste civile s'élevait ainsi à 7 millions, et absorbait près du cinquième des revenus *bruts* du royaume. On essaierait vainement d'atténuer cette coupable dilapidation des trésors arrachés à cette même Westphalie dont Jérôme dépeint la misère en termes si pathétiques. Ce n'est que 2 millions, dit-on, Mais Jérôme a eu beaucoup de mal à se faire prêter par ses sujets,

même sous forme d'emprunt forcé, une somme égale à cette liste civile de 7 millions; les étrangers ne lui ont prêté 2 millions qu'avec des intérêts usuraires; les 1,800,000 francs qu'il avait empruntés à la caisse des consignations française, et qu'il ne pouvait payer, lui ont attiré de Napoléon les paroles les plus dures et les plus humiliantes. Voilà ce qu'étaient 2 millions pour la Westphalie! Il faut ajouter que l'empereur, parfaitement instruit des prodigalités de son frère, ne se souciait pas de lui abandonner un argent dont la grande armée avait besoin. Jérôme était mal venu à se plaindre à l'empereur de ses embarras financiers quand il donnait à un Le Camus en don gratuit un domaine qui rapportait 40,000 francs; il était mal venu à déplorer les souffrances du pays quand il consacrait 300,000 francs par an à la création d'un ordre inutile. On ne saurait imaginer combien Jérôme a fait ainsi de mal à ses sujets : il les appauvrissait non-seulement de l'argent qu'il gaspillait, mais de celui que l'empereur était bien décidé à ne pas laisser gaspiller. Quel intérêt pouvait porter Napoléon aux embarras financiers de la Westphalie lorsqu'il lisait en tête d'un rapport de Jollivet à Champagny ces reproches trop véridiques : « monseigneur, j'ai perdu maintenant l'espérance que sa majesté le roi de Westphalie, *malgré ses excellentes qualités et son extrême sagacité, qui est l'apanage de la famille*, puisse sortir de la position embarrassante où l'ont entraîné de mauvais conseils, l'inexpérience du gouvernement, des passions trop ardentes et un penchant irrésistible à la prodigalité. »

II.

Le ministère de la guerre, après le départ un peu précipité du général Lagrange, fut donné au général Morio, aide-de-camp de Jérôme pendant la campagne de Silésie, ancien élève de l'École polytechnique, et qui avait quelque mérite. Établi sans idée de retour en Westphalie, il avait épousé la sœur de Le Camus, favori du roi. Il fut destitué au mois d'août 1808 pour avoir pris, à l'insu de Jérôme, le titre de capitaine des gardes et les avoir fait manœuvrer sans prendre d'ordre. Cet essai de prétorianisme lui coûta son portefeuille, mais non l'affection du roi; il resta grand-écuyer jusqu'en 1811. Il fut assassiné par un maréchal ferrant nommé Lepage, à qui il avait fait perdre la clientèle de la cour (1). Son successeur

(1) On trouve dans le *Journal* de la reine un fait curieux à propos de l'assassin. Une femme du peuple « est allée chez le ministre de la justice et a demandé la grâce de Lepage, qu'elle voulait épouser. Cette demande et cette proposition se rattachaient à un ancien usage allemand. En vertu de cet usage, si le criminel trouve une femme voulant l'épouser, le souverain habituellement lui fait grâce. » Cette touchante et absurde coutume n'avait point été respectée par la législation nouvelle.

à la guerre n'est autre que cet admirable général Eblé, qui, tenu pendant toute la prospérité de l'empire dans une demi-disgrâce, resta simple général, tandis que tant d'autres, qui n'avaient pas contre eux d'avoir été amis de Moreau ou officiers de l'armée du Rhin, arrivaient au maréchalat. Dès le mois d'octobre 1809, il avait manifesté le désir de retourner en France, et Jérôme l'avait recommandé en termes chaleureux à Napoléon. « Votre majesté peut être convaincue que je fais une perte dans le général Eblé. Les hommes comme lui sont rares. Je suis trop juste pour ne pas sentir la vérité de son raisonnement lorsqu'il me dit : Votre majesté ne peut rien pour moi, puisque je suis Français, et elle voit très bien qu'en restant à son service je suis entièrement oublié de l'empereur; je commence à vieillir, et je sens le besoin de voir mon sort fixé (1). » Son sort fut fixé par l'acte suprême de dévoûment qu'il accomplit trois ans après au passage de la Bérésina. Il eut pour successeur le général d'Albignac, puis Salha, ancien officier de marine et compagnon de Jérôme en Amérique. Comme on le voit, le portefeuille de la guerre resta constamment en des mains françaises.

La constitution westphalienne avait porté à 20,000 fantassins, 3,500 cavaliers, 1,500 artilleurs, le contingent du royaume : provisoirement il se composerait pour moitié de troupes françaises. La conscription était devenue loi fondamentale et le remplacement à prix d'argent interdit. Napoléon, dans plusieurs lettres remarquables, avait développé ses intentions et communiqué les résultats de son expérience à Jérôme. Il devait plutôt travailler à dépasser le contingent que rester au-dessous : l'électeur de Hesse, qui ne possédait qu'une partie de la Westphalie actuelle, n'avait-il pas une armée de 33,000 hommes? Il blâmait l'institution de gardes du corps comme contraire « à l'étiquette de notre famille; » mais il conseillait de former une garde composée de chevau-légers, de grenadiers et de chasseurs à pied. Chacun de ces trois corps comprendrait 400 hommes, total : 1,200. Il essayait de prémunir son frère contre l'écueil où échouaient tous les roitelets de fabrique napoléonienne : « il ne faut se modeler en rien sur la formation de ma garde, qui, étant destinée à offrir des récompenses à une grande armée, me coûte immensément cher. » Sur ces 1,200 hommes de la garde, 300 devaient être Français, vieux soldats, parlant allemand, dévoués à la dynastie, « propres à donner l'esprit militaire à la jeunesse et à faire l'amalgame avec la France. » Les 900 autres devaient être pris parmi des « jeunes gens de famille, c'est-à-dire de bons bourgeois ou des fils de fermiers » auxquels leurs parens pourraient faire une pension. « Jeune, ajoutait-il, prenez,

(1) Reinhard, dans un rapport d'août 1809, disait cependant : « Eblé ne sait pas défendre son travail, que le roi n'étudie ni ne reçoit avec confiance. »

pour vous servir, de la jeunesse, qui s'attachera à vous. » La garde devait être complétée par une compagnie de 100 gendarmes, tous Français parlant allemand. Ces quatre corps seraient commandés par quatre capitaines-généraux « équivalens à mes quatre maréchaux, » qui devraient être officiers de la couronne et dont deux seraient Français. Pour l'armée de ligne, il fallait commencer à former quatre régimens d'infanterie, « selon la mode hessoise, qui est si économique, pour employer les officiers et soldats des différens princes qui régnaient dans les états où vous êtes. » Napoléon ne trouvait pas utile pour son frère d'avoir des cuirassiers : « vous n'êtes pas une puissance assez grande pour avoir un corps respectable de grosse cavalerie; ce qu'il vous faut, c'est de la cavalerie légère. » Il lui faisait donner des canons et des fusils, ceux-ci assez médiocres d'ailleurs, pris sur la Hesse et la Prusse. Il recommandait de veiller à bien organiser le service des transports, d'avoir tant de caissons par mille hommes, de pourvoir les troupes en campagne de bonnes capotes et de fusils de rechange, etc.

Jérôme prit des conseils de son frère ce qu'il lui plut d'en suivre, mais travailla avec une certaine ardeur à organiser son armée. Il espérait se débarrasser de 12,500 Français qui vivaient les uns dans les garnisons de Magdebourg, Brunswick et Cassel, les autres en quartier chez l'habitant. Naturellement ils coûtaient plus cher que les troupes allemandes, et leur présence était compromettante pour la dignité de la couronne westphalienne. Napoléon avait envoyé dans le royaume des troupes polonaises en supplément. Jérôme réclama avec énergie. « Tout le monde est soldat dans la Westphalie, et l'on voit avec peine que, tandis que les nationaux, officiers et soldats, meurent de faim, je prenne à mon service 9,600 Polonais. » Il finit par obtenir leur départ pour la France. Alors il se mit à l'œuvre : le royaume fut partagé en trois divisions et huit subdivisions militaires; les généraux de division étaient Rewbell à Cassel, Rivaud à Brunswick, Eblé à Magdebourg. Ils avaient sous leurs ordres les généraux de brigade Diemar et Bœrner à Osnabrück et Marbourg, Webern et Lehsten à Heiligenstadt et Gœttingen, Motz à Halberstadt. Rivaud ayant été remplacé par Lepel, ancien officier de l'électeur, on voit que la presque totalité des chefs supérieurs étaient de nationalité allemande. L'armée westphalienne était tombée un peu dans le vice des petites armées, le trop grand nombre des généraux, car le Hessois Von Usslar, les Français Morio, Salha, Ducoudras, d'Albignac, étaient également des généraux.

D'autres décrets organisèrent la conscription, une caisse des invalides, enfin la garde royale. Malgré les avis de Napoléon, elle fut composée de *gardes du corps*, de grenadiers, de chasseurs et de chevau-légers. La solde de l'armée de ligne, inférieure à celle

des troupes françaises, était pourtant supérieure à celle des autres troupes allemandes. « La solde de l'infanterie hessoise et prussienne, écrivait Jérôme à Napoléon, était trop faible; le soldat était obligé de vivre chez l'habitant, qu'il ruinait, et chez lequel il perdait son esprit militaire en détruisant l'esprit public. Par cette mesure vexatoire, citoyens et soldats, tous étaient mécontens. »

Un décret du 2 avril était ainsi conçu :

« Considérant que l'honneur est le premier mobile du soldat, et qu'il importe de bannir à jamais, dans les punitions des fautes de discipline, *celles qui, en rappelant les souvenirs de la féodalité, tendraient à avilir la dignité de l'homme ;*

« Sur le rapport de notre ministre de la guerre :

« Art. 1er. *Les coups de bâton sont expressément défendus dans notre armée.* »

Ainsi se réalisa, par les soins de Jérôme, la promesse que Custine, général de la république, avait faite autrefois aux soldats de Guillaume IX. L'armée westphalienne fut alors la seule armée allemande et, à part l'armée française, la seule armée monarchique où le soldat ne fût pas fouetté ou bâtonné. Cette mesure du roi Jérôme eut à ce moment un grand retentissement en Allemagne. Peu de temps après, Scharnhorst en Prusse, l'archiduc Charles en Autriche, apportèrent des restrictions momentanées à l'usage des verges et du bâton.

Enfin le 1er juillet 1808 l'armée westphalienne se trouva ainsi constituée : cinq régimens d'infanterie de ligne, un bataillon d'infanterie légère, quatre compagnies d'artillerie, un régiment de cuirassiers, un régiment de chevau-légers, ce qui, avec les 1,800 hommes de la garde, formait un total d'environ 10,000 hommes. Le roi les passa en revue, ayant la reine à ses côtés, leur remit les drapeaux, blanc et bleu, les exhortant à la bravoure et à la fidélité. Officiers et soldats accueillirent son allocution par des *vivat* presque enthousiastes.

Ces régimens se recrutèrent avec la plus grande facilité, non-seulement par la conscription, mais aussi par les enrôlemens. Le roi avait cru devoir publier un décret de rappel pour tous les militaires westphaliens au service étranger; mais il n'avait aucun intérêt à faire exécuter son décret à la rigueur, les hommes ne lui manquaient pas. Aussi un très petit nombre seulement de réfractaires eurent leurs biens placés sous le séquestre. Soldats et officiers des anciennes armées hessoise ou brunswickoise répondirent avec le plus grand zèle à l'appel du roi : tous se morfondaient dans leurs foyers, quelques-uns périssaient de misère. La Prusse avait été

obligée de réduire son armée de 200,000 hommes à 42,000 hommes. On peut croire que les militaires de la rive gauche de l'Elbe accueillirent avec joie les offres westphaliennes; beaucoup d'hommes, même des provinces conservées à la Prusse, vinrent s'enrôler. Ils apportaient dans l'armée nouvelle d'excellentes habitudes militaires, mais d'amers ressentimens. Jérôme se montra libéral, ceux des officiers qu'on ne put placer immédiatement reçurent une *solde d'attente* (*wartegeld*). Malgré la constitution nouvelle, qui supprimait les priviléges nobiliaires, il fallut bien se résigner à composer le corps d'officiers, pour les deux tiers, de nobles des anciennes armées. Les écrivains allemands eux-mêmes sont forcés de constater qu'en 1808 les réformes du roi furent très bien accueillies dans les régimens de nouvelle formation. On ne trouvait plus trace des résistances ou de la mauvaise volonté qu'on avait opposée aux enrôlemens de Lagrange; on avait cessé d'espérer ou de craindre le retour de l'électeur. Ce n'était pas encore la fermentation nationale de 1813; à défaut de la patrie allemande, on se trouvait bien dans la patrie westphalienne. Les Juifs surtout, qui pour la première fois arrivaient à des grades d'officiers, étaient pleins de ferveur pour la constitution nouvelle; les Niepce et les Wolff comptaient parmi les plus dévoués et les plus brillans militaires de l'armée (1).

On introduisit dans la nouvelle armée les règlemens de service et les exercices à la française. Les commandemens se faisaient en français pour la garde et les corps d'élite, en allemand pour les troupes de ligne. Cette armée, où l'on apprenait l'art de la guerre à la première école du monde et sous les généraux de la grande armée, où l'officier et le soldat s'imprégnaient d'idées égalitaires et françaises, où le catholique de Paderborn, le luthérien de la Hesse, le calviniste de la Prusse, le juif de Cassel, étaient soumis aux mêmes obligations et jouissaient des mêmes droits, où les habitans de tant de provinces jadis étrangères l'une à l'autre se confondaient sous les plis du même drapeau, eût été assurément le meilleur instrument d'unification et de transformation pour la Westphalie, si on lui avait laissé assez de temps pour accomplir son œuvre.

Il est certain que Napoléon n'avait pas pressé l'organisation d'une armée westphalienne pour fournir à son frère les moyens de jouer aux soldats. Jérôme alla au-devant de ses désirs. Dès le 12 septembre 1808, il mit à la disposition de l'empereur son régiment de chevau-légers, fort de 550 hommes. « Lorsque, pour les tranquilliser, écrit-il, je leur ai fait dire qu'il n'était pas certain qu'ils aillent

(1) L'auteur des *Mémoires* estime qu'un quart des officiers westphaliens étaient des Français ou des Polonais. Parmi les soldats, il n'y avait d'étrangers qu'environ 1,100 Hollandais.

en Espagne, ils ont toujours répondu que c'était un malheur pour eux, puisque c'était le seul endroit où l'on se battait, et que le plus grand plaisir que le roi pût faire au régiment était de l'envoyer vis-à-vis de l'ennemi. Les officiers, sous-officiers et soldats restés au dépôt sont au désespoir de ne pouvoir rejoindre le régiment. » Ils partirent en effet pour l'Espagne, de tout aussi bon cœur qu'ils avaient pu s'embarquer autrefois pour l'Indoustan ou l'Amérique. Ils se distinguèrent au combat d'Hinojosa contre les guérillas de l'indépendance espagnole. Napoléon leur faisait les mêmes reproches qu'adressait naguère Jérôme aux auxiliaires bavarois ou wurtembergeois dans la campagne de Silésie : « votre régiment est indiscipliné et a fait du tapage en France; écrivez-lui que cela est mal. » Il usait pourtant de grands ménagemens et insistait auprès de son frère pour qu'on ne lui envoyât que des troupes « qui vinssent volontiers. »

Après Baylen, Napoléon demanda 1,000 ou 1,800 hommes à son frère. Celui-ci mit toute une division à ses ordres : elle se composait de trois régimens d'infanterie de ligne, de deux batteries à pied, deux régimens de cavalerie, se montait à 6,000 hommes environ, et était placée sous le général de division Morio et les généraux de brigade Bœrner et Webern. Elle arriva le 12 mars 1809 à Metz, où le général français Roger la félicita de sa bonne tenue, de son attitude militaire, de son instruction, de sa discipline; elle partit aussitôt pour l'Espagne. Nous la retrouvons sept mois après, cette malheureuse division; il en est question dans une lettre de Jérôme à son frère, datée du 10 octobre. « Sire, je prie votre majesté de permettre que je fasse revenir d'Espagne une division qui, de 5,800 hommes qu'elle était, *se trouve réduite à 1,400 hommes*, de sorte que, si elle reste plus longtemps, je n'en retirerai pas l'avantage que je m'en étais proposé, celui d'aguerrir des troupes et de *former des fonds de régimens* qui, de retour dans leur pays et étant complétés, seraient très bons... Je suis assuré en outre que cela produira un effet excellent en leur prouvant qu'ils ne sont pas vendus à la France, comme ils se le sont persuadé. » En cette même année 1809, les autres troupes westphaliennes eurent à lutter contre l'insurrection de Dœrnberg et Martin, contre les incursions de Katt, de Schill, de Brunswick-OEls, etc.

Pendant les campagnes de 1809, l'armée westphalienne reçut un nouveau développement. Le royaume ayant fourni cette année 16,000 conscrits et 1,000 enrôlés volontaires, on forma un nouveau régiment de cavalerie légère, d'infanterie de ligne, un bataillon d'infanterie légère. Après l'annexion du Hanovre, on mit encore sur pied trois régimens d'infanterie, le 2e cuirassiers, le 2e hussards. En 1812, l'armée westphalienne fournit pour l'expédition insensée de

Russie toute la garde, sauf les gardes du corps, toute l'artillerie, deux régimens de hussards, deux de cuirassiers, quatre d'infanterie de ligne, trois bataillons d'infanterie légère, au total environ 25,000 hommes. Ils se battirent bravement en Russie comme en Espagne, à Smolensk, à Valoutina, à la Moskova, à la Bérésina. Ils étaient partis 25,000, ils revinrent 500. Il n'y avait plus d'armée westphalienne, il allait ne plus y avoir de royaume. Jérôme eut beau s'épuiser à créer de nouveaux régimens, à reconstituer les anciens : la désertion provoquée par la fermentation nationale allemande lui enlevait ses soldats. Leipzig vint mettre fin à ce labeur désespéré. Au moment de se dissoudre ou de passer à l'ennemi, l'armée westphalienne avait reçu un dernier témoignage de Napoléon : aux débris de l'armée d'Espagne, il distribua 13 rubans de la légion d'honneur, aux revenans de Russie 81. C'était peu; « mais on pouvait dire, s'écrie Hellrung, que le soldat qui portait ces décorations était brave entre des milliers de braves! »

Outre l'armée, la garde, la gendarmerie, les compagnies de vétérans, il y avait dans certaines villes, notamment à Cassel, une garde bourgeoise pour la police municipale.

A l'organisation militaire de la Westphalie peut se rattacher la création de l'ordre royal de la couronne de Westphalie, bien que cette décoration ait été attribuée indistinctement au mérite civil et aux services militaires. Dès le 11 juillet 1808, Jérôme en envoyait le projet à Napoléon; il essaya de désarmer sa rude ironie, dont Louis de Hollande avait essuyé tant de boutades. « Je sais, insinuait-il, que cette institution plaira beaucoup aux Allemands. Votre majesté connaît leur caractère. Beaucoup d'entre eux ont été obligés de quitter leurs décorations, et rien ne leur sera plus agréable que de voir fonder un nouvel ordre de leur royaume. » Napoléon, paraît-il, montra de l'indulgence pour cette faiblesse des Allemands et pour celle de son frère.

Les biens de l'ancienne abbaye de Quedlinburg, de l'ancienne prévôté de Magdebourg, et bientôt ceux des ordres de Malte et teutonique furent affectés à la dotation de cet ordre, exactement calqué sur celui de la Légion d'honneur. Le roi était grand-maître, Le Camus grand-chancelier provisoire. Les chevaliers avaient un revenu de 250 fr., les commandeurs de 2,000; les trois grands-commandeurs avaient de 6,000 à 12,000, le trésorier 12,000 et le grand-chancelier 20,000, dépense excessive dans la situation financière du royaume. La décoration consistait en une médaille à jour surmontée d'une aigle couronnée et tenant dans ses serres un foudre avec cette inscription : *je les unis*. L'aigle impériale unissait en effet d'autres animaux héraldiques : les deux lions de Brunswick et de Hanovre, le cheval de la Hesse, l'aigle de Prusse. Un serpent qui se mordait

la queue formait le bord de la médaille. Une inscription servait de devise : *Character und Aufrichtigkeit* (caractère et loyauté). L'empereur voulut bien accepter pour le roi d'Italie, pour le prince-primat, pour Champagny, et porta lui-même la grand'croix en public.

Le portefeuille du ministre secrétaire d'état et celui des affaires étrangères étaient entre les mains de Le Camus. C'était lui qui avait accompagné autrefois Jérôme dans ses voyages d'Amérique, et qui avait été son confident dans l'affaire Patterson. L'éducation de ce jeune créole avait été fort négligée, il manquait des premiers élémens. Personne n'était moins fait pour diriger les affaires étrangères d'un état. Sachant peu, n'apprenant rien, ne travaillant pas, il ne pouvait avoir d'influence sur aucune question, ne cherchait même pas à en avoir, et on lui savait quelque gré de cette réserve. « Il est devenu nécessaire au roi, qui a pris avec lui une habitude d'intimité, et qui presque littéralement a besoin de sa présence pour s'endormir. Il ne fait guère d'autre mal que celui de ne faire guère de bien; c'est un excellent favori, c'est un mauvais ministre. » Seulement, comme le meilleur des favoris ne vaut rien, Le Camus coûtait horriblement cher. Un jour, le roi lui faisait don d'une terre avec 40,000 livres de revenu; un autre jour, on créait pour lui la charge de grand-chancelier de l'ordre de Westphalie, avec 20,000 ou 30,000 francs d'appointemens. En revanche, il laissait la liste civile puiser à pleines mains dans les fonds des affaires étrangères.

On conçoit que la politique extérieure de la Westphalie ne devait pas avoir un grand essor, ni une grande liberté : Napoléon se chargeait de négocier et d'agir pour elle. Pourtant Jérôme avait des ambassadeurs à Paris, à Saint-Pétersbourg, à Vienne, à Dresde, à Munich, à Stuttgart, à Berlin, à Copenhague, à Darmstadt, à Francfort, à Carlsruhe. Toutes ces cours étaient également représentées à Cassel. Avec la cour de Saxe à cause de la solidarité d'intérêts, avec celles de Bade et de Wurtemberg à cause des liens de parenté ou d'amitié, on était en très bonne intelligence. Avec les petits états voisins, Jérôme était hautain et menaçant : on sentait qu'il n'avait pas perdu l'espérance de s'annexer ou de se subordonner les principautés de Thuringe, d'Anhalt, de Waldeck, etc. Tantôt il représente à Napoléon les habitans de Francfort comme animés de sentimens antifrançais et le prince-primat comme « tombé en enfance; » tantôt il lui envoie une carte dressée de sa propre main pour lui montrer « de combien son royaume est découpé et quelle irrégularité présentent ses frontières. » Le plus affairé de tous les ambassadeurs westphaliens, c'était celui de Berlin, M. de Linden, « espèce de furet politique qui recueille tous les bruits et tous les faits concernant la malveillance du cabinet ou des sujets de Prusse. »

Jérôme craignait la Prusse, convoitait ses possessions; il sentait qu'avec elle il ne serait jamais en sûreté à Cassel, et ses courtisans disaient couramment qu'il n'y avait que Berlin qui pût être une capitale pour la Westphalie. Entre les deux royaumes, c'était une question de vie ou de mort. Aussi recueillait-on avidement tous les bruits et tous les commérages sur les armemens de la Prusse, les fanfaronnades de Blücher, les témérités des professeurs, les indiscrétions des sociétés secrètes. Tous ces rapports, quelquefois singulièrement amplifiés et envenimés, allaient de Cassel à Paris. La Westphalie jouait le même jeu que le grand-duché de Berg en 1806; elle excitait l'empereur contre la Prusse. Les événemens de 1809 prouvèrent qu'elle avait raison dans ses craintes.

Le premier rang à la cour de Westphalie appartenait naturellement à l'ambassadeur de France Reinhard, en sa qualité de « ministre de famille. » Reinhard était né à Schœndorff, dans le Wurtemberg (1761). Il avait fait ses études de théologie à Tubingue : c'était donc un Allemand, un Souabe de naissance et d'éducation; mais c'était en France qu'il avait fait sa fortune. Il avait été secrétaire aux affaires étrangères sous Sieyès, ambassadeur à Londres sous Dumouriez, appelé au ministère des relations extérieures sous le directoire; Napoléon, qui ne l'aimait pas, l'avait, après le 18 brumaire, exilé dans la légation de Suisse; puis on l'avait promené à Hambourg, à Iassy, où il avait été enlevé par les Russes et emmené dans l'intérieur de l'empire, finalement à Cassel, où il représentait Napoléon auprès de son frère. On le retrouve plus tard accrédité à Francfort sous les Bourbons, auprès des cours de Thuringe sous Louis-Philippe. Le fils du pasteur de Schœndorff meurt pair de France en 1837. Les instructions de 1808 pour la légation de Cassel lui prescrivaient de renseigner le gouvernement impérial sur toutes les branches et tous les détails de l'administration du royaume, sans négliger cependant les nouvelles de l'Allemagne. Aussi les rapports adressés par lui à M. de Champagny, et plus tard à Maret, sont-ils les documens les plus curieux où nous puissions puiser pour faire connaître cette étrange création napoléonienne. Sur l'état général des services publics, sur les troubles qui un moment agitèrent le royaume, sur le caractère du roi, de la reine, des favoris, des ministres, on trouve chez lui des aperçus clairs et concis, des mots vifs et profonds, assez de finesse, beaucoup de franchise. En sa qualité d'Allemand francisé, il s'intéressait vivement à la prospérité de cet état moitié germanique, moitié français. Sans cesse il recommandait de ménager les Allemands : on ne pouvait rien fonder de sérieux, assurait-il, sans leur concours. Comme il n'était le complaisant ni de Napoléon ni de Jérôme, il n'avait intérêt ni à flatter les défiances du premier ni à pallier les fautes du second.

Il indiqua toujours avec certitude les moyens qui auraient fait prospérer le royaume et les vices par lesquels il tomba.

III.

Les hommes d'état de la Westphalie ne pouvaient, dans leurs finances, que songer à satisfaire aux exigences de l'empereur, dans leur armée que lui préparer des auxiliaires, dans leurs relations extérieures qu'attendre et suivre docilement son impulsion. Ils avaient plus de liberté d'action dans la réforme de l'église, des lois et des tribunaux, dans l'organisation intérieure de l'état, dans le service de l'enseignement public. Là, ils avaient un modèle à suivre plutôt que des ordres à exécuter. Jusqu'à présent, nous les avons vus forcés de sacrifier à Napoléon la fortune, les hommes, l'indépendance politique de la Westphalie; maintenant nous les trouvons imitant avec joie des institutions presque démocratiques dont ils avaient déjà admiré la supériorité. Les bienfaits de la révolution de 1789 viennent indemniser les Allemands des sacrifices que leur impose le despotisme militaire. L'égalité civile, que nous avions achetée en France au prix de si cruelles épreuves et de si formidables bouleversemens, va être réalisée dans le peuple westphalien sans qu'il lui en coûte ni révolution, ni *terreur*, ni guerres civiles, ni *journées*. L'empire passera, la conscription à outrance, les contributions de guerre, les volontés impérieuses du césar welche passeront; mais l'égalité, une fois inscrite dans la loi, restera. En dépit des restaurations légitimes, le paysan en Westphalie ne pourra plus être serf, ni le dissident persécuté, ni le bourgeois humilié par le seigneur. La suppression même du code civil n'effacera pas de la conscience des peuples de l'Allemagne occidentale les principes qu'il aura proclamés : ils restent, dans les pays que nous avons occupés, l'âme des institutions ou le germe de l'avenir. Ces principes introduits dans les lois westphaliennes, ce sont ceux que les populations germaniques des bords du Rhin avaient acclamés en 1792, à l'aurore de cette liberté française qui promettait d'être celle du genre humain, lorsque, suivant l'expression de Goethe (1), « la danse joyeuse commença autour des nouveaux étendards. » Parmi les hommes qui rédigèrent les codes nouveaux, plus d'un Français avait été entraîné dans l'ardente mêlée de la révolution parisienne, plus d'un Allemand avait salué « les joyeux arbres de liberté » plantés en 1792 sur la terre rhénane.

La constitution n'avait établi qu'un seul ministère pour l'intérieur et la justice; en réalité, il y en eut deux. La justice fut confiée à un

(1) *Hermann et Dorothée.*

Français, Siméon, un vétéran de nos luttes révolutionnaires, qui, après avoir assisté au laborieux enfantement du nouveau droit français, était chargé d'en surveiller la transplantation en Westphalie. C'était un esprit libéral et étendu, un caractère probe et ouvert. Son titre de conseiller d'état de l'empire français lui donnait une grande situation en Westphalie. Quand la haute police osa faire une perquisition chez son collègue Bülow, Siméon seul dans le conseil du roi eut le courage de flétrir ces procédés. Il fut heureusement secondé, dans les travaux pour l'introduction du code civil et l'organisation des tribunaux, par plusieurs jurisconsultes allemands; dans les universités et les anciens tribunaux, il ne manquait pas d'hommes qui avaient suivi avec intérêt le progrès des idées nouvelles en-deçà du Rhin, et qui avaient fait une étude particulière des lois révolutionnaires et du code Napoléon. C'est le professeur Leist qui eut la plus grande part à la traduction de nos lois en allemand.

Chargé également du service des cultes, Siméon avait la double tâche de rallier les clergés indigènes à l'ordre de choses établi et de faire prévaloir les principes nouveaux de tolérance. Partout, excepté peut-être dans le Brunswick, sous la libérale administration de Charles-Guillaume, on avait vécu sous le régime des religions d'état. Dans la Hesse, c'était le protestantisme, dans les ci-devant évêchés c'était le catholicisme, qui étaient religions dominantes, quelquefois oppressives. Toutes les sectes s'unissaient pour persécuter et humilier les Juifs. Ces derniers avaient eu un commencement de réhabilitation dans le Brunswick, grâce au généreux Jacobson, un de leurs coreligionnaires, qui avait été le principal ministre du dernier duc. Jacobson continua son œuvre d'affranchissement sous la nouvelle domination. Il finit par gagner sa cause. Un décret du 27 janvier, par l'abolition des taxes spéciales imposées aux Juifs, acheva de leur donner l'égalité civile et politique. Le 8 février 1808, vingt-deux délégués juifs des huit départemens westphaliens se réunirent à Cassel pour remercier le roi Jérôme et le ministre Siméon. Trois jours après, un office religieux fut célébré à la synagogue en action de grâces. « Quelques Juifs d'un état voisin, dit le *Moniteur westphalien*, assistaient à cette fête avec des sentimens moins heureux et comparaient douloureusement la différence de leur sort à la même époque. » En janvier 1809, sur la demande du ministère westphalien, le roi de Saxe accorda aux sujets israélites du roi Jérôme le droit de s'établir librement aux foires de Leipzig et de Nauembourg, et de vaquer à leurs affaires aux mêmes conditions que les chrétiens.

Les partisans des anciennes religions d'état ne manquèrent pas de se plaindre, sans voir que, s'ils perdaient un privilége dans tel

pays, ils recouvraient les avantages du droit commun dans tel autre. Les catholiques surtout se déclaraient sacrifiés; à Duderstadt par exemple, on avait donné la plus grande église aux protestans. Il est possible que, dans la ferveur nouvelle des principes de tolérance, on ait pris plaisir à renverser en quelques localités les anciens rapports entre les diverses religions; il est difficile de croire pourtant que ce soient les catholiques, sous un roi catholique, à une époque où Napoléon affectait de protéger les catholiques à Dantzig et en Saxe, qui aient été le plus à plaindre. Le seul grief bien fondé de leur clergé, c'est l'âpreté avec laquelle Jérôme, moins par principe révolutionnaire que par besoin d'argent, poursuivit la clôture et la vente des couvens. Les religieuses expulsées ne recevaient qu'une pension de 200 francs; le Juif Jacobson honora sa religion et ses principes libéraux en y ajoutant une rente viagère de 100 francs.

La haute police, qui aurait dû être dans les attributions du ministère de la justice, en était au contraire entièrement indépendante. Elle avait pour chef Legras de Bercagny, qui portait le titre de secrétaire des commandemens. « M. Bercagny, écrivait Reinhard, est un homme très actif et très intelligent; il serait à désirer seulement qu'il sût l'allemand : une traduction de propos, de lettres, de livres, de mœurs et d'usages fait disparaître le coloris, et en matière de police le coloris fait beaucoup. » Les employés supérieurs de ce service laissaient également à désirer sous ce rapport : la police, privée en quelque sorte de moyens sûrs et directs d'informations, en devenait à la fois plus impuissante et plus tracassière. La violation du secret des correspondances faisait qu'on n'osait plus confier de lettres à la poste westphalienne. Les perquisitions intempestives ou maladroites, l'espionnage dans les promenades, la corruption par la police des domestiques de grande maison, étaient des moyens bas et vexatoires qui ne pouvaient pas suppléer à une vraie connaissance de l'esprit public. Les agens de bas étage ne manquaient pas, surtout parmi les Allemands; dans le roman de Kœnig, on met en scène Bercagny lui-même, qui refuse d'employer des Français. « Les Allemands, lui fait-on dire, sont plus empressés à dénoncer, à découvrir, à trahir les secrets; si je puis m'exprimer ainsi, *ils rapportent mieux.* » Tout cela ne constituait pas une bonne police. Bercagny pouvait communiquer au roi, tous les matins, beaucoup de commérages, d'histoires scandaleuses et de bruits de ville; mais Napoléon avait raison de trouver « qu'il y avait peu de police dans le royaume, » et qu'impunément « les agens des princes s'y agitaient de toutes manières. » Le ministre de France estimait donc que cette institution était plus nuisible qu'utile, et que son budget de 200,000 francs était dépensé en pure perte. « Il

est dans le caractère allemand, prétendait Reinhard, quelque chose qui répugne indéracinablement à une pareille institution. Sa bonne foi s'en inquiète, et comme, dans la conscience qu'il a de manquer d'adresse, il se sent sans défiance, un agent de la haute police à ses yeux n'est qu'un assassin... La haute police est en guerre avec tous les ministères, celui des relations extérieures excepté, avec toutes les administrations départementales; elle rend irrémédiable la scission entre les Français et les Allemands en exaltant les craintes et les défiances des uns, en inspirant aux autres ou l'indignation ou la terreur (1). »

IV.

Le ministère de l'intérieur était aux mains du baron de Wolfradt, ancien ministre du duc de Brunswick, homme intelligent, dévoué à la Westphalie par crainte de l'annexion, et qui s'entourait indistinctement d'hommes de mérite français et allemands. Il est à remarquer cependant que les huit départemens du royaume étaient administrés par huit préfets allemands, dont quelques-uns, comme de Hardenberg, Reinmann, Gossler, avaient été élevés à l'école de la Prusse. Il en était de même assurément pour les sous-préfets, et à plus forte raison pour les maires, conseillers de département, d'arrondissement, conseillers municipaux. Tout au plus pouvait-on trouver quelques légistes français dans les conseils de préfecture. Confié aux Allemands, du haut en bas de la hiérarchie, le service de l'intérieur était de tous le plus suspect et le plus hostile à la haute police. Bercagny et Wolfradt étaient en lutte perpétuelle.

Au ministère de l'intérieur devait se rattacher la direction de l'enseignement. Elle fut d'abord donnée à Jean de Müller. Le « Tacite allemand, » comme les Français se plaisaient à l'appeler, avait, à l'avénement de Jérôme, cinquante-six ans; né à Schaffouse, mais élève de l'université de Gœttingen, il pouvait passer à la rigueur, quoique républicain suisse, pour un sujet du royaume. Dans sa carrière un peu nomade, oscillant sans cesse des recherches scientifiques aux affaires politiques, il avait servi presque tous les gouvernemens de l'Allemagne et des pays voisins. A Genève, il avait professé devant un auditoire de jeunes étrangers, la plupart Anglais, l'histoire universelle. Un voyage à Berlin et une dédicace à Frédéric II n'avaient pas réussi à lui ouvrir l'administration prussienne. On le retrouve ensuite à Cassel, à Mayence, à Vienne, investi des charges les plus diverses. A Berlin en 1804, il est conseiller intime de la guerre et historiographe. Il allait écrire l'histoire de

(1) Rapports de mars 1809 et du 10 août 1809.

Frédéric II, lorsque la guerre de 1806 éclata. Il se montra un des plus ardens contre Napoléon; pourtant il resta à Berlin en attendant le vainqueur. Le 20 novembre, il eut un entretien avec l'empereur, qui le séduisit par ses flatteries, ses prévenances, l'étendue de ses connaissances et l'élévation apparente de ses aperçus philosophiques. Jean de Müller fut *conquis;* d'ardent Prussien, il devint un admirateur de Napoléon. Au reste, étranger à l'Allemagne par sa naissance, sinon par son éducation, l'ardeur des passions nationales n'avait pas prise sur lui. Comme il avait fréquenté les princes plus que les peuples, il ne pouvait guère se laisser enthousiasmer par l'idée d'une Allemagne libre et une. Républicain, quoique assez tiède, il n'avait aucun motif pour préférer les princes de droit divin aux parvenus de la révolution. Il fit partie des délégations westphaliennes à Paris, fut distingué par le roi Jérôme, qui le nomma d'abord secrétaire d'état et ministre des affaires étrangères, puis lui confia la direction de l'enseignement dans cette même ville de Cassel où il avait été professeur. Aucune conversion de cette époque n'est plus explicable; aucune peut-être n'a plus excité la bile des teutomanes. Il faut convenir que la transition fut un peu brusque. Toutefois il se fit beaucoup pardonner à cette époque par son administration libérale, son affection pour les jeunes gens, son zèle pour la science et l'opiniâtreté avec laquelle il défendit les vieilles institutions universitaires de la Germanie.

A sa mort (20 mai 1809), la direction de l'enseignement passa entre les mains du professeur Leist. « C'est un homme instruit, disait Reinhard, et d'un caractère pliant. » On ne saurait mieux le connaître que par cette autre appréciation d'un ami du gouvernement qu'il a servi. « Il fit disparaître des universités westphaliennes les associations des étudians, cause de grands désordres. On lui fit un grand mérite de cette mesure. Il sut insinuer adroitement aux professeurs de ne pas se mêler de politique... Les professeurs, sachant qu'ils étaient surveillés, s'observèrent à leur tour, et les élèves s'abstinrent de politiquer. M. de Leist était du reste un homme fort ambitieux, présomptueux comme un véritable professeur allemand, aimant la louange. D'abord dévoué à l'ancien gouvernement de son pays, il n'avait pas été plus tôt nommé conseiller d'état, qu'ébloui, son amour pour cet ancien gouvernement (celui de Hanovre) était devenu de la haine. Il se figurait quelquefois que la Westphalie n'avait pas besoin de la France, et que Jérôme pouvait et devait se passer de son frère. »

La grande affaire qui tourmenta les derniers jours de Jean de Müller, et qui ne fut terminée que grâce au « caractère pliant » de Leist, est celle des universités. Elles étaient au nombre de cinq dans le royaume de Westphalie : une université hanovrienne, Gœt-

tingen (*Georgia Augusta*), fondée en 1734 par George II d'Angleterre; deux hessoises, Marbourg, fondée en 1527 par le landgrave Philippe le Magnanime, et Rinteln, en 1627, par Ernest III, comte de Holstein et Schaumburg; une brunswickoise, Helmstaedt, en 1575, par le duc Julius; enfin une prussienne, Halle, en 1694, par le roi Frédéric Ier (1).

Napoléon n'aimait pas les universités allemandes, qui différaient si fort du type qu'il avait adopté pour l'enseignement français. Un autre péril venait de la détresse financière du roi Jérôme; il n'eût pas mieux demandé que de traiter les biens des universités comme ceux des couvens. Gœttingen seul avait déjà perdu 150,000 francs de ses revenus. Jean de Müller, élève de ces universités, imbu des grands souvenirs de la réforme allemande, dont elles étaient des monumens, lutta pour leur conservation. Le 28 mars 1809, Jérôme déclara positivement à son ministre de l'intérieur qu'il voulait un projet de suppression pour Marbourg, Rinteln et Helmstaedt. Müller était au désespoir : vainement il s'efforça de démontrer que « chacun de ces établissemens littéraires faisait la seule ressource d'un district entier par l'argent qu'ils y faisaient circuler et dont une partie y était apportée par des étrangers, qu'ils y tenaient place d'une industrie qui n'existait pas et qui ne pouvait être introduite, que les pensions à payer aux titulaires actuels emporteraient la plus grande partie des profits que le trésor pouvait se promettre de la suppression. » Si on l'invitait à choisir, il avait de bonnes raisons en faveur de chacune de ces universités : Helmstaedt n'avait besoin que de 10,000 francs de subvention, Rinteln vivait de ses propres ressources, Marbourg était la seule université calviniste du royaume. Le souvenir des fondateurs était cher aux peuples. Si l'on voulait travailler à une régénération de l'esprit allemand, on n'avait pas de plus puissant moyen d'action. Reinhard lui-même, qui comprend la situation financière, mais qui, lui aussi, a été l'élève d'une université allemande, s'émeut à l'idée de ces destructions. « Lorsqu'on pense que tous les frais d'entretien de tous ces établissemens respectables et utiles sous tant de rapports, écrit-il à Champagny, n'excèdent guère 600,000 francs, que l'ameublement d'un palais de moins suffirait pour couvrir cette dépense, comment croire à la nécessité indispensable de les supprimer? » Dans son rapport du 10 août 1809, il constate que Rinteln et Helmstaedt n'existent plus, que Mar-

(1) Siméon, dans son exposé de juillet 1808, dit que ces cinq universités avaient cent quarante professeurs, que l'instruction publique, dans son ensemble, coûtait un million, « luxe de professeurs et d'établissemens que pourrait envier un vaste empire. » Il pose déjà la question s'il ne serait pas possible de « concentrer davantage ces grands foyers de lumière. » Voyez de plus amples détails sur ces universités dans le *Moniteur westphalien* du 26 juillet 1808.

bourg même est menacé. Le mouvement insurrectionnel allemand de 1809 parut même devoir tout emporter; le roi, exaspéré, comme autrefois son frère, par le « mauvais esprit de cette jeunesse, » voulait « brûler toutes les universités. » Une autre source de difficultés, c'étaient les conflits entre les antiques juridictions universitaires et les nouvelles juridictions, juges de paix, tribunaux de police, tribunaux de district. Après beaucoup de luttes, les priviléges des étudians disparurent sous le niveau de la loi commune, et leurs associations mêmes tombèrent en dissolution.

Cependant nous voyons, par l'exposé présenté aux états de 1810, que quelques progrès ont été accomplis. Halle a été réorganisé et pourvu de professeurs illustres : le philologue Schütz, les médecins Reil, Meckel, etc. Le roi a donné à Gœttingen sa collection d'histoire naturelle; on y construit une serre chaude et un nouvel observatoire. Les revenus et les professeurs des deux universités supprimées sont réunis à ceux des trois universités conservées. A Brunswick, on a réorganisé une école militaire pour soixante élèves. « La littérature westphalienne, dit M. Reinhard, a pris une direction utile vers le code Napoléon, la statistique et la constitution du royaume. Deux ouvrages remarquables qui lui appartiennent sont le *Dictionnaire allemand* de M. Campe (1) et la *Théorie du mouvement des corps célestes*, par M. Gauss. »

L'idée de réconcilier les Français et les Allemands sur le terrain de la science et de la littérature, d'opérer entre les deux nations « la fusion des mœurs et des lumières, » avait été entrevue; mais ceux qui s'imaginaient en prendre l'initiative avaient plus de prétentions que d'idées claires. Pendant qu'on supprimait les universités, la feuille officielle consacrait de longs articles à la littérature westphalienne. Le 14 novembre 1808, on représente, devant le roi et devant 1,200 invités, un opéra en trois actes dont le héros était Jérôme Napoléon lui-même allant en 1805 délivrer les Génois prisonniers à Alger. Sommé de restituer ses captifs, « chrétien, répond le dey, tu connais nos usages; acquitte leurs rançons. — Je vais les acquitter, » répond Jérôme :

Vois-tu tous ces vaisseaux qui bordent tes rivages ?
Ils renferment, sultan, de quoi te contenter!
Dans une heure, au plus tard, si ceux que je réclame,
Sans en excepter un, ne me sont point rendus,
J'apporte en ton palais et le fer et la flamme,
Et des torrens de sang couleront répandus.
Je te laisse y penser. Ce sont là les tributs
Que désormais prétend payer la France...

Ce n'est pas plus mauvais en somme que toute autre poésie of-

(1) Déjà décoré du titre de *citoyen français* par l'assemblée législative (1792).

ficielle; mais ce n'était guère westphalien : l'auteur était un Français nommé Brugnières.

Le gouvernement dut se préoccuper aussi de la situation faite aux beaux-arts dans la Westphalie. Guillaume VIII, n'étant encore que prince héréditaire et gouverneur de la Frise pour la république de Hollande, avait commencé à former une galerie de tableaux, pour la plupart de l'école hollandaise. Devenu landgrave, il entretint dans les Pays-Bas un agent chargé de continuer les achats. La collection n'avait cessé de s'accroître sous ses successeurs, et le landgrave Frédéric II l'avait ouverte au public et aux artistes. Elle devait être alors presque aussi considérable qu'aujourd'hui (1,392 tableaux). Les écoles allemande, espagnole, italienne, y étaient brillamment représentées, mais les écoles flamande et hollandaise, avec Rubens, Snyders, Teniers, Jordaens, Van Dyck, Gerard Dow, en constituaient la majeure partie. Après le renversement de l'électeur, Napoléon, avec cette barbare passion pour les beaux-arts qu'il semble avoir imitée des contemporains de Mummius, s'empressa de faire trophée de tous ces chefs-d'œuvre. Il envoya le directeur-général Denon à Cassel avec mission de choisir les meilleurs tableaux pour le musée du Louvre. Denon fit aux Casselois ce singulier compliment : « j'ai déjà eu mission dans plusieurs galeries ou musées de choisir pour nous ce qu'il y avait de plus beau, mais jamais je n'ai été si embarrassé de mon choix qu'aujourd'hui; tous vos tableaux sont des perles et des bijoux. » Pour sortir d'embarras, il expédia à Paris la plus grande partie de la collection. D'autres tableaux furent donnés en présent à l'impératrice Joséphine pour sa galerie de la Malmaison : ils figurent aujourd'hui à l'Ermitage de Saint-Pétersbourg. D'autres furent donnés à différentes personnes : un Raphaël tomba entre les mains du général Lagrange. D'autres enfin furent vendus aux enchères (1).

L'avénement de Jérôme vint, quoique un peu tard, mettre un terme à ce vandalisme. Ce qui restait encore de tableaux fut réservé à l'académie des beaux-arts et mis à la disposition des artistes. Les courtisans ne manquèrent pas de voir dans cet acte incomplet de réparation le point de départ d'une ère nouvelle de prospérité pour l'*art westphalien*.

V.

Quels que fussent les qualités ou les défauts des ministres du roi, ceux du roi lui-même devaient avoir une plus grande influence sur les destinées de l'état. Reinhard lui reconnaît de la bonté et

(1) En 1815, la collection de Cassel fut reconstituée. Voyez Müller, *Zur Geschichte der Kasseler Galerie*. Cassel.

de l'intelligence. On ne peut nier en effet que Jérôme n'ait fait en mainte occasion preuve d'humanité et de clémence : aux émigrés qui refusaient de rentrer dans le royaume, aux réfractaires qui se dérobaient à la conscription, aux conspirateurs de 1809, il ne fit jamais sentir toute la rigueur des lois impériales. Il était attaché à ses amis, fidèle aux vieilles affections; mais ses amis étaient trop souvent des favoris, et sa bonté, trop prodigue pour eux, devenait cruauté pour ses sujets. Dans sa correspondance, il se montre vivement ému de la misère des paysans ou des pensionnaires de l'état; mais il ne demanda jamais un million de moins pour la liste civile. Au conseil, on admirait « son coup d'œil, sa perspicacité, son talent pour résumer les opinions; » mais la représentation, le théâtre, les ballets, les parties de campagne, les parties de chasse, ne lui laissaient pas le temps d'étudier les affaires. « Ses décisions, dit Reinhard, résultent de cette conviction vive qui jaillit du moment; elles sont l'ouvrage du *génie*, puisqu'elles sont autant de découvertes... Peut-être, entravé par des études préliminaires, son coup d'œil serait-il moins juste. » Le ministre de France ne tardera pas à revenir de cet enthousiasme pour les princes qui improvisent leurs décisions et qui font des « découvertes » au conseil. Plus tard, il souhaitera au jeune roi « d'écarter de ses heures consacrées au travail la frivolité et l'inexpérience. » On a vu que Jollivet était bien autrement sévère.

Reinhard a remarqué aussi que le caractère de Jérôme, qui d'ailleurs n'avait que vingt-trois ans à son avénement, n'était réellement pas formé. « Avoir ses volontés, c'est à ses yeux avoir du caractère, tandis que trop souvent c'est en manquer. L'empereur aime qu'on ait du caractère, voilà son refrain. » De là ces emportemens violens où il ne parlait d'abord que de juger en personne les rebelles et de brûler les universités, puis ces accès de clémence qui allait jusqu'à la faiblesse; de là cette impuissance absolue de suivre avec fermeté une réforme commencée, et surtout de se réformer lui-même. Un éloge que les contemporains lui attribuent sans restriction, c'est de savoir *bien représenter*. « Rien n'est comparable à l'aisance et à la dignité avec laquelle il représente. Rien n'est appris, rien n'est étudié. On voit que la couronne ne lui pèse pas parce qu'il se sent digne de la porter. » Une telle qualité, si elle est seule, peut bien faire un mannequin royal, non un roi. Malheureusement le talent de représenter s'alliait chez lui à un amour exagéré du faste, de l'ostentation, de l'étiquette. C'est une des choses qui ruinèrent la Westphalie et qui autorisèrent l'empereur à écrire le 5 janvier 1812 : « La France n'a pas demandé que la cour de Cassel rivalisât de luxe et d'éclat avec la cour impériale. »

La royauté nouvelle héritait naturellement des palais et des nombreuses maisons de plaisance qu'avaient élevés plusieurs générations de landgraves, presque tous marchands d'hommes, mais tous passionnés pour les arts et les bâtimens. A Cassel, c'était le *palais de l'Orangerie* avec son splendide *bain de marbre,* qu'un sculpteur français, Monnot, éleva de 1692 à 1728 pour le landgrave Carl. Les statues et les bas-reliefs en marbre de Carrare offrent un choix de sujets mythologiques que n'eussent pas désavoué les plus raffinés épicuriens de la Rome impériale : Europe enlevée par Jupiter, l'indiscrétion d'Actéon, Diane découvrant la faute de la nymphe Calisto, etc. On a toujours mené joyeuse vie dans le palais des landgraves : les Allemands peuvent-ils être si sévères pour la nouvelle cour, qui n'aurait fait, après tout, que suivre les traditions de l'ancienne? Mais la plus magnifique des résidences électorales, c'est Wilhemshœhe. Qu'on imagine un château de la renaissance, avec toutes les élégances de l'art italien, dans un des sites les plus pittoresques de l'Habichtswald, au milieu d'une forêt de sapins solennels comme des piliers de cathédrale, parmi les rochers, les précipices et les senteurs résineuses, dans une solitude à tenter un fondateur de chartreuse. Le Versailles hessois a un double avantage sur celui de Louis XIV : il est à la fois plus solitaire et plus rapproché de la capitale; mais il témoigne chez les anciens maîtres du pays d'un despotisme autrement impérieux que celui du grand roi. Le *château des Géans,* qui derrière le château d'habitation se dresse au sommet de la hauteur, avec sa pyramide et sa statue colossale de l'Hercule Farnèse, avec ses escaliers de 842 marches, ses immenses cascades de 100 mètres de longueur, ses précipices artificiels qui donneraient pourtant le vertige, cet entassement inutile et prodigieux de blocs énormes semble appartenir à l'Orient plutôt qu'à l'Europe. Si les Nemrod et les pharaons avaient eu à bâtir des donjons, c'est dans ces proportions qu'ils auraient travaillé. La colline disparaît sous ces masses de granit, naturellement ou artistement brut : beaucoup de ces blocs ont deux fois la hauteur d'un homme; on dirait les alignemens de Carnac à l'assaut de cette colline de 300 mètres de hauteur.

Le landgrave était revenu d'Italie, résolu à rivaliser avec les cascades de Tivoli et à éclipser, à force de labeur, les merveilles de la nature. De la pyramide, de l'Hercule en cuivre forgé, qui, vu de la plaine, paraît une statuette, et qui peut loger sept ou huit personnes dans une de ses jambes, on a une vue splendide sur la Hesse. De là les landgraves voyaient à leurs pieds leur capitale, et embrassaient du regard une immense étendue de leurs états : c'est la seule utilité de cette construction; le massif *château des Géans* n'a pas été fait pour être habité. Que de journées de travail ce ca-

price du landgrave Carl et le tour de force de son artiste favori, l'Italien Guerneri, ont dû coûter aux populations serves de la Hesse! Ce fut comme une plaie d'Égypte qui de 1701 à 1714 s'abattit sur les pauvres gens. On dit que 2,000 ouvriers travaillèrent pendant ces quatorze années, et que le landgrave brûla les livres de compte pour ne pas révéler l'énormité de la dépense. Le jour de l'inauguration des cascades, toute la cour était dans une admiration et une allégresse de commande, et le landgrave, orgueilleux de son œuvre comme un autre Nabuchodonosor, se demandait seulement quelle statue il mettrait au sommet de la pyramide. « Le meilleur couronnement d'un tel édifice, dit alors le prince royal Frédéric, ce serait une potence pour l'architecte dont les plans ont fait verser tant de larmes à ce peuple (1). » Jérôme Bonaparte, qui venait au contraire affranchir le paysan, n'avait nulle envie de rivaliser avec le faste titanesque de ses prédécesseurs; il jouissait en bon prince, en bon vivant si l'on veut, de ces enchantemens de l'art et de la nature. Une cour brillante, d'une vivacité toute française malgré le mélange germanique, emplissait de ses rumeurs cette solitude trop imposante. Une société légère, avide de plaisirs comme celle de l'ancien Versailles, un peu plus mêlée cependant, venait égayer ces tritons, ces nymphes, ces néréides, qui se trouvaient sans doute fort dépaysés au milieu de cette sapinière teutonique, où l'on se fût attendu à rencontrer plutôt le dieu Thor ou le loup Fenris.

A tort ou à raison, la légèreté de cette cour a laissé un souvenir vivace dans les imaginations hessoises. Les Allemands étaient portés à regarder Wilhemshœhe comme une espèce de Caprée ou de Babylone française. Ils ne tarissaient pas sur les complaisances attribuées aux dames de la cour envers leur jeune maître, chose assurément peu honorable pour leur noblesse, — sur les complots de Jérôme et de son chambellan Marainville contre la vertu des jolies bourgeoises, — sur les actrices parisiennes qui trouvaient moyen de se glisser dans la société casseloise pour rappeler à Jérôme d'anciennes relations, et que l'empereur, en haine du scandale, faisait enlever d'autorité et ramener à Paris, — sur cette loge discrète et obscure qu'affectionnait Jérôme au théâtre et dont les rideaux se fermaient parfois d'une façon compromettante, — sur ces bains d'eau de Cologne ou de vin de Bordeaux où Jérôme cherchait à retremper ses forces épuisées. Il faut ici tenir compte de l'exagération des témoins; la vertu en Allemagne, le vice lui-même est prude; la légèreté française y a toujours paru de la corruption. Jérôme avait

(1) Émilie Wepler, *Geschichte der Wilhelmshœhe*, Cassel 1870.

parmi ses sujets beaucoup d'ennemis; le meilleur moyen de dépopulariser le gouvernement était de calomnier le roi. Les princes de Brunswick et de Hesse-Cassel, à leur retour en 1814, étaient peu disposés à réprimer les mauvais propos contre leur *prédécesseur;* plus d'un pamphlet reçut même une haute autorisation. Il faut remarquer que le scandale n'alla jamais assez loin pour altérer « la manière dont le roi et la reine sont ensemble en public, et qui offre quelque chose de mieux que des égards. » Enfin les distractions extra-matrimoniales de Jérôme influèrent peut-être sur son application, nullement sur la politique. Une seule femme de la cour eut sur lui un grand empire, c'est la comtesse de Waldburg-Truchsess, grande-maîtresse de la maison de la reine. Elle devait son autorité, non à ses complaisances, mais, paraît-il, aux idées de grande politique et de régénération allemande dont elle entretenait le roi.

La reine Catherine, qui avait un an de plus que son mari, était grande, un peu forte de taille, fort majestueuse par conséquent. « Elle se prête plutôt qu'elle ne se plaît à l'apparat des grands cercles; on la dirait hautaine, parce qu'elle est timide. » De là une certaine raideur dans les cérémonies publiques, peu d'éloquence quand il faut répondre aux complimens d'une députation. Un autre effet de cette timidité, c'est que « les affections de la reine sont constantes : une dame ou deux seulement ont obtenu sa confiance. » Des deux souverains, la fille du roi de Wurtemberg et le fils du bourgeois d'Ajaccio, c'est celui-ci qui représente avec le plus d'aisance. Toutefois Catherine avait un rôle important dans la cour et dans le gouvernement : l'aristocratie allemande trouvait, dans la présence sur le trône d'une descendante des Welfs de Brunswick et des ducs de Wurtemberg, une raison suffisante pour s'empresser à la cour du parvenu français. Elle n'était guère faite pour modérer les goûts de dissipation de son mari; elle dépensait elle-même énormément pour sa toilette; « la reine a beaucoup de robes à distribuer à ses dames parce qu'elle en change très souvent. » Plus tard déchue de sa haute fortune, dépouillée par son père, réduite à un plus modeste budget, on la verra dans son exil près de Vienne faire ses commandes aux fournisseurs par cent paires de souliers. Sa première éducation, elle le reconnaît elle-même, avait été un peu négligée : de là une certaine frivolité et un certain désœuvrement pendant toute sa vie. Son journal de 1811, où elle prétend écrire « l'histoire de sa vie, » a ce caractère de puérilité persistante.

« *20 janvier.* — J'ai été au bal masqué, où je me suis beaucoup amusée. J'ai mis plusieurs déguisemens, entre autres celui d'une vieille ven-

deuse de fleurs, sous lequel personne ne m'a reconnue... » — « *31 janvier.* — Il y a eu ce soir bal masqué chez le comte de Fürstenstein... Nous avons dansé un quadrille tiré des bayadères. Nos costumes nous allaient parfaitement bien... Je me suis trouvée mal pendant le souper... » — « Nous avons été déjeuner au Pas. Le soir, nous avons eu concert et spectacle sur le petit théâtre. » — « Il y a eu spectacle dans les petits appartemens. » — « J'ai visité la mine de Franckenheimer... Mes dames et moi, nous étions habillées en mineurs, ce qui avait l'air très drôle. » — « La veille du nouvel an, nous avons fait toutes les folies imaginables, entre autres celle de faire chercher une bague en or dans un grand plat à farine; il est presque impossible de la trouver avec la bouche. »

Franchement ce n'est guère la peine de rédiger « l'histoire de sa vie » pour dire qu'un tel jour on a entendu « M[lle] Lenghy, fameuse harpiste italienne, » et que tel autre jour on a « fait la plaisanterie de faire couper à trois de ses dames leurs cheveux d'après la nouvelle mode. » Pourtant lorsqu'en 1812 Jérôme, en partant pour l'armée, lui a confié la régence de Westphalie, dans sa correspondance avec lui elle parle assez pertinemment des ventes de domaines, de la dette publique, des fournitures de l'armée, mais sans aucune espèce de goût et par pur dévoûment pour son mari.

La cour de Westphalie, on l'a vu, était brillante et animée, mais ruineuse pour la liste civile et pour le royaume. Jérôme voulut avoir un grand-maréchal, deux préfets et trois maréchaux de palais, un grand-chambellan et une dizaine de chambellans, un grand-maître des cérémonies et sept ou huit maîtres ou aides des cérémonies, un maître de la chapelle, un directeur des concerts, un gouverneur des pages, une douzaine d'aides-de-camp, quantité d'écuyers, un grand-aumônier, qui était un très haut baron et avait le titre d'évêque, un grand-veneur avec tout le personnel des grandes chasses, etc. Pour la maison de la reine, il avait voulu une grande-maîtresse des dames du palais, des chambellans, des écuyers d'honneur, etc. Jérôme et Catherine ne furent pas toujours heureux dans le choix de leurs intimes; c'est un chambellan du roi, Dœrnberg, qui se révolta contre lui en 1809; c'est un écuyer d'*honneur* de la reine, Maubreuil, qui lui enleva ses diamans en 1813. Il se fit là une nouvelle expérience de ce que peut apporter de force à un état le dévoûment d'une domesticité de nobles.

VI.

En 1812, à la veille de l'expédition de Russie, le royaume de Westphalie, à part sa persistante détresse financière, se trouvait à

l'apogée de sa splendeur et de sa prospérité. De grandes choses avaient été faites : on avait créé une armée toute nouvelle, qui comptait 25,000 hommes disponibles et 33,000 hommes sur les états; on avait constitué toute une hiérarchie nouvelle d'administrations, de conseils consultatifs, de tribunaux ; on avait fait prévaloir partout le principe de l'égalité devant la loi ; la terre et la personne avaient été affranchies, le justiciable avait la garantie du jury et de la procédure publique ; le contribuable ne portait plus la part de fardeau des privilégiés; le paysan avait été affranchi des derniers restes du servage, l'artisan des entraves des corporations, le dissident religieux des prétentions des églises d'état. Le Brunswickois, le Hessois, le Prussien, le Hanovrien, naguère si différens de caractère, d'éducation, de principes, de civilisation, avaient commencé à prendre un esprit de solidarité et à concevoir un certain patriotisme westphalien.

Le revers de la médaille est que « l'amalgame » entre les Français et les Allemands ne se faisait pas aussi bien, que les passions germaniques subsistaient et grandissaient dans bon nombre de localités, que l'intervention perpétuelle de Napoléon dans les affaires westphaliennes ne permettait pas aux Allemands d'oublier la conquête, que de perpétuelles conspirations ne permettaient pas au roi d'oublier que beaucoup de ses sujets étaient ses ennemis. La perte presque totale d'une division westphalienne en Espagne avait fait très mauvais effet dans l'armée; on entendait dire aux soldats « qu'ils n'iraient ni là ni en Pologne, qu'on pouvait les fusiller, mais qu'ils ne marcheraient point. »

Certaines parties du royaume étaient devenues presque irréconciliables : ainsi le pays de Hesse-Cassel si souvent agité par les révoltes, la ville de Hanovre, qui avait cessé d'être une capitale et où une maison de 40,000 francs se donnait pour 6,000, celle de Magdebourg, qui succombait sous le poids d'une garnison française de 12,000 hommes (dont 7,000 à la charge du bourgeois), et qui voyait son commerce presque entièrement ruiné. A Brunswick même, à la fin de janvier 1812, il y avait eu une rixe entre soldats français et westphaliens, et la populace de Brunswick, qui est « très insolente, » ainsi que les polissons, « qui sont ici plus polissons qu'ailleurs, » s'en étaient mêlés. Dans plusieurs petites émeutes de ce genre, des soldats avaient été tués. Napoléon, se substituant à son frère, avait fait prendre des mesures par trop exceptionnelles, exigé de nombreuses arrestations, institué des commissions extraordinaires, fait entrer à Brunswick des régimens français mèche allumée. Reinhard ne pouvait assez déplorer ce luxe de répression.

A Cassel, les choses allaient un peu mieux. Cette ville avait déjà

été presque française au temps de ce landgrave Frédéric II, à la table duquel un de ses convives disait : « Il n'y a aujourd'hui d'*étranger* que monseigneur. » Le gouvernement, ses amis, les intérêts nouveaux s'y trouvaient en majorité. Le luxe et les dépenses de la cour y faisaient prospérer certaines branches de commerce; les ministères, les assemblées d'états, les cours suprêmes, y attiraient un nombreux personnel de consommateurs. Pour prendre part à cette fortune, de nombreux négocians ou artisans brunswickois, prussiens ou hanovriens étaient venus s'établir dans la capitale, au grand dépit des bourgeois de Cassel, qui se plaignaient d'abord qu'on vînt leur ôter le pain de la bouche. La France y était représentée par des tailleurs, modistes, coiffeurs, par les articles de Paris, les meubles, les voitures. Elle y était représentée aussi par un élément peu recommandable d'aventuriers exerçant de petites industries ou sollicitant de petites places. Presque partout s'étalaient des enseignes en deux langues. Les marchands arboraient avec orgueil les armes du nouveau royaume et le titre de fournisseurs brevetés de la cour. De même que dans la caisse des négocians tombaient pêle-mêle, avec les monnaies décimales françaises, les *thalers* et les *groschen*, les *albusstücken* de la Hesse et les *carlus* d'or de Brunswick, de même dans les rues on entendait tous les dialectes de l'Allemagne se heurtant avec les idiomes des soldats français, italiens, hollandais ou polonais.

Comme la cour donnait le ton à la noblesse et la noblesse à la bourgeoisie, le luxe gagnait; dans les austères maisons du vieux Cassel apparaissaient déjà les meubles, les glaces, les draperies françaises. Le confortable et l'élégance battaient en brèche la vieille simplicité allemande; les modes françaises faisaient disparaître les dernières traces du costume national. Dans les établissemens en renom où l'on allait prendre *du vrai café* (1) à un demi-thaler la tasse, en maudissant le blocus continental et la chicorée du ménage, dans la Rue-Royale (*Kœnigstrasse*), la plus animée des rues de Cassel, dans le parc royal, que Jérôme ouvrait libéralement à ses sujets lorsqu'il résidait lui-même à Wilhemshœhe, on discutait avec chaleur, mais avec circonspection, par crainte des agens de M. Bercagny, l'avenir de la Westphalie. Les obstinés partisans des vieilles dynasties déploraient surtout la *dégermanisation* des jeunes gens, qui commençaient à goûter les bons côtés du régime nouveau. Les

(1) On lit dans le *Mon. westph.* du 2 novembre 1810, aux variétés : « Parmi les *nombreux* végétaux indigènes qu'on a tenté de substituer au café, il faut classer *la graine de l'asperge;...* dès qu'elle est séchée, on la fait torréfier et préparer comme le café, *dont elle a le goût*. M. Rüdiger, professeur à Halle, croit que *ce café d'Europe* « pourrait remplacer celui qui nous vient de l'étranger. » On faisait également du thé avec de la feuille de tremble, etc.

pessimistes admettaient volontiers les progrès réalisés dans la constitution westphalienne, mais ils pensaient que le jour où Napoléon tomberait, ce serait non pas ce qu'il avait fait de bon qui lui survivrait, mais bien ce qu'il avait fait de mauvais. Les anciens souverains rétabliraient soigneusement les anciennes inégalités entre nobles et vilains, seigneurs et paysans, églises d'états et dissidens, maîtres et compagnons; mais ils garderaient très précieusement le monopole des tabacs, l'impôt des patentes, les contributions indirectes, le timbre et l'enregistrement, etc.

Une chose qui préoccupait singulièrement ceux qui s'intéressaient à l'existence de la Westphalie, c'était de savoir si elle était un royaume français ou un royaume allemand. On recueillait soigneusement les indices qui pouvaient faire préjuger dans un sens ou dans l'autre. Pas plus que l'empereur, le roi n'était Allemand; il appartenait même à la partie de la France la plus étrangère au sang et à l'esprit germanique. S'il disait quelquefois à l'empereur : « Ce peuple est bon,... l'Allemand n'est point faux,... » il lui échappait dans ses momens d'humeur d'avouer « qu'il n'aimait ni l'Allemand ni l'Allemagne. » La reine était Allemande, fille de prince allemand; mais est-il vrai, comme on l'a dit, qu'elle ne voulait recevoir de suppliques qu'en langue française? A la cour, les militaires et les courtisans français coudoyaient la noblesse indigène. Pour atténuer un peu cette bigarrure, Jérôme avait imaginé de décorer ses favoris créoles, corses ou gascons, de titres du saint-empire; c'est ainsi que Le Camus était devenu prince de Fürstenstein, Meyronnet, Ducoudras et d'Albignac comtes de Wellingerode, de Bernterode et de Ried, La Flèche baron de Hundelstein. Parmi les ministères et les grandes directions, trois avaient pour titulaires des Allemands : l'intérieur, les finances, l'instruction publique; mais la justice, la guerre, les affaires étrangères et la haute police étaient entre les mains de Français. Tous les généraux de subdivision étaient Allemands, mais deux généraux de division sur trois étaient Français. L'armée était allemande par la composition des troupes, polonaise ou française dans une partie de ses officiers.

Quelle était la langue officielle? Reinhard lui-même en était à se le demander. « J'ai questionné des conseillers d'état, ils m'ont répondu que c'était la langue allemande, puisqu'elle était employée dans les tribunaux et les administrations, puisque le texte allemand du code Napoléon était déclaré code du royaume. Toutefois dans trois ministères au moins, toutes les affaires se traitent en français, les discussions du conseil d'état ont lieu en français, la rédaction des décrets est française. Les traductions allemandes sont sans uniformité et souvent inexactes. » Il était difficile qu'une langue devînt officielle quand le chef de l'état ne pouvait en prononcer trois mots

correctement. Si la Westphalie avait été dans une situation normale, si on eût pu lui appliquer les lois générales de l'histoire, c'était évidemment la langue des masses qui était appelée à absorber l'idiome des conquérans. Reinhard, Wurtembergeois lui-même, était d'avis de suivre dès lors ce principe. « Si les départemens de la rive gauche du Rhin sont devenus et restent pendant une ou deux générations encore la *France allemande*, on pourrait, ce me semble, regarder la Westphalie comme l'*Allemagne française*... On pardonnera aux Allemands leur flegme, leur amour-propre, leur langue, leur littérature. Que les Allemands sentent qu'on est disposé à les estimer comme Allemands, et tous les cœurs seront conquis. » Aussi Reinhard était-il compté parmi les soutiens de ce qu'on appelait le parti allemand, qui avait pour chefs Bülow et Wolfradt, et qui cherchait à rallier à lui le prince de Fürstenstein et autres Français baronisés. Au contraire Bercagny était le chef du parti français, qui voulait voir avant tout dans la Westphalie une colonie française et une dépendance perpétuelle de l'empire. Malchus, quoique natif de Deux-Ponts, tenait pour ce point de vue, qui était celui de la haute police, des suppôts directs de Napoléon et des aventuriers étrangers.

Sans doute, en écartant la terrible éventualité d'un écroulement prématuré de l'empire, la Westphalie aurait eu quelque chance de durée. Pourtant le royaume était miné dans son existence par des causes profondes. Jérôme n'était point à la hauteur de la situation, ses habitudes de dissipation ajoutaient aux embarras financiers. L'armée westphalienne était beaucoup trop lourde pour le budget; mise en coupe réglée par l'ambition de Napoléon, elle périssait pour un but étranger au maintien et à la défense du royaume. Les exigences financières de Napoléon avaient rendu tout équilibre dans les budgets impossible; ses exigences économiques, et notamment le blocus continental, comprimaient l'essor du commerce. La dépendance trop visible de Jérôme, les incessantes ingérences de Napoléon dans les affaires intérieures du royaume, la présence ou le passage continuel des troupes impériales, les perpétuels remaniemens territoriaux, l'exemple trop récent de Louis Bonaparte, empêchaient la Westphalie de croire à sa propre indépendance et à sa propre durée. La persistance croissante du mouvement national allemand, les intrigues de la Prusse et des princes dépossédés, rendaient plus difficile encore la situation d'un roi étranger, soumis lui-même à un empereur étranger, et les fausses démarches de la haute police aggravaient le dissentiment entre le prince et les sujets.

On le voit, plusieurs des vices essentiels de cette fondation de Napoléon remontaient à Napoléon lui-même. Le créateur n'avait

pas été suffisamment désintéressé dans sa création et s'était préoccupé moins d'assurer à son œuvre les moyens de subsister que d'en tirer pour lui-même le plus grand profit possible. Comme le dit très bien un des amis du roi Jérôme, Napoléon aurait dû comprendre qu'il était matériellement et moralement le maître de ce royaume; il aurait dû ne pas tarir les sources d'une richesse qui était la sienne, aliéner des hommes qui étaient ses sujets, susciter à son frère des embarras qui devaient en définitive retomber sur lui. La situation du roi Jérôme était fausse : était-il prince français ou souverain allemand? roi indépendant ou préfet de Napoléon? En tout cas, il n'avait le choix qu'entre l'abdication de Louis ou l'obéissance la plus absolue. La situation du royaume était plus fausse encore : les Westphaliens enviaient le sort de la Prusse, qui, chargée de contributions comme la Westphalie, avait du moins gardé son indépendance; ils enviaient le sort des états de la *confédération du Rhin*, qui étaient des alliés de Napoléon, mais qui avaient conservé leur nationalité sous leurs princes naturels; ils enviaient le sort des départemens allemands de la rive gauche, qui ne supportaient que les charges et participaient à tous les avantages du peuple français. Ni libre, ni sujette, ni conquise, ni indépendante, cette *Allemagne française*, malgré le code civil et tous les présens du génie de 1789, se croyait plus malheureuse qu'aucun département français et qu'aucun état allemand. Voilà pourquoi en 1812, suivant l'expression de Reinhard, « s'il n'y avait de fermentation nulle part, le malaise était partout. »

Dans cette création du royaume de Westphalie, quelle est la part qui revient à la France? Était-ce la conquête qui avait dû servir de base à l'édifice? Non, car la France de 1789 a proclamé le droit absolu des peuples à disposer d'eux-mêmes et condamné le prétendu « droit de la guerre. » Était-ce l'établissement d'une monarchie française en Allemagne? Non, car la France de 1792 ne lutte pas plus pour imposer un maître à d'autres peuples qu'elle n'en souffre chez elle. Ce que la France peut revendiquer dans cette création, pour laquelle on ne l'a pas consultée, ce sont les idées d'égalité entre les hommes, de tolérance religieuse, d'affranchissement du travailleur, celui des champs comme celui des villes, de publicité dans la justice, de contrôle dans le gouvernement; mais ce magnifique présent qu'on faisait à la Westphalie était gâté par un vice originel : il était imposé par les étrangers.

ALFRED RAMBAUD.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 octobre 1872.

Faut-il que ce généreux et infortuné pays de France soit vivace et merveilleusement doué! Depuis deux ans, il a passé par des épreuves que pas un seul pays d'Europe peut-être n'eût supportées. Il a été dévasté, mutilé, démembré par la guerre, et il n'a pu se racheter encore complètement d'une occupation étrangère. Ce n'était pas assez des désastres militaires qui l'ont accablé, il a été menacé d'une dissolution intérieure, et il a résisté à tout, il se soutient par une sorte de miracle permanent de vitalité inépuisable. Certes, s'il y a une chose évidente, saisissante, c'est que dans cette situation, qui reste toujours si difficile, quoiqu'elle n'ait rien d'insurmontable, il n'y a qu'une politique possible, imposée par les circonstances, celle de l'union des volontés, de la trêve des partis, du désintéressement des ambitions. Non, c'est trop demander, à ce qu'il paraît, les partis ne peuvent pas se résigner. Ils sont bien obligés quelquefois de mordre leur frein, de plier sous le poids des fatalités qui les dominent, de laisser faire par d'autres ce qu'ils ne sauraient pas faire eux-mêmes. Ils se donnent un maintien modéré, il ont des momens de sagesse relative et involontaire dans les crises aiguës, en présence des difficultés trop gênantes. Qu'on leur rende une certaine paix, qu'ils croient voir déjà l'horizon s'éclaircir, aussitôt ils en profitent, ils se remuent, ils se défient les uns les autres, ils relèvent leurs drapeaux bariolés. C'est l'éternelle histoire des banquets, des manifestations, des processions qui recommence. La légitimité réclame ses droits, le radicalisme se déchaîne et s'exalte comme s'il croyait son heure déjà venue, le bonapartisme fait des visites en France pour qu'on ne l'oublie pas. Ils font tous depuis quelque temps en vérité un bruit assourdissant.

Cependant, au milieu de tous ces partis légués et multipliés par les révolutions, il se forme par degrés un parti nouveau qui grandit de jour en jour, qui grandira encore certainement : c'est le parti de la France, de la vraie France libérale, conservatrice, laborieuse, paisible,

éclairée par ses malheurs et animée du plus sincère désir de les réparer. Ceux qui composent ce parti sont de tous les rangs, de toutes les classes, de toutes les nuances d'opinions; ils se rencontrent dans un sentiment unique, le patriotisme, et dans une volonté commune, celle de travailler d'un cœur désintéressé, d'un esprit libre, à la reconstitution du pays, sans subordonner cette œuvre nationale à une préférence, à un souvenir, à une question de drapeau ou de forme politique. On leur dit quelquefois d'un ton superbe qu'ils sont des sceptiques, qu'ils manquent de principes. Nullement, ils croient au pays, au pays seul, et ils n'ont de scepticisme que pour toutes ces forfanteries de partis aussi impuissans que bruyans. Depuis un demi-siècle, ils ont assisté à tant de défaites de ces prétendus principes par lesquels on prétend nous sauver, ils ont vu tant de régimes passer comme des ombres, qu'ils sont assez pardonnables, on en conviendra, de ne pas croire absolument à l'efficacité triomphante de ces régimes qui n'ont pas même su vivre dans des circonstances où tout leur était facile. Quand la monarchie leur promet la stabilité, ils ont bien le droit de demander quel est le genre de stabilité qu'on se flatte d'assurer, et ce que durera cette stabilité; quand on veut les entraîner par le seul mot de république, ils ont bien le droit de savoir avant tout si ce qu'on leur offre est cette république qui enfante périodiquement les dictatures césariennes. Oui, ils ont ce droit, justement parce qu'ils mettent au-dessus de tout la France et la liberté, et, s'ils s'attachent à la situation actuelle, au gouvernement qui dirige depuis un an les affaires du pays, c'est qu'il est plus facile de décrier puérilement cette situation que de la changer, c'est que ce gouvernement de réparation, de bon sens, de prudente et honnête médiation, en empêchant tous les partis de se déchirer, laisse au moins à la France le temps de respirer, de puiser dans l'expérience de ses malheurs la force de se défendre contre tous les excès qui la menacent. C'est le gouvernement de la France en détresse, en travail de reconstitution, et le parti qui se forme sur ce terrain strictement national est le parti de la France, tandis qu'autour de ce parti et de ce gouvernement tourbillonnent étourdiment toutes ces agitations, ces manifestations, qui ne tiennent compte de rien, qui ne font parfois que rendre plus sensibles les difficultés d'une situation dont hier encore nous avions à dévorer une suprême amertume.

Qu'arrivait-il l'autre jour en effet? Au moment où le radicalisme en voyage se donnait des fêtes à lui-même et où un brave habitant d'Annecy rappelait avec un à-propos singulier à M. Gambetta les gloires de sa dictature, la France passait par une de ces heures de deuil où l'on devrait au moins savoir se taire, ne fût-ce que pour n'avoir pas l'air de mêler des ovations équivoques et des banalités jactancieuses à la réalité la plus cruelle. C'était tout juste le 1er octobre, et le 1er octobre était le jour des déchiremens et des séparations douloureuses dans toute l'Al-

sace, dans la partie de la Lorraine que nous avons perdue. La politique allemande n'a pas voulu que les Alsaciens et les Lorrains qui refuseraient de renoncer à leur vieille patrie, qui tiendraient à rester Français, pussent rester dans le pays. L'option pour la nationalité française emportait le changement de domicile réel, l'expatriation, l'abandon du foyer domestique, le sacrifice des habitudes les plus chères et des intérêts les plus sérieux.

On croyait peut-être avoir affaire à une fantaisie d'opposition momentanée, et décourager par les obstacles, par ces sacrifices qu'on imposait, l'attachement de ces malheureuses et fortes populations pour la France. On n'a réussi à rien, on n'est arrivé qu'à offrir au monde un des spectacles les plus émouvans, le spectacle de l'exode des Alsaciens et des Lorrains. Tout ce qui a pu partir est parti. Les exilés n'avaient pas attendu le 1er octobre; pendant bien des jours, ils ont couvert toutes les routes, emportant avec eux tout ce qu'ils possédaient. Femmes, enfans, vieillards, malades, se mêlaient dans cette grande et douloureuse évasion du pays natal, de la maison de famille. Presque toute la jeunesse qui devait être prise pour la conscription six jours après a passé la frontière. L'émigration a été immense, elle atteint un chiffre de près de 200,000 personnes. La population de Metz est tombée à 20,000 habitans, sur lesquels on a trouvé 17 conscrits disposés à servir l'Allemagne. A Obernai, en Alsace, il est resté 3 conscrits; à Bischwiller, une des villes les plus industrieuses et les plus prospères, huit grandes manufactures ont été vendues, patrons et ouvriers sont partis, 2,000 personnes ont quitté la ville. Sur 200 magistrats français qui étaient en Lorraine, il en est resté cinq! Tous ces braves exilés ont voulu donner à la France cette marque de fidélité touchante, c'est à la France aujourd'hui de recevoir comme elle le doit ceux qui n'ont pas craint de tout sacrifier pour elle. Un fonctionnaire prussien parlait l'autre jour dans une cérémonie, à Strasbourg, du service que l'Allemagne avait rendu à l'Alsace en la « délivrant du joug des Welches! » Le « joug des Welches, » à ce qu'il semble, n'était pas si dur pour ces pauvres Alsaciens qui, librement, volontairement, s'arrachent à la terre natale pour venir le retrouver, et ceux qui restent, ceux qu'on dit « délivrés, » ne se considèrent pas peut-être comme les plus heureux. Au fond, ils restent Français d'âme et de cœur aussi bien que ceux qui sont partis, ils ne laissent échapper aucune occasion de l'attester; ils ne veulent pas être « délivrés, » et il faut bien que cette œuvre de l'assimilation de l'Alsace à l'Allemagne semble difficile, puisque déjà on commence à menacer les Alsaciens d'un régime exceptionnel indéfini, de la prolongation de la dictature que le prince-chancelier s'est réservée sur les « provinces annexées, » sans doute pour pouvoir mieux leur assurer les bienfaits de la « délivrance. »

Ces scènes d'expatriation populaire ont pu se passer à l'heure du siècle où nous sommes. Elles ont retenti partout, et ce ne sont pas des Fran-

çais qui ont été les premiers à les raconter. Il y a des deuils que la France doit savoir porter dans son âme sans descendre à des plaintes inutiles, à des démonstrations qui ne feraient qu'aggraver le mal. Elle subit les fatalités de la guerre, on ne lui en ménage pas les rigueurs, et si de ces fatalités mêmes il résulte une situation nécessairement toujours dangereuse, ce n'est pas elle du moins qu'on peut cette fois accuser d'être la perturbatrice de la paix, du repos universel. Qu'on étouffe tous les sentimens du cœur, qu'on se borne strictement à la politique, à la froide et sévère politique : pour un homme à si vastes et à si longs desseins, qui a la prétention d'être pratique, M. de Bismarck n'a peut-être pas été aussi habile qu'il l'a cru, il s'est risqué plus qu'il ne l'a sans doute pensé. A voir les résistances qu'il rencontre et l'impression profonde que les récentes désolations de l'Alsace-Lorraine ont causée partout, en Angleterre, en Autriche, en Italie, en Suisse, il peut commencer à soupçonner que tout ne se fait pas impunément, qu'il y a des excès de prépotence qui réveillent une sorte de conscience universelle dont les protestations finissent par être un embarras pour les victorieux. M. de Bismarck a voulu refaire une Allemagne puissante par l'unité, soit; mais il n'a pas vu qu'en faisant de la conquête l'instrument de cette reconstitution germanique, en dépassant les limites naturelles de cette œuvre par elle-même assez gigantesque, en s'abandonnant sans retenue aux tentations de la force, il créait pour cette Allemagne nouvelle un péril perpétuel. Il a voulu avoir la Lorraine et l'Alsace, il les possède aujourd'hui, il y règne en dictateur toujours armé, tandis que les esprits et les cœurs lui échappent, et déjà il en est à présenter à l'Europe des spectacles qui troublent le sentiment public, qui rappellent les grandes migrations des peuples, qui ressemblent à une dérision amère de toutes les idées de civilisation et d'humanité de notre temps.

Tranchons le mot, c'est comme politique surtout, c'est dans l'intérêt même de la sûreté, de la durée de son œuvre, que M. de Bismarck a commis une faute. Il est tombé dans le piége dont les omnipotens ont souvent tant de peine à se défendre; il n'a pas su avoir cette habileté suprême de la modération dans la victoire et dans la puissance. On a dit plus d'une fois qu'il attachait une Vénétie au flanc de l'Allemagne nouvelle. Rien n'est plus vrai; la Prusse est aujourd'hui en Alsace ce que l'Autriche a été autrefois en Italie, avec cette différence toutefois que l'Autriche ne prétendait pas changer la nationalité des provinces où elle régnait, qu'elle ne se proposait pas d'abolir le sentiment italien dans l'âme des habitans de la Vénétie et de la Lombardie. La Prusse veut abolir le sentiment français en Alsace, elle s'efforce de faire disparaître tout ce qui rappelle la France dans ces pays qui ne veulent pas être allemands. Elle se livre elle-même comme une proie orgueilleuse à la fatalité des dominations qui n'ont d'autre garantie que la force. Elle se place, par un excès d'ambition imprévoyante ou par un faux point

d'honneur, dans cette situation où elle est contrainte d'avoir l'œil tout à la fois sur les résistances, qu'elle ne fera qu'irriter en cherchant à les dompter, et sur la France, qu'elle croira toujours disposée à saisir les occasions de reprendre ses provinces perdues. L'Allemagne est puissante et forte, elle est en mesure de se défendre, c'est possible; elle n'a pas moins créé un foyer d'incandescence inextinguible, en présence duquel elle s'oblige à rester armée, et en restant armée elle provoque toutes les autres puissances à se tenir sur un perpétuel qui-vive, d'autant plus que ce principe de conquête dont elle se fait le porte-drapeau, dont elle est désormais la personnification vivante, est une menace plus ou moins directe, plus ou moins dissimulée, pour tous ceux qui ont une population balbutiant un mot de langue allemande. Elle arrive ainsi à entretenir un malaise qu'elle n'est même pas maîtresse d'apaiser, à réveiller partout ce sentiment, que la paix est sans avenir, que de nouvelles luttes sont inévitables à un jour donné.

On ne s'y trompe pas en Europe, en Angleterre, en Autriche, même en Russie; après avoir laissé l'Allemagne accomplir jusqu'au bout ses desseins de conquête en France, on se demande ce qui sortira d'une situation livrée à tant de hasards, et cette impression si vive qui s'est récemment produite au spectacle des dernières misères de l'Alsace-Lorraine n'est que le déguisement d'une prévoyance plus politique. Qu'on s'évertue encore à Berlin et dans les journaux d'Allemagne à crier sans cesse que c'est la France qui est le grand trouble-fête par ses projets de revanche, par ses armemens, ce n'est plus qu'un thème banal, l'éternelle objurgation du conquérant à l'égard de celui qu'il a dépouillé. Eh! non, ce n'est pas la France qui peut méditer pour le moment des revanches et des guerres nouvelles, même lorsqu'elle remplit le devoir le plus simple, en s'efforçant de relever sa puissance militaire au niveau du rang qu'elle entend ne pas perdre; c'est la Prusse qui, en amassant des fermens redoutables au cœur du continent, a préparé pour tout le monde un avenir incertain et précaire. C'est la Prusse qui a fait entrer l'Europe dans cette voie où toutes les combinaisons anciennes ont disparu sans être remplacées, où rien n'est assuré, où tous les droits, tous les intérêts se heurtent dans une sorte d'obscurité sous la surveillance de la force, dernière gardienne des sécurités en péril. Il ne s'agit pas, bien entendu, de la paix d'aujourd'hui ni même de demain. C'est une situation nouvelle qui s'ouvre pour l'Europe, qui a commencé ou qui du moins s'est aggravée par les revers, par le démembrement de notre patrie, et qui en nous laissant à tous un but national, patriotique à poursuivre, nous crée par cela même l'obligation de la prudence la plus attentive, de la réserve la plus sévère, d'une trêve permanente, indéfinie, volontaire, de toutes les dissensions et de toutes les agitations.

Eh bien! lorsqu'il en est ainsi, lorsque les exilés de nos provinces perdues arrivent dans nos villes pour nous parler de la fidélité de l'Al-

sace et de la Lorraine, lorsque de toutes parts en Europe on en vient peu à peu à s'inquiéter des incohérences de cette situation générale où nous sommes, à s'apercevoir du vide laissé par la France, est-ce le moment d'offrir de notre côté le spectacle de nos divisions et de nos passions, même quelquefois de nos puérilités? Rien de mieux à coup sûr que d'aller en pèlerinage à La Salette ou à Lourdes, si on le veut, et ceux qui font ce voyage de piété ont certes le droit de n'être point exposés aux intolérances révolutionnaires qui les ont assaillis à Grenoble et à Nantes. Ici ce n'est pas même une question d'ordre public, c'est une question de liberté de conscience sur laquelle il n'y a point à hésiter. Il resterait toujours à savoir si la dévotion qui ferait un peu moins de bruit ne serait pas tout aussi méritoire, et si ces manifestations religieuses, qui ne sont pas toujours exemptes d'une certaine ostentation, où la politique ne laisse pas quelquefois de faire une certaine figure, sont absolument de circonstance. Que les républicains à leur tour, même les républicains avancés, ne dissimulent pas leurs opinions, c'est leur droit, ils en usent et ils en abusent tous les jours de façon à ne pas se laisser oublier; mais, de bonne foi, est-ce le moment d'entreprendre avec fracas des campagnes de propagande radicale et de popularité, d'aller de ville en ville semant au passage les paroles enflammées, cherchant les banquets offerts à la vanité en voyage? Assurément, s'il y eut jamais une campagne engagée à contre-temps, c'est celle que vient de faire M. Gambetta, et il en a été le premier puni par les mécomptes qu'il y a trouvés.

Les historiographes à la suite du radicalisme ont pu raconter de leur mieux les ovations, les pérégrinations triomphales de l'ancien dictateur. Sans doute, c'est d'un bel effet de boire des « vins d'honneur » avec les braves Suisses venus de Genève à Annecy, de se faire escorter par quelques agens municipaux ou quelques conseillers-généraux, de recevoir dans les hôtels les députations conduites par les maîtres de cérémonies de la localité. Au fond, les suivans de M. Gambetta ont pris leur propre enthousiasme pour l'enthousiasme des populations, et le prince bruyant du radicalisme a eu, chemin faisant, plus d'une déception. Les ovations étaient décidément plus médiocres qu'on ne l'a dit. Il fallait se donner du mal pour chauffer la représentation. Les « sommités du parti » n'abondaient même pas, puisqu'un soir M. Gambetta n'a pas pu trouver un complaisant interlocuteur avec qui échanger seulement un petit discours. Quant aux républicains modérés, ils se sont abstenus, et la foule allait voir le « grand citoyen » comme une curiosité, si bien que le « grand patriote » a fini par brusquer le voyage et par s'en aller faire une halte à Vevey pour méditer à l'aise sur l'éternelle comédie qui s'appelle « beaucoup de bruit pour rien! » C'était juste. On a joué à M. Gambetta le mauvais tour de publier ses discours. Des mots, des mots, des déclamations, des excitations, et pas une idée. On a de la peine en vérité à se dépêtrer

avec cette éloquence parlant de ceux qui se jettent « dans les bras de la république comme dans un port, » représentant la magistrature comme « l'arbre de couche du mécanisme social, » pour s'écrier aussitôt qu'il faut « introduire là à pleins bords le flot démocratique. » M. Gambetta s'est trompé, il n'a pas vu qu'il s'exposait à la plus dangereuse des épreuves, celle de donner sa vraie mesure, et de faire dire à tous ceux qui ont un peu de bon sens que le hasard a d'étranges caprices pour avoir fait un jour un dictateur d'un assez médiocre tribun de banquets. L'orateur de Grenoble et d'Annecy n'a pas moins fait ce qu'il a pu pour enflammer les instincts révolutionnaires, tout en ayant l'air quelquefois de vouloir les contenir, pour se créer une sorte de candidature au gouvernement par la complicité de toutes les passions radicales, au risque de semer sur ses pas une agitation qui, si elle était sérieuse, serait aussi compromettante pour la France que pour la république elle-même.

C'est là jusqu'ici en effet ce que cette campagne d'agitation a produit de plus clair. Elle n'a pas pu sans doute compromettre sérieusement la France, elle a seulement relevé pour un instant aux yeux de l'Europe ce fantôme du radicalisme et laissé entrevoir comme une réalité possible ce qui n'est qu'une menace des passions soulevées en courant par un tribun étourdi. Pense-t-on qu'à l'heure où nous sommes, avec le besoin pressant, impérieux, que nous avons de retrouver des amis, de compléter l'affranchissement de notre territoire, il soit indifférent pour le pays d'inspirer de la confiance ou de fournir à nos ennemis un prétexte de plus pour nous représenter comme le peuple éternellement révolutionnaire? M. Thiers disait récemment avec une tristesse bien naturelle : « Je souffre plus que vous de ce qui s'est passé à Grenoble, parce que cela entrave notre libération... On peut compter par des chiffres énormes le mal que le discours de Grenoble a fait à l'industrie et aux affaires... » Voilà ce que les campagnes du radicalisme peuvent coûter à la France, immédiatement atteinte dans son travail, dans son crédit, dans sa bonne renommée et même, jusqu'à un certain point, dans son intégrité. M. Gambetta s'est donné à Grenoble une satisfaction ambitieuse ou un plaisir dont la nation tout entière paie les frais. On a certainement exagéré l'autre jour en racontant que le ministre de l'intérieur de Russie, M. de Timaschef, en ce moment à Paris, avait adressé quelques représentations au gouvernement français au sujet de toutes ces agitations radicales. M. de Timaschef n'avait aucun caractère diplomatique, il n'était qu'un voyageur : il n'a pas pu adresser au gouvernement les paroles qu'on lui a prêtées, et aucune puissance n'a pu se croire le droit de faire des observations sur un incident tout intérieur; mais ce qu'on n'a pas dit officiellement, on a pu le dire sous la forme d'un témoignage d'intérêt, d'une crainte amicale, on l'a sûrement pensé dans tous les cas. C'est inévitable. Devant des manifestations dont il n'est pas toujours facile de mesurer la portée, les défiances se réveillent naturellement, les sympa-

thies, sans cesser d'être réelles, hésitent à se prononcer, et on en vient à cette conséquence malheureusement assez simple dans une situation par elle-même si extraordinaire : pendant que le gouvernement met tout son zèle, toute son habileté, tous ses efforts, à rétablir par degrés le crédit politique et moral de la France, des agitateurs sans respect pour leur patrie, sans ménagement, sans prévoyance, passent leur temps à défaire l'œuvre laborieuse et patriotique de ceux qui ont reçu la mission de diriger les destinées de leur pays.

Il faut dire les choses telles qu'elles sont et regarder cette situation en face. Qu'on imagine le radicalisme, qui se croit sûr de son prochain triomphe, arrivant au pouvoir maintenant, dans six mois, dans un an, en un mot avant la libération définitive du territoire : qui donc sera la première victime, si ce n'est la France elle-même? M. Gambetta ne reprendrait pas aussitôt la guerre à outrance contre l'Allemagne, c'est très vraisemblable; on peut soupçonner au contraire que son premier soin serait d'envoyer un émissaire à Berlin pour rassurer la Prusse sur ses intentions, si par hasard la Prusse tenait à être rassurée. L'effet ne serait pas moins exactement le même. De toutes parts, la confiance se retirerait de notre pays, le crédit serait suspendu, la réalisation complète de l'emprunt deviendrait peut-être impossible, et le résultat serait l'occupation indéfinie de Belfort! Ce serait le dernier prix d'une victoire révolutionnaire. Voilà la vérité qu'il ne faut pas se dissimuler, voilà le danger auquel on expose le pays. Il y a des radicaux, il est vrai, qui ne s'inquiètent pas de ces détails, et qui font une propagande d'un autre genre. Ils s'en vont dans les campagnes, répétant aux paysans que la seule revanche pour la France, c'est la république, que la république radicale, une fois proclamée dans notre pays, c'est la mort de tous les gouvernemens en Europe, — que par conséquent on n'a pas besoin de leur prendre leurs enfans, de créer des armées nombreuses, et que par suite enfin tous les impôts qu'on leur inflige sont des impôts inutiles, des impôts monarchiques. Ce sont là les indignités qu'on propage dans une intention malsaine de popularité; si elles pouvaient arriver jusqu'à l'esprit simple des habitans des campagnes, si elles réussissaient par surprise dans un jour de vote, ce serait la ruine définitive de notre patrie, et c'est ainsi que le radicalisme, par ses ambitions avouées comme par ses propagandes clandestines, est un péril permanent pour la France, pour notre grandeur nationale. Qu'arriverait-il donc, s'il triomphait, puisqu'il lui suffit aujourd'hui de se montrer pour qu'on ressente aussitôt le contre-coup de son apparition dans tout ce qui reste à faire pour la libération du territoire?

Le radicalisme, par ses équipées agitatrices, sert la république elle-même comme il sert la France; il compromet tout ce qu'il touche, tout ce qu'il prétend soutenir, et M. Thiers a pu dire l'autre jour avec la plus grande netteté de raison et d'observation, devant la commission de per-

manence de l'assemblée, que les discours de M. Gambetta avaient « plus fait rétrograder la république qu'elle ne pourrait rétrograder par la main de tous ses ennemis. » Voilà le résultat aussi évident que la lumière, et rien en vérité n'est plus simple. Le radicalisme a beau se déguiser, faire le diplomate, flatter M. Thiers quand il s'y croit intéressé, protester de son respect pour la loi, et même se donner, comme il le fait plaisamment quelquefois, pour le vrai défenseur de l'ordre, il ne peut jouer longtemps cette comédie; il porte en lui une sorte de violence innée, il vit d'agitations, de surexcitations, de tout ce qui effraie, de tout ce qui fait reculer une société régulière, qui a ses intérêts, ses habitudes, ses traditions, et qui a besoin de paix, de tranquillité, de sécurité dans le travail. Il s'ensuit que, lorsqu'il se montre, ne fût-ce qu'un instant, dans ses vrais instincts, dans sa nature essentielle, il épouvante le pays au lieu de le gagner à sa cause. Son concours est plus funeste à un régime, à un gouvernement, que son hostilité. Oui, assurément le coup le plus terrible qui ait été porté à la république depuis un an, c'est le discours que M. Gambetta a prononcé à Grenoble comme le résumé de la campagne qu'il poursuivait, parce que ce discours est le programme de toutes les passions, de toutes les prétentions exclusives du radicalisme, parce que ce n'est qu'une exhibition jacobine tombant au milieu d'une société en possession régulière de ce qu'il y a eu de légitime dans la révolution par laquelle elle s'est transformée. M. Gambetta semble ne pas soupçonner qu'à l'heure où nous vivons, si la république n'est pas le gouvernement de tout le monde sans distinction de classe ou de date dans les opinions, s'il y a des républicains de privilége et des républicains convertis de la « onzième heure, » qu'on s'arroge le droit de tenir à distance, s'il y a des citoyens dont on peut dire qu'on les traitera comme des « pénitens, » en les laissant « à la porte de l'église, » si la république est soumise à ces restrictions et à ces tyrannies, elle n'est plus qu'une faction, une usurpation de parti. M. Gambetta ne voit pas qu'à force de rétrécir le terrain sur lequel il fonde sa république, à force d'exclure, c'est la majorité, c'est le pays qu'il met hors de son église, et le pays après tout n'est pas d'humeur à subir la domination des incapables et des brouillons qui n'auraient d'autre titre que de se dire les représentans privilégiés de la république.

M. Gambetta a cru fort habile de faire appel à ce qu'il désigne sous le nom de « nouvelle couche sociale, » à cette génération qui est entrée dans les affaires depuis deux ans, qui remplit aujourd'hui les conseils locaux. Hélas! on ne demanderait pas mieux que de voir cette génération nouvelle attester son existence par la capacité, par le zèle, par le patriotisme. Malheureusement la « nouvelle couche sociale » n'est pas aussi féconde qu'on le dit. Sans doute, depuis deux ans, il y a eu une certaine invasion de radicaux dans les conseils des départemens et dans

les municipalités, ils ne sont pas encore aussi nombreux qu'on le croit; mais il y en a, et là où ils dominent, que font-ils? ils sont radicaux et ils restent radicaux; au lieu d'administrer les affaires locales, ils font de la politique, ils soulèvent des conflits avec les préfets, ils portent l'esprit de parti dans les moindres incidens, ils respectent la loi quand la loi leur plaît. S'il y a des troubles dans une ville, si on insulte l'armée, les maires radicaux se mettent avec les insulteurs. A Marseille, un conseiller-général est élu trois fois; on casse son élection, on refuse de l'admettre, on le laisse hors du conseil, « à la porte de l'église, » parce qu'il n'est pas du parti. A Lyon, les radicaux gouvernent depuis deux ans les affaires municipales, et comment vont ces affaires? Récemment encore un conseiller peu suspect, puisqu'il est lui-même radical, donnait sa démission parce qu'on prétendait soustraire le budget à tout contrôle, parce qu'on portait dans les comptes près de 200,000 francs de « dépenses imprévues » sans rien justifier, 25,000 francs de frais d'administration sans expliquer l'affectation de cette somme, appliquée peut-être à une distribution illégale de jetons de présence aux membres du conseil. C'est ainsi que les radicaux gouvernent, et c'est pour ce gouvernement de la « nouvelle couche sociale » que M. Gambetta s'est cru permis d'agiter le pays, d'entreprendre une campagne dangereuse pour les intérêts nationaux, compromettante pour la république elle-même, qui naturellement sous cette figure ne fait pas beaucoup de prosélytes, qui par le fait est moins avancée qu'elle ne l'était il y a trois mois.

Et toutefois il ne faut pas se plaindre. Cette aventure du radicalisme semée de banquets et de discours aura eu un résultat auquel ne s'attendaient peut-être pas ceux qui l'ont préparée, et qui peut être heureux. Elle aura dissipé les confusions qui pesaient sur notre politique intérieure, elle éclaircit les situations, elle a déjà provoqué dans la commission de permanence de l'assemblée les explications les plus décisives. Jusqu'ici, il y avait des esprits chagrins qui se plaisaient à chercher partout l'équivoque, à imaginer on ne sait quelle alliance secrète ou pour mieux dire un système de ménagemens réciproques entre le gouvernement et les radicaux. Ceux qui ont suivi depuis longtemps M. Thiers dans sa carrière, et qui savent à quel point cet esprit d'une supériorité si séduisante est résolu sur certaines questions de patriotisme aussi bien que sur tout ce qui touche à l'ordre public sous toutes ses formes, ceux-là ne pouvaient avoir un doute. Ils savaient bien que la patience circonspecte de M. le président de la république était une conséquence de sa situation, que M. Thiers était réduit quelquefois à souffrir ce qu'il ne pouvait empêcher, mais qu'il n'était point homme à se laisser gagner par quelques flatteries de radicaux intéressés à le compromettre dans leur cause, à laisser croire tout au moins qu'il ne les désapprouvait pas. Se figurer que M. Thiers pouvait avoir des faiblesses pour le radicalisme,

c'était une imagination assez singulière, dont l'esprit de parti a seul pu faire un thème de polémiques. M. Thiers a des faiblesses pour le radicalisme comme il en a pour les épidémies qui courent dans le pays, et il l'a bien montré le jour où un acte décisif a été nécessaire. Ce jour-là, il n'a pas seulement suspendu les agens municipaux qui étaient sortis de leur rôle en se mêlant à des manifestations politiques, il n'a pas seulement puni quelques officiers qui avaient pris part à la réunion de Grenoble, il a voulu aller lui-même porter devant la commission de permanence l'expression du jugement le plus net et le plus péremptoire. Tout ce qu'il pouvait faire, il l'a fait; il n'a pas eu à rompre avec les radicaux, dont il n'était certes pas l'allié; il a maintenu l'indépendance de sa situation et du gouvernement, marquant d'un sceau indélébile le discours de Grenoble, montrant au pays, dont il est le guide justement écouté, les dangers de ces manifestations, de ces agitations de partis. Il a répété le mot invariable de la sagesse et de la nécessité : « n'agitez pas le pays; il réclame l'union; servons la France en étouffant nos vaines querelles... »

Il faut bien comprendre aussi les complications au milieu desquelles se débat ce gouvernement obligé de tenir tête à toutes les difficultés dans une situation sans exemple. Il ne peut être d'aucun parti, et il est réduit à contenir tous les partis. Il remplit, autant qu'il le peut, son rôle de médiateur, arrêtant résolûment les radicaux dans leurs excès, avertissant quelquefois aussi l'extrême droite dans ses imprudences, et, au besoin, s'il croit avoir à soupçonner quelques menées bonapartistes, il n'hésite pas, il prend des mesures comme celle dont le prince Napoléon vient d'être l'objet. Le prince Napoléon se trouvait depuis quelques jours aux environs de Paris; il a été invité à quitter la France, et, sur son refus de se conformer à cette invitation, il a été poliment reconduit à la frontière. Il va sans dire que cet acte de sévérité ou plutôt de précaution ne devait à aucun degré, dans la pensée du gouvernement, s'appliquer à la princesse Clotilde, qui se trouvait avec le prince Napoléon et qui n'a pu être atteinte que par circonstance. Sans doute c'est là une mesure tout exceptionnelle, discrétionnaire, qu'aucune loi n'autorise, M. Thiers en est convenu sans détour, et c'est précisément pour cela qu'il n'y a point à discuter. En prenant un tel acte sous sa responsabilité, le gouvernement n'a pas pu se décider sans avoir quelque raison sérieuse, et, dans tous les cas, il faut l'avouer, les bonapartistes seraient les derniers qui pussent être fondés à se plaindre de cette intervention exceptionnelle et modérée de la raison d'état. Il faut bien admettre qu'un gouvernement, qui agit d'ailleurs sous le contrôle incessant du pays et d'une assemblée, qui a chaque jour à rendre compte de ce qu'il fait, peut se trouver en face de circonstances qui lui imposent un acte de résolution et d'initiative.

Le rôle du gouvernement actuel est de défendre la situation, dont il est le gardien, et le caractère de sa politique résulte précisément de cette attitude qu'il prend vis-à-vis des partis, surtout des déclarations de M. Thiers au sujet des agitations récentes du radicalisme. Ces déclarations restent évidemment aujourd'hui le fait important et décisif, parce qu'elles définissent mieux le terrain sur lequel on va se retrouver, parce qu'elles dissipent toutes ces obscurités, toutes ces méfiances, tous ces ombrages dont notre politique était encombrée, parce qu'enfin elles rendent naturel et facile le rapprochement de toutes les fractions modérées, dont les divisions ont fait jusqu'ici la faiblesse. M. Gambetta, sans le vouloir, a remporté cette victoire par son discours de Grenoble; il a rappelé à toutes les opinions modérées le devoir et la nécessité de s'entendre pour mettre le pays à l'abri des hasards et des irruptions révolutionnaires. Il ne s'agit plus de discuter sur un nom, sur une forme. La situation qui nous a été faite, qui est le résultat de la force des choses encore plus que de la volonté des hommes, cette situation existe; il s'agit de l'organiser, de l'affermir, de la régulariser par des institutions complémentaires, par une seconde chambre, par une vice-présidence, par une loi électorale, de telle façon que la France puisse aborder ave quelque fermeté les crises qui l'attendent encore. C'est là l'œuvre de la prochaine session de l'assemblée, et la campagne du radicalisme, en révélant le danger, aura fait beaucoup pour préparer les rapprochemens qui peuvent rendre cette œuvre fructueuse. CH. DE MAZADE.

REVUE MUSICALE.

Qui vraiment s'intéresse à l'art aujourd'hui? C'est une question qu'il devient impossible de ne pas s'adresser quand on fréquente les théâtres. Vous assistez à des représentations détestables, et la salle est remplie jusqu'aux combles. A quoi sert de vouloir protester en pareille circonstance, quand le public afflue, applaudit, et qu'un directeur peut vous répondre : la preuve que tout est pour le mieux, c'est que je fais de l'argent? A cet argument, il n'y a point en effet de réplique, et ce qui nous étonne, c'est qu'un directeur ne se dise pas que cette troupe, telle quelle, lui coûte encore trop cher, et qu'il en pourrait avoir une à moindres frais. Ce que nous avançons là n'est point pour chagriner l'Opéra, mais simplement pour constater ce fait regrettable, que le public de l'heure présente ou ne s'y connaît plus, ou n'a que de l'indifférence. Réagir contre tant d'ignorance ou d'apathie serait assurément une œuvre très méritoire, attendu que rien ne vous oblige à vous amender, ni le goût du public, ni les remontrances de l'administration

supérieure, qui, placée à l'instruction publique, c'est-à-dire hors de la question, continue à tout approuver ou à tout laisser faire. Nous disions dernièrement que la troupe actuelle pourrait encore rendre des services; oui certes, mais à la condition d'être employée à monter des ouvrages nouveaux sous la direction de leurs auteurs, qui lui imprimeraient une force d'ensemble et de cohésion dont elle a grand besoin, et c'est toujours dans des reprises qu'on nous la montre comme pour l'exposer aux plus écrasantes comparaisons.

En outre voilà maintenant que cette troupe se dédouble, et qu'on met en avant les seconds sujets alors que, même avec les chefs d'emploi, la partie ne serait déjà point trop belle. Ainsi, dans cette reprise du *Prophète,* pourquoi Mlle Bloch quand on avait Mme Gueymard? pourquoi Mlle Arnaud quand on avait Mlle Mauduit? L'intérêt de la soirée, nous le savons, se portait tout entier sur Jean de Leyde, qu'avait choisi M. Sylva comme rôle de second début; était-ce donc une raison pour négliger l'ensemble, qui n'a pas été ce qu'il aurait pu être? L'œuvre de Meyerbeer s'en allait tiraillée de tous côtés, et c'était comme un immense ennui qui s'exhalait de cette grande musique exécutée de la sorte, sans entrain et sans conviction. Il faut toujours que les faiblesses d'un homme aient leur châtiment. Meyerbeer avait ce travers de prendre la mesure de ses rôles sur des sujets exceptionnellement doués, incarnant son idéal dans le virtuose qui posait devant lui, se préoccupant jusqu'à la superstition d'un timbre de voix particulier ou d'un détail de mise en scène. Qu'il obtînt par là tout ce que le moment pouvait donner de satisfaction à sa dévorante soif de succès, cela se conçoit aisément, mais ces prodiges d'exécution achetés par des prodiges de persévérance, d'obstination, ne devaient durer qu'un temps, et ne se retrouveront pas, ce qui lui faisait dire avec mélancolie : « Nous ne reverrons plus le premier ensemble des *Huguenots.* » En effet, dans de telles conditions d'enfantement, la première exécution est toujours la meilleure, celle-là seule rend tout; plus tard apparaissent les défauts, les lacunes. La musique de Mozart s'éclaire elle-même, vous la jouez au piano, et c'en est assez pour qu'elle vous livre tous ses trésors; la musique de Meyerbeer compte beaucoup sur son appareil théâtral, spécule sur l'âme et la voix du chanteur, en veut à sa pantomime, à son costume, et lorsque dans le système quelque chose vient à manquer, vous avez des représentations comme cette reprise du *Prophète,* des soirées qui, sans renverser de fond en comble votre admiration, en ébranlent fort l'édifice.

Mais n'allons pas trop loin, et qu'une impression défavorable ne nous rende pas injustes envers les beautés de l'ouvrage, ce finale du troisième acte par exemple et son admirable prosopopée, qui jaillit du sein des masses harmoniques en éblouissante irradiation. Quel enthousiasme dans ce début et quelle habileté de déduction quand le

maître passe de l'accent solennel des premières mesures au style fleuri des vieux italiens! Cette phrase, d'un art composite si merveilleux, M. Sylva la dit vaillamment. Faible, incertain et traînant jusqu'alors, il s'affirme à ce moment et s'y relève roi. Rien encore de formé dans ce talent, mais des promesses tant et plus. La voix est franche, abondante et d'un *medium* resplendissant; l'éclat seul fait son défaut, elle sort par saccades à larges nappes, se donnant toute sans réserve. Un proverbe dit : aux innocens les mains pleines; M. Sylva est un innocent. Il s'agit de régler, d'assouplir, et je crains maintenant que M. Duprez ne porte préjudice à son élève, s'il continue à le vouloir pousser du côté de la déclamation. Savoir chanter est le grand point, et ce n'est pas en jouant Robert et le Prophète que cet art s'apprend. M. Sylva possède à part lui de précieux avantages : il a la jeunesse, la voix, l'intelligence, tout ce qu'il faut pour devenir, en travaillant, un chanteur de premier ordre. Qu'il prenne donc un vigoureux parti et se tourne résolûment vers la grande école vocale italienne, en dehors de laquelle il n'y a que perdition. Zingarelli, Paesiello, Rossini, Bellini même, force est toujours d'en venir là. Qu'était-ce que Duprez avant sa campagne d'Italie? Le jour où M. Sylva sera capable d'enlever seulement la cavatine de *Niobé*, le royaume des *Huguenots* lui sera ouvert. Le répertoire de l'Opéra n'enseigne rien. Vous chanteriez vingt ans cette musique, et vous n'en seriez pas plus avancé : sa fonction est de tuer les voix que d'autres ont éduquées; c'est le Minotaure, — tandis que le répertoire italien n'a que salutaires influences pour ceux qui s'y adonnent, et qu'on en peut dire ce que les anciens disaient de la bonne Cybèle : *Alma parens!*

Puisque cette heureuse chance vous arrive d'avoir mis la main sur un jeune ténor, veillez à ce que la rare plante se développe et fructifie. Ce n'est certes pas nous qui viendrons déranger ce travail de perfectionnement, nous y voudrions au contraire pousser de toute notre force, et ce que nous déclarons au sujet de M. Sylva s'appliquerait également à la nouvelle administration du théâtre. Mais quel grand ouvrage est à l'étude? Sans aucun doute la reprise de *la Juive*, rajustée, restaurée, avec ses décors et ses costumes en partie renouvelés, a porté coup. Celle du *Prophète*, assurément moins réussie, nous a fait voir l'aurore d'un ténor. Cependant *le Roi de Thulé* ne saurait indéfiniment garder la chambre, le public s'ennuie à demander toujours de ses nouvelles et réclame impatiemment qu'on le lui montre. Nous savons qu'on s'occupe aussi de deux ballets, le premier appelé *Gretna-Green*, et dont la musique est de M. Guiraud, le second ayant pour titre *le Preneur de rats*, et confié à M. Massenet; mais ce programme ne nous révèle dans l'avenir aucune œuvre importante. Admettons que l'administration ait des scrupules, qu'entre *l'Esclave* de M. Membrée, le *Sigurd* de M. Reyer et la *Jeanne d'Arc* de M. Mermet son cœur balance; un tel cas de conscience ne saurait pourtant se prolonger. Il se peut même que, par des

motifs ignorés de nous, pas un de ces ouvrages ne soit finalement adopté. Serait-ce donc vrai qu'aux yeux de la raison d'état le sujet de *Jeanne d'Arc* aurait tort à l'heure où nous sommes? « La meilleure âme de la France, celle en qui renaquit la France, Jeanne d'Arc, prit sa première inspiration aux marches lorraines, dans la mystérieuse clairière où se dressait, vieux de mille ans, l'arbre des fées, arbre éloquent et qui lui parla de la patrie. » L'héroïne dont M. Michelet parle en ces termes serait en disgrâce; s'il en est ainsi, qu'on annonce la mise à l'étude de quelque chef-d'œuvre du passé.

Reprendre *Armide* fut le rêve de l'ancienne administration; pourquoi ne reviendrait-on pas à cette idée? Dans l'effacement des générations présentes, les chefs-d'œuvre classiques sont encore la meilleure ressource. Nous ne demandons point qu'un directeur de l'Opéra se lance de gaîté de cœur à travers les aventures et qu'il dépense 100,000 francs pour la plus grande gloire d'un auteur qui ne lui offre que de médiocres garanties; — ce que nous voudrions, c'est que la subvention fût employée utilement, qu'on fît quelque chose, et quelle plus belle occasion de se mettre en frais? Du reste, ces sortes d'entreprises ont ce double avantage, que, tout en profitant à l'art, elles enrichissent aussi le théâtre. Montée avec la splendeur que le sujet réclame, *Armide* aurait pour le public d'aujourd'hui l'intérêt et l'attraction d'une nouveauté. A la place du quatrième acte, désormais impossible, on mettrait un ballet, dont la musique serait habilement choisie dans les œuvres de Gluck. A défaut d'un concours actif, Mme Viardot apporterait sa longue expérience, et pour réviser les textes et conduire les répétitions les maîtres spéciaux ne manqueraient pas. On nous dirait qu'un tel projet va se réaliser que nous y applaudirions vivement. Quelle que soit notre prédilection pour les ouvrages nouveaux, nous accepterions de grand cœur ce pis-aller où nous verrions la preuve la plus convaincante de la bonne foi d'une administration résolue à n'éluder aucune charge, et qui, rebutée dans le présent, se retourne vers le passé plutôt que de laisser dire qu'elle ne cherche qu'à gagner du temps.

L'Opéra-Comique continue après comme devant à vivre de son répertoire. Au bout de trois mois de clôture, ses portes se sont rouvertes et son affiche imperturbable fonctionne avec la ponctualité d'une horloge marquant, au lieu des heures, tantôt *la Dame blanche,* tantôt *le Pré aux Clercs,* tantôt *Haydée* et tantôt *Zampa;* puis, quand la liste est finie, on recommence. Ce n'est pas que la litanie soit désagréable, bien exécutée, on trouverait même qu'elle a du charme. Le malheur veut que la crise qui tourmente l'Opéra travaille aussi l'Opéra-Comique. Des débuts presque chaque soir, et pas un sujet, pas une espérance! Sans cette vaillante Mme Carvalho, que deviendrait-on? Autour d'elle au moins règne un peu d'ensemble, l'autorité de sa présence maintient encore quelque discipline

parmi ces voix trop souvent, hélas! réfractaires au ton et à la mesure; mais *le Pré aux Clercs* a ses lendemains, et quand on joue *Zampa,* force est aux amis du pauvre Hérold de reconnaître que pour eux ce n'est pas tous les jours fête! L'exécution d'*Haydée* vaut à peu près celle de *Zampa.* Dans l'une comme dans l'autre de ces deux partitions, la musique dépasse les conditions ordinaires du genre, et si l'Opéra semble avoir rencontré son ténor, l'Opéra-Comique cherche toujours le sien. L'absence de M. Capoul produit un vide irréparable. Comment faire cependant, si M. Capoul, mis en goût par ses succès de Londres et d'Amérique, ne veut plus désormais que du répertoire italien? La concurrence que l'étranger nous oppose finira par rendre nos théâtres impossibles; voilà maintenant que le Nouveau-Monde vient peser sur notre marché de tout le poids de ses dollars. Un million pour une tournée en Amérique, ou 500,000 francs, s'il vous plaît de ne point sortir d'Europe et d'exercer votre art en vous promenant de capitale en capitale, c'est généralement le prix dont se paie aujourd'hui la virtuosité de choix! Que peut à cela répliquer un modeste directeur de l'Opéra ou de Favart? Quel argument fera-t-il valoir à son profit? Le patriotisme? Assurément, selon les bienséances, cet argument devrait avoir quelque prise sur MM. Faure et Capoul, que notre Conservatoire a formés, que la France a produits, lancés et consacrés : sur les talens exotiques, il reste sans crédit. Aussi n'est-ce point par ce côté que nous voudrions que la question fût discutée, et, laissant le point de vue sentimental et philosophique, nous aimerions à n'envisager que l'intérêt même du chanteur, son propre avantage dans le présent et l'avenir. Nous demanderions par exemple à M. Faure si le million qu'il se prépare à s'en aller chercher en Amérique le récompensera des traverses innombrables auxquelles il s'expose. En jouira-t-il seulement de ce million gagné au prix de tant de périls, de servitudes, d'exhibitions foraines? On sait ce qu'on quitte, on ignore ce qu'on trouvera, et ne valait-il pas mieux prolonger sa carrière en se contentant des gros appointemens que donnait l'Opéra? C'est l'éternelle histoire de l'homme qui court après la fortune et de l'homme qui l'attend chez lui, en famille, applaudi, choyé d'un public qui l'apprécie à son mérite et sait distinguer jusqu'aux moindres nuances de son talent. Il semble que, si quelque chose devrait dégoûter un chanteur de cette vie errante et vagabonde, c'est l'exemple de Mario. Pauvre illustre ténor, usé, vieilli dans les aventures! de tant de trésors cherchés au loin, roubles de Saint-Pétersbourg, onces d'Espagne, écus, florins, ducats, livres sterling, que lui reste-t-il à cette heure? Moins nomade, peut-être eût-il mieux administré sa fortune. Penser qu'à son âge, à l'âge sonné de la retraite et du repos, il en est à s'embarquer pour de nouvelles migrations! Où le mène-t-on? A la conquête du million légendaire, le reste lui importe peu; c'est à l'entrepreneur Strakosch de fixer l'itinéraire. On

ira d'abord à New-York, puis à San-Francisco, puis en Chine, au Japon, que sais-je ? Et de cavatine en cavatine on aura fait le tour du monde, en se refaisant une fortune.

L'Opéra-Comique promet à son public pour cet hiver le *Roméo* de M. Gounod. M. Capoul, sur qui on avait beaucoup spéculé, manquera probablement à la fête; mais en revanche, on aura dans Juliette Mme Carvalho, toujours plus jeune de ses quinze ans! Triste sujet que celui-là, bien lugubre pour l'aimable scène de *la Dame blanche* et du *Domino noir*, et qui d'autant plus contrastera que l'auteur semble s'être davantage appliqué à sombrer la teinte. Il existe quelque part, sur ce motif des amans de Vérone, une autre partition pétulante de verve, joyeuse jusque dans la passion, où se meuvent dans l'entrain familier et la belle humeur d'une musique de demi-caractère tous les personnages secondaires de Shakspeare, où la nourrice et Mercutio se renvoient l'apostrophe, où le frère Laurent cueille ses plantes et marie les jeunes gens avec la même bonhomie, sans se croire obligé d'officier pontificalement. Cette musique charmante, émue, toute de genre, faite pour s'adapter au cadre, vous croiriez que le théâtre, voulant donner un *Roméo*, l'aurait choisie? Nullement, on retourne à la tragédie de Ducis. Entre deux œuvres, dont l'une n'obtint à son aurore qu'un assez mince succès d'estime et ne peut plus rien avoir à nous apprendre, tandis que l'autre encouragerait, déciderait peut-être une vocation, on prend la première, celle pour laquelle aux yeux du public aucune prévention favorable, aucun attrait de curiosité, ne sauraient exister. C'est ainsi que les choses marchent et marcheront aussi longtemps qu'il y aura des directeurs de théâtre pour pratiquer les saintes voies de la routine et des subventions pour les y aider.

Aux Italiens, la première saison n'a jamais compté beaucoup, même aux périodes les plus florissantes du théâtre; il n'y a donc point à se prononcer jusqu'à présent, et, si ce que nous entendons et voyons n'est que fort médiocre, on ne doit pas se hâter d'en conclure rien de trop fâcheux pour l'avenir. L'accueil assez froid du public d'ouverture s'explique en ce moment, et par le choix des ouvrages qu'on lui donne, et par l'insuffisante exécution de ces ouvrages d'ailleurs vieillis et démodés. La *Traviata* est une des partitions les plus incolores de Verdi; vous trouvez là tous les défauts du maître : absence d'idées, accumulation d'effets contradictoires. Cette scène de mardi gras par exemple, intercalée grossièrement au milieu d'une situation qui s'efforce de pousser à l'élégie, ces langoureuses romances de ténor, ces cavatines de *prima donna*, tout ce sentimentalisme, toute cette bravoure à outrance, empruntent la meilleure partie de leur valeur à la personnalité du virtuose; ôtez de ce cadre Mario ou Nicolini, la Patti ou la Nilsson, et il ne vous restera que la parodie musicale d'un vaudeville larmoyant. — M. Capoul réussira-t-il à conjurer l'indifférence du public à l'égard d'une scène jadis

si noblement fréquentée? Je n'oserais trancher d'avance la question, et me garderais bien surtout de dire non. Le public est devenu à ce point fantasque et versatile que c'est probablement par sa qualité de Français et de *tenorino* d'opéra-comique que l'ex-pensionnaire de *Favart* passionnera le haut dilettantisme, qui ne jure que par Rubini et Mario, Tamberlick et Fraschini. « Monseigneur, disait autrefois l'abbé de Bernis au duc de Choiseul, qui lui refusait une place, vous m'empêchez de faire une petite fortune; très bien, j'en ferai une grande! » C'est exactement la situation de M. Capoul vis-à-vis de ses directeurs, refusant de céder à ses exigences. L'opéra-comique l'ennuyait, et c'est l'opéra-comique qu'il nous ramène aux Italiens avec *Marta*. Nous attendrons plus ample information, puisque nous n'avons encore jusqu'à présent que le Capoul de la première manière, l'agréable ténor de *Fra Diavolo*, de *Marie* et du *Jour de bonheur*. Nos renseignemens sur la nouvelle vocation de M. Capoul ne seront guère complets que lorsque nous l'aurons entendu dans quelque ouvrage du répertoire, par exemple la *Sonnanbula*, musique de chanteur, où vibre la corde émue et pathétique, et qu'on ne saurait aborder avec succès qu'en ayant dans l'âme et dans la voix l'accent et le style de l'école. Chanter le *Rêve d'amour* ou les *Puritains* n'est point le même art. Il est vrai que, le Théâtre-Italien proprement dit n'existant plus, on peut aujourd'hui parcourir à moindres frais la carrière de virtuose. Il s'agit tout simplement de s'enrôler dans une troupe d'élite, celle de Londres ou de Saint-Pétersbourg. M. Capoul savait bien qu'il retrouverait là son ancien répertoire, et qu'en se dénationalisant il ne se transformait qu'à demi, puisqu'il n'y a désormais de véritable Théâtre-Italien en Europe que celui où l'on joue des opéras-comiques français.

F. DE LAGENEVAIS.

ESSAIS ET NOTICES.

EXPLORATION NOUVELLE DE LA PALESTINE.

Description géographique, historique et archéologique de la Palestine, accompagnée de cartes détaillées, par M. V. Guérin (1).

Les publications érudites qui honorent la France sortent rarement du cercle restreint pour lequel, il est vrai, elles sont composées. Le public éclairé, qui aime à s'instruire, perd beaucoup à ne pas les suivre toujours avec assez d'attention : il s'étonnerait de l'intérêt général qu'elles présentent; il y verrait aussi par combien d'efforts notre pays maintient sa place dans la science. Quelques esprits chagrins n'ont guère d'éloges que pour les travaux qui nous viennent de l'étranger. Ce pessi-

(1) 3 vol. in-8°, Paris, Challamel, éditeur.

misme donne lieu de leur part à des appréciations sévères pour nos savans. Un simple inventaire des bons ouvrages qui paraissent chez nous montrerait ce qu'il y a de faux, ce qu'il y a de léger dans ces jugemens prononcés d'un ton si grave, et avec si peu de souci de la gloire nationale.

L'ouvrage que publie M. Guérin est de ceux qu'on peut opposer à ces détracteurs. Il compte déjà trois forts volumes in-8°, consacrés à la seule province de Judée. L'œuvre entière, *Description géographique, historique et archéologique de la Palestine,* comprendra encore quatre volumes et peut-être six. Le concours de l'état, indispensable à une pareille entreprise, ne lui a pas manqué. Il n'est pas en Europe, sans excepter l'Allemagne, un seul pays où les grandes publications soient rendues plus faciles par l'intervention des pouvoirs officiels. Nos voisins savent bien que cette libéralité publique pour les œuvres de haute érudition est chez nous une habitude. Ils y ont recours parfois et non sans succès.

La tâche que s'est imposée M. Guérin demandait un courage peu commun. Pour ne parler que des trois volumes aujourd'hui parus, la Judée, à laquelle ils sont exclusivement consacrés, — l'auteur laisse provisoirement de côté Jérusalem, qui fera l'objet d'une publication à part, — ne compte pas moins de six cents villes, villages, bourgs, lieux remarquables. Ce sont ces six cents localités que le voyageur a visitées, ne laissant rien en dehors de sa route, revenant plusieurs fois sur le même point. Il en donne l'état actuel, la statistique, recherche les noms que ce lieu a portés depuis le Deutéronome jusqu'à nos jours, les transcrit en grec, en hébreu et en arabe, emprunte aux historiens sacrés, aux écrivains de l'âge classique, aux pèlerins du moyen âge, aux voyageurs et aux érudits modernes tous les passages qui éclairent l'histoire de ce point particulier, et les cite d'ordinaire en entier. Il fait ainsi l'histoire, à travers une période de plus de quatre mille ans, de chacune de ces localités; il retrouve et restitue la géographie biblique, encore si incertaine malgré les travaux de Robinson et de tant d'autres, examine les opinions et se prononce entre elles. Il a soin de recueillir les traditions, toujours précieuses, surtout en Orient, les noms différens que le même lieu a portés, et qui souvent rattachent une dénomination moderne ou aux croisades ou aux premiers âges du judaïsme. Les ruines ne sont pas nombreuses dans la Judée, il les recherche et les décrit avec d'autant plus de soin. On voit ce qu'est un pareil livre; c'est une œuvre de grande érudition, mais où la science se fortifie de la connaissance minutieuse du pays, où les discussions s'éclairent des enseignemens que donne le voyage fait pas à pas avec une attention toujours soutenue, où les découvertes personnelles tiennent la plus grande place. La topographie biblique n'a pas produit de travail plus complet, plus rempli de faits nouveaux et certains. Quant à la géographie moderne, elle ne trouvera nulle part pour la Judée un tel ensemble de renseignemens statis-

tiques, une plus fidèle description de tous les détails du sol. On reconnaît ici les qualités que M. Guérin avait déjà montrées dans ses précédentes explorations. Nous possédons peu de voyageurs érudits qui aient plus de passion et de patience. Très jeune encore, il décrivit Rhodes, Patmos et Samos; plus tard, sur les instances et par les conseils d'un homme dont la science garde la mémoire, M. le duc de Luynes, il entreprit de visiter la régence de Tunis. En 1852, en 1854, en 1863, et enfin en 1870, il réunit les matériaux du présent ouvrage; sa tâche n'est pas finie, et un cinquième séjour en Palestine lui paraît nécessaire pour que son œuvre, déjà si avancée, réponde aux scrupules d'une conscience toujours difficile pour elle-même.

La méthode d'exposition adoptée par l'auteur est celle du *journal.* Il y a quelque inconvénient à suivre ainsi, sans vouloir s'en écarter, l'ordre des temps et les incidens de chaque heure; des résumés, des considérations d'ensemble, donneraient au récit plus de clarté, la pensée s'élèverait en devenant plus générale; mais le journal a des mérites de sincérité et de précision qui le font préférer par des esprits très exacts. Les Anglais surtout l'adoptent volontiers; le grand ouvrage du colonel Leake sur la Grèce est en ce genre un modèle. Le voyage est une enquête; ce sont les détails de l'enquête qui sont mis sous les yeux du lecteur à mesure qu'elle fait des progrès; il la suit, il la juge à chaque instant, et, s'il tient surtout aux opinions qu'il s'est formées par lui-même, non sans travail, il est pleinement satisfait. Le journal, dans ces trois volumes consacrés à la Judée, est toujours sévèrement scientifique; ce ne sont pas des impressions que donne l'auteur, ce sont des faits. Il semble qu'une telle suite de détails, exposés avec une sévérité de ton qui ne se dément pas, doive fatiguer l'esprit. Il en est tout autrement parce que l'histoire anime sans cesse le sujet. Les citations qui nous montrent l'aspect de la Palestine à tous les âges, et ce concours de sentimens si divers et si profonds qu'elle a inspirés depuis les patriarches jusqu'aux apôtres, jusqu'aux dames romaines et à saint Jérôme, jusqu'aux chevaliers francs et aux soldats de Bonaparte, la description des mœurs modernes, le tableau des sites célèbres, assurent au livre un intérêt littéraire que l'auteur n'a pas cherché. Le pays est vivant dans ces pages; on ne peut les parcourir sans éprouver cette impression unique que donne la terre sacrée qui a produit la religion, comme un autre sol, également béni et non moins cher à ceux qui ont eu le bonheur de le voir, a fait connaître à l'humanité le type idéal de la perfection plastique.

Nous avions de nombreux ouvrages sur la Palestine. Ce coin du vieux monde s'impose sans cesse aux méditations et aux recherches de la science; mais tous ces ouvrages étaient entrepris à un point de vue très particulier. Les recherches d'archéologie chrétienne font le mérite du livre de M. de Vogüé sur les églises de terre-sainte. C'est surtout aux antiquités

hébraïques que s'est attaché M. de Saulcy. Les monumens militaires des croisades ont été étudiés par M. Guillaume Rey. La topographie biblique est restée la préoccupation presque unique de Robinson. Le nouveau livre ne veut pas reprendre tous ces sujets; l'auteur résume ce qui a été écrit avant lui, il y ajoute beaucoup. Si l'œuvre est achevée sur le plan adopté pour les trois premiers volumes, elle constituera une véritable encyclopédie de la Palestine. ALBERT DUMONT.

Des origines du royaume d'Yvetot, par M. le vicomte Oscar de Poli; Paris, Amyot.

Rien n'est plus historique que ce royaume d'Yvetot que Béranger a tourné en plaisanterie, et que beaucoup de personnes ne regardent plus que comme un joyeux mythe. Vertot même, qui ne voit dans l'énigmatique royauté des sires d'Yvetot qu'une simple usurpation, nie que le royaume ait jamais existé. Et pourtant les documens abondent où le titre de roi d'Yvetot figure sans la moindre intention d'ironie. Il est vrai que depuis le sac du château seigneurial et de l'église d'Yvetot par les vandales révolutionnaires, les archives qui auraient pu éclaircir ce point d'histoire n'existent plus, et qu'il faut péniblement, à l'aide de vieux titres que le hasard met au jour et de conjectures plus ou moins hardies, refaire la filiation de ces seigneurs presque disparus de la mémoire des hommes. Toutefois les témoignages qui existent sont sérieux, et en les rapprochant on voit se dégager avec netteté les destinées diverses de cette seigneurie aussi authentique que peut l'être aujourd'hui la principauté de Monaco ou la république d'Andorre. Si elle n'a guère marqué dans l'histoire de la féodalité, on voit cependant plus d'une fois ses représentans faire bonne figure dans les récits de cette époque. Louis XI, en passant sur le territoire de son humble voisin, interrompt un courtisan qui l'appelle sire : « Il n'y a plus de roi de France ici, nous sommes dans le royaume d'Yvetot. » Henri IV, un jour, fait placer aux premiers rangs dans une cérémonie Martin Du Bellay, roi d'Yvetot, en disant : « C'est un petit roi, mais c'est un roi. » Jean Boucher, qui signe *Le Roy d'Yuetot*, écrit en 1490 à la fille de Louis XI : « Madame, je uous prye uous remonstrer les afayres de mon royaume, auquel si uous ne mectez la main, par ma foy ils sont bien au bas. »

Jusqu'où faut-il remonter dans le passé pour découvrir l'origine de cette royauté? Une légende fort peu vraisemblable veut qu'au commencement du VIe siècle Clotaire Ier ait érigé le fief d'Yvetot en royaume en faveur des hoirs de son chambellan Gautier, qu'il avait assassiné malgré ses victoires sur les Sarrasins. Au VIe siècle en effet, on ne s'occupe pas encore des Sarrasins. Yvetot ne devait même pas exister à cette époque. Ce nom, que l'on écrivait d'abord Ivestot, signifie *maison d'Yves*, comme d'Houdetot *maison d'Eudes;* Yves ou Yvar, Iver, Ivais, est un pré-

nom danois, *tot* un mot de provenance scandinave qui veut dire maison, habitation; le prénom et la terminaison se rencontrent à chaque instant sur la carte de l'ancienne Normandie. « Étant d'origine scandinave, dit M. de Poli, le nom d'Yvetot ne peut guère remonter plus haut que les invasions des hordes du nord dans la Neustrie, c'est-à-dire au xe siècle. Le fondateur d'Yvetot fut probablement un des guerriers conquérans auxquels Rollon en 911 distribua des terres sous condition d'hommage et de service militaire. » Dès 1024, Richard II, confirmant les donations faites à l'abbaye de Saint-Wandrille, parle de « cent acres de terre à Ivetot. » Vers le milieu du xie siècle, une charte mentionne le chevalier Ansfred d'Yvetot, qui tient son fief à foi et hommage de Gautier Gyfard, comte de Longueville en Caux; ce dernier cède tous ses droits à Saint-Wandrille, mais avant la fin du siècle le seigneur d'Yvetot semble avoir racheté de l'abbaye les droits et redevances qui pesaient sur lui.

Au xiie siècle, Yvetot est un franc fief; c'est à cette époque que paraît avoir vécu le Gautier de la légende, que des historiographes complaisans ont peut-être vieilli de six cents ans, afin de donner plus de lustre à la légende de la maison royale qui fleurit au xive siècle. Ce qui est certain, c'est que le franc fief d'Yvetot survit à la destruction de la grande féodalité, gardant ses priviléges, son autonomie, sa haute justice; les seigneurs qui portent ce nom battent monnaie, créent des nobles, ont droit de vie et de mort sur leurs vassaux, ne relèvent que de Dieu : c'étaient vraiment des rois. En 1401, Martin, roi d'Yvetot, presque ruiné, vend son trône à Pierre de Villaines pour 1,400 écus d'or; le contrat de vente est passé à Paris, devant soixante et un notaires du Châtelet. Après Pierre Ier et Pierre II de Villaines, le petit royaume est successivement gouverné par Jean Holland, sous la domination anglaise, puis par les Chenu, qui l'avaient acquis des héritiers de Villaines, par Jean Baucher, gendre de Jacques Chenu, par les marquis du Bellay, les marquis d'Albon, descendans des anciens souverains du Dauphiné. Ce fief d'Yvetot, qui se composait de quatre-vingts feux en 1260 et de cinq cents en 1738, est aujourd'hui un chef-lieu d'arrondissement d'environ 9,000 habitans. Ce n'est point le seul exemple d'un royaume exigu. La petite île de Man, dans la mer d'Irlande, formait autrefois un royaume de dix-sept villages, dont les rois peu fortunés se contentaient d'un diadème en étain. L'ancien royaume d'Esterno et celui de Maude, près de Tournay, n'avaient que pour trois charrues de terres de labour. Majorque et Minorque furent également des royaumes, et en Allemagne on trouve encore de ces principautés que Henri Heine n'ose traverser par un temps de pluie et de boue, de peur d'en emporter la moitié après ses bottes.

Le directeur-gérant, C. Buloz.

TABLE DES MATIÈRES

DU

CENT UNIÈME VOLUME

SECONDE PÉRIODE. — XLII[e] ANNÉE.

SEPTEMBRE — OCTOBRE 1872

Livraison du 1[er] Septembre.

Livraison du 15 Septembre.

Livraison du 1[er] Octobre.

Livraison du 15 Octobre.

Paris. — J. CLAYE, Imprimeur, 7, rue Saint-Benoît.